


252
7 C
3





MÉMOIRES

DU

ROI JOSEPH

—

TOME III

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE

PAR A. DU CASSE

AIDE DE CAMP DE S. A. I. LE PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON

TOME TROISIÈME



> La figure de Joseph était gracieuse et ses manières elegantes ..... Aux habitudes de sa vie, et à la manière dont il tenait sa cour, on l'eût pris pour un Roi des anciennes races ; mais sa conversation methodique et riche d'observations indiquait une habitude de la parole et une connaissance des hommes qui ne s'acquièrent qu'au sein de l'egalite.
>
> Le général Foy.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

PERROTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE

1854

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

NAPLES

LIVRE QUATRIÈME

RELATION DU SIÉGE DE GAËTE.

(DU 13 FÉVRIER AU 18 JUILLET 1806.)

Le prince de Hesse-Philipstadt, gouverneur de Gaëte, refuse de reconnaître le traité fait par la régence. — Le général Lacour prend le commandement des troupes de siége. — Reconnaissance de la place. — On espère l'intimider par un bombardement (6 mars). — Le prince Joseph se rend au camp devant Gaëte (18 mars). — Le feu commence le 21. — Le bombardement est inefficace. — Ouverture de la tranchée (nuit du 9 au 10 mars). — La place reçoit par mer des renforts et des approvisionnements (du 10 au 11 avril). — Sortie des assiégés (25 avril). — Une escadre anglaise approvisionne de nouveau Gaëte (4 mai). — Nouvelles sorties (13 et 15 mai). — Le général Gardanne prend le commandement des troupes (17 mai). — Le maréchal Masséna vient visiter les travaux. — On

se décide à pousser vigoureusement les travaux du siége (premiers jours de juin). — Plusieurs généraux français arrivent pour y prendre part. — Le feu de la place devient plus sérieux. — Les batteries des attaques sont armées. — Mort du général Valongue (11 juin). — Opérations des flottilles ennemies. — Le maréchal Masséna prend la direction du siége (28 juin). — Le roi se rend de nouveau au camp. — Une nouvelle impulsion est donnée. — Le feu est ouvert le 7 juillet, à trois heures du matin, en présence du roi. — Il dure jusqu'au 18, à midi. — Capitulation de Gaëte. — Réflexions sur ce siége mémorable.

On a vu, dans le livre premier, que le général Reynier, en passant à la vue de Gaëte, avait essuyé une canonnade assez vive de la part des chaloupes armées de cette place; le général Grigny avait été tué par un de leurs boulets, au moment où il faisait avancer sur la plage quelques pièces de campagne pour les repousser.

Le 6e régiment d'infanterie de ligne, fort d'environ quinze cents hommes, était resté à Mola et dans les environs, pour observer la garnison, la contenir, et commencer le blocus.

Les choses étaient dans cet état lorsque M. Tascher, aide de camp du prince Joseph, arriva, le 13 février au soir, sous les murs de cette forteresse, porteur de la capitulation signée par la régence.

Cet officier était accompagné du commandant Lamy, aide de camp du général Reynier, et du capitaine commandant le poste avancé; un tambour, à défaut de trompette, le précédait.

L'heure indue de la tombée du jour, l'irrégularité dans les formes, l'inexpérience de la garnison, lui firent prendre le change, et la place fit feu, croyant

être attaquée. Le chef d'escadron Lamy fut la malheureuse victime de cette erreur, et son corps, mutilé par la mitaille, resta sur les glacis. Le lendemain, le gouverneur le renvoya, en témoignant tous ses regrets de cette méprise.

Le général de brigade Lacour, qui avait été envoyé avec le capitaine d'artillerie Lacoste et les officiers du génie Nempde et Laforcade pour prendre possession de la place, rappela alors au parlementaire l'objet de la mission de M. Tascher, objet qui n'avait pu être rempli, et demanda à avoir une entrevue avec le gouverneur, espérant lever les difficultés qu'on lui faisait déjà pressentir.

Le prince de Hesse-Philipstadt, lieutenant général, à qui la défense de Gaëte était confiée, n'était pas disposé à rendre sa place sur la décision d'une régence : cependant, peut-être, en flattant son amour-propre, n'était-il pas impossible de l'amener à un accommodement. Sa garnison était faible et mal composée. Deux mille neuf cents hommes de différents régiments, et environ deux mille galériens, réunis sous le nom de *corps franc*, étaient toute sa force. Les officiers, par l'espoir de l'avancement, les forçats, par celui de la liberté, et les habitants, par la crainte d'un siége, paraissaient disposés à se rendre.

Tout semblait donc favoriser la négociation. Le 15 février au matin, on entra en pourparler dans la maison du consul ottoman, située dans le faubourg. Le prince de Hesse, prétextant une légère indisposition, ne vint pas; il se fit représenter à cette

conférence par Andrea Angelloti, son premier aide de camp.

Là, tout se passa fort bien; on convint d'un armistice jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions de Sicile, et la position respective des postes fut fixée très-avantageusement pour les Français. Ils devaient occuper la moitié du faubourg, et s'étendre de là parallèlement à la place jusqu'à la plage de Sérapis; mais ces mesures pacifiques furent de peu de durée : quelques malentendus les firent annuler au bout de deux heures. Les Français s'occupèrent alors immédiatement à reconnaître la place, et à la serrer de plus près. La garnison se mit en défense, et ouvrit son feu.

Le gouverneur n'ayant jamais tenu de troupes hors de son chemin couvert, il n'était pas difficile au général Lacour, qui avait conservé le commandement des opérations, de se porter en avant; mais c'eût été montrer peu de prudence : aussi se contenta-t-il d'occuper l'entrée du faubourg. Il établit son camp derrière la hauteur dite *des Capucins;* les troupes qui, dans la suite, arrivèrent au siége, campèrent en arrière de cette position, et sur le revers du plateau. On choisit pour l'emplacement du parc la position située à droite du chemin d'Itri à Castellone, près du tombeau de Cicéron.

Gaëte est située à l'extrémité d'une presqu'île, entre Terracine et Naples. Quoiqu'elle fût à une lieue environ de la grande route, elle l'embrassait tellement par le moyen de sa marine, particulièrement dans la partie de Mola, qu'elle pouvait gêner

beaucoup les communications. A cette époque, elle était défendue du côté de terre par des fortifications taillées dans le roc, régnant au pied de la montagne d'Orlando, et coupant l'isthme dans sa partie la plus étroite (1); le reste de son pourtour était bordé d'escarpements inabordables dans la portion battue par la mer, fermé par des murs, et défendu par des batteries dans la partie qui forme le port et la rade. Les établissements militaires étaient en assez bon état; l'armement et les approvisionnements de guerre et de bouche suffisaient pour les premiers moments; et la garnison, étant maîtresse de la mer, pouvait à son gré les renouveler. Il y avait dans le port une frégate, dix à douze chaloupes canonnières ou bombardes, et beaucoup de bâtiments de transport.

Le 18 février, le général du génie Valongue et le colonel Lazousky, de la même arme, firent la reconnaissance de la place. Le manque absolu de moyens maritimes, et les ressources que l'ennemi avait au contraire de ce côté-là, réduisaient nécessairement les attaques aux seuls fronts de terre.

Toute la partie depuis la pointe di Transilvania jusqu'au bastion de la Breccia était relevée sur un escarpement inabordable, dont les deux tiers étaient encore battus par la mer. On ne pouvait rien tenter par là.

(1) Cette position avait bien l'avantage de resserrer l'assiégeant dans ses attaques, mais elle avait aussi l'inconvénient de gêner l'assiégé dans ses sorties; en sorte qu'avec peu de monde le premier pouvait tenir le second enfermé dans ses ouvrages.

Le bastion de la Breccia, ainsi appelé parce que les Autrichiens le battirent en brèche en 1707, et pénétrèrent par là dans la place, présentait quelques difficultés de moins. Il était construit presque tout entier en maçonnerie, derrière laquelle il y avait une certaine épaisseur de remblai. Il était en outre coupé dans sa hauteur par une espèce de fausse braie. Bien qu'il fût très-élevé, défendu et un peu couvert par un petit ouvrage en avant de son fossé, bien qu'il eût sa gorge fermée par un retranchement, les cheminements pouvaient se faire avec assez de facilité d'un des jardins à droite du petit mamelon nommé le Monte-Secco; et ils se trouvaient ainsi défilés d'une partie des feux de la place.

La courtine Saint-André, le bastion Saint-Giaccomo et les bastions du Ficco avaient leurs revêtements taillés dans le roc; ils étaient inabordables.

Les batteries de Conca et de Capelleti, un peu moins avantagées par la nature du sol, avaient un relief effrayant (1). Les ouvrages de la citadelle étaient tous revêtus en maçonnerie. Elle était située dans un terrain bas et abordable; aussi, bien que placée dans un rentrant et soutenue par l'ouvrage avancé de la porte, c'était encore un point où une attaque pouvait réussir. Les approches étaient assez bien indiquées par le faubourg et par le flanc gauche du Monte-Secco, qui divisait aussi les feux de la place de ce côté. Tous ces ouvrages, tracés sur une ligne

(1) En 1734, les Espagnols firent une brèche à la première batterie dite *de Conca;* mais les défenseurs de la place n'ayant pas attendu l'assaut, on ne peut savoir si elle était praticable.

droite, se refusaient au ricochet, et présentaient un développement double de celui que l'assiégeant pouvait donner à ses attaques ; mais, par contre, les accidents du terrain rompaient l'ensemble de leurs feux, et en annulaient une partie. De plus, les coups directs, toujours d'un grand effet sur des parapets en maçonnerie et à embrasures, et sur des murs qui se découvrent jusqu'à leur pied, devaient faire souffrir beaucoup la place.

Le prince de Hesse-Philipstadt ayant négligé, dans les commencements, de couper les arbres et d'abattre les murs et les maisons qui masquaient les feux de ses remparts, il était facile de s'approcher de très-près sans beaucoup de danger. Le plateau de la Tralina, à six cents mètres des ouvrages et au niveau des plus élevés, excepté de la batterie de la Reine, pouvait être occupé de prime abord : c'était un emplacement des plus heureux pour les premières batteries. Enfin, le mamelon du Monte-Secco, quoiqu'un peu plus bas, était susceptible de servir pour l'établissement des batteries à élever par la suite, sa partie la plus avancée n'étant pas à plus de cent cinquante mètres du chemin couvert.

Ces quelques légers avantages étaient bien compensés par d'autres difficultés : ainsi, les communications depuis Mola jusqu'au faubourg ne pouvaient se faire que le long de la plage et à découvert; il était indispensable d'écarter les chaloupes canonnières par des batteries. On ne trouvait point dans les environs de bois propres aux fascines et aux gabions; l'endroit le plus proche et le plus conve-

nable était à cinq ou six lieues, et les moyens de transport étaient fort difficiles à se procurer, puisqu'on n'avait pas d'équipages militaires, et qu'on ne voulait point faire de réquisition dans le pays.

Les fortifications de Gaëte ne présentaient donc que deux points attaquables. L'un et l'autre pouvaient être battus des mêmes positions; le manque de données ne permettant pas de faire un choix avec connaissance de cause, on résolut de laisser au temps à éclairer la question, et les premiers travaux devaient être dirigés dans ce double sens. Cette méthode, d'ailleurs, en partageant l'attention de l'ennemi, doublait ses inquiétudes, et n'augmentait que de fort peu le travail.

Le général Valongue remit au prince Joseph un mémoire détaillé sur la reconnaissance de la place; il y joignit un état des troupes et des besoins qu'exigeait un siége en règle ou un simple bombardement. Joseph, en voyant la difficulté qu'il y avait à se procurer ce qu'il fallait pour le siége, et en réfléchissant qu'une brusque tentative pouvait dans ce premier moment amener la reddition, résolut d'essayer l'effet que produirait une démonstration.

Il réunit les généraux en conseil le 1er mars. Là, il fut arrêté qu'une première épreuve serait faite avec quatre ou cinq mortiers bombardant la ville, et autant de canons tirant à boulets rouges pour incendier le port.

On travailla dès le 6 mars à la batterie de mortiers; on désigna son emplacement dans le jardin des Augustins, à couvert de la place par le mur de clô-

ture; et celle de canons (*d*), à l'entrée du faubourg au pont Calegno. Elle tira d'abord à découvert; et, pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi, elle fut dans la suite abritée par un faible parapet, seulement pour cacher les manœuvres, attendu qu'elles n'étaient vues que de deux pièces de Sainte-Marie, distantes de plus de deux mille mètres.

Le 18, le prince Joseph, accompagné par le maréchal Masséna et les généraux en chef d'artillerie et du génie, vint voir où en étaient les travaux. Il insista sur la prompte exécution des batteries, et laissa les généraux Dulauloy et Campredon.

Le 21 mars, les deux batteries armées, l'une de six mortiers, l'autre d'une pièce de 24, firent feu à la pointe du jour. A neuf heures, elles avaient tiré ensemble quatre-vingts coups sans produire un effet sensible : les trois quarts des bombes et des boulets étaient tombés dans l'eau ou dans des endroits insignifiants. Ce léger bombardement avait été précédé d'un brûlot qui n'avait pu pénétrer dans le port, et qui n'avait servi à rien.

Quoique la place eût ce jour-là quatre-vingts pièces sur ses remparts, et qu'elle en dirigeât près de la moitié contre la batterie de mortiers, elle n'y fit d'autre mal que de ruiner un peu son parapet et de maltraiter les murs du couvent situé derrière : il n'y eut qu'un seul homme de blessé, et le feu ne cessa que parce qu'on le crut suffisant pour l'objet qu'on se proposait, et que les affûts des mortiers, à cause de leur vétusté, étaient hors de service.

Le gouverneur fut sommé de rendre la place;

il répondit qu'il donnerait sa réponse sur la brèche. On continua à faire jouer un mortier à la Gomer encore en état, ainsi que la pièce de 24 du pont de Calegno, à laquelle on en ajouta cinq autres la nuit suivante (1).

Gaëte était alors le seul point du continent où le canon se fît entendre : cette particularité était bien faite pour enorgueillir le prince de Hesse, et pour le maintenir dans ses résolutions de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il se regardait comme l'unique appui de son roi, et il voyait avec plaisir l'Europe entière ayant les yeux sur lui.

Malgré cela, on doutait de la sincérité de ses intentions, et l'on espérait encore pouvoir l'ébranler. Le capitaine des ports, passé dans nos rangs, contribuait à nourrir cet espoir, en faisant des rapports sur le mécontentement général qu'occasionnait la conduite sévère du prince-gouverneur (2). On renouvela donc l'épreuve le 5 avril, en joignant aux premières batteries celle du faubourg (*f*), qui fut faite en une nuit ainsi que sa traverse. Cette batterie, armée d'un mortier de trois pouces et de deux pièces de 24, et située à moins de mille six cents mètres du port, ne produisit pas plus d'effet, et ne put tirer qu'une trentaine de coups, bombes

(1) Cette batterie et celle de la plage, à l'extrémité du faubourg, tirèrent constamment contre le port jusqu'à la fin du siége, et forcèrent l'ennemi à tenir au large ses chaloupes et ses gros bâtiments ; tout ce qui se plaça à leur portée fut brûlé et détruit.

(2) Le prince de Hesse avait fait mettre en prison plusieurs individus dont il se défiait, et pendre quelques soldats du corps franc qui voulaient se révolter.

ou boulets. Elle eut en très-peu de temps une pièce démontée, cinq canonniers blessés, et elle fut promptement abîmée par les feux trop supérieurs des ouvrages de Sainte-Marie de Vico et de Saint-Antoine. L'ennemi, découvrant des autres parties de la place le haut des maisons qui l'entouraient, les écrasa à coups de canon, et rendit ainsi d'abord le service meurtrier, puis impossible. Cette batterie fut désarmée le soir même.

Ce nouvel essai ne servit qu'à encourager la garnison, en lui donnant des moyens de l'assiégeant une idée de faiblesse bien rassurante pour elle, et les sommations furent encore moins écoutées que la première fois.

Le récit de ces demi-mesures nous a écarté de l'ordre progressif des événements; revenons au 18 février, jour où nous avons laissé l'historique du siége.

Ce jour même, le 6e de ligne avait été relevé par le 62e, à peu près de la même force; et on avait retenu à son passage à Mola sa première compagnie, pour l'employer à la confection des gabions et des fascines.

Les première et troisième compagnies du 3e bataillon de sapeurs arrivèrent au camp, du 25 au 30; elles conduisaient avec elles deux fourgons d'outils. Elles furent successivement suivies d'un bataillon incomplet de la légion corse, d'une compagnie du 30e de dragons, et des troisième et dix-neuvième compagnies du 2e régiment d'artillerie à pied. On reçut aussi quelques pièces de canon,

dont on garnit la plage, pour assurer cette communication.

Le général Salva avait pris le commandement de l'artillerie; mais étant mort de maladie peu de jours après son arrivée, il fut remplacé par le chef de bataillon Sappel. Le chef de bataillon Corda fut nommé directeur du parc, le colonel Lazousky commandant le génie.

Les troupes assiégeantes furent encore renforcées dans le courant de mars par le 2e de ligne, les troisième et cinquième compagnies du 2e bataillon de pontonniers, les deuxième, sixième, quinzième et seizième compagnies du 2e régiment d'artillerie à pied, et une portion du 4e bataillon du train, 4e *bis* et 7e de la même arme. Si l'on ajoute à cela un débris du premier bataillon des pionniers noirs, qui arriva le 16 avril, et une compagnie de canonniers napolitains, on aura la totalité des forces employées devant Gaëte et aux environs jusqu'au 15 mai. Ce total, à cette époque, s'élevait à quatre mille hommes.

Les officiers d'état-major, du génie et de l'artillerie étaient en nombre suffisant pour les besoins du service.

Enfin, dans la nuit du 9 au 10 (après avoir les jours précédents préparé les débouchés du faubourg et les rampes nos 1 et 2), on ouvrit la tranchée par deux communications (nos 3 et 4) sur le plateau de la Tralina, et l'on commença la batterie *c*. Ces travaux tenaient au plan enfin adopté en principe pour faire le siége en règle; on les entreprenait alors, quoi-

que la difficulté présumée d'avoir le nombre nécessaire de troupes présageât la lenteur de leur exécution, lorsque le moment en serait venu.

L'obscurité de la nuit, et la distance à laquelle on se trouvait de la place, favorisèrent ces premiers mouvements de terre; on les déroba entièrement à l'ennemi; et comme ils étaient couverts par des arbres, il ne les reconnut que très-imparfaitement au jour.

On traça le lendemain la batterie *c*, et, en attendant de nouvelles instructions, on continua avec peu de monde le travail commencé, qui fut constamment contrarié par les pluies.

Le feu de la place, fort irrégulier et souvent très-vague, était peu meurtrier, quoique parfois très-vif.

A cette époque, on établit dans les bois de Fondi des ateliers nombreux et actifs de fascines et gabions, et on s'occupa des approvisionnements nécessaires pour les opérations ultérieures. Il y avait déjà au parc onze pièces de 24, huit de 16, cinq mortiers de 12 pouces, et cinq de 9; neuf mille cinq cents livres de poudre, cent cinquante mille cartouches d'infanterie, sept mille sept cents boulets et quinze cents bombes.

Le 14 mars, le brick français *l'Endymion* vint mouiller dans la rade de Mola. Dès son arrivée, et avant de jeter l'ancre, il alla, par ordre du général Lacour, donner chasse aux chaloupes canonnières de la place, qui, malgré leurs gros calibres, reculèrent devant ses petits boulets de 8. La nuit fut

extrêmement orageuse et obscure ; le brick, obligé de filer sur ses câbles, échoua sur la côte au milieu des récifs. Il parvint, à force de peine et de temps, à se dégager; mais il ne put être d'aucune utilité, et fut contraint, dans la suite, d'aller à Naples réparer ses avaries.

Pendant que cela se passait devant Gaëte, l'armée française avait parcouru rapidement les provinces du royaume, et ses drapeaux flottaient sur les murs de Reggio et de Scylla.

L'espoir que le succès de cette expédition engagerait le gouverneûr de Gaëte à écouter de nouvelles propositions, et plus encore l'assurance que la conquête de la Sicile (à laquelle on se préparait) ferait infailliblement tomber cette place, étaient autant de causes pour qu'on ne prît aucune résolution bien définitive pour pousser vigoureusement les travaux du siége. Cependant le général Valongue, qui avait été remplacé dans le commandement en chef du génie, à l'armée, par le général Campredon, était venu le 16 mars prendre la direction des opérations contre Gaëte. Il ne voulait pas rester inactif devant une place qui, jouissant de la sécurité la plus parfaite, s'amusait à tirer au blanc avec du canon de 33 sur le premier soldat qu'elle apercevait. Il crut devoir la resserrer par quelques ouvrages, de façon à s'en approcher d'assez près pour inquiéter ses chemins couverts avec la mousqueterie. C'était aussi un moyen infaillible de faire user à l'ennemi ses munitions, tout en détériorant ses pièces. Il n'était peut-être pas non plus sans

nécessité de rétablir notre réputation de puissance par quelque opération vigoureuse, afin d'arrêter les mouvements séditieux qui se laissaient déjà soupçonner. Le fameux Fra Diavolo, qui prenait le titre de colonel, à la tête de quelques brigands, pillait et ravageait les campagnes, infestant la province de Labour, et se réfugiant au besoin dans la place.

L'avis du général Valongue fut approuvé, et l'on ouvrit, dans la nuit du 25 au 26 mars, une grande communication vers la droite (n° 5), pour arriver sur la plage de Sérapis, et y établir une batterie qui pût éloigner les chaloupes canonnières. Elle fut prolongée et perfectionnée les jours suivants.

L'ennemi ne se douta pas de ce travail, et il ne le reconnut que fort tard le lendemain. Le surlendemain seulement, il commença à l'inquiéter, principalement au moyen de ses chaloupes qui le prenaient en flanc. Depuis, il tira constamment avec fureur contre une partie de cette communication, que, jusqu'à la fin du siége, il prit pour l'emplacement d'une batterie.

La batterie *e*, sur le bord de la mer, fut commencée le 31, achevée le 2 avril, et armée le 5 d'un obusier de 6 pouces et d'une pièce de 16.

Les assiégeants étaient peu nombreux, et ne pouvaient fournir beaucoup de travailleurs; le nombre n'en excédait jamais cinq cents, outre le génie et l'artillerie. Ils étaient encore affaiblis par les détachements qu'ils étaient obligés de fournir sur les routes et au pont du Garigliano. Le général Valentin, avec les compagnies de grenadiers, était à la

recherche de Fra Diavolo. Les subsistances étaient mal assurées, et n'étaient pas distribuées exactement; le soldat paraissait mécontent, et les travaux marchaient lentement; l'artillerie surtout trouvait beaucoup de difficultés dans l'exécution des deux grandes batteries du plateau; il fallait y porter la terre, et on l'épuisa jusqu'à plus de trois cents mètres en arrière.

On pratiqua cependant, le 28 mars et le 1er avril, les communications nos 6 et 7 à travers les maisons du faubourg, pour arriver à couvert à l'emplacement de la batterie *f*, et au débouché convenable pour les tranchées de gauche. Le 31, on jalonna une longue route, no 8, passant par le coteau des Récollets; elle partait du pont Calegno, et venait aboutir à la queue de la tranchée de droite, ayant pour objet de suppléer celle du faubourg, que les ruines des maisons ne pouvaient manquer de rendre en peu de temps difficile et dangereuse. Le capitaine du génie Maillard, chargé de ce dernier travail, y fut blessé au genou, à une distance très-considérable de la place.

Vers la même époque, les Calabres étaient inquiétées par des brigands; Civitella del Tronto, à l'imitation de Gaëte, refusait de se rendre, et les Anglais se montraient sur les côtes. Ces circonstances firent enfin comprendre la nécessité d'activer les travaux; des ordres plus pressants, plus positifs, furent donnés, et le siége fut poussé avec plus de vigueur.

L'opinion de l'Empereur était de réunir de grands moyens d'artillerie, et de les employer simultané-

ment. Il n'y avait encore au parc ou en position que vingt-trois pièces du calibre de 24, de 16 et de 12, et huit mortiers (1). L'approvisionnement de ces diverses bouches à feu était à peu près aux deux tiers, mais la poudre était de médiocre qualité et en partie avariée; on avait en préparatifs de travaux quatre à cinq mille gabions, huit à dix mille fascines ou saucissons, et trente mille sacs à terre. On s'occupa de porter tous ces matériaux au complet.

Dans la nuit du 6 au 7 avril, on ouvrit sur la droite le boyau n° 9; et dans celle du 7 au 8, on fit, par un retour à droite et à gauche, les portions de première parallèle, n°s 10 et 11. La partie 11 fut dans la suite séparée; elle devint un simple boyau de communication. Dans la nuit du 10 au 11, on déboucha du faubourg par le boyau n° 12 et par la portion de gauche de la première parallèle, qu'on poussa jusqu'à celle commencée à la droite. On continua ces ouvrages les jours et les nuits suivants. Le manque de bras et les accidents du terrain en rendaient le perfectionnement long et pénible. Il fallait porter en partie la terre sur la croupe du Monte-Secco, ou y suppléer par des fascines; on fut même obligé de faire jouer la mine pour abattre les aspérités du rocher, de renverser beaucoup de murs, et de faire de grands déblais et remblais pour gagner les différences du niveau. L'ennemi, à qui

(1) On avait renvoyé à Naples quelques pièces et quelques mortiers en mauvais état, ce qui explique les différences en moins avec l'armement du 10 mars.

l'on dérobait toujours le travail de nuit, tirait beaucoup pendant le jour; mais son feu, quoique assez bien dirigé, produisait peu d'effet; il n'avait détruit aucun ouvrage, et, depuis le commencement des opérations, l'on n'avait perdu que quarante-cinq morts ou blessés.

Les 10 et 11 avril, la place avait reçu par mer des munitions de guerre et de bouche, ainsi qu'un renfort de soixante-quatorze canonniers ou sapeurs et deux cents hommes d'infanterie. Une frégate anglaise croisait dans le golfe, pour faciliter les secours et intercepter les nôtres. Cette frégate vint, le 11, lâcher sa bordée sur le brick français, mouillé sous la protection d'une batterie de gros calibre; on lui riposta vivement, et elle se retira aussitôt, ayant été atteinte de trois boulets. Le brick, ne se croyant pas en sûreté, se retira pendant la nuit, profitant de l'obscurité et du gros temps.

Quelques jours après, la corvette *la Bergère*, faisant partie d'une petite flottille qui se rendait à Naples, fut prise dans les eaux de Terracine, après un combat très-opiniâtre; les assiégeants durent perdre toute espérance de voir les travaux appuyés par quelques attaques sur mer.

De nouvelles circonstances, cependant, avaient changé la face des affaires, et auraient amené tout autre que le prince de Hesse à un accommodement.

Le prince Joseph venait d'être proclamé roi des Deux-Siciles; les Calabres étaient pacifiées; la bande de Fra Diavolo était dissipée, et le peuple donnait partout des preuves de soumission. Le gouverneur

de Gaëte n'en continuait pas moins à se défendre. Il avait fait une longue traverse dans le bastion de la Breccia pour se parer des bombes; il avait réparé la batterie San-Andrea, et y avait placé quatre mortiers. Il avait, de plus, armé la pointe di Transilvania pour battre la batterie *e*, et prendre d'écharpe la partie n° 11 de la parallèle. Cette parallèle était achevée, mais elle était trop loin pour inquiéter sérieusement ses chemins couverts. La défense conservait donc encore toute sa supériorité sur l'attaque. Deux corsaires qui suivaient les côtes fournissaient la place de vivres frais et faisaient l'espionnage (1).

Le général d'artillerie Dedon, qui, depuis le 8 avril, commandait son arme devant Gaëte, les généraux du génie Campredon et Valongue, ayant étudié le terrain avec beaucoup de soin, réglèrent approximativement la position des batteries et le tracé des attaques; ils résolurent de les diriger en même temps, par la droite et par la gauche du Monte-Secco, contre le bastion della Breccia et contre la citadelle, jusqu'à ce que les premiers feux fissent connaître lequel de ces deux points était le plus favorable pour entrer dans la place.

Leur intention, d'accord avec celle du général en chef, était de pousser les travaux aussi vivement que possible, afin d'être à même, avant l'arrivée de

(1) Un de ces corsaires enleva, le 26 mai, M. Lauzella, capitaine du génie napolitain, qui faisait une reconnaissance du cap Licose. Cet officier fut conduit prisonnier à Gaëte et de là à Palerme, où on le traita comme un criminel d'État; on le mit au cachot.

l'escadre du vice-amiral Sidney Smith (qu'on annonçait déjà), de profiter des points faibles de la place, si on parvenait à en découvrir. Une reconnaissance, faite par MM. les officiers du génie Laforcade et Paulin, donnait quelque espérance du côté de la batterie Cinque-Piani ; il n'était pas difficile de ruiner cette batterie, ainsi que le bastion Piattaforma au-dessus, et les accès de ces ouvrages ne paraissaient pas absolument impossibles.

La nuit du 16 au 17 avril, on déboucha de la gauche de la parallèle par le boyau n° 13 ; on le poussa très en avant sur le flanc de Monte-Secco. Quoique la place dût nécessairement entendre les travailleurs qui piochaient dans un terrain rocailleux, elle resta tranquille toute la nuit ; mais la proximité de l'ouvrage et sa position élevée et découverte lui donnant des inquiétudes, elle fit pendant le jour un feu plus vif, et tira près de douze cents coups. On suspendit les travaux de la tête, qui était la partie la plus exposée, et le résultat de ce grand bruit fut trois hommes blessés.

La nuit du 18 au 19, on fit sur la droite l'ouverture des trois boyaux n°s 14, 15 et 16, qui ne furent connus et inquiétés que le lendemain. Les jours suivants, jusqu'au 23, furent employés à achever les ouvrages commencés ; et, dans la nuit du 23 au 24, on donna une nouvelle direction à la droite de la parallèle, qu'on porta vers l'emplacement de la batterie de mortiers *m*, derrière un grand mur terrassé.

L'artillerie continuait les deux batteries du plateau, fort dangereuses à construire. Celle de gauche était déjà très-avancée; elle avait dégagé sur la gauche l'épaulement de la pièce de 16 de la batterie *e*, pour contre-battre la pointe di Transilvania, et avait monté au dépôt quatorze pièces de 24 et trois mille bombes et boulets.

La place n'avait pas encore fait le moindre mouvement; on était sans défiance, et l'on se contentait d'assurer les tranchées par quelques petits postes en avant, et par quelques sentinelles prises parmi les travailleurs.

Cependant la garnison s'était peu à peu aguerrie et accoutumée à ne plus nous craindre. Le 25, à quatre heures du matin, cent cinquante assiégés, se glissant le long des dunes de la plage de Sérapis, vinrent enclouer la pièce de 16 (1) de la batterie *e*. Cette sortie était soutenue sur le flanc par le feu d'une frégate, et par celui de quelques chaloupes canonnières.

Les travailleurs étaient disséminés sur différentes parties des ouvrages; ils n'étaient pas en force, et ils n'avaient pas de point de ralliement; ils se replièrent sur la gauche, en suivant la parallèle.

L'ennemi, ne trouvant point d'obstacles sur sa route, s'avança par la grande communication n° 15, pour se porter sans doute sur le plateau, et y dé-

(1) Le 12 avril, on avait retiré l'obusier de cette batterie, et on n'y avait laissé que cette pièce de 16. Elle fut désenclouée facilement et sans aucun dommage.



truire les deux batteries *b* et *c*; mais la légion corse, qui était campée sur le revers de ce plateau, avait pris les armes et marchait à sa rencontre. Les deux colonnes se joignirent à peu près vers le milieu de la communication; elles se mirent en bataille dans les jardins, et, après la première décharge, l'ennemi se retira précipitamment par les boyaux de droite, emportant avec lui quelques outils qui y étaient restés. Chaque parti eut dans cette rencontre quatre ou cinq hommes tués, sept à huit blessés. Les blessés, ainsi que deux prisonniers, nous restèrent. Le chef de bataillon corse Gentili fut blessé près de l'œil, et un de ses capitaines fut tué.

Les troupes du camp accouraient, brûlant du désir de se mesurer avec un ennemi qui se montrait pour la première fois; mais les assaillants étaient déjà rentrés dans les chemins couverts de la place.

Le lendemain 26, un brick anglais vint louvoyer devant la batterie *e*, et lui tira quelques coups, pour s'assurer si la pièce était désenclouée. On était en mesure; on lui répondit, et il se retira presque de suite, ayant eu sa carcasse traversée d'un boulet, et sa mâture endommagée.

Cet événement donna plus de prudence aux troupes du siége; les tranchées reçurent un bataillon de soutien, commandé par un colonel; et l'on porta pendant la nuit les sentinelles jusqu'au pied des glacis. On garnit de sacs à terre les ouvrages les plus avancés, pour couvrir les travailleurs. Deux jours après, dans la nuit du 27 au 28, on ouvrit le boyau de communication n° 17; et dans celles des

1er au 2 et 3 mai, on prolongea la droite de la parallèle, et on la termina par une place d'armes sur le bord de la mer, afin de barrer totalement le passage. On poussa aussi le boyau n° 16, et l'on fit également une place d'armes à son extrémité.

Deux pièces de 24 furent conduites à la batterie *e*; l'on en tira celle de 16, et on en plaça une troisième dans une nouvelle batterie *g*, faite sur le revers d'une dune en arrière, mais plus près de la mer. On travailla en même temps à la longue communication n° 8, à laquelle on ajouta un embranchement n° 18, pour pouvoir amener de l'artillerie au cap de la Madona della Catena; l'on fit à ce cap une batterie *h*, qui fut armée, le 10 mai, d'une pièce de 12; enfin, on construisit une tête de pont au passage du Garigliano, pour prévenir toute tentative de ce côté, et l'on y envoya un obusier de 6 pouces.

Mais bientôt d'autres combinaisons engagèrent le général Lacour à réduire tellement les travailleurs, qu'il ne fut plus possible de rien entreprendre, et qu'on dut s'en tenir à achever ce qui était déjà commencé. Les instructions du maréchal Masséna portaient de ne pas pousser plus avant les travaux, de perfectionner ce qu'il y avait de fait, et de se fortifier sur les côtés contre les tentatives de mer. Telle était l'intention formelle du roi.

Sidney Smith était arrivé à Messine sur la fin d'avril, et avait canonné la ville de Reggio; on s'attendait à le voir paraître de jour en jour devant Gaëte.

On n'était pas en mesure de continuer ce siége (ou plutôt ses préparatifs), si les Anglais se mêlaient de la défense de la place, et ajoutaient à ses moyens, déjà considérables, ceux si puissants d'une escadre nombreuse. Dans la circonstance critique où se trouvait l'armée française du royaume de Naples, il n'était pas prudent de tirer des troupes de la Calabre. Toute l'attention était alors tournée vers l'armement des points principaux de la côte du royaume; on employait pour cela tout ce qui restait d'artillerie. Le général Dedon, qui était chargé de cette opération, avait quitté le camp, et avait remis son service au lieutenant-colonel Sappel. Les transports au parc étaient suspendus, et l'on n'était pas même éloigné de renvoyer à Naples les pièces qui n'étaient pas en batterie : le siége était, par le fait, converti en blocus.

La timidité de ces dispositions fut encore augmentée par l'apparition de l'escadre anglaise, et l'on s'efforça de mettre les batteries à l'abri des sorties.

Le 4 mai, il était arrivé dans la place un vaisseau, deux frégates, un brick, et dix transports ou chaloupes; ces bâtiments furent suivis d'un vaisseau à trois ponts et d'une frégate, et, le 7, de deux autres vaisseaux. Le convoi avait porté des munitions et deux mortiers à semelle, et Sidney Smith avait fait cadeau au prince de Hesse de trois belles pièces de 30, avec deux mille boulets de calibre.

Le prince, exalté par ces nouveaux secours, commença un feu très-vif, et lança pendant plusieurs nuits des pots à feu et des fascines goudron-

nées; il tenta même un petit débarquement du côté de Fondi pour faire du bois, peut-être même dans l'espoir de brûler les approvisionnements de gabions. Il fut promptement repoussé, et il se rembarqua sans avoir exécuté son projet.

Les troupes du siége, de leur côté, voyant que l'ennemi ne faisait aucune démonstration qui présageât une attaque sérieuse, prirent de l'assurance, et crurent devoir essayer, à leur tour, d'intimider la garnison en lui prouvant leur sécurité. En conséquence, dans la nuit du 7 au 8, en présence de toutes ses forces réunies, on ouvrit les deux longs boyaux nos 19 et 20 : cependant on était prêt à tout événement, les troupes étaient sous les armes jour et nuit. On avait fait une nouvelle batterie sur la plage de gauche, et l'on avait renforcé les autres, ainsi que celle de droite, à laquelle on avait ajouté une seconde pièce de 24.

La place continuait toujours son feu; mais le prince de Hesse, jaloux de sa gloire, voyait avec peine les Anglais entrer pour quelque chose dans sa défense; il ne voulut pas conserver plus longtemps quelques canonniers que Sidney Smith avait mis à terre, et il ne fit aucune sortie, parce que ses auxiliaires demandaient d'y prendre part.

L'amiral anglais, voyant sans doute jour à faire quelque autre expédition, quitta la rade de Gaëte le 9 mai, et cingla vers le sud-est, ne laissant devant la place que deux frégates pour assurer les convois et le tenir au courant des opérations. Il s'était montré devant Reggio pour y attirer une partie

des forces des Français; il avait aussi pour le même motif conduit son escadre à Gaëte, espérant ainsi faire dégarnir de troupes Naples et ses environs, et profiter des événements.

Le roi Joseph ne se laissa pas prendre à ces tentatives, bien que le peu de monde qu'il avait à sa disposition pour contenir et garder un royaume aussi étendu le mît dans l'impossibilité d'être en force sur tous les points. Les petites îles le long de la côte avaient de faibles garnisons. Capri, protégée en quelque façon par le canon de terre, était défendue seulement par cent hommes.

Cette île offrait aux Anglais une station favorable pour leur croisière, et leur donnait des moyens faciles de communiquer avec Naples et d'y travailler l'esprit public; Sidney Smith l'attaqua le 11 mai, et s'en empara sans beaucoup de perte.

Cependant le départ de l'escadre anglaise avait donné un peu de répit aux troupes du siége; elles avaient pu diminuer le service, et, en attendant qu'on prît une décision favorable sur les opérations devant Gaëte, on assura la tête des tranchées, et on s'occupa à consolider tous les ouvrages.

Le prince de Hesse, débarrassé de ses gênants alliés, voulut montrer qu'il n'avait pas besoin d'eux pour tenir tête à ses adversaires. Il fit sortir, le 13 mai, une centaine d'hommes du corps franc, qui débarquèrent entre Sperlonga et le cap San-Agostino, et se répandirent dans le pays pour y commettre des brigandages. Quelques-uns d'entre eux, conduits par une femme qui connaissait les

localités, tombèrent à l'improviste sur la batterie *h*, et y enclouèrent la pièce de 12 (1). Le poste placé en arrière accourut aux cris des sentinelles; mais ce parti, dont l'objet était de surprendre et non de se battre, s'échappa sans bruit comme il était venu, et rejoignit ses camarades.

Cette troupe, échappée des galères, s'établit en bande de brigands sur la route d'Itri, et y commit tous les excès imaginables sur les voyageurs. Les paysans, révoltés de leurs cruautés, en arrêtèrent plusieurs, et les autres, trop faibles pour se soutenir contre les détachements qui étaient à leur poursuite, se livrèrent d'eux-mêmes, après s'être saisis de quatre ou cinq prêtres, leurs agents et leurs fauteurs, qu'ils offrirent comme victimes expiatoires du mal qu'ils avaient fait. Un lieutenant, l'émule et le commandant de ces assassins, trouva le moyen de s'embarquer, et rentra dans la place avec trois de ses compagnons (2).

Le prince était bien servi par ses espions; il sut que le 62e régiment, incommodé du feu de la place, reculait son camp, et que, pour donner du repos aux troupes, on ne laissait plus dans la journée qu'une faible garde à la tranchée. Profitant de cette circonstance doublement favorable, il ordonna une troisième sortie, plus forte et mieux combinée que les premières.

(1) Cette pièce fut retirée pour être conduite au parc et désenclouée, ce que l'on n'avait pu faire sur place.

(2) Il faut rendre justice au prince de Hesse: indigné de la conduite de cet officier, il le fit jeter en prison.

Le 15, entre neuf et dix heures du matin, environ quatre cents hommes, conduits par ses aides de camp et un ingénieur, franchirent les palissades des chemins couverts, et se portèrent au pas de course sur le milieu de la parallèle, en suivant la crête du Monte-Secco, et sur les ouvrages de droite à travers les dunes. Cette manœuvre était ingénieuse. La crête du Monte-Secco, imparfaitement vue par la parallèle (couverte dans cet endroit par un ressaut du terrain), était la portion des ouvrages la moins garnie de feux, et de là on plongeait dans les boyaux de droite et de gauche, de manière à les rendre intenables. La place faisait jouer toute son artillerie, et ses chaloupes canonnières tiraient sur les flancs, pour empêcher les secours d'arriver. Cent grenadiers de garde à la tranchée occupaient la partie attaquée de la parallèle; soixante et quinze Corses étaient répartis en tirailleurs dans les dunes et dans les ouvrages les plus avancés; les travailleurs, divisés en plusieurs ateliers, se tenaient sur le plateau dans les boyaux n°s 13, 16, 19 et 21, et dans la place d'armes à l'extrémité de la parallèle; l'officier supérieur de service était le colonel Lazousky.

Les travailleurs, se voyant dépassés, se retirèrent sous la conduite des capitaines Martin et Grandjean, et se portèrent dans la communication n° 5, pour protéger les batteries *e* et *g* qui étaient menacées. Les Corses allèrent se rallier devant leur camp; les grenadiers, restés seuls, se replièrent vers le plateau, en défendant pied à pied le terrain. Leur capitaine, M. Morizot, fut tué et deux de leurs officiers blessés;

le colonel Lazousky, qui les commandait, eut ses habits percés de balles; et le capitaine du génie Nempde, qui lui était adjoint, fut fait prisonnier, après avoir reçu trois blessures dangereuses (1).

L'ennemi occupa d'abord tous les boyaux jusqu'à la première parallèle, fit entrer du monde dans le faubourg, s'empara des deux batteries *e* et *g*, encloua les quatre pièces dont elles étaient armées, tandis que des travailleurs qui l'avaient suivi détruisaient la tête des tranchées, et ramassaient les outils qu'on y avait abandonnés.

Dès les premiers coups de fusil, les Noirs, barraqués près de la Torre, avaient couru aux armes. S'étant joints à quelques travailleurs, ils se préci-

(1) Le capitaine Nempde se trouvait ce jour-là de service comme commandant du génie à la tranchée, et comme adjoint auprès du colonel Lazousky. Au moment de la sortie, il était occupé à tracer une place d'armes fermée à l'extrémité de droite de la parallèle ; après s'être assuré que les travailleurs se retiraient en bon ordre, il courut joindre le colonel, qui était avec les grenadiers.

La fusillade était déjà engagée, et la parallèle était prête à être emportée. Dans cette occurrence, M. Nempde s'élança dans l'espèce de cabane qui servait de quartier général de la tranchée, pour y prendre un croquis des ouvrages, qui y était déposé. A peine eut-il le temps de s'en saisir et de le déchirer. L'ennemi, qui l'avait vu entrer, dirigea contre lui une vingtaine d'hommes, qui, après une décharge meurtrière, l'enveloppèrent en lui coupant la retraite. Le capitaine Nempde, aidé de quatre ou cinq soldats, chercha à se faire jour avec son sabre; une seconde décharge lui tua trois des siens, et une balle lui traversa le bras droit. Il se défendit encore quelque temps, dans l'espoir d'être secouru ; mais, percé de deux coups de baïonnette, et épuisé par la perte de son sang, il fut fait prisonnier. Transporté d'abord à Gaëte, cet officier fut ensuite envoyé à Palerme, où il fut détenu pendant dix-sept mois dans un château sur la mer. Pendant cette longue captivité sa vie fut plusieurs fois menacée : on voulut le faire pendre en représailles de Fra Diavolo, justicié à Naples.

pitèrent à la baïonnette sur l'ennemi. Celui-ci, formé en bataille sur les revers des parapets des batteries *e* et *g* et de leurs communications, n'opposa qu'une faible résistance, puis lâcha pied. Une trentaine des siens, coupés, cherchèrent en vain à s'échapper à travers champs. Poursuivis par les Corses, ils furent tous tués ou pris. Les pièces furent désenclouées de suite, et tirèrent aussitôt. Tout était terminé avant l'arrivée des troupes du camp (1).

Le résultat de cette affaire fut, pour l'ennemi, de nous tuer un officier, d'en blesser six, et d'en faire un prisonnier; de nous mettre hors de combat quarante soldats, et d'en prendre cinq; enfin, d'enclouer les quatre pièces des batteries *e* et *g*, de briser quelques manœuvres, de renverser quelques gabions du boyau n° 19, et d'emporter soixante pelles ou pioches. Sa perte sur le champ de bataille, en morts ou blessés, fut à peu près la même que la nôtre, et nous lui fîmes quinze ou vingt prisonniers.

Le mal n'était pas grand, il n'était quelque chose que par l'opinion; mais tout cela n'aurait pas eu lieu, et l'ennemi n'eût point pénétré dans nos tranchées, sans un malentendu qui ne pouvait pas être prévu. Le général Lacour, averti par le colonel Lazousky des mouvements des assiégés, qui faisaient avancer les chaloupes canonnières sur les flancs, avait prescrit de maintenir à la tranchée un bataillon du 62e qu'on relevait. L'ordre fut remis au

(1) Le 10e, dont le camp était sur le revers du coteau des Récollets, descendit en toute hâte; il perdit quelques hommes par le feu de la place qui l'aperçut, et tira vivement sur lui.

colonel du corps, au lieu d'être porté au colonel de service; en sorte que le bataillon était parti, suivant ses premières instructions, lorsque l'ennemi se présenta.

Cette sortie coïncidait avec un débarquement du côté de Fondi, qui n'eut aucune suite, et avec un autre au Garigliano, qui ne reçut pas même un commencement d'exécution. Des chaloupes canonnières inquiétaient en même temps le bourg de Mola et la route qui longe la mer; deux pièces de 12 de bataille y furent conduites, et les tinrent éloignées. Toutes ces mesures, qui avaient pour objet de diviser notre attention, et d'empêcher de tirer des renforts des derrières, étaient exécutées sur une échelle trop petite, et ne pouvaient avoir de résultat qu'autant que la sortie principale eût été assez vigoureuse pour pouvoir tenir en échec les forces du camp le temps nécessaire pour détruire les ouvrages et enclouer les pièces.

Le prince n'en fit pas moins un pompeux bulletin, dans lequel il présentait cette action comme décisive.

Le gouvernement de Sicile, profitant de cette apparence de succès, ne cessait de répéter que nous ne prendrions jamais Gaëte; il faisait valoir les secours qu'il y envoyait, et annonçait une expédition importante, prête à reconquérir le royaume (1). Ces nouvelles erronées s'accréditaient tous les jours,

(1) En réalité, la cour craignait par-dessus tout un débarquement en Sicile; elle cherchait à se rattacher l'esprit public, mais tout était préparé pour la fuite.

et diminuaient sensiblement les dispositions favorables de nos partisans. Le peuple se rappelait avec fierté les Vêpres siciliennes, et on lui présentait ce trait honteux comme un modèle à imiter.

L'expérience nous prouvait pour la troisième fois qu'il ne faut jamais s'endormir devant l'ennemi le plus tranquille, et qu'il y a toujours du danger, à la guerre, à n'être pas sur ses gardes.

Le roi, informé de tout ce qui se passait, donna des ordres pour renforcer les troupes du siége.

Le 17 mai, le général de division Gardanne vint prendre le commandement du siége (1). Le maréchal Masséna visita de nouveau les ouvrages, se fit rendre compte de ce qui restait à faire, et des besoins en tout genre qu'ils entraînaient. L'artillerie, le génie et le général commandant furent d'accord qu'il fallait, vu les circonstances, augmenter les assiégeants de trois mille hommes d'infanterie et de quatre compagnies d'artillerie. Ils demandèrent 40 pièces de gros calibre, 16 mortiers pour les attaques, 25 pièces pour les batteries de la plage, 15 canons et 4 mortiers pour le parc de réserve; enfin, 64 mille boulets, 700 milliers de poudre, et 500 mille cartouches; plus, 350,000 francs pour achat de bois, payement de journées de travailleurs; 1,000 voitures pour les transports. A défaut d'autres moyens maritimes, ils demandèrent une trentaine de barques qu'on aurait montées et armées de quelques soldats pour éclairer les mou-

(1) C'était, au reste, à Naples qu'on arrêtait les opérations, même la marche des attaques du siége.

vements de la garnison, et porter, dans l'occasion, des hommes sur les parties des fronts de mer que le canon viendrait à miner.

Il y avait alors sur les lieux trente-deux pièces de gros calibre, deux pièces de 12 de bataille, deux obusiers de 6 pouces, et seize mortiers; on avait en approvisionnements : 20,000 boulets, 5,000 bombes ou obus, 19 milliers de poudre et 39,000 cartouches (1); on pouvait, de plus, ramasser environ 6,000 boulets de ceux lancés par l'ennemi (2). La lenteur apparente des travaux, la difficulté de leur exécution, et les petits désavantages qu'on avait eus déjà, faisaient douter quelques personnes de la possibilité de réduire Gaëte avec les moyens dont on pouvait alors disposer. On mettait en balance les résultats plus positifs de l'expédition de Sicile, et on n'osait pas se décider à poursuivre, coûte que coûte, un siége qui allait épuiser toutes les ressources, et laissait toujours à faire l'expédition majeure. Après quelques tergiversations, les opinions se réunirent enfin pour prendre Gaëte à quelque prix que ce fût; et vers les premiers jours de juin les ordres furent donnés de presser la confection des batteries, pour commencer le feu à la fin du mois.

A dater du 18 mai jusqu'au 6 juillet, il arriva peu à peu et par détachements trois cents grenadiers de la garde royale, les 7e, 8e et 11e compagnies du 2e régiment d'artillerie à pied, les 3e et

(1) Les corps étaient fournis de cartouches.

(2) On ramassa pendant le siége au delà de *dix-neuf mille* projectiles de l'ennemi.

5e compagnies du 1er d'artillerie à cheval, les 4e et 6e compagnies du 6e bataillon principal du train, et les 2e, 3e et 5e du 6e *bis* d'artillerie ; cent vingt-cinq recrues de sapeurs, le 1er bataillon du 32e d'infanterie légère ligurienne, le 1er régiment d'infanterie légère *idem*, cent cinquante hommes de choix de la garnison de Naples, le 2e régiment de ligne italien, le 2e bataillon du 3e de ligne *idem*, les 2e et 3e bataillons de la légion corse, cent soixante-dix-sept recrues des Noirs, le 1er régiment de chasseurs napolitains, une compagnie du 4e de chasseurs français, le 14e de chasseurs *idem*, deux petits détachements du 25e de chasseurs, du 24e de dragons, enfin les 28e et 30e de dragons. Tout cela fut réparti au camp de Gaëte et dans les postes de Sperluga, Rocca, Gullielmo, Mola, Castellone, Fondi, Itri, Mondragone, et du Garigliano. Ces postes formaient une espèce d'armée d'observation ; celui du Garigliano avec ses dépendances fut porté jusqu'à onze cents hommes, et il fut armé de deux pièces de 12 de bataille et de deux obusiers.

Il était arrivé, du 21 au 27 mai, les généraux Dedon et Donzelot; un peu plus tard, le maréchal Masséna et les généraux Mossel, Campredon, Chambarlhiac, Franceschi, Lamarque, Lanchantin et Caraccialo, ainsi que plusieurs officiers de l'état-major du génie et de l'artillerie.

Le 22, l'artillerie commença à recevoir l'armement et l'approvisionnement demandés ; les envois continuèrent sans interruption, mais ils étaient peu considérables, et ils se prolongèrent jusqu'à la fin du siége.

En moyens de mer, on obtint vingt-quatre chaloupes canonnières, et l'on prit quelques barques de la marine de Mola, qu'on fit conduire par les Noirs.

Après l'affaire du 15 mai, ne pouvant pas calculer combien de temps encore les choses resteraient dans l'état de stagnation dans lequel elles étaient, on avait cru devoir se précautionner contre les sorties. A cet effet, du 17 au 20, pendant la nuit, on prolongea le boyau n° 15; on commença un épaulement dans l'emplacement réservé aux batteries de brèche *o* et *t*, afin d'éclairer le terrain irrégulier de la tête du Monte-Secco; l'on fit une espèce de réduit n° 21 pour défendre les approches de la droite de la parallèle, marquée en cet endroit par un long mur. On fit ensuite des banquettes aux ouvrages favorables à la fusillade; on lia par une communication n° 22 les deux batteries *e* et *g*, et l'on tint de fortes gardes dans les tranchées. On assura aussi les flancs par une nouvelle batterie sur la droite *i*, intermédiaire entre celle du promontoire et les attaques; on prépara pour une autre (*n*) à la gauche le sol du magasin au sel, et l'on rétablit celle de mortiers *a*, à laquelle on ajouta une traverse.

La batterie du promontoire fut augmentée et armée d'une pièce de 16; on plaça deux pièces de 33 à la batterie *i*, et l'on conduisit toutes les nuits à celle *f* un obusier qu'on retirait avant le jour.

L'ennemi, ignorant les motifs de ces préparatifs, craignait une surprise; il était sur le qui-vive, et se tenait en force dans ses chemins couverts; la plus petite chose lui donnait l'éveil, occasionnait

une vive fusillade, et amenait, par contre-coup, l'alerte au camp. Pendant la nuit, il faisait sortir des patrouilles pour observer le pied des remparts contre le bastion della Breccia et celui di Cinque-Piani; il n'avait jamais poussé sa surveillance si loin. Une d'elles rencontra, dans la nuit du 25 au 26, M. le capitaine du génie Lesage, qui était en reconnaissance; elle lui lâcha quelques coups de fusil, et ils furent à l'instant suivis d'une décharge générale d'artillerie et de mousqueterie.

La place continuait de faire un feu soutenu, qui commençait à inquiéter plus sérieusement les travaux; elle écrasait le camp des Noirs, dont la position lui était connue, espérant les amener à la désertion. On fut obligé de le reculer. Le prince tourmentait avec intention ces malheureux; il leur avait fait parvenir dans une bombe une proclamation pour les engager à se rendre dans la place. Les Noirs furent outrés de ces propositions; ils voulaient faire eux-mêmes la réponse, et auraient été la jeter dans les chemins couverts, si on le leur avait permis.

Les chaloupes canonnaient souvent nos batteries de côte; le 18, une d'elles avait été démâtée, et, le 28, elles lancèrent des bombes sur la maison du général commandant, qui envoya un parlementaire pour se plaindre de ce mauvais procédé. Le prince rejeta les torts sur le capitaine anglais, qui conduisait les mouvements de mer. Dans la conversation familière que le parlementaire eut avec le gouverneur, il lui fut aisé de découvrir que ce général était mécontent de la présence de ses fiers alliés, qui l'é-

piaient et le gênaient dans toutes ses actions, et qu'il avait l'âme aigrie de ne pas recevoir de Palerme des secours plus efficaces. Cela s'accordait assez avec le rapport des déserteurs et des espions. Tous déclaraient qu'il se méfiait d'une partie de ses troupes, ne comptait que sur le corps franc, et avait juré de rendre la place sous peu, si on ne lui envoyait de Sicile ce qu'il avait demandé.

C'était le moment de tenter quelques propositions indirectes; mais ces dégoûts ne furent que passagers, et l'on manquait dans la place de gens dévoués assez adroits pour bien conduire cette difficile négociation. On y renonça donc, pour ne plus songer qu'aux moyens de vigueur.

Le siége était définitivement résolu; les généraux Dulauloy, Dedon, Campredon et Valongue avaient fixé l'armement et désigné les positions de toutes les batteries; déjà les travaux préparatoires du génie et de l'artillerie étaient terminés.

Dès la nuit du 5 au 6 juin, on augmenta la batterie *e*, pour y placer trois pièces. Du 6 au 7, on fit quelques barrages à la tête du faubourg; du 7 au 8, on commença la batterie *o* de la crête du Monte-Secco. Les officiers du génie, pour soulager ceux d'artillerie, trop peu nombreux pour leur service, s'étaient chargés de cette batterie, ainsi que de celles *n* et *v*, et ils travaillèrent de concert avec eux aux trois autres *f*, *u* et *x*.

Dans la nuit du 8 au 9, on entreprit les batteries *p* et *q* sur le flanc du Monte-Secco; et, dans celle du 10 au 11, on fit, dans la partie avancée du faubourg

sur la plage, une traverse qui devait être armée au besoin. Du 11 au 16, on n'entreprit rien de nouveau; on perfectionna les travaux. Les batteries *l* et *o* étaient achevées; des bombes, tombées à plusieurs reprises dans l'épaulement de cette dernière, y avaient nécessité de fréquentes réparations.

Dans les nuits des 16 au 17 et 18, on ouvrit le boyau n° 13, et deux amorces de la seconde parallèle n° 24, à la droite et à la gauche.

Dans la nuit du 18 au 19, on commença la grande batterie de mortiers *f*, et l'on prolongea la gauche de la seconde. Cette partie était faite sur le rocher à nu avec de la terre portée dans des sacs, et vidée sur place dans des gabions; c'était une espèce de sape pleine, aussi pénible que périlleuse.

Dans la nuit du 20 au 21, on ouvrit la petite communication n° 25 pour le service de l'artillerie, et l'on fit une place d'armes à l'extrémité de droite de la seconde parallèle. Du 22 au 23, on entreprit la seconde batterie de la crête du Monte-Secco *f*, et l'on acheva celle de mortiers *s*.

Dans la nuit du 28 au 29, on augmenta la batterie *i*, pour y pouvoir mettre une pièce de plus. Celles *p* et *q* furent terminées; les embrasures de ces dernières, ainsi que celles des batteries *b*, *e*, *l* et *o*, étaient dégorgées, mais elles étaient masquées avec des claies recouvertes de terre.

Les deux nuits suivantes, on finit la batterie *l*, et on commença celles *u* et *v*, qui furent achevées le 2 juillet. On restaura en même temps l'ancienne batterie *s*.

L'artillerie s'occupa dès ce moment de conduire les canons dans les batteries (1), et de placer les plates-formes qu'on n'avait pas cru prudent de poser plus tôt dans celles du Monte-Secco, à cause de la justesse et de la proximité du feu de la place.

Le génie, pendant ces derniers jours et jusqu'au 6 juillet, avait continué la communication n° 8 par derrière le faubourg, et avait mis en état toutes les rampes et débouchés ; il avait aussi réuni la droite et la gauche de la seconde parallèle ; mais cet ouvrage était à peine ébauché, et pendant plusieurs nuits encore on y vida beaucoup de sacs à terre, pour épaissir son parapet.

Le prince de Hesse n'était pas resté spectateur oisif des travaux ; il avait prolongé la gauche de la batterie de la Reine, et avait fait plusieurs changements dans l'armement général. Le 15 juin, à trois heures après-midi, il avait hasardé une nouvelle sortie de cent cinquante hommes contre la droite de nos attaques, mais elle avait été repoussée aussitôt par la garde de tranchée, qui franchit les parapets, et la mena jusque sur les glacis.

La place et les chaloupes n'avaient cessé de tirer ; leur feu, moins vague que dans les commencements, avait fait plus d'effet. Les batteries du plateau et du Monte-Secco avaient été souvent endommagées. Le 11 juin, un affût de celle *g* avait été brisé ; le 16, une pièce de celle *i* avait été touchée ; et,

(1) On ne pouvait conduire les pièces aux batteries qu'à force de bras ; elles s'enfonçaient jusqu'au moyeu en passant sur leurs affûts dans les tranchées de sable.

le 21, une autre pièce de la même batterie avait eu le tourillon forcé et l'affût cassé. Le 11, les généraux Dedon et Valongue, et le colonel Lazousky, étaient dans la batterie *o;* ils y réglaient ensemble quelques détails de service, lorsqu'une bombe tombant près d'eux éclate, et l'un de ses débris frappe d'un coup mortel le brave général Valongue. La tête fracassée, une partie du crâne enlevée, il vécut encore quatre jours dans des douleurs aiguës; il expira, la nuit du 17 au 18, dans les bras de ses amis à Castellone, et ses dernières pensées furent toutes à la gloire et à son noble métier (1).

Sa mort privait les troupes d'un officier distingué, qui avait jusqu'à ce moment conduit les attaques avec autant de zèle que d'intelligence; mais les travaux n'en souffrirent pas, le général Campredon étant venu les diriger en personne.

Il est à regretter que le général Valongue n'ait pu vérifier et communiquer une idée qu'il avait conçue dans les derniers temps; il écrivait, le matin du jour de son accident : « J'ai cru reconnaître un endroit « faible de la place, par où nous pourrions facile- « ment l'ouvrir, et décider la question ; mais il nous « faudrait quelques barques, comme je l'ai demandé.

(1) Le général Valongue avait fait toutes les campagnes de la révolution, celle d'Égypte et celle de la grande-armée en l'an XIV, sans jamais avoir été blessé; il avait été nommé général après la bataille d'Austerlitz. Il ne jouit que six mois de ce nouveau grade, et il finit sa vie au moment où sa carrière militaire commençait à devenir belle. Il fut enterré près du tombeau de Cicéron ; depuis, le roi ordonna l'exécution d'un monument à sa mémoire dans le lieu même où il avait reçu le coup mortel.

« J'examinerai davantage les localités, et je ne par-
« lerai de cette nouvelle idée que lorsque le temps
« en sera venu, et que j'y verrai une certitude de
« succès. Si mon aperçu se vérifie, j'espère éviter
« beaucoup de peines et plusieurs jours de feu. »

Plusieurs officiers pensèrent que le général Valongue avait projeté d'attacher le mineur dans quelques parties franches du rempart ; la demande qu'il faisait des barques, et ce qu'il disait dans une autre occasion après la reconnaissance des capitaines Laforcade et Paulin, pourraient faire croire qu'il avait jeté les yeux sur le bastion della Trinità, dont le mur n'était pas terrassé, ou sur l'ouvrage di Cinque-Piani et ses adjacents, qui n'étaient pas tout à fait inaccessibles.

Cet officier n'était pas le seul dont les troupes du siége avaient eu à regretter la perte : dans les derniers jours de mai, un capitaine corse avait été tué et un lieutenant de la légion avait été blessé ; le 19 juin, le lieutenant de mineurs Augoyat (1) avait eu les deux cuisses traversées par un biscaïen.

Les bombardes et les canonnières venaient habituellement, matin et soir, nous harceler sur nos flancs. Le 11 juin, elles s'étaient embossées vis-à-vis les batteries du promontoire, contre lesquelles elles tirèrent longtemps sans succès. Le 2 juillet, elles

(1) Ce brave officier, parvenu par son mérite aux grades supérieurs dans l'armé du génie, existe encore. Longtemps professeur de fortification dans les écoles d'application d'état-major et de Metz, il est maintenant conservateur des plans et reliefs à l'hôtel des Invalides. C'est un des officiers à qui les sciences et la littérature militaire doivent le plus d'ouvrages aussi remarquables qu'impartiaux.

lancèrent des bombes sur le parc, et ne tardèrent pas à se retirer sans avoir fait aucun mal. Cependaut, une bombe tombée près du petit dépôt de poudre fit porter la précaution jusqu'à reculer du côté d'Itri ces magasins. Les munitions étaient alors fort nécessaires et très-rares.

Le 4, la flottille ennemie, composée de vingt-six voiles, vint attaquer la première division des chaloupes, arrivée la veille, et mouillée à droite de Castellone. Les douze chaloupes répondirent avec vigueur; elles furent bien soutenues par les batteries de côte, et la flottille ennemie fut contrainte de s'éloigner. Bientôt après, toutes les embarcations des assiégés s'avancèrent de nouveau pour tenter l'abordage; mais la mousqueterie des chaloupes, la mitraille des batteries et le feu de l'infanterie, qui se mit dans l'eau jusqu'à la ceinture, les forcèrent à la retraite après les avoir maltraitées. Cette petite affaire dura environ cinq quarts d'heure; l'ennemi lança trois cents bombes et cinq cents boulets, et tua ou blessa cinq à six hommes, sans avoir pu atteindre une seule des chaloupes; il perdit quatre fois plus de monde, et plusieurs de ses bâtiments furent percés de part en part.

Le même jour et au même instant, quatre chaloupes canonnières s'étaient approchées du poste du moulin, entre Mola et le Garigliano, et avaient eu l'air de vouloir débarquer; mais les mouvements des troupes qui défendaient la rive les empêchèrent d'exécuter leur projet.

Le 6 au matin, la seconde division des chaloupes,

de la même force que la première, arrivait de Naples et venait jeter l'ancre à l'embouchure du Garigliano, pour éviter la croisière anglaise, qui l'avait aperçue. Les canonnières de la place accoururent, et quatorze d'entre elles se présentèrent aussitôt à portée de pistolet. La division riposta vivement, et soutint le combat. Deux pièces de 12 de campagne manœuvraient sur les flancs. Deux canonnières ennemies furent coulées bas; les autres se retirèrent, faisant place à dix nouvelles embarcations. Elles ne tinrent pas plus longtemps, et abandonnèrent aussi bientôt la partie, après avoir démâté une chaloupe.

Cependant la petite flottille française ne pouvait continuer sa route à la vue de celle de l'ennemi; elle remonta le Garigliano jusqu'au pont, et y attendit vainement, pour partir, que la frégate et les quatre canonnières restées dans ces parages se fussent éloignées.

Les chaloupes de Castellone n'étaient pas assez en force pour oser tenir le large, si les autres ne venaient les joindre; elles restèrent à la côte, et ne furent, jusqu'à la fin du siége, d'aucune utilité; elles ne servirent qu'à attirer plus souvent le feu sur la plage, au détriment des communications, et sans aucun avantage pour les autres parties des attaques.

Malgré le feu continuel des assiégés et le silence absolu des assiégeants, la garnison n'était plus aussi rassurée; le moment décisif où les Français allaient démasquer leurs batteries approchait... D'un autre côté, la ration était réduite dans Gaëte; la viande manquait; elle était remplacée par de mauvais

stock-fich, et les privations amenaient le dégoût. Il y avait beaucoup de malades, le nombre en augmentait chaque jour, et le service devenait de plus en plus fatigant et dangereux.

Les soldats désertaient par escouades; et les compagnies entières seraient passées dans le camp sans l'extrême méfiance du prince, qui avait ses espions partout. Les déserteurs se laissaient glisser dans la mer le long de la branche droite du bastion de la porte de terre; ils ne trouvaient en cet endroit et jusqu'à la tête du faubourg que soixante à soixante-dix centimètres de hauteur d'eau (1).

Cette particularité favorisait singulièrement les attaques de gauche, et dispensait de prendre les ouvrages extérieurs; on pouvait aisément ruiner le flanc gauche du bastion de la citadelle, et arriver par là à la brèche. Un nouvel examen fit bientôt renoncer au projet d'ouvrir la place par la citadelle ; ses voûtes épaisses se présentant de face auraient été trop difficiles à renverser. Au raccordement du petit ouvrage bas de gauche de la citadelle avec la branche droite de la batterie Capelleti, le mur avait une épaisseur et un relief médiocres, et il soutenait une rampe à terre qui lui était adossée; il était présumable qu'il ne résisterait pas longtemps au canon, et l'on avait lieu d'espérer d'obtenir en cet endroit une brèche praticable (2).

(1) On avait soupçonné dès le commencement qu'il n'y avait que très-peu d'eau le long des ouvrages de mer, mais jusque-là il n'avait pas été possible de s'en assurer.

(2) La place avait, le 10 juin, reçu de nouveaux secours; dix bâ-

Le 3 juillet, il était encore arrivé 3 vaisseaux, une frégate et 7 transports; ils avaient débarqué de nouvelles provisions et 400 soldats.

Avec ces divers renforts, la garnison était, au 7 juillet, de 6,200 hommes; il y avait dans la place 178 bouches à feu, dont 107 en batterie contre les travaux de l'assiégeant. On comptait dans la rade 2 vaisseaux, 3 frégates ou corvettes, et 24 chaloupes canonnières armées : une frégate et 4 canonnières croisaient toujours à l'embouchure du Garigliano.

Les Français avaient armé leurs batteries, les avaient approvisionnées sur les lieux de 300 coups pour les pièces de 24, de 400 pour celles de 16, de 150 pour les mortiers de 12 pouces, et de 300 pour ceux de 9 pouces. Il y avait au camp et au Garigliano 8,500 hommes de toutes armes; 800 à 900 depuis ce poste jusqu'à Terracine (1); 12 chaloupes étaient mouillées devant Castellone, et 12 autres au Garigliano.

On avait mis 1,200 hommes à la disposition de l'artillerie pour les travaux et les manœuvres, et on lui avait formé pour le service des pièces 4 compagnies d'auxiliaires de 100 hommes chacune, qui, depuis un mois, s'exerçaient deux fois par jour.

Le maréchal Masséna commandait en personne

timents de transport, escortés d'un vaisseau, avaient débarqué des vivres, des munitions, et 600 hommes.

(1) Le 9 juillet, deux jours après l'ouverture du feu, le 3ᵉ italien, fort de 500 hommes, fut envoyé au Garigliano; et il arriva avant la fin du siège environ 200 hommes qui ne sont pas compris dans ces aperçus.

le siége depuis le 28 juin. Il fit au prince de Hesse de nouvelles propositions, mais celui-ci fut inébranlable.

Les embrasures étaient dégorgées; tout était prêt pour commencer le feu, et il était urgent de ne pas le retarder d'un instant. Le soldat ne pouvait résister à la chaleur de ces sables brûlants et de ces rocs pelés, malgré les puits et les abris qu'on avait faits dans différents endroits, et les maladies nous enlevaient chaque jour 20 à 30 hommes.

Malheureusement, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le 3 juillet, les Anglais, unis aux Siciliens, avaient fait dans le golfe de Sainte-Euphémie un débarquement; ils étaient soutenus par des paysans armés. Le 4, le général Reynier, après un combat très-opiniâtre, avait été obligé de se replier. Les Calabres étaient entièrement soulevées, les communications avec le troisième corps d'armée étaient coupées (1), et l'esprit public était généralement incertain dans tout le royaume.

Telle était la situation dans laquelle on se trouvait. Le siége de Gaëte était devenu le thermomètre de l'opinion.

Le 7 juillet, à trois heures quarante minutes du matin, en présence du roi (2), une bombe lancée des batteries du plateau donna le signal, et à l'instant 89 bouches à feu, dirigées contre la place, y font

(1) Le premier corps d'armée occupait la Terre de Labour, les deux Principautés et la Basilicate; le second, la Pouille, les Abruzzes; et le troisième, les Calabres.

(2) Le roi était encore venu le 28 juin visiter les travaux.

pleuvoir une grêle de bombes et de boulets. Plus le coup avait été retardé, plns il était terrible; l'ennemi en fut atterré. Il abandonna ses remparts et ses chemins couverts, et, pendant deux heures, il n'osa se montrer. Il revint pen à peu de sa stupeur, et fit avancer ses chaloupes sur les flancs, nous répondit d'abord avec une quinzaine de pièces, et en fit jouer après jusqu'à trente.

Les chaloupes se retirèrent presque aussitôt, deux d'entre elles ayant été atteintes par des boulets. Toute la journée, le feu des assiégeants conserva une supériorité marquée sur celui de la place, qui, le soir, était presque éteint. La nuit, on fit feu de quatre en quatre heures; l'ennemi ne répondit presque pas; il réparait les désastres de la journée. On profita de cette tranquillité pour en faire autant, et ponr renouveler l'approvisionnement des batteries.

Les troupes du siége avaient dirigé leur feu contre les défenses et les pièces; suivant le rapport du capitaine du génie Bandrand, 6 canons étaient démontés, les merlons étaient presque tous ruinés, les bombes avaient mis trois fois le feu aux gabions de la batterie de la Reine, et avaient fait sauter cinq petits dépôts de munitions.

La mitraille de l'ennemi maltraita un peu les travaillenrs qui étaient à la tête des tranchées; il tomba quelques bombes dans les batteries; elles firent peu de mal : il y eut deux pièces démontées, et un drapeau mis hors de service. Une partie des maisons du faubourg furent renversées, et leurs dé-

combres obstruèrent pour quelque temps l'intérieur des batteries du quai et la grande rue qui servait aux communications. Dans les vingt-quatre heures, 5 hommes furent tués et 37 blessés.

La tranchée avait été commandée par le général Valentin, ayant sous ses ordres le colonel Guyard, 3 bataillons de garde, 400 canonniers ou auxiliaires, et 600 travailleurs.

Cet ordre de service varia peu jusqu'à la fin du siége ; il était réglé de manière que le soldat avait un jour de repos, et un de garde ou de travail. Le commandement de la tranchée roula entre les généraux Donzelot, Lacour, Valentin, Lamarque, Lanchantin et Caracciolo ; et en second, les colonels Dufour, Soulier, Cardeneau, Guyard, Foresti, Ruffini et Pignatelli.

Le 8, à la pointe du jour, le feu reprit avec vigueur, et se soutint de même toute la journée ; il fut plus réglé que la veille ; les batteries *o*, *p*, *q*, *r*, *t* et *v* battaient en brèche la rampe des Capelleti et les bastions de la citadelle et della Breccia, et ruinaient l'ouvrage di Cinque-Piani ; les autres cherchaient à démonter les pièces et à détruire les parapets.

L'ennemi avait monté 4 canons et 4 mortiers à la batterie de la Reine pour remplacer ceux qui étaient hors de service, et pour renforcer cette batterie, dont la position lui était si avantageuse. Il ne commença son feu que sur les huit heures du matin, et il l'interrompit de deux à six heures du soir ; il tira beaucoup à mitraille, du bastion Piattaforma, contre les travaux de droite, où l'on avait quelques

travailleurs. Deux de ses canonnières s'avancèrent le matin vis-à-vis le faubourg, mais elles s'éloignèrent aux premiers coups qui leur furent tirés.

La nuit, on répara les dégâts du jour, ce qui fut fait régulièrement jusqu'à la fin ; et l'on ouvrit à la gauche les boyaux n° 26, et à la droite ceux n°s 27 et 28, pour porter les cheminements le plus près possible des brèches, et faciliter l'assaut. Les boyaux de droite se faisaient couramment dans le terrain franc ; celui de la gauche fut tracé à la sape volante ; on trouva à peine dans toute sa longueur la terre nécessaire pour couvrir les gabions ; celle qu'il fallut pour achever son massif était portée dans des sacs qu'on remplissait le jour et qu'on vidait la nuit.

Le résultat de cette seconde journée fut de commencer trois brèches, de démonter cinq pièces à l'ennemi, et de mettre le feu à un dépôt de bombes et aux gabions de la batterie de la Reine ; deux plate-formes, trois affûts et cinq roues furent brisés aux batteries, 7 hommes tués et 43 blessés, parmi lesquels le colonel Forestí.

Le 9, le feu, dirigé et continué comme le jour précédent, commanda celui de la place. L'ennemi manquait de canonniers ; il en avait perdu beaucoup par suite de l'évasement de ses pièces ; les Anglais lui en fournirent quelques-uns, qui furent particulièrement affectés au bastion Piattaforma. Les bombardes s'approchèrent deux fois du faubourg ; elles tirèrent quelques coups sans aucun ef-

fet : une d'elles fut touchée, et elles reprirent leur station ordinaire.

Pendant la nuit on prolongea le dernier boyau de la gauche, on en ouvrit à sa droite deux nouveaux, n°s 29 et 30. Le général Campredon assista lui-même à ce travail.

L'ennemi eut ce jour-là plusieurs pièces mises hors de service, et le feu prit à un de ses dépôts de bombes; il brisa un des affûts des batteries de siége, tua 7 hommes et en blessa 28, parmi lesquels les capitaines Montigni et Lesage : le premier, de l'état-major; le second, du génie. Un poste entier de 13 hommes déserta de la place.

La brèche, au grand bastion, se formait assez promptement, et l'on découvrait déjà la terre dans les parties supérieures; celles de Capelleti et du flanc du bastion de la citadelle étaient aussi très-prononcées; cependant il était indispensable d'avoir des feux plus rapprochés : les coups n'avaient point assez de force pour achever de ruiner ces épaisses maçonneries. Il fut arrêté qu'on ferait une nouvelle batterie sur le Monte-Secco, à la hauteur de la seconde parallèle, et, si le cas l'exigeait, qu'on en placerait une autre à l'extrémité du boyau n° 26.

Le 10, on tira sur les mêmes points que la veille, mais le feu fut moins nourri; l'ennemi aussi ne riposta qu'à de longs intervalles; il fit un coup d'embrasure à la batterie *o*, et brisa une pièce de 24.

La nuit, on chemina à la droite par une sape debout, n° 31, et l'on commença la batterie *x* en avant de la seconde parallèle. Ce dernier travail avança

peu; la place y dirigea constamment la mitraille et la mousqueterie; on plaça deux obusiers dans la batterie *o*, on ajouta un mortier à celle *r*, et on enleva plusieurs procès du plateau pour changer celles du Monte-Secco qui étaient hors de service. Huit hommes furent tués et 40 blessés, entre autres le lieutenant d'artillerie Thomassin (1), et le lieutenant du génie Mitiffiol. Huit déserteurs passèrent dans les ouvrages avancés; ils annoncèrent que le prince de Hesse avait été blessé dangereusement: un éclat de maçonnerie lui était tombé sur la tête, au débouché de la poterne du bastion della Breccia, dans la fausse braie San-Andrea, et lui avait enlevé toute la partie supérieure du crâne.

Cet événement pouvait influer beaucoup sur la suite du siége, et même amener une conclusion; en conséquence, le 11, on fit un feu plus vif et l'on jeta beaucoup de bombes dans la ville; l'ennemi, au contraire, tira moins que de coutume. Les points de mire furent toujours les mêmes; les brèches furent très-élargies; la rampe des Capelleti était entièrement à découvert, et cette communication était totalement interceptée; il y eut de part et d'autre quelques pièces démontées.

La nuit, on fit à la droite un retour n° 32 en sape pleine, et l'on continua la batterie avancée *x*.

Cinq hommes furent tués et 26 blessés. Le capitaine d'artillerie Augé, et le lieutenant de la même arme Audry, furent du nombre des blessés.

(1) Cet officier mourut quelques jours après, de sa blessure.

Quelques déserteurs confirmèrent ce que l'on savait de la blessure du prince; ils ajoutèrent qu'on le croyait mort, ce qui n'était pas.

Sans prêter beaucoup de foi à ces rapports, on se détermina à faire une sommation. La garnison pouvait sans doute accepter une capitulation ; elle manquait de poudre (1); son artillerie avait beaucoup souffert, et il y avait peu de canonniers pour la servir; la place était ouverte en deux endroits; enfin l'assiégeant était au pied des glacis.

On était disposé à faire un pont d'or à l'ennemi, ne voulant que Gaëte; et c'était beaucoup que de l'avoir quelques jours plus tôt. On avait tiré, depuis le 17, 33 mille coups; les projectiles de calibre commençaient à manquer, une grande partie des affûts étaient dans le plus mauvais état, beaucoup de pièces avaient la lumière tellement évasée que le service en était dangereux, et que leurs coups ne faisaient plus d'effet.

D'après cela, le 12, à huit heures du matin, le maréchal Masséna écrivit une lettre au gouverneur pour l'engager à se rendre; il la fit porter par le général Donzelot, qui prit avec lui comme aide de camp le lieutenant-colonel du génie Constanzo (2).

(1) On débarquait des poudres de la flotte anglaise au fur et à mesure de la consommation.

(2) Cet officier était Napolitain; il devait adroitement lier conversation avec les officiers et les habitants qu'il aurait l'occasion de voir, apprendre d'eux tout ce qu'ils pourraient savoir, et leur faire part de l'avancement et de la fortune de leurs amis. Il s'acquitta très-bien de cette mission; il sut tirer parti des regrets de chacun pour ranimer les espérances de tous, et pendant douze heures qu'il fut en conférence il fit beaucoup de partisans à la cause française.

Les parlementaires furent reçus hors de la porte de mer ; on leur dit que le gouverneur ne pouvait leur parler, qu'on lui remettrait de leur part la lettre dont ils étaient porteurs, et qu'ils étaient libres d'en attendre la réponse. Le prince de Hesse, après sa blessure, avait été transporté à bord d'une frégate, et l'on désespérait de sa vie ; le colonel du Royal-Presidio, M. Holtz, avait pris le commandement. On voulait cacher ces faits ; aussi ne laissa-t-on point entrer les parlementaires dans la ville ; mais les habitants en sortaient librement, et la précaution fut inutile.

Le colonel Holtz convoqua un conseil de guerre pour savoir ce qu'il avait à faire ; l'opinion de la majorité fut que la place pouvait encore tenir de quinze à dix-huit jours, pendant lesquels il était possible qu'il survînt quelque heureux changement ; et la réponse fut basée là-dessus.

Elle était positive ; il fallait songer à faire une brèche praticable, et menacer de l'assaut ces gens si tenaces, que l'ombre du prince de Hesse semblait guider encore ; c'était le seul moyen de les chasser de leurs ruines.

Le feu, qui avait été suspendu pendant les pourparlers, reprit avec vigueur à huit heures du soir, et continua de même toute la nuit. On travailla avec ardeur à la batterie x.

La garnison ne connaissait que très-imparfaitement la situation des Calabres ; les brigands, qui assassinaient indifféremment les Anglais, les Siciliens et les Français, l'empêchaient d'en recevoir des

nouvelles exactes, et elle croyait le général Reynier en force et prêt à attaquer de nouveau ; elle ne voyait dans le refus d'ouvrir les portes qu'une prolongation inutile de fatigues et de dangers, et elle était fort mécontente. Il déserta pendant la nuit 26 hommes ; beaucoup d'autres auraient suivi leur exemple, s'ils avaient pu parvenir à s'échapper.

Le 13, le feu fut de part et d'autre vif et soutenu, sans produire beaucoup d'effet; la place semblait ranimer le sien, comme pour montrer les ressources qu'elle avait encore ; les bombardes vinrent inquiéter le faubourg, et jetèrent quelques bombes. On continua les travaux commencés, et l'on conduisit une troisième pièce à la batterie *r*, d'où l'on retira le mortier.

Le 14, le feu et celui de l'ennemi se maintinrent comme la veille ; il n'y eut également rien de particulier; mais à la longue les batteries se déformaient et l'artillerie se détériorait. On changea, aux dépens des batteries du plateau, cinq pièces à celle *g*, deux à celle *r*, et une à celle *l*; plusieurs autres encore étaient en mauvais état, on n'avait pas de quoi les remplacer.

La dernière batterie de brèche n'avançait pas ; on éprouvait les plus grandes difficultés à donner à son épaulement le relief nécessaire ; on décida de la reculer un peu, et de la porter dans la parallèle ; on s'occupa de ce travail pendant la nuit.

Il y eut dans les vingt-quatre heures 5 hommes tués et 17 blessés.

Le 15, les batteries les plus rapprochées, qui

avaient été en partie réarmées, tirèrent avec une espèce d'acharnement, et réduisirent au silence celles de la place.

Les brèches, considérablement augmentées, étaient presque praticables; l'ennemi, pendant la nuit, en déblaya le pied, que l'on ne pouvait découvrir, et les bombes et obus ne purent l'en empêcher. On continua la nouvelle batterie, et on poussa sur la droite une autre portion de sape debout, n° 33.

Il déserta de la place un lieutenant du corps franc, un sergent et un soldat; ils donnèrent quelques détails sur ce qui s'y passait.

Le 16, le feu maintint sa supériorité sur celui de la place; l'ennemi ne pouvait plus tenir dans aucun point du front; tous les parapets en étaient détruits, et les terre-pleins bouleversés. On commença dans la journée le relèvement de la batterie *x*, et l'on prépara à celle *r* l'emplacement d'une quatrième pièce pour achever la seconde brèche de gauche. La nuit, on continua ces travaux, et l'on fit en sape pleine le dernier boyau n° 34, qu'on porta jusqu'à la porte des Jardins, au pied des glacis : il y eut 6 hommes tués et 18 blessés.

Le 17, l'ennemi, qui avait conduit de nouvelles pièces à la courtine de Tre-Croci, tira beaucoup de là et de quelques points éloignés sur les batteries du Monte-Secco ; ni le feu ni les travaux n'en furent ralentis; les brèches furent rendues praticables, et la batterie *x* fut terminée.

Deux vaisseaux et une frégate arrivèrent ce jour-

là dans la rade. Les Anglais, instruits du déplorable état de Gaëte, vinrent offrir à la garnison des moyens de retraite, à défaut de ceux de défense.

Le gouverneur était assuré qu'il ne pouvait plus espérer de secours; il savait que les troupes débarquées à Sainte-Euphémie s'étaient bornées à occuper la pointe depuis Monteleone jusqu'à Reggio, et que l'influence de cette expédition n'avait pas dépassé les Calabres: rien ne pouvait d'ailleurs lui faire soupçonner l'embarras général dans lequel on se trouvait.

Dans cette occurrence, la place, qui ne voulait pas attendre le dernier moment pour entrer en négociation, devait profiter de la flotte qu'elle avait à sa disposition pour se faire transporter à Palerme : il y avait alors en rade 4 vaisseaux, 5 frégates, 28 chaloupes, et plusieurs bâtiments marchands.

Le 18, le feu continua avec vigueur ; c'était, en quelque façon, le dernier effort; l'ennemi, occupé à se consulter, répondait très-mollement.

La batterie x était armée, ses embrasures allaient être démasquées, et elle devait tirer pendant trente-six heures pour achever la grande brèche; la seconde parallèle et les boyaux en avant étaient garnis de banquettes, les débouchés étaient préparés, le terrain bien reconnu; le passage de gauche dans la mer avait été sondé jusqu'à la première brèche par le capitaine du génie Martin, et se trouvait tel que l'avaient dépeint les déserteurs : tout était donc prêt pour donner l'assaut le 20 au plus tard; les troupes étaient déjà commandées, et l'ordre d'atta-

que arrêté. Deux officiers du génie, avec leurs sapeurs, devaient marcher à la tête des colonnes, lorsqu'à trois heures après-midi le drapeau blanc fut arboré sur les deux brèches et sur la porte. Le feu est à l'instant suspendu, un parlementaire se présente, apportant les conditions auxquelles le gouverneur consentait à se rendre.

Le maréchal ne put accepter sans quelques modifications les propositions qui lui étaient faites; il envoya dans la place le général Franceschi, chef d'état-major de son corps d'armée, afin de traiter plus promptement les points de discussion, et le munit de pleins pouvoirs pour conclure cette importante capitulation.

Le conseil de guerre fut assemblé, le général y fut admis, ainsi que le colonel Franceschi, premier aide de camp du maréchal, et le lieutenant-colonel du génie Constanzo, qui l'avait accompagné. Après quelques objections de part et d'autre, les articles furent arrêtés et signés à onze heures du soir (1).

Les troupes françaises entrèrent dans la place le 19 juillet; plusieurs corps pénétrèrent par les brèches; on y trouva 150 canons, 21 mortiers, 3 pierriers, 7 obusiers, 1,850 fusils, 450 piques ou faux, 5,500 livres de poudre et 70 mille cartouches. Il y restait peu de projectiles, et ils étaient tous de calibres imparfaits; les vivres étaient aussi en très-petite quantité.

La garnison s'embarqua dans le temps prescrit,

(1) Voir la note A, à la fin du volume.

et fut transportée à Palerme (1); plusieurs officiers et soldats restèrent, et prirent service dans les régiments du roi.

Ce siége célèbre, si longtemps suspendu, se termina après cinq mois de blocus, quatre mois de tranchée ouverte, et onze jours de feu (2). Les assiégeants eurent 790 soldats et 29 officiers tués ou blessés (3). L'ennemi perdit à peu près le même nombre d'hommes, et il lui en déserta 152. Les Français tirèrent 68,700 coups de toute espèce, les assiégés plus de 100 mille; les premiers consommèrent 500 milliers de poudre (y compris 380 mille cartouches délivrées aux corps), les seconds, deux fois autant.

On employa pour les travaux 171 mille sacs à terre, 9 mille gabions, 32 mille fascines ou saucissons, tous les tonneaux et toutes les portes et planches du faubourg; et l'on dépensa pour la construction ou l'achat de ces divers objets, 430 mille francs (4).

Si l'on considère la nature des fortifications de Gaëte et de ses approches, la disposition des troupes

(1) On a contraint dans la suite cette troupe à se battre contre les Français, malgré les termes de la capitulation; la majeure partie fut prise à l'affaire de Milet le 28 mai 1807, et la bonté seule du roi les sauva de la rigueur des lois militaires.

(2) Du 7 juillet à trois heures cinquante-deux minutes du matin, au 18 juillet à trois heures du soir, il y a à peu près onze jours et demi. Le feu fut suspendu douze heures le 12, pendant les pourparlers. Ainsi les batteries n'ont tiré que onze jours.

(3) Dans le nombre des tués et blessés il y a 110 hommes de l'artillerie et 63 du génie.

(4) Ajoutant à cette somme de 430 mille francs celle de 800 mille

de l'assiégeant avec celles de l'assiégé, l'armement de la place et ses ressources en ce genre, les difficultés qu'on eut pour se procurer l'artillerie nécessaire pour les attaques, enfin les circonstances défavorables pendant lesquelles on fit le siége, on comprendra sans peine que ce fait d'armes est considéré à juste titre, sinon comme l'un des plus brillants, du moins comme l'un des plus pénibles et des plus périlleux des guerres modernes (1).

Pendant plus de quatre mois, 3 à 4 mille hommes, excédés de fatigue et mal nourris, résistent seuls à 5 mille qui ne manquent de rien; travaillant jour et nuit sous le feu constant de bouches à feu, auxquelles ils ne peuvent opposer que le feu presque impuissant de la mousqueterie.

Les troupes françaises se surpassèrent. Leur courage, leur patience soutenue, si difficiles à allier avec leur bouillant caractère, méritent l'admiration de la postérité. En effet, au dernier moment même, lorsqu'on fut parvenu à réunir tous les moyens d'action (2), on était tout au plus égal en force à la garnison, qui, de son côté, avait reçu des renforts. L'artillerie, inférieure en nombre à celle de l'ennemi,

pour les dégâts faits à la campagne, au faubourg, à la ville et aux fortifications, et celle de 5 millions 565 francs pour les munitions et les projectiles consommés par les deux partis, on voit que le siége coûta 6 millions 730 mille francs, non compris les frais de transport et les dépenses extraordinaires pour les troupes et pour l'espionnage.

(1) Voir, comme point de comparaison, la note C, contenant des détails curieux sur le siége de Gaëte par les Autrichiens, en 1707.

(2) Voir la note B, placée à la fin du volume.

manquait de rechange, et les approvisionnements étaient incomplets.

Cependant le dévouement et le courage suppléèrent à tout; vingt-huit batteries furent construites et armées, onze jours de feu ouvrirent la place en deux endroits, et la réduisirent à capituler au moment où elle allait infailliblement être emportée de vive force.

Mais c'est dans les détails de leur service qu'il faut suivre ces admirables soldats, luttant contre la nature et l'art réunis, élevant pour ainsi dire une nouvelle forteresse devant ces murs à l'abri desquels les défenseurs les bravent, enlevant les rochers, aplanissant le sol, le couvrant de terre et de fascines, reconstruisant les épaulements détruits vingt fois par le canon; enfin, malgré mille obstacles qui paraissent invincibles, arrivant jusqu'au pied des remparts.

Ces fatigues eussent exigé un peu de repos; mais une poignée d'hommes devait suffire à tout : le soldat ne quittait la pioche que pour prendre le fusil, il n'achevait sa garde que pour aller à la corvée, et il ne mangeait et ne dormait qu'à la dérobée (1).

Les vivres se distribuaient à une lieue et demie du camp; ils manquèrent souvent dans les premiers mois; ils furent toujours de mauvaise qualité, et

(1) Il y avait par jour, avant l'arrivée des dernières troupes, 1,200 hommes pour la garde de la tranchée, 300 pour la réserve, 1,200 pour les travailleurs de jour ou de nuit, et 1,100 pour occuper les postes des environs.

sur la fin on donnait du vieux biscuit au lieu de pain.

Aux pluies continuelles du printemps succédèrent les chaleurs suffocantes de l'été; les maladies se déclarèrent d'une manière alarmante, et les faibles renforts qu'on recevait couvraient à peine le déficit journalier.

On ne peut se faire une idée des difficultés qu'on éprouvait dans l'exécution des travaux; on ne trouvait presque partout que le sable et le roc; la longueur des jours et le brillant éclat de la lune privaient de l'avantage ordinaire des nuits. Dans les deux batteries du plateau, on vida une énorme quantité de sacs à terre; dans plusieurs endroits, il fallut jusqu'à six mètres d'élévation pour mettre les cheminements à couvert des feux presque verticaux de la place.

Ce n'est encore rien comparativement à la peine qu'on eut pour réunir l'artillerie et les munitions nécessaires; tout ce qui était dans les places et dans les arsenaux ne suffisait pas pour armer en même temps les côtes du royaume et fournir le parc de siége; on dut couler des canons et des mortiers, refaire les affûts, et tirer des poudres de l'État romain.

D'après ce que l'on vient de lire, il est aisé de voir pourquoi ce siége traîna en longueur; et l'on en déduit facilement les motifs qui ont fait commencer et continuer les travaux si longtemps avant que l'artillerie fût en état d'agir. Ce n'est donc pas par suite d'aucun système qu'on porta les che-

minements jusqu'au pied des glacis, avant d'avoir éteint une partie des feux de la place; et l'on était bien loin d'avoir l'audacieux projet de prendre Gaëte par la mine sans tirer un seul coup de canon, ains que cela fut dit.

Si cette marche, en donnant au blocus l'apparence d'une attaque, eut le désavantage de relever aux yeux du public la défense du prince de Hesse et de favoriser par là les insurrections des provinces, elle fit consommer inutilement à l'ennemi des munitions dont la pénurie dans les derniers moments hâta la reddition de la place. Du reste, cette manière d'agir ne nécessita pas l'augmentation du nombre des troupes; elle n'empêcha pas de fournir à l'artillerie tous les travailleurs qu'elle pouvait employer; elle ne fit pas tuer un homme de plus, et elle ne coûta ni plus d'argent ni plus de peine; au contraire, elle fournit les moyens de faire des travaux immenses avec un faible corps qu'on aurait cru à peine suffisant pour se garder; et, en accoutumant peu à peu les soldats à un genre de service qui leur était inconnu, elle en fit autant des sapeurs, sans la pratique et l'intelligence desquels les ouvrages du Monte-Secco étaient impossibles.

La défense de Gaëte fut sans nul doute belle et vigoureuse; cependant elle n'est pas exempte de reproches : ainsi, sans parler du tort qu'a eu la garnison de ne pas avoir détruit, à six cents mètres au moins de ses palissades, tout ce qui pouvait gêner le tir de ses batteries; sans reprocher au prince de


PLAN
A Bastion et
B Bastion
C Bastion di
D Batterie de
E Bastion
F Batterie
G Bastion della
H Grande
della
I Retranchement
K Batterie de la
L Batterie de
M Courtine
N Fausse Braie
O Demi-lune
P Contregarde
Q Bastion
R Batterie del
S Batterie di
T Batterie
U Flanc de la
V Citadelle
X Bastion de la
Y Bastion de la
Z Porte de
de la
A' Batterie
Nord
Couvent des Capucins neuf
Lith. de Gratia à Paris.

Hesse de n'avoir point, dans le commencement, tenu la campagne, et défendu le plateau ni même Monte-Secco, s'il n'était pas sûr de ses soldats et s'il craignait de les voir déserter, au lieu de combattre; pourquoi, quand ses troupes ont été aguerries, n'a-t-il pas fait de plus fréquentes et de plus fortes sorties, au lieu d'user sans succès ses munitions et de détériorer ses pièces, en faisant feu jour et nuit sur des monceaux de terre? Quel parti a-t-il tiré de sa marine nombreuse? Avec de tels moyens, il pouvait nous enlever les établissements de Fondi, de Mola et du Garigliano; obliger son ennemi à porter sur les flancs toute l'artillerie destinée aux attaques, et lui échapper quand il aurait voulu, sans traité ni conditions (1).

(1) Le siége de Gaëte ayant duré une grande partie de l'année 1806, la correspondance relative à l'attaque et à la défense n'a pu être classée à part; il est question de cette place dans presque toutes les lettres de Napoléon et de son frère, de la fin de février au commencement d'août.

LIVRE CINQUIEME.

DU COMMENCEMENT D'AOUT A LA FIN DE L'ANNÉE 1806.

Masséna en Calabre. — Retour de Joseph à Naples. — Succès du maréchal. — Résumé de son expédition. — Le roi s'occupe activement de l'organisation intérieure de ses États. — Organisation municipale ; — judiciaire. — Impôts. — Caisses de rentes ; — d'amortissement. — Banque. — Contributions. — Terres communales. — Instruction populaire. — Contrôle exercé par Joseph. — Conseil d'État. — Petites rivalités. — Loi de finance. — Séances des 15 et 16 décembre. — Réorganisation de l'université. — École des arts et métiers et des sourds et muets. — Suppression de certains bénéfices accordés par l'ancienne cour ; abolition de différents abus. — Travaux d'utilité publique. — Assassinat du colonel Bruyère, aide de camp de Joseph, le 23 octobre. — Masséna quitte le royaume de Naples. — Blocus continental.

I.

La préoccupation constante du roi Joseph était de préparer un heureux avenir à ses sujets ; mais ces derniers, en persistant dans leur belliqueuse effervescence, retardaient le moment où le royaume pourrait enfin, par les nouvelles institutions dont on voulait le doter, sortir du triste état où il était plongé. Il fallait songer avant toute chose à comprimer l'insurrection des Calabres.

Le maréchal Masséna venait d'obtenir des succès dans ces provinces (1). Après avoir fait dissiper par

(1) Nous ne donnons qu'un court résumé de la brillante, difficile et pénible expédition de Masséna dans les Calabres. Cette expédition,

la légion corse un rassemblement de 3 à 4 mille hommes formé dans les montagnes voisines de Castrovillari, il marcha sur Cosenza. La division du général Reynier s'avança jusqu'à Seminara, en vue de Messine. Le général Stuart, qui n'avait dû la victoire de Sainte-Euphémie qu'à la grande supériorité du nombre et à l'avantage de sa position, ne voulut point s'exposer à combattre des forces devenues moins inégales : il sauva le corps qu'il commandait en s'embarquant pour la Sicile.

La ville d'Amantea, défendue par une forte muraille, ne céda point aux premières attaques du général Verdier; il fallut en faire le siége. Sur tous les autres points, les insurgés furent battus et dispersés. Ceux de la Basilicate, qui s'étaient portés sur Lagonegro, poste fortifié, pour maintenir les communications avec Naples, avaient été repoussés après avoir perdu 600 hommes. Les troupes, distribuées avec intelligence dans toutes les directions par le maréchal Masséna, poursuivirent à outrance les bandes armées, les empêchèrent de communiquer avec les bâtiments en croisière, et sévirent contre les villes et les villages qui voulurent résister. Les cruels excès des insurgés amenaient des représailles non moins cruelles ; à chaque pas s'offraient le pillage, l'incendie et la mort. Cet infortuné pays, désolé tour à tour et par les vainqueurs et par les vaincus, était dans l'état le plus épouvantable.

dont on aura la plus juste idée en lisant la Correspondance officielle placée à la suite de ce livre, est relatée avec beaucoup de soin dans l'ouvrage du général Koch. (*Mémoires de Masséna*.)

L'escadre anglaise menaçait continuellement le littoral des golfes de Salerne et de Naples. Sir Sidney Smith se présenta avec 22 bâtiments devant l'île de Procida ; il y fut moins heureux qu'à celle de Capri ; une forte garnison et une bonne artillerie répondirent à son attaque, et le contraignirent à renoncer à ses projets : il réussit mieux à seconder les instructions de la cour de Palerme, en jetant sur les côtes des bandes enrégimentées, commandées par des chefs entreprenants. *Fra Diavolo* (1), *Sicabolone*, etc., étendirent aux provinces du nord, jusque-là si paisibles, les calamités qui ravageaient le fond de la Péninsule. Ces bandes étaient les mêmes dont le débarquement à Capri avait décidé Joseph à revenir de Lagonegro à Naples. La plus forte, conduite par Fra Diavolo, connu pour joindre la ruse à l'audace, s'étant emparée de Sora, coupa les ponts sur le Garigliano, établit une batterie au seul gué praticable, et se retrancha dans la ville. Attaquée par l'infanterie aux ordres du général Espagne, que soutenait le général Cavaignac avec un régiment de dragons, elle se défendit avec opiniâtreté. Sora fut emportée, et une partie de la bande passée au fil de l'épée. Fra Diavolo disparut avec le reste, et se sauva dans les montagnes. Différents corps furent échelonnés de manière à ne pas le laisser échapper, non plus que les bandes éparses dans les contrées voisines.

(1) Ce fameux bandit, qui joua un certain rôle dans cette guerre de brigands faite à l'armée française, se nommait Michel Pezza ; il s'était fait surnommer Fra Diavolo (Frère du Diable).

Le major Hugo, à la tête d'un détachement de huit à neuf cents hommes, combattit ces bandes, et les poursuivit avec autant d'intelligence que d'activité. Dans son détachement se trouvaient les grenadiers d'un nouveau régiment napolitain, qui pour la première fois affrontaient l'ennemi : ils se conduisirent avec courage. Les gardes civiques du comté de Molise, descendants des anciens Samnites, se montrèrent dignes de leurs ancêtres, et firent un noble usage des armes qui leur avaient été confiées, en aidant à purger leur territoire des brigands qui s'étaient flattés d'y propager l'insurrection. Ces brigands, toujours harcelés, attaqués et battus lorsqu'on pouvait les joindre, s'éparpillaient dans les bois, où on les pourchassait sans cesse : presque tous furent enfin détruits. Au bout de quelque temps, Fra Diavolo, las d'errer seul et déguisé dans les montagnes, descendit à Baronisi, espérant gagner la côte et s'embarquer : saisi par la garde civique, il fut reconnu, livré aux tribunaux, et condamné à mort. Le major Hugo voulut implorer la grâce de ce fameux chef de bandits; mais il est des circonstances où la bonté devient faiblesse, et la clémence un crime. Fra Diavolo s'était souillé de nombreux assassinats : il fut exécuté.

Joseph témoigna aux habitants du comté de Molise la satisfaction que lui inspirait leur conduite. Ce pays fut érigé en province avec une administration séparée de celle de la *Capitanate*, dont il avait fait partie. Les citoyens qui avaient le plus signalé leur zèle en réprimant les bandes, en trouvèrent la

récompense dans des emplois qui leur furent confiés, et où ils purent donner de nouvelles marques de leur sympathie pour le nouveau gouvernement.

Laissons pour un instant le récit de la guerre difficile contre les Anglo-Siciliens, et celui des expéditions aussi dangereuses que cruelles contre les brigands répandus dans la majeure partie des provinces du royaume, et revenons à l'histoire de l'organisation intérieure du pays.

Le roi Joseph, dont nous avons vu le départ pour les Calabres, se trouvait à Lagonegro lorsqu'il apprit que l'escadre anglaise avait débarqué 4 à 5 mille hommes dans l'île de Capri; il s'empressa de revenir sur ses pas, portant successivement son quartier général à San-Lorenzo di Padula et à Nocera, se rapprochant de Naples, point le plus important, et où des tentatives sérieuses de l'ennemi auraient pu compromettre le salut du royaume. L'expérience lui avait au surplus démontré l'inconvénient d'une longue absence. Il arriva dans la capitale assez à temps pour éteindre un brandon de discorde qui venait d'y être jeté. On avait publié un ouvrage intitulé *Mémoire pour les Napolitains Bourbons, par un ami de la vérité*. Le ministre de la police en avait autorisé la publication; il fut vivement réprimandé, et la circulation de l'écrit arrêtée avant qu'il eût eu le temps de rallumer des haines et des dissensions faiblement assoupies. L'auteur, Catalani, Napolitain, recommandé à M. Saliceti par MM. Thibaudeau et Fourcroy, s'était ex-

posé à des poursuites judiciaires; il craignait d'être puni. Il le méritait sans nul doute; mais, en prohibant l'ouvrage, on respecta l'écrivain.

II.

Les mesures d'administration intérieure préoccupaient toujours vivement Joseph : ce n'était pas assez d'avoir détruit la féodalité, il restait encore à déblayer le terrain jonché de ses débris, pour y semer des germes qu'elle ne devait plus étouffer. En vain les préjugés, qui manquent rarement d'auxiliaires quand ils s'appuient sur de longues habitudes, faisaient entendre leurs murmures : la raison devait être plus forte, et son triomphe irrévocable. Ce triomphe fut signalé par des lois fondamentales qui avaient déjà été discutées au conseil avant le départ du roi. Toutes étaient fondées sur le principe qu'il ne perdit jamais de vue, celui de l'égalité des droits des citoyens, principe jusqu'alors inconnu à Naples. Cette classe moyenne, que l'on voit ailleurs vivifier l'État par son industrie et ses travaux, qui sont sa dignité, était peu nombreuse; il n'y avait presque point de gradations, d'intermédiaires, entre l'extrême opulence des familles privilégiées et l'extrême indigence de la multitude prolétaire. Autrefois, ces familles étaient tout; le peuple n'était rien. La nature du climat portait d'ailleurs cette multitude à la paresse : l'homme du peuple travaillait peu, parce qu'il avait peu de besoins; il végétait dans la misère sans inquiétude, sans nul

souci de l'avenir. Joseph nourrissait l'espoir de combattre cette fâcheuse apathie; il avait pensé que le meilleur moyen d'inspirer l'amour du travail était de multiplier les propriétaires par la répartition des biens nationaux mis en vente. L'homme qui possède un champ le cultive, et ne met plus son bonheur à rester oisif (*il dolce far niente*). Si l'autorité l'appelle à participer à l'administration, il devient citoyen, et prend un plus vif intérêt au sort de la patrie. Guidé par ces considérations, le roi eut l'idée d'établir un bon système municipal en organisant l'administration civile.

Le comte Miot, ministre de l'intérieur, qui en avait rédigé le plan, lut son rapport au conseil : il fit ressortir cette vérité, qu'il n'existait point de véritable administration dans le royaume. C'était chose incontestable; mais les Napolitains, surtout l'archevêque de Tarente, Mgr Caperelatro, en furent choqués. Ce prélat parla longtemps pour tâcher de prouver le contraire; d'autres orateurs, sans nier les avantages de la loi proposée, laissèrent percer dans leurs discours le regret de voir cette loi présentée par un ministre français. Une triste réflexion s'offrait à l'esprit du roi : c'est que des hommes d'État peuvent souvent sacrifier à des vues d'intérêt personnel, ou seulement d'amour-propre, l'intérêt national, seule considération sur laquelle il basait, lui, sa conduite. Il agit, ne consultant que son devoir, se montra le défenseur du peuple, et ne le fut pas en vain.

La loi déterminait une nouvelle division du ter-

ritoire en provinces et districts, dont elle fixait les arrondissements et les limites.

Chaque province était auparavant gouvernée par un *préside*, qui réunissait dans ses mains l'autorité militaire, administrative et judiciaire. Cette étrange confusion cessa, les pouvoirs furent divisés; au *préside* succéda un intendant chargé uniquement des fonctions administratives; sous ses ordres fut placé, dans chaque arrondissement ou district, un sous-intendant, et, dans les communes, des *décurionats* ou municipalités. Près de l'intendance on établit un conseil dont les membres, nommés par le roi, prononçaient sur les affaires purement administratives, qui, jadis, entraînaient de longs et dispendieux procès devant des tribunaux éloignés. Les communes n'eurent désormais la faculté d'en intenter aucun, sans l'autorisation préalable du conseil d'intendance, pour les affaires litigieuses en dehors de son ressort.

Les décurions durent être élus en assemblée publique par les chefs de famille inscrits au rôle des contributions; mais l'intrigne et l'influence locale se firent sentir dans les élections. Elles tendirent à replacer les communes sous le joug de leurs adversaires naturels. Ceux qui ne pouvaient plus dominer voulurent administrer, et envahir de fait une autorité qui, de droit, n'existait plus : tant la féodalité est vivace, et habile à profiter de la maladresse ou de l'apathie de ceux qu'elle opprime! On fit tout pour paralyser ce dernier effort.

Les décurions furent désignés par le sort entre

les propriétaires qui avaient un revenu annuel de vingt-quatre ducats.

Les *décurionats* devaient choisir, en dehors de leurs membres, et les administrateurs des communes, et les commissaires chargés d'en vérifier les comptes; ils avaient en outre le droit de proposer les candidats pour les conseils des districts et pour les conseils généraux des provinces.

Les conseils généraux durent se réunir une fois par an, à l'époque prescrite par le roi. La durée de leurs fonctions était fixée à quatre ans, et celle de leurs sessions annuelles à vingt jours.

Indépendamment de la répartition des impôts qui leur était confiée, de la vérification des comptes rendus par les intendants de l'emploi des fonds mis à leur disposition, et dont ces conseils transmettaient le résultat au ministre des finances, ils étaient spécialement chargés de recevoir des administrés les observations, les plaintes, les réclamations, qu'ils devaient envoyer au ministre de l'intérieur avec leur avis, et leurs propositions sur les moyens les plus propres, d'après eux, à amener des améliorations.

Le roi pouvait choisir, parmi les propriétaires qui habitaient la province, les présidents de ces conseils généraux et de ceux des districts, qui se rassemblaient après la session des premiers, pour la répartition des impôts entre les communes.

C'était la base d'une représentation nationale, dérivant d'une élection populaire, organe des provinces, dont elle pouvait aisément faire connaître au roi les vœux et les besoins.

III.

L'ordre judiciaire n'était pas moins vicieux que l'ancienne administration, dont il avait si longtemps éprouvé l'influence. Tous les tribunaux étaient concentrés dans la ville de Naples; diverses juridictions s'y étaient multipliées et compliquées tellement, que le point le plus difficile n'était pas de juger une affaire, mais de reconnaître, dans ce dédale obscur, quel était le juge compétent. Il s'ensuivait des hésitations et des délais interminables.

Les différentes classes des citoyens, et même des individus isolés, avaient un *forum* particulier. Ce n'était pas tout : chaque ministre ou secrétaire d'État, sous prétexte de veiller dans son département à l'exécution des lois, trouvait bon de s'immiscer dans les arrêts des tribunaux, et avait la faculté de faire pencher la balance en faveur des personnes qu'il protégeait. Cet arbitraire disparut, ainsi que les tribunaux mixtes, ecclésiastiques, les *juntes de question*, *de poisons*, *de délits atroces*, etc. Les attributions judiciaires furent soumises à un seul ministre, qui eut mission de surveiller, mais sans pouvoir détourner le cours de la justice. Joseph nomma des comités, où furent appelés des jurisconsultes célèbres, pour reviser la procédure criminelle et refondre les lois civiles, de manière à les mettre en harmonie avec le code Napoléon, l'un des nombreux titres de gloire de son immortel auteur.

Quand il s'agit d'un objet qui touche de si près

au bonheur des peuples, on ne saurait trop tôt leur en assurer la possession. On s'en occupait sans cesse : chaque article, mûrement médité à l'avance, était discuté au conseil. Cependant on ne pouvait guère offrir à la nation le bienfait de la législation nouvelle avant le retour de l'ordre et de la paix dans les provinces. Le roi affectait de croire que l'un et l'autre étaient rétablis ; il devait politiquement accréditer cette opinion, mais il ne sentait que trop qu'elle était loin de la réalité. En attendant, on eut soin que les individus qui avaient encouru la rigueur des lois ne fussent plus exposés à rester indéfiniment plongés dans les prisons. Les quatre commissions judiciaires que Joseph institua pendant son voyage en Calabre, au mois d'avril 1806, avaient jugé, dans l'espace de trois mois qu'il leur avait fixé, environ cinq mille personnes, dont plusieurs étaient, comme on l'a vu, détenues *depuis vingt ans !*

La nécessité de réprimer les délits qu'entraînait le brigandage à main armée pouvait seule vaincre la répugnance qu'inspirait au roi l'établissement de tribunaux extraordinaires. Il en fut créé quatre, qui succédèrent aux commissions judiciaires, dont la tâche était remplie. En effet, si l'on eût laissé aux tribunaux ordinaires le soin de juger ces délits, il en serait résulté des lenteurs dont nous venons de citer un si triste exemple ; lenteurs également contraires à la sûreté publique et à l'intérêt des accusés, s'ils étaient innocents. Aucune précaution ne fut toutefois négligée pour garantir aux inculpés

une juste impartialité. La publicité des débats formellement prescrite, et surtout la peine du talion infligée aux calomniateurs qui auraient provoqué d'injustes arrestations, adoucirent ce qu'il y avait de sévère et d'inquiétant dans ce genre de procédure, qui ne fit naître aucun sujet de plainte. Il devait, d'ailleurs, cesser aussitôt qu'il serait possible de mettre en vigueur la législation nouvelle, et d'organiser définitivement les tribunaux ordinaires.

IV.

Mais si la sagesse impose de longs délais pour procéder avec la maturité convenable à la discussion des lois, l'humanité n'en devait souffrir aucun pour l'amélioration du sort des malheureux entassés pêle-mêle dans des réduits obscurs, étroits, humides, où les hommes arrêtés pour les causes les plus légères étaient confondus avec les assassins, et tous exposés aux maladies contagieuses dont quelques-uns d'entre eux étaient infectés. Abandonner les prisonniers à l'insalubrité de l'air, qui leur coûte la santé et quelquefois la vie, c'est commettre le crime au lieu de le punir; c'est une insouciance homicide que Joseph n'eut pas à se reprocher. Un règlement transféra les prisonniers dans des appartements spacieux et bien aérés, les divisa suivant la nature des délits dont ils étaient accusés, assigna des édifices distincts aux femmes condamnées à la réclusion, établit pour les malades des deux sexes des infirmeries séparées, et assigna aux convalescents

un vaste local, où leur furent prodigués tous les soins qui pouvaient hâter leur retour à la santé.

V.

La restauration des finances n'exigeait pas moins de changements. Le royaume payait, sous l'ancienne dynastie, 12 à 13 millions de ducats (environ 50 millions de francs).

Le peuple payait de plus aux feudataires des contributions excessives, outre des services personnels non moins humiliants qu'onéreux. La moitié des impositions dues au gouvernement était cédée à ses créanciers.

Une partie de ces impositions aliénées consistait en droits sur les objets de consommation, désignés sous la dénomination d'*azzendamenti*, et qui formaient une branche considérable du revenu public. Ils avaient été vendus dès le temps où Naples dépendait de la monarchie espagnole; ils étaient recouvrés directement par les agents des personnes qui en avaient obtenu la cession, et qui se divisaient en plusieurs classes distinctes.

On voyait à Naples jusqu'à huit bureaux différents, dont le commerce et les voyageurs avaient à subir la visite et la perception; l'ancien gouvernement avait désiré, mais n'avait pas osé réformer cet abus, consacré par le temps.

Une autre partie des mêmes impositions, qui se rattachait à la contribution directe, était perçue par les receveurs du trésor royal au profit des particuliers qui en avaient acquis la propriété.

Le reste provenait de droits inhérents aux offices ou emplois rendus; ces droits étaient exigés par les titulaires de ces offices, qui, sans aucun but, et même sans aucune apparence d'utilité publique, ne s'occupaient que du recouvrement qui les intéressait.

Il s'ensuivait une espèce d'anarchie dans la perception des impôts, perception qui plaçait sous les ordres de particuliers une force armée permanente, des administrations très-nombreuses, indépendantes du gouvernement, véritables arbitres des servitudes et des tributs qu'elles imposaient aux citoyens.

Le roi mit fin à cette anarchie, incompatible avec les intérêts du peuple autant qu'avec la dignité du trône.

La perception des impôts fut réintégrée à la souveraineté, dont elle est un droit inaliénable, et s'opéra pour le compte du Trésor.

Les créanciers furent appelés à justifier de ce qui leur était dû devant le conseil récemment institué pour la liquidation de la dette nationale.

On leur offrit trois moyens de remboursement : ou des biens-fonds, ou de l'argent, ou des rentes au grand-livre, qui devait s'ouvrir sous la double garantie d'une caisse établie pour acquitter ces rentes, et d'une caisse d'amortissement dotée de manière à éteindre successivement le capital de la dette consolidée.

VI.

Il n'existait dans le royaume ni constitution ni

pouvoirs intermédiaires qui ailleurs, en assurant la sage administration de la fortune publique, sont le plus solide fondement du crédit : Joseph y suppléa en ordonnant que ces deux caisses fussent absolument séparées du Trésor, indépendantes du ministre des finances, qui n'avait que le droit de les surveiller ; préservées dès lors de toute velléité d'y puiser des secours pour les besoins du service courant ; enfin, gérées par des hommes dont l'opulence, le rang, la réputation, inspiraient une haute confiance. Ils rendaient compte directement au roi de leurs opérations (1). Le résultat en fut tel qu'on aurait pu l'espérer dans les pays où se fait le plus régulièrement sentir la balance des pouvoirs qui manquaient à Naples. Telle fut l'origine du crédit, qui n'a pas été depuis ébranlé, même par les violentes commotions politiques.

VII.

Les contributions directes présentaient une bigarrure et une complication singulières ; il y en avait cent quatre d'espèces différentes, réparties en vingt-trois divisions qui n'atteignaient pas certaines classes de la population, tandis que d'autres se trouvaient

(1) Le prince de Bisignano, lorsqu'il fut remplacé au ministère des finances par le comte Rœderer, ne répugna point à se charger de la caisse des rentes.

La caisse d'amortissement fut confiée au prince de Gérace, premier chambellan du roi.

Celle de la Banque demeura sous la direction du prince Pignatelli, qui depuis longtemps était à la tête de cet établissement.

grevées, non-seulement dans leurs biens, mais encore dans leurs personnes et leur industrie.

Ces divers impôts furent tous abolis, pour être remplacés par une seule contribution foncière moins onéreuse pour le peuple, plus productive pour le Trésor, et qui pesait également sur toutes les propriétés, sans autres exceptions que celles reconnues indispensables pour les encouragements à donner à l'agriculture.

On trouvait presque partout des priviléges; les impôts indirects n'en étaient pas exempts : ils en furent affranchis, et réunis sous une administration centrale, dont les attributions comprenaient les douanes, la loterie, le timbre, le *protomédicat*, la *cruciata*, impôt jadis affecté aux croisades, et que l'on continuait de lever depuis qu'elles avaient cessé. Ces attributions furent déterminées dans un sens favorable à l'industrie nationale.

Une autre administration fut créée pour la direction des domaines.

Les revenus publics, dégagés des filières qui en absorbaient une grande partie, rentraient dès lors à un centre unique, d'où ils allaient circuler avec plus d'ordre et de régularité dans toutes les ramifications de l'État.

Le mode à suivre pour l'exécution de la loi relative à la contribution foncière devait être, d'ailleurs, réglé le plus tôt possible, en sorte qu'elle fût en pleine vigueur en moins de quatre mois, vers le commencement de l'année 1807.

Mais les dispositions concernant l'administration

civile et l'organisation provisoire des tribunaux extraordinaires furent exécutées sur-le-champ, et les nouveaux fonctionnaires qu'elles instituaient, aussitôt nommés par le roi, se rendirent à leurs destinations respectives.

VIII.

La division des terres communales fut le complément des lois, conséquences naturelles de la destruction du système féodal. Ces terres, d'une vaste étendue, étaient abandonnées et stériles : distribuées entre une foule d'habitants qui en firent l'acquisition moyennant une rétribution annuelle au Trésor, leur culture et leur fertilité favorisèrent à la fois l'intérêt individuel et l'intérêt général.

Le roi tournait en même temps ses regards vers l'instruction publique. Il ne partageait point l'opinion des hommes qui placent le bonheur des nations dans l'ignorance ; Joseph la regardait comme un vrai fléau pour elles. L'esprit vif et pénétrant des Napolitains avait souvent suppléé aux institutions, et produit des savants justement célèbres. De tous les souverains qui l'avaient précédé, Frédéric II avait seul pensé à fonder une université d'après un plan dont on ne pouvait contester la sagesse, en se reportant au siècle où ce plan avait été conçu. Ce monarque avait créé plusieurs autres établissements qui honoraient sa mémoire ; mais le temps les avait altérés, et ils n'étaient plus en rapport avec les progrès des connaissances humaines.

Le dernier gouvernement avait d'abord paru disposé à protéger les sciences et les arts ; malheureusement la cour, changeant tout à coup de système, s'était mise en guerre ouverte avec les sciences, prohibant l'introduction des meilleurs ouvrages étrangers, et faisant succéder les ténèbres aux lumières qu'elle se repentait d'avoir invoquées.

Les établissements d'instruction qui restaient dans le royaume furent soigneusement conservés par Joseph, en attendant qu'il en pût être créé de nouveaux pour donner aux sciences et aux lettres une salutaire impulsion.

La méthode suivie dans les écoles normales fut particulièrement encouragée, et un fonds spécial accordé pour soutenir et protéger ces écoles.

Ce n'était pas assez pour extirper l'ignorance à laquelle étaient livrées les classes inférieures de la société. Un décret obligea toutes les communes à entretenir sur le produit de leurs revenus, jusque dans les hameaux, un instituteur pour apprendre aux enfants les premiers éléments de la doctrine chrétienne, et une maîtresse d'école qui, indépendamment des mêmes leçons, enseignât aux jeunes filles les arts propres à leur sexe.

Dans les communes dont la population était au-dessous de trois mille âmes, il était permis de suivre l'ancienne méthode ; partout ailleurs, on devait adopter la méthode normale. Le premier élan une fois imprimé, ces diverses innovations plurent aux Napolitains. Des hommes instruits en proposèrent d'autres également avantageuses ; de bonnes idées

germaient de toutes parts; Joseph en acquit la preuve dans une longue discussion qui eut lieu au conseil d'État au sujet du projet de la loi judiciaire; mais il reconnut aussi que l'amour-propre des indigènes était quelquefois un peu blessé du concours des étrangers appelés à des places importantes. Ce sentiment se traduisait par une petite et sourde résistance, qui ne laissait pas que d'entraver un peu dans leurs opérations les ministres français. C'est là, du reste, un sentiment national qu'on retrouve, plus ou moins vif, dans tous les pays. Joseph avait à cœur de ne point aigrir cet amour-propre, et de se faire des partisans dans la nation qu'il avait à gouverner; il ne voulut ni le blesser ni lui céder: il tint d'une main ferme la balance entre les deux partis.

IX.

Pour s'assurer de l'exactitude que l'on mettrait à remplir ses instructions, il prescrivit à chaque ministre de lui présenter le résumé de ce qu'il avait fait depuis le 18 février 1806, en lui rendant compte des causes qui avaient occasionné quelque retard ou quelques difficultés dans l'exécution des lois nouvelles; un semblable résumé devait ensuite lui être soumis le premier et le quinze de chaque mois.

Tous les quinze jours, il réglait lui-même la répartition des fonds qui devaient être affectés aux diverses branches d'administration, en vérifiant les sommes recouvrées et celles payées pendant les quinze jours précédents.

Ainsi, rien n'échappait à sa surveillance. Celle du souverain est toujours utile; elle était surtout indispensable à une administration naissante, et souvent contrariée dans sa marche encore mal assurée. Quelle que fût la confiance de Joseph dans ses ministres, il observait avec attention leurs travaux, en s'efforçant de substituer à une rivalité qui pouvait nuire, une émulation qui fût dirigée uniquement vers le bien public.

Ainsi qu'on le voit, le roi Joseph ne perdait pas un moment pour continuer la régénération qu'il avait commencée.

X.

Il rencontra dans le sein même du conseil d'État des contrariétés auxquelles il était loin de s'attendre. L'esprit de rivalité que manifestaient les ministres napolitains contre les ministres français y avait pénétré : ce corps, au lieu d'être un auxiliaire utile, commençait à devenir un adversaire, surtout lorsqu'il était question de finances. Une opposition, qui d'abord était presque imperceptible, se montra au grand jour lorsqu'il y eut à délibérer sur la loi par laquelle devait être réglée l'exécution de celle rendue relativement à la contribution foncière.

Dans le conseil, les ministres Salicetti et Rœderer (1) étaient rarement d'accord : le premier lais-

(1) Rœderer n'avait pas encore le titre de ministre des finances, mais il l'était de fait; il le devint peu de temps après.

sait percer une sorte de jalousie, et ne laissait passer aucune occasion pour attaquer ce que faisait le dernier.

Salicetti avait d'ailleurs une arrière-pensée, celle d'établir sa famille à Naples; et il cherchait à se lier au parti napolitain, dont le but était évidemment d'éloigner les ministres français. Vers le milieu de décembre, lors de la présentation de la loi sur les finances, il sembla vouloir lever le masque et combattre ouvertement le projet. M. Rœderer le défendit avec cette supériorité de talents qu'il avait déployée à l'assemblée constituante. Le 15, dans une séance fort importante, il soutint son projet contre plusieurs éloquents antagonistes. Salicetti, réduit au silence, se borna dès lors à des signes d'improbation, que les Napolitains avaient parfaitement compris. De là des arguments sans fin : chacun déroulait successivement de longues séries d'objections qui lui semblaient péremptoires. Tous croyaient avoir accablé Rœderer et convaincu le roi. Celui-ci laissait patiemment épuiser la faconde des orateurs : si elle eût montré le désir d'améliorer le plan proposé, l'opposition eût été sûre de plaire à Joseph; mais elle essayait de dévoiler les prétendus inconvénients d'une méthode administrative, sans en mettre aucune à sa place : elle ne proposait rien, elle repoussait tout. Ainsi la plupart des hommes dont le roi s'était entouré pour donner du ressort au gouvernement, et pour faciliter le jeu des rouages de l'administration nouvelle, étaient les premiers à tâcher d'en paralyser l'action. Joseph, qui, durant plu-

sieurs séances, avait observé les progrès de cette force d'inertie tendant à rester stationnaire au milieu des ruines de l'ancien système, prit enfin la parole dans la séance du 16 :

« J'ai suivi attentivement, dit-il, une discussion « qui se rattache si éminemment aux causes de l'in- « térêt public ; j'espérais entendre des raisons, je « n'ai entendu que des passions. Je cherche en vain « quelques indices de l'amour de la patrie dans les « objections des adversaires du projet de loi : je « dois le dire, je n'y vois que l'esprit de parti. »

Il résuma l'une après l'autre ces objections, et démontra combien elles étaient frivoles.

« Croyez-vous, messieurs, poursuivit-il, que je « veuille soutenir ici les priviléges? N'avons-nous « détruit que pour les reproduire sous d'autres « formes, de gothiques institutions, restes de bar- « barie? Et quelqu'un de vous aurait-il donc pensé « que cette résistance, qui a droit de me surprendre, « me porte jamais à rétrograder vers un système « réprouvé par l'esprit du siècle? Non ! Trop long- « temps le peuple a gémi sous le poids d'intoléra- « bles abus; il en sera délivré, et si des obsta- « cles s'élèvent, n'en doutez point, je saurai les « écarter. »

La chaleur et la fermeté avec lesquelles le roi venait de parler, frappèrent les membres de l'opposition. La discussion changea d'aspect ; la raison prévalut, la loi fut adoptée ; et, pour justifier aux yeux du peuple cette loi contre les spécieuses assertions par lesquelles ses adversaires avaient espéré la dé-

créditer à l'avance, on en rappela les avantages dans un préambule ainsi conçu :

« Par la loi du 8 août dernier, nous avons sup-« primé vingt-trois impôts qui se percevaient à titre « de contributions directes, une partie desquelles, « sans atteindre les biens féodaux, pesaient surtout « sur le peuple. L'impôt qui retombait sur lui était « inégalement réparti entre les différentes provinces, « et, dans chaque province, inégalement divisé en-« tre les contributions.

« Le mode de perception était aussi vicieux et « inégal que l'imposition elle-même. Dans quelques « lieux, elle se percevait d'après les cadastres exis-« tants; dans d'autres, par contributions extraordi-« naires sur les denrées de consommation; dans d'au-« tres, sur le produit des biens communaux; dans « d'autres enfin, par le moyen de répartitions faites, « comme on dit, *à bataillon*. Une grande partie de « ces impôts pesait sur l'industrie la plus nécessaire « de la société, et l'autre sur le peuple, comme un « signe de servitude personnelle.

« Les biens féodaux, exempts de quelques char-« ges ordinaires et communes, sans l'être de quel-« ques autres impositions particulières, étaient d'ail-« leurs sujets à des éventualités contraires au droit « de propriété; les biens des barons absents étaient « soumis à des taxes particulières ou pénales. La loi « de *dévolution* dépouillait les familles de leurs pos-« sessions lorsqu'elles manquaient d'héritiers capa-« bles de succéder aux fiefs; le droit de *relief* gre-« vait outre mesure le successeur de la mort du feu-

« dataire. Nous avons aboli toutes ces institutions « par la loi qui a détruit la féodalité; nous avons « donné au peuple l'égalité des droits, aux ex-feu- « dataires la plénitude de leurs propriétés, et nous « avons ainsi posé les vraies bases de la félicité pu- « blique. Pour assurer par de sages dispositions « l'exécution de la loi précitée, après avoir entendu « notre conseil d'État, nous ordonnons, etc. »

Ces dispositions prescrivaient un travail préliminaire pour l'évaluation du revenu des immeubles de toute nature, afin d'éviter ou l'injustice ou l'erreur dans la répartition à faire par les communes, sous la surveillance des intendants et des conseils de province. La contribution ne pouvait excéder le cinquième du produit net, mais elle atteignait même les terres incultes. C'était réveiller l'émulation de ceux qui les possédaient, en les portant à ne point laisser en friche un sol dont la culture accroissait leur revenu. Seulement l'impôt sur ces terres était modéré, et il ne pouvait être augmenté pendant cinq ans, quelque élevé qu'en fût le produit, par suite des améliorations qu'y feraient les propriétaires.

La loi nouvelle tranchait une question qui n'a pas été abordée dans d'autres États où les capitaux se concentrent dans des acquisitions ou spéculations de fonds publics, parce qu'ils sont exempts d'impôts. On pensa que l'ordre et l'économie, surtout la fidélité à remplir les engagements contractés pour la garantie de la dette nationale, suffiraient au maintien du crédit, et qu'il était juste d'assujettir à

la contribution directe les rentes des créanciers de l'État qui ont un revenu certain, tandis que celui des terres, qui n'est arraché qu'à force de travail, est exposé à des variations infinies par l'intempérie des saisons. On ne se dissimulait point combien cette question était grave, et combien il y aurait à dire pour ou contre; mais la théorie la mieux combinée est toujours incertaine, si elle n'est appuyée sur l'expérience : on fit un essai dont on ne pouvait bien voir les effets qu'au bout de quelques années, après la parfaite restauration des finances. Joseph n'eut pas le temps d'en juger avec une entière connaissance de cause.

XI.

L'impulsion donnée à l'éducation primaire, en l'étendant jusque dans les hameaux, avait été couronnée d'un rapide succès dans les provinces. A Naples, les écoles gratuites récemment fondées attiraient un concours tel, que l'on dut en augmenter successivement le nombre.

Après avoir jeté les premiers fondements de l'instruction, Joseph en reconstitua les parties les plus élevées. L'université des études était parvenue au dernier degré de la décadence. Il lui avait accordé des secours. C'était assez pour la soutenir provisoirement, trop peu pour la rétablir. Dix-neuf chaires étaient vacantes; les autres étaient occupées, mais négligées. Cette université fut réorganisée d'après un plan plus conforme aux progrès actuels des

sciences et des lettres. De nouvelles chaires furent instituées à la place de celles devenues inutiles; de savants professeurs furent choisis dans le royaume, quelques-uns appelés du dehors, et tous assurés d'une existence honorable. Partout se manifestait la soif de l'instruction : la foule se précipitait vers la source qui depuis si longtemps en était presque tarie, et qui reprenait enfin son cours. Le moment n'était pas éloigné où de nouveaux établissements seraient fondés pour propager les connaissances convenables aux différentes carrières sociales : on préparait déjà l'organisation. Nous en parlerons en arrivant à l'époque où elle fut réalisée.

XII.

Les beaux-arts languissaient, à défaut d'encouragement; mais le goût s'en était conservé sous un ciel qui lui est si favorable. Il fut ranimé sous la direction de maîtres habiles : dessin, peinture, sculpture, gravure, tout prit un nouvel essor.

Pour faciliter celui des professions moins brillantes mais utiles, et que Joseph voulait élever au niveau des progrès qu'elles avaient faits en France, une école des arts et métiers fut créée dans la ville de Nola, située à quelques lieues de Naples, et abondamment pourvue de tout ce qui pouvait la faire prospérer. Indépendamment des élèves entretenus aux frais du gouvernement, tous ceux qui se présentaient, en payant une somme annuelle égale à celle qu'on avait allouée pour chacun des premiers,

y étaient admis comme eux, et instruits avec les mêmes soins.

Des êtres d'autant plus intéressants qu'ils sont cruellement disgraciés par la nature, ne furent pas oubliés : l'école des sourds et muets avait été dissoute, elle fut rétablie.

Un art ou plutôt une passion qui semble innée parmi les Napolitains, avait porté la musique au plus haut point de perfection; mais cette passion, ordinairement si douce, avait fait naître une coutume barbare, et qui n'était même pas sans défenseur. Dans un ouvrage dont l'auteur réfutait celui publié par Kotzebue, après le voyage qu'il fit à Naples, il y avait des passages qui repoussaient avec indignation l'idée de renoncer à cette barbarie honteuse. On recherchait avec avidité, et l'on trouvait jusque dans les lieux saints, le profane plaisir d'entendre les chants aigus des *soprani*, que multipliait la cupidité de parents dénaturés. Un décret de Joseph arrêta les effets de cette cupidité criminelle, et l'humanité cessa d'avoir à gémir. Des deux anciens conservatoires on en forma un seul, et un nouvel établissement de musique fut fondé pour le sexe auquel la nature a réservé le genre de voix qu'on la forçait naguère, en l'outrageant, de donner à l'autre. Ces établissements furent dirigés par les célèbres Paisiello et Fenaroli, dont les leçons devaient rendre bientôt leurs élèves dignes de si grands maîtres.

Joseph étendit sa sollicitude aux vieux militaires qui, incapables de servir dans l'armée, n'avaient

pu être admis aux régiments qu'il avait fait organiser. Il les fit recueillir dans un corps de vétérans qui eut de l'artillerie, et fut employé au service des places de l'intérieur.

XIII.

Des abus survivaient encore à ceux auxquels Joseph avait remédié : ils étaient détruits aussitôt que reconnus.

La restauration de 1799 avait été suivie de profusions envers des gens habitués à se faire payer leur zèle exagéré comme leur salaire.

Il était naturel que la cour eût largement récompensé ceux qui l'avaient servie, sinon au delà de ses désirs, du moins au delà de ses espérances; mais le souverain qui lui succédait n'héritait ni de sa reconnaissance ni de ses rigueurs; il devait ne consulter que la justice : aussi toutes les donations, soit de propriétés, soit d'usufruit, soit de bénéfices ecclésiastiques qu'elle avait faites en faveur d'étrangers ou de favoris émigrés depuis avec elle, furent annulées, sauf les exceptions auxquelles auraient droit les individus qui, rentrant dans leur patrie, prouveraient l'équité de leurs réclamations.

L'ancien gouvernement, si libéral envers quelques-uns, pour d'autres avait été sévère. Il s'était emparé, au mépris d'un article du traité de paix conclu à Florence, de troupeaux considérables appartenant au prince de Torrella et au duc d'Andria. Les demandes qu'ils avaient présentées, toujours

infructueuses, furent accueillies par Joseph, et les troupeaux rendus à leurs propriétaires légitimes.

Un usage avilissant dégradait la magistrature. Les gouverneurs civils, qui, plus tard, eurent le titre de juges de paix, plus analogue à leurs fonctions, étaient autorisés à recevoir une rétribution des personnes intéressées aux affaires sur lesquelles ils avaient à prononcer. Joseph accorda des appointements convenables à ces gouverneurs, en leur défendant de rien percevoir en sus à l'avenir, sous peine d'être poursuivis comme coupables de concussion.

Le nombre des prêtres s'était accru au delà de toute proportion avec les bénéfices et les besoins de l'Église. Si l'opulence est inutile à l'humble modération des ministres des autels, il est juste de leur fournir et le nécessaire pour eux-mêmes, et le moyen de faire des aumônes. Un traitement fixe fut assigné aux curés, mais on mit des bornes à la facilité avec laquelle on prodiguait les accessoires.

L'ordination dans chaque diocèse fut réglée de manière qu'il ne pût y avoir plus de cinq prêtres par six mille âmes; elle ne devait même être accordée qu'à ceux qui, participant au culte divin dans les paroisses, s'y rendaient utiles et y trouvaient des moyens d'existence.

Les fils uniques avaient, d'après une ancienne loi, la faculté de se vouer à l'état ecclésiastique : cette loi fut abrogée par le roi, qui jugea que leur première obligation était de ne pas abandonner les familles dont ils étaient l'appui.

Des juridictions ecclésiastiques avaient le droit

d'exercer des contraintes envers les hommes qui négligeaient de faire célébrer leur mariage à l'Église : ce droit fut restreint à celui de recourir à la voie de la persuasion et des admonitions canoniques, pour engager les récalcitrants à remplir le devoir que la religion mpose.

XIV.

Divers travaux dans la capitale conciliaient l'utilité publique avec les besoins de la classe indigente.

La sécurité de la navigation exigeait un phare au port de la Barletta; ce phare fut élevé.

Joseph portait surtout son attention vers les routes, ces grands moyens d'action sur le commerce et la civilisation des peuples. Il avait ordonné la construction de l'antique route *Egnazia* (*via Egnazia*), qui de Naples conduit à Bénévent, et de là dans la Pouille ; de celle qui, du *Sperone,* traversant *Somma*, conduit à *Ottajano.* Outre celle qu'il avait fait commencer de *Lagonegro* à *Reggio*, il prescrivit d'en ouvrir une autre sur-le-champ de *Lagonegro* à *Cassano*, et de la pousser avec une telle vitesse, qu'elle fût terminée dans quelques mois. Les habitants des communes qu'elle avait à traverser, ceux des cantons voisins, les troupes même dont on pouvait disposer sans inconvénients, devaient y concourir, et recevoir un salaire déterminé à l'avance. Deux camps protégèrent les ouvriers, dirigés par des ingénieurs et d'autres agents civils, sous les ordres d'un officier général du génie. Joseph accorda tous

les fonds nécessaires pour accélérer les travaux; il sentait que la facilité des communications dans les Calabres contribuerait aux moyens d'y étouffer la rébellion.

XV.

Revenons un instant sur nos pas... Tandis que le maréchal Masséna, les généraux Regnier, Verdier, Mermet activaient la guerre, et faisaient les plus grands efforts pour soumettre les Calabres et les provinces insurgées; tandis que le roi Joseph s'occupait nuit et jour à porter l'amélioration dans ses États, obéissant ainsi à cette bonté naturelle qui était le trait distinctif de son caractère, l'Empereur se portait vers le nord de l'Europe, où les affaires politiques avaient complétement changé de face depuis la fin du mois d'août.

La Prusse, ne pouvant obtenir la possession du Hanovre, promise par le traité du 15 février 1806, et disputée par l'Angleterre, espérant d'ailleurs être soutenue par l'armée russe, s'était laissé aller à déclarer la guerre à la France.

Joseph, impatient de connaître le résultat des événements du Nord, dont le contre-coup devait naturellement se faire sentir à Naples, s'était empressé d'envoyer au quartier impérial le colonel Bruyère, un de ses aides de camp. A son retour dans le royaume le 25 octobre, ce brave officier fut attaqué sur la route de Rome à Naples, entre Fondi et Itri, par des brigands. Il se défendit avec une va-

leur digne d'un meilleur sort. Plusieurs de ces misérables tombèrent sous ses coups, mais il succomba lui-même. Son courage, loin de subjuguer ses assassins, irrita leur lâche cruauté : ils déchirèrent son corps avec une férocité de cannibales. A cette nouvelle, le roi témoigna une vive douleur : il ordonna qu'un monument semblable à celui destiné au général Valongue, tué devant Gaëte, fût érigé à la mémoire du colonel Bruyère, moins heureux, mais non moins intrépide, et qui lui avait donné des preuves d'un sincère attachement. Il accorda une pension à la mère de ce brave officier, qui vint ensuite à Naples, où elle eut la triste consolation de voir sa douleur partagée par tous ceux qui avaient connu son fils.

Cependant les nouvelles que renfermaient les dépêches enlevées par les assassins du colonel Bruyère avaient transpiré dans la capitale. Le bruit se répandit que l'Empereur avait battu l'ennemi ; mais on ne connut les brillants avantages qu'il avait remportés que par les journaux de Paris, qui annoncèrent, après plusieurs jours d'intervalle, la victoire d'Iéna et l'entrée des Français à Berlin. Ces triomphes, célébrés à Naples par le *Te Deum* et par des salves d'artillerie, y produisirent la plus favorable impression.

Les insurgés, poursuivis par les troupes françaises avec un infatigable acharnement, perdant enfin l'espoir d'être soutenus par les ennemis extérieurs, et n'étant plus aussi vivement excités par le fanatisme et la féodalité, sapés dans leurs bases, commen-

çaient à se lasser de cette guerre sans quartier. Les principaux chefs de bandes avaient été tués, pris, ou mis en fuite. Le découragement succédait à l'exaspération; le feu n'était pas éteint, mais l'insurrection se traînait péniblement. Malheureusement cette guerre terrible avait causé bien des ravages dans les rangs de nos braves soldats. Les marches forcées, les assassinats commis sur les hommes isolés, les embuscades, les attaques de fortes positions, avaient coûté des pertes sensibles à l'armée. Le climat n'était pas moins redoutable que le fer et le plomb : des fièvres endémiques régnaient dans les lieux qu'il fallait occuper, et les corps de troupes qui tant de fois avaient triomphé des armées régulières, périssaient sans combattre. Près de 2,000 hommes succombèrent ainsi à Cosenza, enlevés par la maladie.

Désolé de ces tristes nouvelles, Joseph envoya dans les Calabres des aides de camp qui méritaient toute sa confiance, pour vérifier si ses ordres étaient ponctuellement exécutés, non-seulement pour ce qui avait trait aux mesures de rigueur à prendre contre l'ennemi, mais surtout pour les mesures d'hygiène en faveur de ses malheureux soldats. Ses instructions avaient été suivies contre les brigands avec plus de rigueur peut-être qu'il ne l'eût désiré, et ses généraux faisaient tout leur possible pour épargner les maladies à leurs troupes.

Vers la fin de septembre, Masséna, qui avait déjà à plusieurs reprises sollicité un congé, quitta les Calabres à peu près pacifiées, pour se rendre à

Paris et de là à la grande-armée, où il eut un commandement. Le roi voulut conserver à Naples le portrait de cet intrépide officier général, dont il appréciait les talents militaires (1).

Après le départ de Masséna, Joseph donna le commandement de l'armée des Calabres au général Reynier, lui recommandant d'agir avec modération, pour adoucir les calamités qui désolaient ces provinces. Espérant y hâter le retour de la paix, il alla jusqu'à accorder une amnistie aux rebelles qui déposeraient les armes.

D'un autre côté, le général Gouvion Saint-Cyr, qui depuis longtemps s'était emparé de la forteresse de Civitella del Tronto, avait réussi à préserver des malheurs qui pesaient sur les Calabres les provinces dont il avait le commandement, et où la paix ne fut point troublée.

Les victoires de Napoléon commençaient à retentir dans le royaume de Naples, et les nouvelles favorables ne contribuaient pas peu à éteindre l'insurrection.

On était à la fin de l'année 1806; tout annonçait à Joseph un règne moins orageux que pendant les dix mois qui venaient de s'écouler.

XVI.

Cependant, tandis que l'Empereur écrasait les ennemis qu'il pouvait atteindre, les Anglais seuls se flattaient de le braver impunément. Alors le

(1) Ce portrait fut exécuté par le peintre Wicar.

monde fut témoin d'un genre d'hostilité jusqu'alors inconnu, et qui donna une extension nouvelle aux désastres de la guerre. Maître de la mer, le cabinet britannique, violant le droit des gens reconnu par les nations civilisées, déclara qu'il considérerait comme prisonniers de guerre les équipages des navires marchands, les négociants, les voyageurs, qui seraient capturés par ses vaisseaux; il mit en état de blocus les ports, les baies, les embouchures des fleuves, des côtes immenses, des États tout entiers.

Napoléon usa de représailles : le blocus maritime était prononcé par les insulaires, il fit prononcer leur exclusion de la plupart des ports du continent, où leurs marchandises devaient être saisies et brûlées.

Et ce n'était point une vaine menace : l'aigle impérial planait sur une partie de l'Europe, qu'il était bien près de dominer tout entière.

Un pareil système ne pouvait être conçu que par le génie de l'Empereur, et soutenu que par sa puissance; il devait précipiter un jour l'Angleterre dans l'abîme qu'elle-même avait creusé, si elle ne parvenait pas à se défaire de cet homme prodigieux.

Un décret impérial, daté du 21 novembre 1806, de Berlin, annonçant au monde le blocus des îles Britanniques, fut notifié au ministre des affaires étrangères de Naples. Joseph donna des ordres pour en faire exécuter les dispositions, qui d'ailleurs étaient d'accord avec celles qu'il avait prises par son décret du 13 mars, en prohibant l'introduc-

tion dans les ports napolitains des objets provenant des manufactures anglaises.

Quoique le caractère du roi le portât à déplorer la nécessité de mesures violentes, provoquées d'ailleurs par le cabinet de Saint-James, et propres à faire triompher le grand système politique de l'Empereur, il y concourut de tous ses moyens; mais il ne crut pouvoir, sans porter une mortelle atteinte au commerce, ordonner que les marchandises anglaises fussent brûlées dans ses ports, et il ne l'ordonna point.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE CINQUIÈME.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 28 et du 31 juillet. L'ennemi, instruit de ma marche rétrograde sur Naples, est parti ce matin, avec tous ses bâtiments de transport, vers le fond de la botte, laissant à Capri 3 mille brigands; il paraît avoir ramené avec lui tout ce qu'il avait de bonnes troupes, que l'on croit pouvoir se monter à 1,500 ou 2 mille hommes. J'ai sur-le-champ fait retourner à San-Lorenzo di Padula le 6e de ligne, qui, avec 400 dra- Jos. à Nap. Naples, 8 août 1806.

gons, dont la moitié à pied, et 400 Napolitains, forme l'échelon le plus rapproché du maréchal Masséna, qui a laissé du monde à Lagonegro. C'est le colonel Dufour qui commande cet échelon.

Le général Lamarque se porte à Laurino avec un bataillon du 14e d'infanterie légère, 400 dragons, 800 hommes du 1er léger napolitain, 2 pièces de canon.

J'ai laissé à Vietri, près Salerne, 2 mille hommes de ma garde, 400 dragons, 2 pièces de canon.

J'ai réduit le maréchal Jourdan à 1,500 hommes pour la police de la ville de Naples, et j'ai ainsi formé ces trois échelons, qui me donnent disponibles 6 mille hommes, avec lesquels je me porterai partout où il sera besoin.

J'ai trouvé ce soir, en arrivant, la ville en alarmes pour l'apparition de ces 5 à 6 mille hommes de débarquement. C'est une ville dont Votre Majesté n'a pas d'idée; il faut s'imaginer 60 mille hommes nus, toujours prêts à tomber sur les autres dès que la force publique est impuissante contre eux, ou qu'elle est employée ailleurs.

J'ai dit, et je le répète à Votre Majesté, que les grands seigneurs du royaume, qui sont les plus riches propriétaires, sont décidément pour le nouveau gouvernement; que presque tous les autres propriétaires sont aussi pour moi; que ces gens-là ont pris les armes pour moi, qu'aucun d'eux ne les a prises contre; qu'ainsi je ne puis pas me plaindre des propriétaires de la Calabre. Mais malheureusement ce nombre de propriétaires est petit, et pres-

que tous les autres s'arment contre l'ordre qui les protége, dès qu'une force étrangère les pousse et leur fait oublier leur pusillanimité naturelle : c'est la guerre des *pauvres contre les riches.* Nos soldats savent bien cela, et ils appellent leurs amis patriotes tous les propriétaires qui se battent avec eux, ou qui ne sont jamais contre eux.

Le gouvernement passé se soutenait par les moyens que l'on emploie pour détruire tous les autres gouvernements : il excitait le peuple pauvre contre les riches, et ce n'est qu'en se faisant chef d'émeute que la reine faisait oublier tous ses excès et tous ses crimes.

Votre Majesté ne me connaît pas quand elle dit que je pourrais devenir roi fainéant, que je suis faible. Je la prie de se rappeler que toutes les sensations qu'elle éprouve, je les éprouve au même degré; que le temps, les peines, les sacrifices ne sont rien pour moi au prix d'un sentiment généreux, qui les transforme pour moi en plaisirs; que je me porte mieux dans l'activité de l'âme et du corps que dans la retraite, dont je m'étais cependant fait une si douce habitude.

J'ai mis l'impôt foncier au cinquième du revenu. J'ai établi des tribunaux spéciaux. Depuis huit jours, plus de 600 brigands ont péri, fusillés ou pendus. Je n'ai d'autre repos que *huit* heures sur *vingt-quatre.* Je fais tout par moi-même, *comme je le sais et le peux.* Certes, je ne suis pas un grand militaire, mais je sais apprécier les conseils que Votre Majesté me donne; et si je ne les suis pas toujours,

c'est que souvent je n'en ai pas les moyens. Dans ses deux grandes lettres, Votre Majesté suppose que j'ai 25 à 30 mille hommes pour placer en échelons: je n'en ai que 6, sans le corps de Masséna; je n'en ai pas 15 avec son corps. J'ai 9 à 10 mille malades, et j'ai encore six semaines de maladies. Je remercie Votre Majesté des fonds et des hommes surtout qu'elle m'envoie.

Ceux qui crient contre Dumas, Sire, voudraient bien pouvoir crier contre moi. J'ai enchaîné leur cupidité; ce sont des voleurs, que Dumas a empêchés de continuer (1). La régie ne donne rien à personne, et tous les pensionnaires des fournisseurs crient tant qu'ils peuvent. Il y avait des généraux qui, de leur propre aveu, avaient 60 mille fr. par mois; ils sont réduits à leurs appointements, que je double à tous; mais cela ne fait pas leur compte. Votre Majesté est trop habile pour ne pas trouver que je lui en dis trop là-dessus; mais elle est trop juste, elle a l'âme trop élevée pour ne pas trouver digne d'elle que son frère défende ses bons serviteurs. Le général Dumas travaille du matin au soir; il fait tout ce qu'il peut. Je ne le crois pas non plus un grand guerrier; mais ce n'est pas lui non plus que je consulte. Lui, est un homme éclairé, et, ce qui vaut encore mieux, un homme *probe*. C'est encore pour le calomnier que l'on dit que l'on n'emploie pas les officiers napolitains venus d'Italie; je donne ma parole à Votre Majesté que tous ont eu

(1) Joseph n'a jamais abandonné les hommes honorables qui s'attachaient à lui. L'ingratitude lui était inconnue.

de l'emploi, et que j'ai formé des cadres de corps qui n'ont pas de soldats, ce qui est fort à charge à mes finances.

Si Votre Majesté vient ici, sans doute tout ira à son gré ; mais j'espère qu'elle rendra plus de justice à mes efforts et aux difficultés que j'ai eu à vaincre. »

« Sire, Votre Majesté trouvera ci-joint copie des lettres du général Reynier ; il doit avoir été rejoint par Verdier hier, et par Masséna aujourd'hui : le maréchal se trouverait ainsi à la tête de 15 mille hommes. Il n'aura aucune peine à balayer la Calabre citérieure ; et si les Anglais l'attendent, il est assez fort pour les culbuter dans la mer. Ses derrières se trouvent bien assurés par les dispositions que j'ai faites, conformément aux vues de Votre Majesté. Dès que j'aurai reçu les renforts de Civita-Vecchia et d'Ancône, je lui enverrai l'équivalent de ce qui m'arrivera. Si les Anglais faisaient mine de défendre la Calabre ultérieure, je m'y porterais moi-même avec les troupes que j'ai en échelons, ou je les enverrais en partie au maréchal, selon les circonstances dans lesquelles je me trouverais. Jos. à Nap. Naples, 9 août 1806.

Votre Majesté verra avec plaisir que ses vues sont remplies en partie. Je me suis occupé de finances aujourd'hui. Je vais au camp demain matin.

Votre Majesté verra, par l'état des troupes du gouvernement de Naples, qu'il y a à peine, pour la police de la ville, 1,500 hommes d'infanterie.

Je rappelle à V. M. les demandes que je lui ai faites pour donner de l'avancement et la décoration

à beaucoup de militaires de l'armée qui méritent bien la bienveillance de Votre Majesté; j'en ai envoyé les états à Votre Majesté et au ministre de la guerre. Depuis le commencement de la campagne de la dernière guerre, les troupes qui sont dans cette armée n'ont pas été comprises dans les distributions des aigles faites par Votre Majesté. Toutes ont beaucoup souffert et bien servi depuis qu'elles sont sous mon commandement; elles ont besoin d'être encouragées.

Votre Majesté verra, par la lettre du général Reynier, que la guerre des habitants des Calabres est celle des pauvres contre les riches, et que ceux-ci sont tous pour nous.

Je reçois du général Lemarois l'avis qu'il se rend à Pescara et à Chieti; mais il ne me parle pas des troupes que Votre Majesté lui a donné l'ordre de m'envoyer; je les lui demande.

Il paraît que les Anglais ont tenté en vain de prendre Scylla et Reggio. J'ai écrit au maréchal de tâcher de donner la main aux troupes qui sont restées dans ces mauvaises masures d'anciens châteaux, qui ne sont pas tenables huit jours, puisque ces troupes y étaient encore.

Le général Mermet, qui est resté quelques jours de trop dans le Cilento (1), y a fait de la bonne besogne. Il a délivré ce pays de beaucoup de brigands

(1) On appelle le Cilento une partie de la principauté citérieure du royaume de Naples, qui est voisine de la mer, et située entre le cap Licosa et le golfe de Policastro. Vallo en est le chef-lieu. La localité la plus importante est Camerotta, située dans une petite presqu'île, et très-forte par sa position. Tout ce pays est montagneux et sau-

qui étaient avec les Anglais dans les villages de la côte; il en a tué ou dispersé plus de 3 mille.

A Lagonegro, on a pris aux brigands 6 pièces de canon.

J'ai arrêté aujourd'hui la loi qui a pour objet de supprimer graduellement tous les religieux, qui se montent ici à près de 18 mille hommes; elle sera présentée dans deux jours au conseil d'État.

Je prie V. M. de me répondre si elle consent que je place aux finances M. Rœderer, qui accepte avec plaisir, si Votre Majesté le trouve bon. Il m'est bien nécessaire. »

« Sire, la lettre que le chef de l'état-major général m'a écrite le 16 de juillet m'est parvenue le 24 à Catanzaro, avec celles des 8 et 9. Le général Reynier à Joseph.

J'avais pris position à Catanzaro, après avoir châtié en passant plusieurs pays révoltés, et qui avaient fourni le plus d'hommes armés. J'y étais entouré par des rassemblements de brigands dirigés par des officiers anglais et d'anciens chefs de masses, qui m'attaquèrent en m'envoyant les sommations les plus insolentes. Je les repoussais toujours et les faisais chasser assez loin, quoique je fusse fort gêné par la disette des munitions et la démoralisation de l'armée. Un renfort de 2 mille hommes qui me serait arrivé dans cette position aurait relevé l'esprit des troupes et de nos partisans dans le pays. Les ras-

vage : voisin des Calabres, facilement accessible à des débarquements; il prit une grande part à l'insurrection. (Voir, à ce sujet, le rapport du général Lamarque du 5 septembre 1806.)

semblements de brigands se seraient dissipés, et j'aurais pu me rapprocher de l'armée anglaise qui était occupée à faire le siége du château de Scylla, et qui paraissait disposée à repasser en Sicile après avoir rempli son but, qui était de détruire les préparatifs que nous faisions sur les côtes, et de faire une diversion en insurgeant le pays. Cette armée n'avait fait d'autre détachement que l'embarquement d'un régiment qui est venu sous l'escorte d'une frégate et de chaloupes canonnières, sur des bâtiments de transport, à la Marine de Catanzaro, afin de présenter une promesse d'appui aux brigands rassemblés autour de moi. Je crains que mon mouvement rétrograde ne les engage à étendre leurs projets, parce qu'il donne plus de consistance à l'insurrection du pays, et qu'il ne nous faille plus de forces et de peines pour nous bien rétablir en Calabre.

Le 26, je partis de Catanzaro. La frégate qui était à la Marine, avec deux chaloupes canonnières et six bâtiments de transport portant un régiment anglais, était aussi partie pendant la nuit, et chercha à inquiéter par son feu la marche des troupes. J'emmenai avec moi 200 malades ou blessés que j'avais à Catanzaro. Je couchai à Eutro.

Le 27, je fus à Cotrone. La flottille anglaise était armée dans la rade. Le château de cette ville étant assez bon, ayant un dépôt d'artillerie et de munitions nécessaires à l'armée lorsqu'elle marchait en avant, ayant beaucoup de malades et de blessés que je ne pouvais évacuer, je ne pouvais me dis-

penser d'y laisser une garnison; mais, pour en déterminer la force, je voulus faire une première marche fort petite, afin de voir ce que ferait la flottille anglaise. Je laissai le général Peyri avec les Polonais, et j'allai camper, le 28, à Rocca di Niclo.

La flottille anglaise n'ayant fait aucun mouvement, le général Peyri eut ordre de laisser à Cotrone deux compagnies de Polonais et de canonniers pour la garnison du château, et de venir me joindre sous Ciro le 29.

En arrivant à Strongoli, je trouvai le pays insurgé, et les hauteurs couronnées de paysans armés. Cette position était très-forte; je la fis attaquer par des voltigeurs qui eurent bientôt gravi la montagne et pris la ville, d'où les brigands et les habitants avaient pris la fuite. Comme la population de cette ville s'était armée contre nous et s'était défendue, les troupes la pillèrent; le feu y fut mis, tant par les gardes provinciales qui suivent l'armée que par les soldats, sans qu'il fût possible de l'arrêter lorsque je m'en aperçus, ni de préserver les moissons de plusieurs bons habitants auxquels j'avais donné des sauvegardes. On délivra dans le château 28 prisonniers polonais de différents corps qu'avaient pris les brigands, et qu'on menaçait chaque jour d'assassiner. J'allai camper au-dessous de Ciro, ville située sur une montagne, dans une position très-forte. Les habitants étaient sous les armes pour se défendre des brigands; ils accueillirent un détachement que j'y envoyai, et firent porter des vivres à mon camp.

Le 30, je marchai à Cariati : un rassemblement de brigands, uni à quelques habitants du pays, voulait défendre cette ville; mais, à la vue de l'armée, ils prirent la fuite. Les habitants restés dans la ville ouvrirent les portes, et je les fis respecter.

Le 31, on campa à Rossano : cette ville fournit les vivres nécessaires pour l'armée. Une partie des habitants était armée pour empêcher les brigands d'y entrer. Ils n'avaient cependant pu empêcher quelques chefs de masses d'y venir.

Le 1er août, arrivant près de Corigliano, mon avant-garde fut attaquée par un rassemblement de paysans armés, qui fondirent sur elle en lui criant de se rendre. Je les fis charger : la majeure partie fut tuée, et l'autre suivie jusqu'au-dessous de la ville. Je fis de suite marcher des troupes de chaque côté pour l'entourer. Deux brigands de cette ville, dont l'un officier napolitain prisonnier sur parole, avaient excité les habitants à prendre les armes contre nous, empêché de préparer les vivres que j'avais commandés, et fait venir des brigands des environs. Une partie prit la fuite dans les montagnes, lorsqu'elle vit la marche des troupes; l'autre fut tuée. Les habitants armés s'enfonçaient dans les maisons, et l'on était maître de la ville depuis deux heures, qu'on tirait encore par les fenêtres. On dut enfoncer toutes les portes pour trouver les hommes armés. La ville fut pillée, excepté les maisons de quelques habitants honnêtes, dans lesquelles j'eus le temps d'envoyer des sauvegardes. Mais le feu se déclara dans deux maisons; et comme l'une était

celle d'un chef de brigands, on croit qu'il avait été mis par des fugitifs qui suivent l'armée.

J'ordonnai d'éteindre le feu et de l'empêcher de se communiquer. Malheureusement le vent était fort : l'incendie se déclara dans plusieurs autres maisons de différents quartiers. Des gens du peuple mirent aussi le feu à des maisons de gens attachés au gouvernement, et notamment au palais du chevalier Solazzo. Des soldats enfin, se croyant tout permis, étendirent encore l'incendie, qu'il ne fut plus possible d'arrêter.

Le 2 août, je marchai à Oria.

Le 3, j'arrivai devant Cassano de bonne heure : il était occupé par des brigands commandés par le lieutenant-colonel Falfetti, principal chef de masse. Je fis marcher les troupes pour entourer la ville, afin que s'ils persistaient à la défendre, on pût les prendre tous, ou, s'ils se sauvaient, les joindre dans leur retraite, ce que je préférai pour pouvoir sauver la ville. Lorsqu'ils virent le mouvement, ils se sauvèrent sur la route de Castrovillari ; on en a cependant tué une centaine. La ville avait été abandonnée par les habitants ; je les ai fait rentrer ; leurs maisons ont été préservées. On a pris deux pièces de montagne qu'ils n'ont pas eu le temps d'emporter.

J'envoie demain le général Peyri, avec le bataillon suisse et les Polonais, attaquer les brigands à Rossetto ; il fera sa jonction avec le général Verdier, dont les troupes sont, dit-on, à la Rocca-Impériale. J'envoie à ce général cette lettre pour Votre Ma-

jesté, et l'ordre de venir sur-le-champ me joindre ici. J'espère qu'il m'apportera des lettres ou quelques nouvelles instructions de Votre Majesté, auxquelles je m'empresserai de me conformer. Si je ne reçois rien, je ferai de nouveau un mouvement pour soumettre le pays et secourir le château de Cotrone, de là remarcher aux Anglais, si le général Verdier amène des troupes suffisantes, et réoccuper les capitales des deux provinces.

Je suis depuis longtemps isolé, avec une très-petite quantité de munitions et sans aucune nouvelle, dans le pays habité par le peuple le plus abominable. La guerre des pauvres contre les riches s'est élevée depuis que les événements de la guerre, ont relâché les rênes du gouvernement. Le paysan ne respire que brigandage et assassinat. Les Anglais et les chefs de masses proclament l'oubli des vengeances et la défense des pillages; mais, sous main, ils leur permettent tout, à condition de se déclarer pour eux. Aussi n'est-il pas d'horreurs et de crimes que ces monstres n'aient commis.

Les chefs ne peuvent cependant pas former des corps considérables, capables d'opposer une grande résistance à l'armée. Les chefs particuliers de masses ont des bandes de 100, 200 hommes par village. Elles les suivent tant qu'on les paye ou qu'on leur donne à piller. S'ils ont une attaque à faire ou un pays à saccager, ils rassemblent la population de tous les environs et paraissent un moment avoir beaucoup de monde; mais ils se dissipent bientôt après.

Ils pourraient cependant devenir plus à craindre, s'ils allaient se grouper autour de détachements de troupes de ligne; mais les Anglais resteront en masse sur terre, et je n'ai pas su qu'il soit venu de troupes de ligne napolitaines, excepté un détachement qui doit être arrivé à Catanzaro avec le préside de Filipis.

Les Anglais ont sur les côtes beaucoup de bâtiments qui fournissent des munitions aux brigands.

J'attends avec impatience de nouveaux ordres, et les instructions que Votre Majesté doit m'avoir adressées. Je lui écrirai aussitôt que le général Verdier m'aura joint, et que j'aurai reçu de lui mes lettres et des nouvelles de ce qui se passe dans l'intérieur. »

Joseph à Reynier, Naples, 9 août 1806.

« Général, j'ai reçu votre lettre du 3, de Cassano. Je suis bien aise que vous y soyez arrivé; vous avez été rejoint par le général Verdier; le maréchal Masséna venait à votre secours avec un corps de dix mille hommes. Il doit être aujourd'hui à Castrovillari; d'après la nouvelle organisation de l'armée, j'ai dû vous mettre sous ses ordres. Je n'ai plus qu'un corps d'armée et une réserve, dont je me suis réservé le commandement.

Je vous sais gré de la contenance et de la persévérance avec laquelle vous vous êtes soutenu dans ces circonstances difficiles; il ne m'était pas possible de vous envoyer des secours avant la prise de Gaëte.

Il nous arrive des renforts de France en infan-



terie. Tout ceci se réparera. Comptez sur mon sincère attachement, mon cher général, et sur ma véritable estime. »

Jos. à Nap. Castellamare, 10 août 1806.

« Sire, je suis venu passer quelques heures ici, d'où je me rends au camp de Vietri.

L'ennemi est parti de Capri, où il n'a laissé que sa garnison habituelle.

La réunion de Masséna et de Verdier doit avoir eu lieu depuis hier, ainsi que celle de Reynier.

Je désire que Votre Majesté consente à me céder, pour mettre

A la tête du génie, le général Campredon;

A la tête de l'artillerie, le général Dedon;

A la tête des finances, M. Rœderer.

Je prie Votre Majesté de ne pas me refuser ces demandes, et surtout la dernière, et de me faire connaître le plus tôt possible sa volonté.

La confiance dans une extrême probité ne se commande pas; ces trois hommes ont la mienne sous ce rapport; ils ont aussi des talents que Votre Majesté apprécie. Il m'est impossible de les remplacer ici. »

Jos. à Nap. Vietri, 11 août 1806.

« Sire, je vais recueillir les mémoires que Votre Majesté demande par sa lettre du 1er août sur les fortifications du royaume, et sur une place capable de contenir 15 mille hommes.

Si Potenza n'était pas à trois jours de marche de Naples, ce serait, sans contredit, le point qu'il faudrait choisir. M. de Ségur peut donner tous les renseignements à Votre Majesté sur ce point, qui m'a-

vait séduit lors de mon premier voyage en Calabre.

Capoue n'est qu'à une petite journée de Naples; il y a déjà beaucoup de fait; elle contient plus de troupes que la capitale; elle est dans un pays plus riche, défendue naturellement par un fleuve considérable.

Naples ne me paraît pas offrir le local convenable pour une grande place; sur Naples et sur Capoue, le général Campredon peut en dire beaucoup à Votre Majesté, et, de tout ce qui est ici, son avis me paraît devoir avoir le plus de prépondérance.

Les garnisons de Reggio et de Scylla ont capitulé le 28. Il y avait 800 hommes; ils doivent être conduits à Toulon. Je ne sais ces nouvelles que par des espions, et par une gazette imprimée à Messine. Je sais, par la même voie, que quatre régiments anglais sont débarqués à Messine le 28; que le général Fox doit commander l'expédition à laquelle ils sont destinés du côté de Naples.

Nous sommes prêts ici et en Calabre, où le maréchal Masséna doit, à cette heure, avoir à sa disposition les troupes de Reynier et de Verdier. Je lui mande de ne rien donner au hasard, et d'attaquer cependant les Anglais, s'ils n'avaient pas été rejoints par les renforts nouvellement arrivés, et qu'il se crût bien en mesure; qu'il ne doit pas hésiter, s'il sait que l'ennemi ait tenté un débarquement considérable dans les environs de Naples. Cette idée d'un débarquement me tient ici. Je ne crois pas, d'ailleurs, devoir m'exposer à laisser la capitale sans avoir de mes nouvelles; ce qui arriverait, si, me portant avec tout mon monde en Calabre, je découIII. 8

vrais mes derrières, qui seraient sur-le-champ coupés par les brigands. »

Jos. à Nap. Castellamare, 12 août 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 2. Celle du maréchal Masséna vous instruira des progrès des affaires de la Calabre.

Lauria, dont il parle, était le foyer de la révolte du pays. Naples et ce pays-ci sont tranquilles, les Abruzzes, la Pouille aussi. Partout où le peuple n'a pas été encouragé par la présence d'une armée ennemie, et les villages forcés à se compromettre par les violences des brigands venus de la Sicile, la tranquillité n'a pas été troublée.

Le général Saint-Cyr a désiré faire un voyage en France et prendre les ordres de Votre Majesté, avant de retourner ici. Il n'est bruit dans la ville et dans les environs que d'un prochain débarquement. Nous sommes en mesure de recevoir l'ennemi.

J'ai donné l'ordre pour le plan des places et forts. Votre Majesté a Campredon ; c'est l'officier qui peut le mieux répondre aux questions. »

Masséna à Joseph. De la Rotonda, 9 août 1806.

« Sire, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Majesté, je suis parti le 7, à la pointe du jour, de Lagonegro. J'étais arrivé devant Lauria avant midi : cette ville, un des foyers de la révolte, était occupée par les brigands ; on y sonnait le tocsin depuis trois heures, et je reconnus bientôt qu'il fallait les forcer dans leurs retranchements. Nos dispositions furent faites en peu d'instants : je donnai ordre au général Gardanne d'attaquer la ville haute par les sommités qui la dominent, tandis que

je ferais tourner le bourg par quelques compagnies de voltigeurs. Les premières troupes qui se présentèrent aux portes furent accueillies à coups de fusil : on tirait sur elles des lieux élevés de la ville et des fenêtres de chaque maison. Elles parvinrent cependant à pénétrer dans la ville; mais toutes les rues, toutes les maisons étaient barricadées; il n'y avait d'autre moyen d'en chasser les brigands que d'y mettre le feu, et je fus forcé de recourir à ce parti extrême. L'incendie se développa bientôt; les rebelles cherchèrent à s'échapper, et il en périt beaucoup sous le feu de nos braves. Le bourg était déjà tourné par les hauteurs qui commandent le vieux fort, d'où l'étendard de la révolte fut rapidement enlevé. Nous entrions en même temps dans la ville haute; et, malgré la résistance opiniâtre des rebelles, nous nous rendîmes maîtres de tous les points qu'ils avaient occupés.

Je ne puis dissimuler à Votre Majesté que nos succès eurent des suites vraiment terribles : le feu gagna une grande partie de la ville, et il se commit des excès qu'il était impossible d'éviter dans la licence de la victoire. Mais, en gémissant de ces calamités, on ne peut douter qu'elles ne soient d'un exemple salutaire; et j'ai pu m'assurer dès aujourd'hui que c'est un coup décisif porté à la rébellion. Nous comptons de notre côté vingt-cinq hommes tués ou blessés.

Parti ce matin à cinq heures de Lauria, je n'ai trouvé aucune résistance à Castelluccio, ni à la Rotonda, d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Les chefs

du pays sont venus protester de leur soumission à vos lois. Je les ai tranquillisés sur eux-mêmes, et les mesures les plus sévères ont été prises en effet pour maintenir le respect des personnes et des propriétés. Un certain nombre d'habitants ont quitté la ville, mais la confiance ne tardera pas sans doute à les y ramener.

Le général Mermet m'a rejoint dans ma marche de Castelluccio à la Rotonda ; mais, en arrivant ici, je reçois une lettre du général Reynier, qui m'annonce son arrivée à Castrovillari, et sa réunion au général Verdier dans la journée d'hier. Je lui réponds par la même voie, et je lui indique quelques mesures que notre position respective paraît exiger. Le point de Morano qui nous sépare est occupé par les troupes des rebelles. Je me propose de les attaquer demain par les hauteurs, et j'invite le général Reynier à se placer de manière à recueillir tout ce qui pourra s'échapper du côté de la plaine. J'espère que nous en ferons raison à Votre Majesté.

Mon chef d'état-major s'occupe à retracer dans un rapport plus particulier les événements de notre marche : je ne négligerai pas de signaler à Votre Majesté les traits de zèle et de bravoure auxquels nos opérations ont donné lieu. »

Le général de division Mermet à Masséna. Torre-Orsaya, 6 août 1806.

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de mon arrivée depuis le 4 au soir dans la vallée de Policastro ; elle en serait déjà informée, si je n'avais craint que ma lettre ne fût interceptée ; mais j'ai reçu des nouvelles du chef d'escadron

Martigues, à qui j'avais écrit hier matin : mon courrier passera aujourd'hui.

J'arrivai le 1[er] du mois à Vallo (1); j'y séjournai le 2, pour y recevoir les armes des insurgés du val de Novi qui se sont tous rendus, pour réunir nos amis et leur donner un peu de *ton*, en même temps pour avoir du pain.

Je fis fusiller deux chefs de ces insurgés; je renvoyai les misérables qui avaient été séduits dans leurs foyers, après en avoir formé une liste par commune.

Je me mis en marche le 3 à trois heures du matin, et je me portai sur Montano en passant par Cuccaro. Arrivé à Montano, où est l'embranchement entre les routes de Laurino et de Rocca-Gloriosa, je donnai ordre au chef de bataillon Gentile de se porter avec 400 Corses sur ce premier village, où je savais que se trouvait un parti de révoltés sous le commandement de Speranza, l'un des chefs, et qui est dudit pays; je continuai ma marche sur Rocca-Gloriosa avec le reste de ma troupe.

Le chef de bataillon Gentile avait ordre de s'emparer de Laurino, et d'y mettre le feu s'il y éprouvait de la résistance. Il rencontra bientôt l'avant-garde des brigands, qu'il poussa dans le village. L'ennemi se défendit avec opiniâtreté pendant une heure; il roulait de grosses pierres sur les assaillants, tirait des maisons, et faisait tout pour se maintenir. Le commandant Gentile le pressait de front, en même

(1) Chef-lieu du Cilento.

temps qu'il faisait filer à droite et à gauche deux colonnes pour se réunir au delà du village et lui couper la retraite. Cette manœuvre, bien exécutée, força les brigands à sortir du village et à se sauver à la débandade : il y eut beaucoup de tués, tant dans l'action que dans la poursuite. Huit Corses furent tués, et trois ou quatre blessés. Le village fut brûlé en partie ; le commandant Gentile continua sa marche pour se porter sur Torre-Orsaya.

Pendant que cela se passait à Laurino, je m'avançais vers Rocca-Gloriosa. Arrivé sur un plateau qui en est à deux milles, et d'où l'on découvre très-bien ce village, situé sur un rocher à pain de sucre, et dominé par un vieux château fort, je vis flotter le drapeau blanc sur ce château. D'après des renseignements que j'avais eus auparavant, je savais que Rocca-Stadali devait s'y trouver avec 700 hommes. Je fis aussitôt mes dispositions pour attaquer l'ennemi, à qui je voulais couper la retraite. A cet effet, deux colonnes marchèrent à droite et à gauche, ayant l'ordre de se porter au delà du village, et de se placer de manière à fusiller tout ce qui se présenterait armé pour se sauver. Une autre colonne attaqua de front ; elle arriva jusqu'au village sans éprouver de résistance ; mais à peine elle voulut pénétrer, qu'elle fut assaillie par une très-forte fusillade, fournie par les brigands retranchés dans les maisons et derrière les murs. La colonne de droite arriva à point au delà du village, et personne ne put se sauver de son côté sans être fusillé aussitôt. Celle de gauche éprouva des difficultés dans sa marche : elle arriva un peu

tard, ce qui fit qu'une partie des brigands parvint à se sauver de ce côté, en se jetant dans les rochers.

La colonne du centre, composée du 102e régiment, ne fut point arrêtée par la résistance de l'ennemi; elle s'avança toujours en faisant un feu très-vif, et força les brigands à se retirer. Ils furent bientôt en pleine déroute; on les poursuivit avec une très-grande ardeur : soit dans le village, soit au fort, soit dans la poursuite, ils ont eu au moins 200 hommes tués; nous avons eu de notre côté 20 hommes tués ou blessés. Parmi les morts se trouve le capitaine Regnier, des voltigeurs du 2e bataillon du 102e. Nous avons perdu en lui un officier bien estimable, et qui est bien regretté de son régiment.

Le village fut livré aux flammes. A peine y était-il resté une centaine d'habitants, hommes ou femmes, qui furent respectés.

Je pris position en avant de ce village, et j'envoyai reconnaître le village de Bosco, où il y avait aussi des insurgés. Leur avant-garde fut rencontrée et mise en fuite. La nuit ne permit pas d'aller jusqu'au village.

Le chef de bataillon Gentile, ayant employé plus de temps qu'on n'avait calculé à Laurino, ne put arriver de jour à Torre-Orsaya : il vint se camper à un mille de moi, entre ce pays et Rocca-Gloriosa. Il entra à Torre le 4 au matin, et le trouva évacué par les insurgés. Il devait, après avoir traversé ce pays, continuer sa marche vers Policastro, et se réunir à moi en route. Notre réunion eut lieu

à trois milles de cette ville. Nous nous avançâmes dessus, précédés par les carabiniers corses et les voltigeurs du 102e. Arrivés sous les murs de la ville, que l'avant-garde avait déjà dépassés, nous aperçûmes à notre droite, derrière le promontoire, une escadre composée d'un vaisseau de ligne, 2 frégates, 3 bricks, et environ 20 chaloupes canonnières. Aussitôt que l'escadre eut entendu quelques coups de fusil tirés sur trois ou quatre brigands qui se trouvaient dans Policastro, quatre chaloupes canonnières manœuvrèrent pour venir tirer sur nous. Il n'y avait pas un habitant dans Policastro, pas un être vivant de qui on pût tirer le moindre renseignement sur la force et les dispositions de l'ennemi.

Dans cet état de choses, sachant que les brigands qui s'étaient sauvés s'étaient réfugiés sous la protection de la flotte, n'ayant pas de vivres et ne voyant pas de moyens d'en avoir à Policastro, je ne crus pas prudent de m'engager plus avant, d'autant plus que la route de cette ville à Sapri (1) est sur le bord de la mer, adossée à la montagne; que j'aurais eu à essuyer tout le feu des canonnières ennemies sans pouvoir y répondre, ce qui m'aurait fait perdre du monde; que la bande de Rocca-Stadali n'aurait pas manqué de se jeter sur mes derrières, et que d'ailleurs j'ignorais parfaitement ce qui se passait à Sapri, que je crois bien défendue.

Je me décidai à venir prendre position à Torre-Orsaya, 1° pour avoir du pain, 2° pour contenir les

(1) Petit port de la principauté citérieure, sur le golfe de Policastro.

brigands de la flotte, qui seraient revenus dans ce pays, 3° pour communiquer avec Torraca, et 4° pour faire rendre les armes aux insurgés dispersés, et les faire rentrer dans l'ordre. On m'en conduit aujourd'hui 150, des environs de Cuccaro.

Ci-joint la lettre que je viens de recevoir d'un ami du gouvernement; Votre Excellence verra que ce que j'ai dit plus haut est exact. Six autres espions que j'avais envoyés me donnent les mêmes renseignements, et ces renseignements sont d'accord avec ceux des reconnaissances que j'ai envoyées ce matin. L'officier de chasseurs commandant le détachement qui faisait partie de la reconnaissance a vu, à bord des canonnières, des soldats anglais.

Par la position que j'occupe, l'ennemi est acculé à la mer; il ne peut se retirer que du côté de Sapri; mais dans celle où il est placé, je ne puis gagner Sapri sans le laisser de nouveau maître de ce pays, où la présence des troupes a fait le plus grand bien; et, comme je l'ai déjà observé à Votre Excellence, ma marche le long de la mer me met à la merci des canonnières ennemies.

Je pense que Sapri doit être attaqué par Torraca : ce poste enlevé, la flotte quittera sa position de Policastro, et les brigands fuiront avec elle, ou se rendront. Je pourrais me rendre à Torraca; mais comme je me crois plus utile ici, je ne bougerai pas sans un ordre de Votre Excellence.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté, du 5; elle verra, par les actes que j'ai faits depuis que l'ennemi Jos. à Nap. Naples, 13 août 1806.

est descendu en Calabre, où il a trouvé des appuis que je sais être vigoureux lorsque cela est nécessaire, et que je ne suis bon qu'autant que je puis l'être avec justice.

Les insurgés des Calabres sont des malheureux auxquels on faisait espérer le pillage des riches et de Naples. Presque tous les propriétaires sont voués à la colère de la reine, ainsi que nos partisans.

Il y a plus de victimes des événements en Calabre que Votre Majesté n'aurait désiré; mais j'en sens la nécessité, et je ne les plains pas.

Malgré la leçon donnée il y a huit jours par le général Mermet au *Cilento,* ce pays est encore en mouvement : 1,200 brigands viennent d'y débarquer depuis avant-hier; 8 mille sont encore débarqués de nouveau dans les Calabres; la garnison de Gaëte a été jetée avec des galériens sur ces côtes; tout le pays est infesté d'assassins et de galériens: la reine en avait près de 15 à 20 mille à sa disposition dans la Sicile et dans les îles adjacentes. Dans ce royaume, les meurtriers n'étaient jamais condamnés à mort; voilà pourquoi nous avons tant de scélérats. Il m'en reste encore plus de 8 mille dans les diverses villes du royaume. A la paix, je prie Votre Majesté de me désigner une colonie où je puisse en envoyer 20 à 30 mille.

Je resterai ici jusqu'à la fête de Votre Majesté, que je lui souhaite bonne ; je désire qu'elle éprouve encore un peu de plaisir à recevoir cette expression de ma tendresse. *Jamais ce glorieux empereur ne pourra m'indemniser de ce Napoléone que j'ai tant*

aimé, et que je désire retrouver tel que je l'ai connu il y a vingt ans, si l'on se retrouve aux champs Élyséens. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté la copie d'une lettre du prince de Castelcicala, dont l'original est entre les mains des juges; elle prouve jusqu'à l'évidence la scélératesse de la cour de Naples (1). Le procès des assassins des aveugles d'Égypte se poursuit avec beaucoup de succès. Je me suis convaincu ici que la reine Caroline avait puissamment contribué à la machine infernale, et il est possible que j'aie bientôt la lettre originale dans laquelle elle s'en vante. Jos. à Nap. Naples, 14 août 1806.

Masséna était, le 11, à Castrovillari; 1,500 brigands ont été battus et taillés en pièces par 400 Corses, qui ont perdu 20 hommes et le lieutenant Multiedo, jeune officier de la plus grande espérance. Le colonel anglais et le chef des brigands ont été tués.

Les Anglais sont entrés à Cotrone le 6, et l'ont évacué le 7, sur la nouvelle de l'approche de Verdier, qu'ils ont supposée plus prochaine.

Les bâtiments anglais n'ont pas quitté Sainte-Euphémie; leurs troupes sont sur le même rivage. »

« Sire, Votre Majesté verra par les lois ci-jointes que je prends tous les moyens qui peuvent m'assurer de bonnes finances et la tranquillité intérieure (2). Jos. à Nap. Naples, 15 août 1806.

(1) Cette pièce nous manque.

(2) Toutes ces mesures, toutes ces lois sont résumées dans le livre V.

C'est aujourd'hui la fête de Votre Majesté; j'ai dû être satisfait des sentiments que la ville de Naples a témoignés dans cette circonstance, et, à dire le vrai, je n'ai eu jusqu'ici qu'à me louer de cette ville. L'emprunt forcé que j'ai ouvert a été fourni avec beaucoup de zèle; la loi sur l'abolition de la féodalité n'a en rien diminué le zèle que les principaux barons n'ont cessé de me montrer depuis que je suis ici.

Masséna doit être aujourd'hui à Cosenza; Reynier, entre Cotrone et Catanzaro.

La ville de Lauria (1), de 7 mille habitants, n'est plus qu'un monceau de ruines : hommes, femmes, enfants, tout a péri dans les flammes; mais cet exemple terrible paraît avoir remis tout dans l'ordre.

Il n'y a eu aucun moyen que l'on n'ait employé pour tromper les Calabrois; on a été jusqu'à supposer des proclamations du roi Ferdinand, datées de Naples, d'où il était censé avoir chassé les Français. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 août 1806.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint le travail du général Charpentier sur la formation du corps du général Lemarois. Je viens d'envoyer l'ordre que la première brigade, que commande le général Tisson, se rende à Pescara. Je compte qu'elle y sera rendue pour le 1er septembre. Dans ce cas, laissez-les reposer quelque temps à Pescara, et ne leur faites rejoindre leurs corps, surtout ceux qui sont en Ca-

(1) Ville de la Basilicate, qui prit une très-grande part à la guerre; elle fut entièrement détruite.

labre, qu'au mois d'octobre, sans quoi tout cela ira à l'hôpital. Si vous en avez besoin cependant, comme ce corps est bien organisé et en bon état, vous pouvez le faire venir d'abord à Naples, mais à très-petites journées; et vous ne devez l'incorporer dans les régiments, surtout pour ceux qui sont en Calabre, que dans le mois d'octobre (1). Dès que cette incorporation sera faite, vous aurez soin de renvoyer les officiers et sous-officiers à leurs dépôts dans le royaume d'Italie, afin qu'ils puissent s'occuper de l'organisation et de l'habillement des conscrits que je leur envoie. Ce n'est pas avec un grand nombre de troupes, mais avec des troupes bien organisées et bien disciplinées, qu'on obtient des succès à la guerre. Vous pouvez apprécier la différence qu'il y a à vous envoyer ainsi en masse un secours de 5 mille hommes, qui est une réserve avant d'être incorporée, à vous avoir envoyé des hommes isolés qui n'auraient fait que remplir vos hôpitaux. Je ne mets pas encore à votre disposition la deuxième demi-brigade, parce qu'il faut que je tienne en respect l'État romain, et que je n'ai pas d'autres troupes à y envoyer; car les dépôts, comme vous le verrez par la situation que je vous envoie, ne contiennent plus que des hommes hors d'état de servir. Je vous recommande surtout de renvoyer aux dépôts les officiers et sous-officiers; car je veux que vos quatorze dépôts me forment une réserve de

(1) Il est impossible de montrer à la fois plus de prudence et plus de sollicitude pour les soldats, ces instruments de gloire de la France.

14 mille hommes, réserve qui sera probablement destinée à renforcer vos cadres, ou à servir ailleurs, selon les événements. Par ce moyen, votre armée se trouvera, tous vos corps étant portés au complet de guerre, à l'effectif de 45 mille hommes. Vous sentez bien que si je ne portais pas ce soin à l'entretien de mon armée, quelque grande qu'elle soit, je ne pourrais suffire à tous mes besoins. Vous avez aujourd'hui beaucoup de malades. En octobre, tout va sortir des hôpitaux. Je vous recommande de bien ménager vos armes; songez que cela est rare, même en France. Organisez lentement vos troupes napolitaines. Ce sont de bons soldats qu'il vous faut, et non des soldats infidèles ou qui lâchent pied. Vous voyez que je ne presse pas pour mon armée italienne; je n'en ai encore jeté que le noyau. Il est vrai que j'ai en France trois régiments italiens qui sont beaux et instruits; mais j'en fais de la différence d'avec vos vieux cadres français. »

Jos. à Nap. Naples, 16 août 1806.

« Sire, les Anglais viennent de débarquer 1,000 hommes dans le Cilento; ils ont enlevé des blés, et insurgé quelques paysans. Je fais marcher contre eux.

Ils ont sur les côtes de Naples et du Cilento 2 vaisseaux de 74, 4 frégates et 10 chaloupes canonnières.

Reynier a rejoint Masséna avec 5 mille hommes, et Verdier avec 1,200. »

Nap. à Jos. Rambouillet,

« Mon frère, personne ne me dit du mal du général Mathieu Dumas; et puisque vous ne le croyez

pas un grand guerrier, pour la moralité et la probité, je pense tout comme vous sur son compte. Toute ma peur était que vous ne vous fissiez une trop grande idée de ses talents militaires. Vous m'avez donc, d'un seul mot, réconcilié avec lui. Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'en aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas maître. *A tout peuple conquis, il faut une révolte.* Je regarderais une révolte à Naples comme le père de famille voit la petite vérole à ses enfants : pourvu qu'elle n'affaiblisse pas trop le malade, c'est une crise salutaire. C'est donc dans cette vue que les châteaux doivent être armés et approvisionnés. La partie de votre royaume le plus près de la tranquillité, c'est la Calabre, si l'on fait une sévère justice. Je suis venu passer ces huit jours à Rambouillet. Je fais lever partout la conscription, et j'en fais diriger près de la moitié sur mes dépôts des armées de Naples et d'Italie. Ménagez vos fusils : avant la fin de novembre, 4 à 5 mille hommes vont vous sortir des hôpitaux, et si les corps n'ont pas eu soin de leurs fusils, vous en aurez une grande pénurie. Les négociations avec l'Angleterre continuent à se traîner. Je ne puis pas en dire plus que vous n'en aurez vu dans le *Moniteur.* Lord Yarmouth est rappelé, et lord Lauderdale reste seul chargé des négociations ; mais les négociations en sont au delà de la Sicile (1), car je n'ai voulu entendre à aucun *mezzo termine* là- 17 août 1806.

(1) Consulter, pour ces négociations, l'*Histoire de la diplomatie de l'Empire*, par Bignon.

dessus. Paix ou guerre, vous aurez Naples et la Sicile. »

Jos. à Nap. Castellamarre, 17 août 1806.

« Sire, M. Blanc, consul général de Votre Majesté, a été employé utilement par moi dans le service de la marine. Il m'a toujours assuré qu'il n'entendait exercer que des fonctions provisoires, qu'il ne voulait pas perdre sa place de consul général de Votre Majesté; il n'a jamais voulu toucher un sou d'appointements, il craint d'être remplacé. Il est de mon devoir d'assurer Votre Majesté que M. Blanc m'a paru mériter toute sa confiance, et que les fonctions qu'il a remplies ici ont été provisoires. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 18 août 1806.

« Mon frère, le 1er régiment de ligne, qui est un des premiers régiments de l'armée, est à Pescara, où il ne fait rien : appelez-le à Naples sans délai. Comme il est déjà acclimaté, il vaut mieux que ce soit ce régiment qui fasse le chemin de Pescara à Naples que les quatre bataillons de la brigade du général Tisson. D'ailleurs, si les circonstances vous obligeaient à faire venir à Naples la brigade du général Tisson, celle du général Laplanche-Mortières, également composée de quatre bataillons, que je rends à Ancône, recevrait, dans ce cas, l'ordre de se rendre à Pescara. Voyez ce que c'est que le placement des troupes, et ce qu'aurait fait le 1er régiment de plus du côté de Cosenza! Certainement il n'est que d'une utilité bien hypothétique à Pescara. La division des Abruzzes n'a point de solde depuis cinq mois. »

Jos. à Nap.

« Sire, les Anglais canonnent vivement la tour de



la Licosa (1); ils viennent de débarquer encore sur ce point 500 hommes; j'ai fait marcher deux colonnes mobiles qui traverseront le Cilento dans tous les sens, et tâcheront d'enlever les brigands que les Anglais y ont jetés.

Les îles de Tremiti ont été débloquées; les Anglais se sont lassés de perdre tous leurs boulets sur ce rocher, qui a été défendu d'une manière bien brillante par un officier italien, M.... (2). Je demande pour cet officier la Légion d'honneur ou la Couronne de fer.

La masse des brigands se retire dans la Calabre ultérieure; quelques-uns se jettent sur les deux flancs du corps de Masséna, et viennent infester ensuite la Basilicate qui a été tranquille, et où 10,000 hommes se sont inscrits dans la garde provinciale, et ont pris les armes.

On m'annonce le général Marchand; je rappelle à Votre Majesté que j'ai assez de généraux, et que rien ne s'oppose plus à mes projets d'économie, dont je sens tant la nécessité, que l'arrivée de nouveaux officiers généraux. Votre Majesté verra que des généraux de division comme Frégeville, Espagne, Girardon, etc., commandent 600 hommes; il ne m'en faut pas davantage. »

« Sire, je rends compte à Votre Majesté de tout ce Jos. à Nap.

(1) Cette tour est située sur un cap du Cilento.

(2) Le nom manque dans la lettre, mais il se trouve plus loin, dans la lettre du 21 août; l'officier se nommait Neri, et n'avait que 45 hommes.

Castellamare, 19 août 1806.

qui me paraît mériter son attention; il paraît qu'elle n'est pas contente de ma correspondance; je la prie désormais de me faire des questions sur les objets que je néglige de lui présenter; par ce moyen, je serai sûr d'avoir rempli entièrement ses vues par ma correspondance, chose à laquelle cependant je mets beaucoup de prix et de soin.

J'ai parlé à Votre Majesté de la désignation de 50,000 gardes provinciales qui auraient seules dans le royaume le droit de port d'armes, qui seraient choisies par les douze colonels des provinces, qui sont tous des hommes ayant eu leurs pères, leurs frères ou leurs enfants suppliciés par la reine, dont la plupart ont été en France pendant la persécution du parti français, ou ont été dans les cachots du royaume de Naples. Comme Votre Majesté pense que 50,000 hommes armés pourraient être trop, je vais les réduire de beaucoup, et, par là, m'assurer que ce seront des hommes absolument connus par leurs bons sentiments pour la France et leur haine pour la reine. Au reste, ce n'est pas sur ces troupes que je compte en cas de guerre, c'est seulement une méthode pour procéder au désarmement général, en ne laissant les armes qu'aux gardes provinciales, en ne nommant gardes provinciales que ceux que l'on croira plus sûrs, et en leur confiant la main-forte à donner à la gendarmerie à défaut d'autres troupes, ne leur imposant l'obligation de prêter main-forte aux troupes françaises qu'en cas de débarquement de l'ennemi, ou d'invasion de quelques troupes de brigands dans un poste particulier. Je suis encore

à temps de modifier, retarder, diminuer, au gré de Votre Majesté, cette institution, et ce n'est pas sans raison que je lui en ai écrit : je conviens que 12,000 hommes absolument sûrs valent mieux et donnent plus de garantie que 50,000 dont on ne peut pas être également certain. C'est d'ailleurs une manière de réveiller l'esprit militaire, et de préparer la conscription.

Votre Majesté verra, par les dispositions qui ont été faites, que ses vues ont été remplies autant que les circonstances le permettent.

Masséna, réuni à Reynier et Verdier, doit avoir 15,000 hommes. Ma réserve, dont le troisième échelon est plus près de Cassano que de Naples, le second à moitié chemin, et le premier à une journée de Naples, est de 5,000 hommes. Voici donc vingt mille hommes actifs.

Dans les îles de Naples, qui sont tous les jours menacées par l'ennemi, qui a des troupes de débarquement, et qui nous présente depuis quelque temps dans le golfe trois vaisseaux de 74, quatre frégates et quinze bâtiments de transport, bombardes et canonnières; dans les îles de Naples, il y a 1,200 hommes, ils sont indispensables à leur défense; dans les forts de Naples, il y a aussi 1,200 hommes. Votre Majesté sait que je n'ai pas de dépôt, mais on y met les troupes les plus fatiguées; il y a pour la police de la ville, comme l'a désiré Votre Majesté, 1,500 hommes; il y a, à quatre heures de Naples, sur la gauche du golfe, où sont nos établissements de poudre et d'armes et de construction mari-

time, 1,200 hommes, ce qui donne à Jourdan 5,100 hommes.

Il est difficile de diminuer la garnison de Gaëte, qui fournit des postes aux passages si difficiles de Fondi, d'Itri et du Garigliano, sans s'exposer à voir ce pays de nouveau infesté par les brigands, et ma correspondance avec Votre Majesté interceptée par eux; toutefois, je vais voir s'il serait possible de la diminuer un peu.

Je puis dire la même chose des Abruzzes et de la Pouille; si je diminue encore le nombre des troupes de ces provinces, je m'expose à voir les caisses pillées, et à ne plus rien tirer des contributions; j'ai toutefois placé les troupes de la Pouille de manière à pouvoir, à tout événement, en porter une partie vers Cassano.

A mesure que je recevrai des troupes, je les enverrai au maréchal Masséna, ou j'en fortifierai les échelons de la Padula et de Cassano. Le 2e bataillon suisse, parti le 14 d'Ancône, a eu l'ordre de se porter sur ce point.

Votre Majesté doit voir, par l'état de situation, que les dragons que j'ai sont placés utilement : il y en a au corps d'armée du maréchal Masséna; il y en a à ma réserve; le 30e est utile à Gaëte, d'où il se porte rapidement à Itri et Fondi et au Garigliano, endroits de mauvais air, et retourne à Gaëte. Ces courses ont jusqu'ici sauvé ce pays et les voyageurs, sans perdre les troupes. Tout ce qui a été à ces postes pendant le siége est malade, ou l'a été. Les chasseurs ne me rendraient pas les mêmes ser-

vices : les dragons mettent pied à terre dans les endroits périlleux.

Il est difficile de nourrir de la cavalerie dans les Calabres, et impossible dans quelques parties. Je prie Votre Majesté d'observer que, lorsque les Anglais ont débarqué à Sainte-Euphémie, il était possible au général Reynier de réunir toutes ses troupes, et qu'il avait dans les Calabres, sous son commandement, 10 à 11 mille hommes. Il a trop compté sur le petit nombre à la tête duquel il s'est trouvé. Ce n'est pas d'ici que je pouvais lui envoyer des troupes, ni de Cassano; il était plus naturel de croire qu'il aurait réuni tout ce qui était sous sa main, mais il n'a pas osé prendre sur lui d'abandonner Reggio, Scylla, Monteleone, et j'avoue qu'il fallait beaucoup de décision pour cela. Tout le monde ne lève pas le siége de Mantoue comme Votre Majesté. C'est le caractère et non l'esprit qui fait ces opérations-là, et le caractère ne s'apprend pas.

J'ai écrit souvent à Votre Majesté pour ma garde; elle m'a autorisé plusieurs fois, par des lettres que je conserve, à la former, et à prendre dans les corps français, sans trop affaiblir les cadres. J'ai toujours retardé jusqu'ici à me prévaloir de l'autorisation que Votre Majesté a bien voulu me donner; j'en ai senti aujourd'hui la nécessité, et j'ai demandé aux différents corps un nombre de soldats, mais je n'ai pas exigé les vieux; j'ai senti moi-même qu'il ne fallait pas affaiblir les corps qui sont si faibles : aussi j'ai pris dans les Corses, dans les Polonais, dans les Napolitains, pour rendre moindre

le contingent des troupes françaises; mais il m'eût été impossible de n'avoir pas de Français pour former le noyau principal. Pour ne pas appauvrir les corps d'hommes de haute taille, j'ai pensé à former un régiment de voltigeurs ou chasseurs à pied qui sont de la taille des voltigeurs, et qui, ajouté au régiment de grenadiers que j'ai déjà en grande partie depuis le commencement de la campagne, me formeront un corps de 3,200 hommes qui serait le modèle de l'armée. Il paraît impossible d'avoir moins de troupes. Il n'y a pas encore quinze jours que Votre Majesté m'a écrit : *Envoyez-moi l'état des officiers que vous aurez pris pour votre garde, afin que je les fasse rayer des contrôles.* J'ai donné les ordres en conséquence, et cette opération est bien près d'être terminée. Au reste, que Votre Majesté décide le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats qu'elle consent à me laisser prendre dans les troupes françaises, infanterie, cavalerie et artillerie, et je me conformerai à ses ordres. Il me sera pénible d'être obligé de renvoyer des militaires que je me croyais autorisé à prendre : j'ai usé de cette permission avec discrétion. J'enverrai demain à Votre Majesté l'état des contingents qui ont été demandés à chaque corps. Votre Majesté fera ce qu'elle voudra, mais elle est trop juste pour ne pas sentir que je ne puis pas rester sans troupes françaises, exclusivement affectées à mon service, dans une ville conquise de 500 mille âmes, et dans un pays dont tous les éléments sont encore en fermentation, et où l'insurrection et l'assassinat sont

des armes usuelles. Je ne paye pas ma garde comme la garde impériale; je donne la moitié, et le soldat est content, ainsi que l'officier.

Il y a de Naples à Cassano soixante-six lieues, par des chemins difficiles, et non cinquante, comme le croit Votre Majesté.

Je ne demande pas mieux que d'avoir beaucoup de Corses, mais Votre Majesté sait qu'il n'est pas facile de les engager à sortir de leur pays; quant aux Suisses, je désire aussi que Votre Majesté m'envoie tous ceux dont elle peut disposer.

J'ai été obligé de donner du service à tous les officiers napolitains venant de France et d'Italie, et c'est ce qui m'a forcé à avoir des cadres de plusieurs régiments napolitains.

Je vais réitérer l'ordre pour que tous les détachements rejoignent leurs corps.

Votre Majesté ne me dit rien des négociations, ce qui me fait croire qu'elles traînent encore en longueur. »

« Mon frère, j'autorise les généraux Dedon et Campredon à prendre du service chez vous : ce sont deux bons choix que ceux-là. Pour Rœderer, je ne le crois pas un grand financier ; je crois que vous lui avez accordé une confiance beaucoup trop grande; il a la tête trop active pour être bon administrateur, je dirai même pour être constant dans ses affections. Prenez-le, mais souvenez-vous de ce que je vous ai déjà dit : je crois que vous vous en repentirez. Vous êtes un jeune homme : la nature Nap. à Jos. Rambouillet, 20 août 1806.

vous a fait trop bon. Il ne faut pas vous guider uniquement par la manière dont nous sommes frappés, il faut jeter les yeux sur le passé. Je ne puis vous en dire davantage, parce qu'il m'est revenu que mes lettres étaient vues par plusieurs personnes. Ce que je vous dis est certain, mes lettres ont été citées à Paris, et j'ai reconnu mes propres expressions. Puisque vous m'écrivez vous-même, vous devez lire seul mes lettres et les enfermer sous clef, afin que personne que vous ne puisse les lire. On vous reproche avec raison de parler trop de vos affaires à trop de monde. Dedon est un honnête homme, ainsi que Campredon. J'imagine que vous êtes sûr du consentement de ces deux individus. En général, vous pouvez déclarer que je verrai avec plaisir que des officiers de mes troupes entrent à votre service, et qu'ils reprendront leurs places, s'ils étaient obligés de quitter votre service par force majeure. Si vous pouviez vous attacher Masséna, ce serait un grand bien; sans avoir de grands talents militaires, c'est un homme vigoureux dont vous pouvez avoir besoin. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 20 août 1806.

« Mon frère, le ministre de la guerre m'envoie un état de la nouvelle organisation de l'armée de Naples, que votre chef d'état-major lui a transmis. Je vois qu'il n'y a qu'un bataillon du 14e régiment d'infanterie légère en Calabre. Tant pis; réunissez les deux; ne séparez point les bataillons sans une grande nécessité. Je vois que vous conservez dans la Calabre le 1er d'infanterie légère et le 42e; c'est un mal;

il faut les faire revenir du côté de Naples, les encourager de votre personne, et en avoir soin. L'infanterie polonaise n'est pas propre à des expéditions de montagne aussi fortes; faites-la revenir pour la placer à Naples, à Tarente, ou dans les Abruzzes. Je vois avec peine que la cavalerie légère et les dragons ont mêlés: ce n'est point la même arme. Un régiment de dragons ainsi isolé ne peut rien faire; réunis en corps de 2,000 hommes, manœuvrant fort bien à pied, ils vous seront très-utiles. Le 1er régiment de ligne dans les Abruzzes est une chose qui jure : c'est un de vos meilleurs régiments. Le 24e dragons est inutile là. Le 1er bataillon du 3e de ligne italien, et les chasseurs royaux italiens dans les Abruzzes, suffiraient sur ce point. Le 5e de ligne italien et les dragons napolitains sont suffisants dans la Pouille. Vous pouvez retirer du côté de Naples le 6e de chasseurs. Vous trouverez ci-joint la distribution que je fais de votre armée pour menacer la Sicile, et être en mesure contre tout. Indépendamment des 5,000 hommes de vos dépôts que je vous envoie, du bataillon du régiment de la Tour d'Auvergne en marche pour Gaëte, des uhlans polonais et du bataillon suisse qui, d'Ancône, s'est rendu à Pescara, vous ne tarderez pas à recevoir les 2e et 3e bataillons du régiment de la Tour d'Auvergne, forts de 1,000 hommes chacun, qui sont à Gênes, ainsi que le bataillon suisse qui est en Corse et qui doit débarquer à Piombino, pour de là se rendre à Civita-Vecchia. L'armée une fois placée ainsi, pas un homme ne débarquera en Calabre, et vous pourrez punir sévè-

rement les brigands ; et cela est plus nécessaire que tout le reste. En mettant les Polonais à Naples, il sera convenable d'y placer le général Dombrowsky; vous en serez plus sûr d'ailleurs quand ce général sera là. Il ne vous manque pas de généraux ; mais un général de brigade suffit dans les Abruzzes : son premier soin est de garder Pescara, d'y rassembler des vivres et des munitions pour un mois. On serait d'ailleurs presque aussitôt prêt à secourir cette place, d'Ancône et de Rimini, que de Naples. J'ai donné des ordres en conséquence à Lemarois. Il faut que le général qui commandera à Pescara s'entende avec lui par des signaux et des petits postes de cavalerie, qui maintiennent une correspondance ouverte et fréquente. Aujourd'hui la question est tout entière dans la Calabre : il faut que tout le monde ait la conscience qu'on y est assis de manière à ne pouvoir y être ébranlé. Cela encouragera l'armée, commencera à influencer sur la Sicile, et même sur la négociation. Nommez un Corse pour commander la légion corse.

Projet de placement de l'armée de Naples, fait par l'Empereur.

AVANT-GARDE DE L'ARMÉE DE SICILE.

1re *division.* — Le général Reynier, commandant.

Les 14e et 23e d'infanterie légère, les 29e et 52e de ligne, le 6e de chasseurs.

2e *division.* — Le général Verdier, commandant.

La légion corse, le 22e d'infanterie légère, les 10e et 20e de ligne, le 4e chasseurs.

3e *division*, réserve. — Le général Gardanne, commandant.

Le 1er régiment d'infanterie légère napolitain, le 101e et 102e de ligne, le 14e chasseurs; ces trois divisions sous les ordres d'un maréchal.

La première placée à Reggio, et depuis Sainte-Euphémie jusqu'à la marine de Catanzaro.

La deuxième à Cosenza, et depuis Cotrone.

La troisième à Cassano, jusqu'aux confins de la Calabre.

Réserve de dragons. — Mermet, général de division, commandant.

Les 7e, 23e, 24e, 28e, 29e et 30e, formant trois brigades, chacune commandée par un général de division, placés selon les détails des localités jusqu'aux confins de la Calabre; chaque brigade ayant deux pièces de canon et un détachement d'infanterie légère; et à cet effet le bataillon du 32e d'infanterie légère sera mis à la disposition du commandant de la réserve.

Tous les dragons à pied qui sont à Naples et ailleurs, rejoindront là. On aura soin que tous les dragons soient armés et aient 50 cartouches, que les maréchaux des logis aient leurs armes, et que les corps soient exercés plusieurs fois la semaine, à pied.

Par ces dispositions, la tête de ces 2 à 3,000 dragons pourrait être, dans un jour et demi de marche forcée, sur Cassano, et les brigades en échelons arriveraient en huit heures d'intervalle; en mouvement inverse, elles marcheraient sur Salerne et Naples; par un à droite elles se porteraient à la côte et écraseraient tout ce qui tenterait de débarquer; enfin, par une marche de gauche, elles pourraient se porter sur Matera et sur la Pouille, si les circonstances le voulaient.

A Salerne, serait placée une division sous les ordres du général Girardon, qui serait composée des 6e et 62e de ligne, du 2e d'infanterie italienne, et de la garde royale à cheval et

à pied. Ce corps serait cantonné de manière à pouvoir se réunir et manœuvrer.

A deux heures de distance de Naples, serait placée une autre division sous les ordres du général Espagne, composée des 1er et 42e de ligne, et du 1er d'infanterie légère. On choisirait une bonne position ; et s'il y a des bois et une localité favorable, on la ferait camper.

Dans Naples on placerait les Polonais, le 1er régiment napolitain, le bataillon suisse qui est en Calabre, celui qui arrive d'Ancône, celui qui doit arriver de Corse (afin de reformer tout le régiment), et les 9e et 25e de chasseurs.

A Gaëte, on placerait les pionniers noirs et le bataillon de la Tour d'Auvergne; dans les environs les uhlans polonais.

A Pescara et dans les Abruzzes, le 3e de ligne italien et les chasseurs royaux italiens.

Dans la Pouille, le 5e de ligne italien, les dragons Napoléon, et le 1er chasseurs napolitains.

Il y aurait une correspondance établie entre Tarente et Cassano, de manière que de Cassano on puisse se porter sur Tarente, et *vice versâ* de Tarente sur Cassano.

A Capoue, le dépôt général de l'armée. A cet effet, chaque régiment d'infanterie enverra un capitaine, 2 lieutenants et 3 sergents.

Tous les hommes malades sortant des hôpitaux s'y réuniront. Il sera désigné 14 locaux pour les 14 régiments. Les malades sortant des hôpitaux se reposeront là une quinzaine de jours. On les ramènera, et ils ne rejoindront que lorsqu'il y aura 100 hommes en état de partir, afin qu'il n'y ait aucun homme isolé sur les routes, et qu'aux extrémités de la Calabre n'arrivent pas des hommes mal habillés, sans armes, et à demi malades. Ainsi, chaque détachement de 100 hommes marchera sous la conduite d'un officier, et sur une route tracée par l'état-major général. On leur donnera du vin, du pain blanc, et l'on imitera ce que j'ai fait en l'an .... sur l'Adda. On n'aura pas alors d'hommes assassinés ni compromis.

La correspondance des corps avec les dépôts en Italie se fera par Capoue.

MÉMOIRE.

Par le placement que l'on vient de donner de l'armée de Naples, on voit qu'il y a plutôt le tiers de troupes de trop que pas assez. L'ennemi débarquât-il avec 30,000 hommes, il ne débarquera nulle part impunément.

Le roi ne doit jamais coucher à Naples jusqu'à la paix; sa vraie position paraît être à Salerne. Enfin, demeurerait-il à Caserte ou à Portici, la ville de Naples serait facilement contenue dans le devoir, parce qu'alors deux pièces de canon et un régiment de cavalerie mettent partout la tranquillité. Il faut que le général qui commande la division de Labour ait des piquets de correspondance avec le général Duhesme, afin que ce général puisse se porter à son secours, si cela était nécessaire. Il faut que le général qui commande dans les Abruzzes et à Pescara ait également des postes et des signaux de correspondance avec Ancône pour le même objet. Une escadre anglaise se présente-t-elle devant Naples, veut-elle tenter un bombardement ou insurger la populace, les forts? les troupes suisses, napolitaines, etc., sont sur-le-champ secondées par la division qui campe à deux heures de Naples. Vingt-quatre heures après, tout le camp de Salerne peut y être rendu, et la réserve de dragons y arriver dans la nuit. Au même moment, toute la cavalerie de Gaëte se met en marche, et y arrive, ainsi que

tout ce qui est disponible. A Capoue, on se trouve sur-le-champ avoir 3,000 hommes de cavalerie, les 4,000 hommes de diverses troupes qui sont dans la ville, et 6 régiments français de bonne infanterie; ce qui fait plus de 15,000 hommes de toutes armes. Enfin, si le mouvement de l'ennemi était caractérisé, la réserve elle-même de l'armée de Sicile se met en mouvement de Cassano, et en six ou sept jours de bonne marche renforce l'armée de Naples. Mais cette hypothèse paraît fausse. Comment l'ennemi serait-il assez insensé pour faire un débarquement dans la capitale, n'ayant pas les forts, ou entre Salerne et Gaëte, ayant à sa gauche Capoue?... Ira-t-il à Tarente? la réserve de Cassano y est sur-le-champ; et sur les côtes de Naples il y a de petites places où 200 hommes peuvent se maintenir, témoin Reggio et Scylla, où il paraît qu'un petit nombre d'hommes se maintient depuis plus d'un mois. Quant à Gaëte, il faut prendre un parti. Cette place a l'inconvénient, une fois prise par l'ennemi, d'empêcher les communications avec Rome. Si le port de Gaëte ne tient pas de vaisseaux de guerre, il faut démolir les fortifications et en transporter l'artillerie à Capoue; mais il faut laisser la citadelle, de manière que 4 ou 500 hommes l'occupant ôtent à l'ennemi l'envie de venir s'emparer de cet isthme.

Moyennant les 5,000 hommes qui, à l'heure où l'on recevra cette lettre, arrivent à Pescara, chaque bataillon de guerre doit avoir un effectif de plus de 1,000 hommes. Les dépôts de dragons qui sont en Italie sont très-forts. Les 23e et 24e ont plus de 400 hom-

mes chacun. Le roi de Naples pourrait garder ces deux régiments ; mais, dans l'hiver, il serait convenable de renvoyer les deux premiers escadrons du dépôt. Dans le moment actuel, ce n'est pas le plus pressant.

Les dispositions qu'on vient de tracer paraissent avantageuses pour l'armée et sous tous autres points de vue. La seule connaissance les rendra redoutables à l'ennemi, qui concevra qu'on s'occupe sérieusement de la Sicile. Les troupes reprendront de la joie et de l'ardeur, parce qu'elles se sentiront en force et réunies. Quant aux petites insurrections partielles, il faut employer les Napolitains, les Corses et les Italiens. On perd dans ces escarmouches beaucoup de braves gens, qu'il faut garder pour des événements plus importants. Il faut rétablir les batteries de Reggio et de Scylla, fortifier ces deux points, afin que, dans le cas où l'armée serait obligée de se replier sur Naples, ils puissent défendre longtemps les batteries qu'on y aurait construites. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 8 août, avec un état par lequel je vois que le 10e de ligne est porté comme ayant 58 hommes hors du gouvernement de Naples ; le 52e, 145 ; le 101e, 15 ; le 1er régiment napolitain, 668. Il faut faire rejoindre en détachements, et porter le plus grand soin à tenir vos corps réunis. Dans un pays comme Naples, ils se dissémineraient selon la fantaisie des commandants de place, et vous n'auriez plus d'armée. Il y a trop d'infanterie à Naples, et pas assez d'un régiment de

Nap. à Jos. Rambouillet, 20 août 1806.

cavalerie. Que faites-vous donc de toute votre cavalerie? Je pense qu'il est très-possible que les Anglais aient pris Reggio et Scylla, et se soient fortifiés dans une de ces deux places. Il serait aussi possible que lorsqu'ils connaîtront la force du maréchal Masséna, ils réuniront leurs forces; de sorte que je désire que vous ayez des échelons suffisants pour aller à son secours, si cela est nécessaire. Quand je vois que vous gardez un aussi beau régiment que le 1er de ligne à Pescara, je pense qu'il est possible que vous en ayez du côté de Tarente qui ne font rien. Quelque chose que vous disiez, vous avez près de 40,000 hommes, en comptant les Napolitains. Vous avez 6,000 hommes de cavalerie, mais elle est disséminée et désorganisée; elle n'est point où elle doit être. Il est d'une importance majeure pour le succès des négociations que les Anglais soient chassés de Reggio et de Scylla, et que les apprêts du débarquement soient recommencés. Toute entreprise de l'ennemi sur la côte de Pescara ou de Tarente ne peut aboutir à rien : il ne peut faire que des opérations ayant pour but de défendre l'extrémité de la Calabre. Il faut donc avoir vos forces entre Naples et la Calabre; c'est désormais la grande affaire. Je n'ai pas encore reçu un rapport sur Gaëte, ni un plan entier qui me fasse connaître la nature de son port; du reste, tout va changer en votre faveur. L'automne va redonner de la vigueur et de la gaieté à vos soldats; vos malades vont guérir; l'agitation de la mer rendra les Anglais plus circonspects, et leurs opérations plus

difficiles. Enfin, je vous envoie un renfort assez considérable, puisque vos différents corps vont recevoir près de 5,000 hommes. Si vous ne partez pas du principe que tout point qui n'a pas de but, l'ennemi ne l'attaquera pas en force; si vous gardez tous les points, vous n'arriverez à rien. Réunissez tous vos dragons, et faites-en une réserve. Je vous recommande de vous plaire à lire vos états de situation. La bonne situation de mes armées vient de ce que je m'en occupe tous les jours une heure ou deux; et lorsqu'on m'envoie chaque mois les états de mes troupes de terre et de mes flottes, ce qui forme une vingtaine de gros livres, je quitte toute autre occupation pour les lire en détail, pour voir la différence qu'il y a entre un mois et l'autre. Je prends plus de plaisir à cette lecture qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman. C'est pour moi une chose horrible de voir dans vos états vos corps n'être pas réunis dans une même province. Vos 3e et 4e bataillons sont en Italie organisés. Vos deux premiers bataillons doivent être bien réunis ensemble. Il faut promptement donner l'ordre que tel ou tel détachement rejoigne son corps. J'attends avec impatience d'apprendre que Reggio et Scylla aient pu résister si longtemps. Je vous ai envoyé de vos dépôts près de cinq mille hommes. Il m'est impossible de vous en envoyer autant avant le mois de février, si toutefois cela devient nécessaire. Je vous recommande de nouveau d'avoir bien soin de renvoyer les officiers et sous-officiers des huit bataillons provisoires que je vous ai envoyés. Beaucoup de

bataillons de vos dépôts qui sont en Italie n'ont point leurs chefs de bataillon. Je ne sais d'où cela provient. Vous avez quatorze régiments français, mettez-en quatre de ceux qui ont le meilleur esprit et le plus de moral depuis Sainte-Euphémie jusqu'à Reggio ; quatre également de bonnes troupes entre Cosenza et Cassano. Formez de ces huit régiments deux divisions; appelez-les l'avant-garde de l'armée de Sicile. Des six autres régiments français, formez-en deux divisions, chacune de trois régiments, savoir : une division que vous placerez à une demi-journée de Naples, et une autre à deux journées de Naples, sur le chemin de la Calabre. Donnez à chacune de ces divisions un régiment de cavalerie et de l'artillerie. Ensuite, réunissez tous vos régiments de dragons, formant 2 ou 3,000 hommes ; placez-les entre Lagonegro et Naples, en en composant trois brigades de deux régiments, chacune à une journée l'une de l'autre. Ayez soin que ces hommes s'exercent souvent à pied. Quant aux garnisons de Naples, des îles de Pescara, de Gaëte, de Capoue, de Tarente, mettez-y vos Polonais, les Italiens, les Napolitains, les Corses, les Suisses. Ce que vous avez de troupes auxiliaires pour garder Tarente peut se porter sur Cassano, si cela devenait nécessaire, et de même ce qui serait à Cassano se porter sur Tarente. Vos troupes ne se verraient pas plutôt réunies, qu'elles auraient une grande opinion de leurs forces qui se répandrait dans le royaume, opinion qui aurait plus d'influence sur l'aspect même des forces. Ce qui est nécessaire pour la politique générale, c'est d'être

maître de Reggio et de Scylla le plus tôt possible. Je pense que le 1[er] léger et le 42[e] doivent revenir du côté de Naples. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 12; je la remercie des nouvelles qu'elle veut bien me donner, et de l'empressement qu'elle a mis à me faire reconnaître par les puissances continentales de l'Europe. Jos. à Nap. Naples, 20 août 1806.

Je lui fais mon compliment sur la confédération du Rhin; cet événement mémorable doit assurer une prépondérance décisive à la France dans les affaires de l'Europe.

Dès que j'aurai reçu les troupes que Votre Majesté m'annonce, je me conformerai à ses intentions.

Je ne puis pas donner à Votre Majesté des nouvelles de la Calabre : quoique j'aie envoyé tous les jours une estafette au maréchal Masséna, je n'en ai pas de nouvelles depuis ses lettres de Castrovillari du 12; il doit être depuis longtemps à Cosenza.

L'ennemi s'est montré aujourd'hui dans le golfe avec trente-trois voiles, dont trois vaisseaux de 74, six frégates ou corvettes, six gros transports, des bombardes et des canonnières; il a fait mine de vouloir attaquer les îles d'Ischia et Procida. »

« Sire, Votre Majesté verra, par les pièces ci-jointes, que nous sommes arrivés à Cosenza sans éprouver de grands obstacles; que les Anglais ont quitté le continent, et se sont retirés en Sicile. Jos. à Nap. Naples, 21 août 1806.

Tous les rapports que je reçois portent que les villes considérables, et surtout les propriétaires, ont vu arriver les troupes avec une véritable satisfaction; il y a beaucoup de traits qui font honneur à des habitants du pays qui se sont exposés pour sauver des Français.

Je suis retenu ici par les soins de l'administration; je m'occupe du budget de l'an prochain, et des moyens de pourvoir à nos besoins d'argent.

Le commissaire ordonnateur Arcambal a écrit au ministre de la guerre pour soumettre à Votre Majesté le désir qu'il a d'entrer à mon service; quand il en aura obtenu la permission, je le nommerai conseiller d'État.

L'armée est à peu près placée comme l'a voulu Votre Majesté. Pour lui donner une idée des pertes occasionnées par les maladies, elle observera que six régiments de dragons que Votre Majesté suppose au premier coup d'œil devoir me donner 3,000 combattants, m'en donnent 1871. Le 28e seul a 331 malades.

L'officier italien qui a défendu avec tant de succès les îles de Tremiti, et que Votre Majesté voudrait distinguer, s'appelle Neri; il est lieutenant; il n'avait avec lui que 45 hommes. »

Masséna à Joseph. Cosenza, 15 août 1806.

« Sire, les troupes que j'avais conservées avec moi ont quitté Castrovillari le 13, à quatre heures du matin. Nous sommes arrivés le soir à Tarsia, et le lendemain à Cosenza. Nous n'avons trouvé sur la route que quelques brigands dispersés, dont plusieurs

ont été pris les armes à la main et exécutés militairement.

Les rebelles occupaient Cosenza une heure encore avant notre arrivée. Ils étaient au nombre de six mille, commandés par les principaux chefs, Pane di Grano, Des Conflentis, et les autres. J'avais eu l'espoir qu'ils nous attendraient dans quelque position; mais à notre approche ils ont précipité leur retraite, et nous ont abandonné trois pièces de canon. Le corps le plus nombreux s'est retiré par la route de Scigliano : le reste a regagné les côtes vers Amantea.

Le général Reynier, dans sa marche de Cassano à Bisignano, a rencontré un parti de rebelles campé à San-Lorenzo; il leur a tué une centaine d'hommes, et s'est emparé de quelques armes et effets d'habillement, entre autres objets, d'une soixantaine d'uniformes destinés à un corps de cavalerie. Il m'écrit qu'après son passage, des brigands, de San-Lorenzo même, ont voulu attaquer le convoi qu'il faisait suivre; qu'il a renvoyé des troupes pour les châtier, qu'on a mis le feu à une église où ils s'étaient retranchés, et que la majeure partie d'entre eux a péri dans les flammes.

C'est à Cosenza que s'est effectuée la réunion des colonnes que j'avais fait marcher par différentes routes. Voici, d'après la direction que les rebelles ont suivie dans leur retraite, et d'après l'état des choses, les dispositions auxquelles j'ai cru devoir m'arrêter.

Le général Reynier est parti ce matin avec les

anciennes troupes pour se porter sur Cotrone; il sera demain à San-Giovanni di Fiore, où plusieurs bandes de rebelles se sont rassemblées : je compte qu'il pourra les joindre, et que ce ne sera pas sans succès. Sa marche doit être de quatre jours : s'il apprenait dans cet intervalle que Cotrone fût tombée entre les mains de l'ennemi, ses instructions sont de se rabattre sur Scigliano, où je lui adresserai des ordres pour déterminer ses mouvements ultérieurs.

Le général Verdier partira demain, 16, avec environ 1,500 hommes, pour se rendre sur les côtes et balayer le pays depuis Paola jusqu'au cap Scivero.

Je fais placer le général Mermet à 4 milles de Cosenza, à Caroléi; ses forces sont d'environ 1,500 hommes.

Deux régiments resteront à Cosenza, sous les ordres du général Gardanne. Je compte m'y fixer pendant quelques jours, pour ordonner de là les opérations que les circonstances rendront nécessaires.

Nous avons lieu d'être satisfaits des dispositions des habitants de Cosenza. La population en général paraît fort bonne; et, si l'on en excepte quelques hommes partis avec les brigands, on peut dire que l'immense majorité nous a reçus en libérateurs. Je veillerai à ce que cette ville intéressante puisse se ressentir des bontés paternelles de Votre Majesté.

Il s'est trouvé 25 Français dans les hôpitaux de Cosenza : leur conservation est due à l'oubli des brigands, ou plutôt elle est l'ouvrage de l'hu-

manité courageuse de quelques citoyens. Les rebelles ont entraîné par force avec eux plusieurs amis des Français, qu'ils ont prétendu garder comme otages.

Les fièvres ont fait déjà des progrès dans les troupes; je crains que le mal ne s'aggrave encore par l'effet des aliments. Les raisins et les figues y contribueront sans doute. C'est une observation dont il serait désirable qu'on pût profiter.

Je n'ai rien reçu de Votre Majesté depuis ses deux lettres du 9, qui m'ont été remises par son aide de camp, M. Clary.

P. S. Je reçois à l'instant la lettre que Votre Majesté m'a écrite de Castellamare en date du 10. Je regrette d'avoir à l'informer que Reggio et Scylla se sont rendus aux ennemis; j'espère qu'il n'en sera pas ainsi de Cotrone : on m'assure que la troupe tient encore. J'ai été obligé de faire arrêter le syndic de Cosenza, comme agent bien connu des rebelles.

Le grand nombre de nos malades m'a déterminé à établir un hôpital au couvent de Saint-François de Sales, et à faire une réquisition de fournitures de lits. Nous avons laissé 300 malades à Castrovillari, et nous en comptons 500 à Cotrone. »

« Sire, Votre Majesté trouvera ci-joint l'avis du général commandant le génie, Chambarlhiac, et celui du colonel du génie, d'Hautpoul, directeur des fortifications; je les ai consultés séparément : l'un et l'autre se réunissent en faveur de Capoue. J'ai con- Jos. à Nap. Naples, 22 août 1806.

sulté aussi le maréchal Jourdan et le général d'artillerie, Dulauloy : je n'ai pas encore leur avis.

Le maréchal Jourdan, qui a déjà fait quelques reconnaissances près de Naples, désirerait bien pouvoir se convaincre de la possibilité de faire une place considérable du fort Saint-Elme ou de Capo di Chino; mais il en désespère aussi, et il convient qu'il paraît qu'il faut se rabattre sur Capoue.

J'ai envoyé le général Lamarque dans le Cilento, où il a tué quelques brigands et dispersé le reste : il se loue des gardes provinciales.

Une colonne mobile, commandée par un chef de bataillon du 6ᵉ, s'est portée sur Viggiano, où s'étaient réunis 5 à 600 brigands; elle en a tué deux cents et pris 4 pièces de canon, et dispersé le reste des brigands.

Le colonel Pignatelli, avec une colonne mobile du 2ᵉ d'infanterie légère napolitain, a défait les brigands, leur a tué du monde, et a dispersé le reste.

Les Anglais sont en vue avec trente-trois voiles; ils ont 4 à 5,000 hommes de débarquement que l'on prétend arriver de Gibraltar; ils font mine de vouloir attaquer les îles, où nous avons 1,400 hommes et où nous sommes en mesure. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 21 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12 août, avec le détail de la prise et du sac de la ville de Lauria; il faut surtout ordonner que les villages rebelles du côté de Sainte-Euphémie éprouvent le même sort, mais il faut qu'on s'attache à prendre les chefs. Par les détails officiels que les Anglais

répandent sur le continent, ils prétendent qu'ils n'étaient que 5,000 contre le général Reynier. Si ces rapports sont vrais, cela est bien extraordinaire, et fait voir ce que c'est que les troupes françaises, combien elles ont besoin d'être bien menées, soutenues et encouragées. Tous les dépôts qui sont en Italie envoient aux bataillons de guerre tout ce qu'ils ont de disponible en habillement; je vous ai écrit d'en faire un dépôt à Capoue. Faites envoyer dans cette place tous les effets, dont une bonne partie a besoin d'être confectionnée. Vous trouverez ci-joint l'état des effets qui ont été expédiés, et un état de situation de la masse de linge et chaussure.

Pescara paraît être dans le plus mauvais état de situation; envoyez-y un officier d'artillerie avec quelques petites sommes, pour réparer les affûts et rétablir un nombre suffisant de batteries, pour armer les bastions, et mettre la place à l'abri d'un coup de main. Il paraît que Reggio s'est rendu le 10 juillet. Le combat de Sainte-Euphémie a eu lieu le 4: ainsi, cette place s'est rendue six jours après. Je ne conçois pas qu'on ait pu laisser des troupes dans un poste si peu défendu, puisque l'ennemi n'a dressé aucune batterie contre. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les rapports que je reçois du maréchal Masséna et du général Frégeville. **Jos. à Nap. Capo di Monte, 24 août 1806.**

Le général Lamarque écrit du Cilento que l'ennemi a débarqué quelques brigands; nous lui avons tué du monde, et, entre autres, un lieutenant-colonel an-

glais, qui a été tué d'un coup de fusil étant à bord.

Les Anglais ne sont rentrés à Messine que 6,000 hommes; ils ont perdu à Sainte-Euphémie, par les maladies, 1,200 hommes, dont deux colonels, trois majors, etc.

Entre les îles d'Ischia et de Procida, et le cap de Palinura, les Anglais ont trois vaisseaux de 74, six frégates et corvettes, et trente transports ou canonnières et bombardes. Jusqu'ici, ils n'ont rien tenté du côté d'Itri et de Fondi.»

Masséna à Joseph. Cosenza, 19 août 1806.

«Sire, j'ai reçu deux lettres, en date du 11 et du 12, que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'adresser. Le bruit d'un débarquement du côté de Naples s'est aussi répandu dans ce pays. J'ai su que M. Smith tenait fortement à cette expédition; mais il paraît qu'on y renonce, d'après les circonstances politiques. Je ne doute pas, au reste, que la manière dont les Anglais seraient reçus ne les dégoûtât pour longtemps de pareilles tentatives.

Votre Majesté offre de m'envoyer des troupes à mesure de l'arrivée de celles qu'elle attend. Je désirerais qu'en effet elle pût détacher en Calabre au moins trois mille hommes. Un tel renfort servirait à conserver l'entière liberté de toutes nos communications, et me mettrait à même de déployer partout des moyens imposants, et tels, que l'appareil seul jetât l'épouvante dans les masses des rebelles.

Il est venu à mon quartier général un parlementaire de M. le duc de la Floresta, commandant des troupes siciliennes en Calabre. Ce parlementaire est

un jeune homme de Nice, que j'ai connu, l'un des fils de l'ex-comte D... Je l'ai trouvé assez disposé à quitter le service de Ferdinand, et je l'ai engagé à rester, pour tirer de lui quelques renseignements. Il m'en a donné qui nous seront utiles; j'en mets un extrait sous les yeux de Votre Majesté. Ce jeune homme peut devenir un bon officier; je lui ai promis qu'il obtiendrait le grade de sous-lieutenant à votre service, grade qu'il a depuis quelque temps dans les troupes siciliennes, et je prie Votre Majesté de lui accorder en effet cette faveur.

Il y a aujourd'hui cinq jours que le général Reynier est parti pour Cotrone; je n'ai point encore eu de ses nouvelles, mais je suis sans inquiétude. Cotrone s'étant rendu aux ennemis, il se sera dirigé suivant les circonstances et d'après mes instructions.

Le général Verdier, depuis son départ, a eu tous les jours quelque affaire avec les brigands; il leur a tué beaucoup de monde; mais les montagnes leur offrent des retraites presque inaccessibles, et c'est ce qui redouble les difficultés de la guerre.

Le général Mermet a été attaqué hier dans son camp à Carolei par 1,500 brigands; on les a vivement repoussés : ils ont laissé des morts et des prisonniers sur le champ de bataille et dans leur fuite. Je recommande sans cesse aux généraux de s'attacher à prendre les chefs; mais quels moyens employer? Ces hommes perfides sont les premiers à fuir, et les paysans leur restent encore fidèles, par ignorance et par fanatisme.

J'ai formé trois colonnes mobiles de voltigeurs qui parcourent les casali de Cosenza, et ne laissent point de relâche aux brigands. J'ai défendu sévèrement qu'on mît le feu aux villages et aux maisons isolées.

Les brigands, dans leurs incursions, égorgent ce qui n'est pas pour eux ; ils pillent et incendient sur leur passage ; on ne peut se faire une juste idée des calamités dont cette guerre présente le spectacle.

Des commissions militaires sont en activité dans les divisions ; les coupables n'échappent pas à leur inflexible justice : malheureusement, ce ne sont guère jusqu'à présent que des coupables sans importance. Il nous faudrait atteindre les chefs.

Les cent mille cartouches que le général Reynier avait envoyé chercher à Roseto, et qui avaient été expédiées de Tarente, sont arrivées, non sans beaucoup de peine.

Les subsistances me donnent quelque inquiétude : nos communications ne sont pas constamment sûres, malgré les battues continuelles que je fais faire.

Le nombre des malades augmente tous les jours; je cherche à me procurer des ressources, et je fais de mon mieux. Nous manquons surtout d'officiers de santé.

Je prie Votre Majesté de m'envoyer tous les détachements restés en arrière des quatre corps que j'ai amenés de Naples ; ils pourront amener avec eux les officiers de santé qui nous sont destinés. Je désire aussi beaucoup que le payeur les suive avec les fonds nécessaires.

Je n'ai trouvé dans le pays aucune imprimerie; il n'y en a point dans les Calabres. S'il était possible qu'il nous fût envoyé de Naples une presse et des caractères, nous aurions des moyens de communiquer avec les habitants, dont je suis persuadé qu'on tirerait parti. Les Anglais usent fréquemment de cette voie pour les avis et proclamations qu'ils font distribuer dans les campagnes. »

Le général Frégeville à Joseph. Malera, 19 août 1806.

« Sire, j'ai eu l'honneur de faire part à Votre Majesté que lorsque j'appris que le général Verdier avait amené avec lui toutes les troupes qui composaient la garnison de Rocca-Imperiale, je m'empressai de diriger sur ce point important le peu de forces qui restaient à ma disposition ici, prévoyant que l'ennemi aurait tenté un coup de main pour s'emparer de cette position. En effet, le 15 du courant, à onze heures du matin, on a vu côtoyer vers la plage de Rocca-Imperiale une frégate avec pavillon anglais, qui, deux heures après, a été jointe par deux gros bâtiments de transport siciliens, chargés de gens armés. La frégate a pris le large en se dirigeant vers Tarente, et les bâtiments de transport, suivis chacun de deux petits canots, ont jeté l'ancre sous le magasin de Rocca-Imperiale. M. Bouché, capitaine au 1er régiment d'infanterie légère napolitain, que j'ai chargé du commandement de ce fort, ayant aperçu les mouvements de l'ennemi, a détaché des dragons qu'il avait dans le fort, avec une vingtaine de gardes provinciales à cheval, pour aller s'opposer au débarquement qui

paraissait sur le point de s'effectuer. Le petit détachement est arrivé sur la plage au moment où un nombre considérable de brigands mettaient pied à terre, soutenus par l'artillerie des bâtiments. Malgré une décharge de mitraille, on a chargé ces bandits, qui se sont mis en fuite aussitôt qu'ils ont vu marcher contre eux les troupes de Votre Majesté. Les dragons et les gardes provinciales les ont poursuivis vigoureusement jusque dans la mer. L'on a aperçu plusieurs de ces brigands blessés grièvement. La nuit étant venue, le détachement est rentré dans le fort. Il est à présumer que les brigands ne seront plus tentés d'essayer un débarquement sur ce point, que je vais renforcer d'une partie des troupes qui composent la colonne mobile qui doit, dans peu de jours, avoir fini ses opérations.

J'enverrai aussi un détachement au fort de Roseto, situé dans les Calabres, où le général Verdier n'avait pu laisser personne.

La direction de la frégate sur Tarente, dont je n'ai pas reçu encore un seul rapport, m'engage à me rendre personnellement dans cette dernière ville, pour m'assurer des moyens qu'offre cette place importante pour se défendre des tentatives de l'ennemi. J'ai appris que dans Tarente l'esprit public n'est pas bon, et que, dans le moment de l'insurrection des Calabres, on a tenté de troubler la tranquillité.

J'ai fait opérer le désarmement dans plusieurs communes de cette province; plusieurs brigands ont été arrêtés par la colonne mobile, parmi lesquels

le nommé Basile Jula, déjà fameux comme chef de masse sous le cardinal Ruffo; il avait été dernièrement à bord du vaisseau amiral de Sidney-Smith, duquel il avait reçu des proclamations, des brevets, et des instructions de l'ex-roi. Pour faire un exemple, j'ai cru devoir livrer ce chef d'insurrection à une commission militaire, qui à l'unanimité l'a condamné à mort; il a été exécuté hier, ici. Le président de la commission militaire adressera au ministre de la police copie du jugement et la procédure de cette affaire. »

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 13 août. Je suis fâché que vous croyiez ne pouvoir retrouver votre frère qu'aux champs Élysées. Il est tout simple qu'à quarante ans, il n'ait pas pour vous les mêmes sentiments qu'à douze. Mais il a pour vous des sentiments plus réels et plus forts; son amitié a les traits de son âme. Nap. à Jos. Rambouillet, 23 août 1806.

Tous ces débarquements de troupes napolitaines dans la Calabre n'ont pas d'inconvénients. Ce sont de faibles ressources, et la saison qui va devenir fraîche mettra mes troupes à même d'en faire bonne justice, et de les poursuivre dans tous les points.

La brigade du général Tisson doit être arrivée à Pescara. Vous êtes le maître d'en disposer comme vous le jugerez conveuable, puisqu'elle est sur le territoire occupé par votre armée. Vous pouvez renvoyer le général Tisson, ou le garder; mais renvoyez les officiers et sous-officiers des bataillons, dès qu'ils seront incorporés avec leurs régiments.

La brigade du général Laplanche-Morlières est en marche aussi pour Naples. Vous avez dû recevoir le bataillon suisse qui était à Ancône, et celui de la Tour d'Auvergne, qui était à Civita-Vecchia. Le 2e bataillon de la Tour d'Auvergne est en marche, ainsi qu'un autre bataillon suisse qui arrive de Corse, ce qui, en septembre et en octobre, doit porter vos présents sous les armes à l'armée à plus de 45,000 hommes. J'ai levé en France 50,000 hommes, et j'en envoie la moitié tant à vos dépôts qu'à ceux de l'armée de Dalmatie. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 25 août 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 16. Je vois arriver avec plaisir le corps que commande le général Tisson; je le ménagerai tant qu'il sera possible. Je ne lève pas de nouveaux corps napolitains, mais j'alimente ceux qui existent, et dont tous les cadres sont formés par des officiers napolitains ayant servi en France et en Italie. Sans doute je préférerais des Français; mais il a bien fallu donner du pain aux militaires napolitains qui me sont attachés.

Le 1er bataillon de la Tour d'Auvergne est arrivé.

Les uhlans polonais sont aussi arrivés à Naples. Votre Majesté m'a écrit qu'elle faisait passer les Polonais à mon service. Je suis bien content de cette acquisition, surtout des uhlans. Leurs longues lances en imposent beaucoup à la populace, non familiarisée avec cette arme. »

Jos. à Nap. Naples, 26 août 1806.

« Sire, les nouvelles de la Calabre portent que les brigands sont battus sur tous les points et dans toutes les rencontres. Les Anglais sont en Sicile ou

sur leurs vaisseaux : ils ont entièrement évacué la Calabre depuis un mois.

Je m'occupe aujourd'hui, tant que je puis, des finances; c'est le côté difficile de mon administration, et ce n'est pas sans peine que je m'aperçois que Votre Majesté ne se décide pas à m'accorder la demande que je lui ai faite du sénateur Rœderer pour le mettre à la tête de mes finances. Il les connaît déjà; j'ai beaucoup de confiance en lui; il a des lumières et une probité au-dessus de l'ombre du soupçon; il a la bonne volonté de se fixer auprès de moi, si Votre Majesté le trouve bon; j'ai beaucoup d'amitié pour lui; il n'est pas utile à Votre Majesté à Paris. Quant aux services que Votre Majesté pourrait en tirer dans sa sénatorerie, un autre sénateur ferait la même chose; au lieu que je ne sache personne qui puisse le remplacer ici auprès de moi.

Messieurs Colin et Louis, que j'avais demandés à Votre Majesté, sont utiles à Paris. Votre Majesté ne me les envoie pas, c'est naturel. Votre Majesté est trop juste pour me refuser M. Rœderer, qui ne lui est pas utile, et qui ne pourra jamais me rendre les mêmes services tant qu'il ne sera pas définitivement placé aux finances. J'insiste tant, parce que je sens le besoin de mettre à la tête des finances un homme laborieux, zélé et instruit; tous les jours j'en sens davantage la nécessité.

M. de Jaucourt se rend à Paris, ses affaires de famille l'y appellent absolument; je le regrette. Je prie Votre Majesté de me répondre favorablement

pour M. Rœderer, qui voulait partir avec lui. Je l'ai retenu jusqu'à la réponse de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 27 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 18 août. Je n'ai point envoyé des généraux à votre armée. Je ne sais ce que vous voulez dire en me parlant du général Marchand. Vous pouvez renvoyer tous les généraux et officiers qu'il vous conviendra de renvoyer : cela diminuera votre dépense, et je le verrai avec plaisir.

Les ratifications du traité avec la Russie ont dû être échangées le 15, et je reçois la nouvelle qu'on procédera à l'échange. Je vous dis cela, parce qu'on a voulu jeter des doutes sur cette ratification (1). Il ne faut pas non plus faire de cela une nouvelle. Les Anglais paraissent très-divisés sur la paix : ils ont montré beaucoup de mépris pour le roi Ferdinand et pour la reine Caroline. La Sicile paraissait déjà accordée, mais d'autres obstacles rendent douteuse l'issue des négociations. »

Jos. à Nap. Naples, 27 août 1806.

« Sire, les brigands, réunis au nombre de douze cents dans le Cilento, ont été enveloppés près de Piscicotta, tués ou pris. Les Anglais sont dans ces parages avec trente-deux voiles; ils ont encore quelques malheureux à jeter sur nos côtes; mais enfin ils n'en auront pas toujours à jeter ainsi au-devant de nos troupes. Déjà tout le continent est évacué

(1) La ratification du traité d'Oubril, signé le 20 juillet 1806, lequel en effet ne fut pas ratifié par Alexandre. Quant aux négociations avec l'Angleterre, elles échouèrent par suite de la mort de Fox.

par les troupes réglées anglaises et siciliennes.

Reynier et Verdier doivent avoir fait leur jonction. Masséna était à Cozenza. »

« Sire, M. de Jaucourt retourne en France, où ses affaires de famille l'appellent; il pourra donner à Votre Majesté tous les renseignements qu'elle pourra désirer sur ce pays. Je prie Votre Majesté de me permettre de le recommander à son bienveillant souvenir, lorsqu'elle s'occupera de donner des sénatoreries : elle peut être bien certaine du dévouement de M. de Jaucourt. Jos. à Nap. Capo di Monte, 27 août 1806.

M. Rœderer restera ici, si Votre Majesté le trouve bon; je désire beaucoup qu'elle veuille bien condescendre à mon vœu : M. de Jaucourt lui dira combien cela m'est nécessaire. »

« Mon frère, le vaisseau *le Vétéran*, que commande Jérôme, a mouillé il y a deux jours dans la baie de la Forêt, près de Quimper; il s'est séparé de son escadre il y a vingt-cinq jours, après une grande tempête. Le télégraphe, qui m'annonce cette nouvelle, m'apprend que Jérôme se porte bien : il n'y a pas encore d'autres détails (1). » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 28 août 1806.

« Sire, trente-deux voiles ennemies ont cherché hier à débarquer à Ischia sans avoir pu y réussir : Jos. à Nap. Capo di Monte, 28 août 1806.

(1) C'est dans le petit port de Concarneau, non loin de Quimper, que le vaisseau *le Vétéran*, commandé par le plus jeune des frères de Napoléon, osa essayer d'entrer et entra en effet, au risque de se briser, pour échapper à une division anglaise de l'amiral Keith. Cette noble témérité est considérée comme un des beaux traits de la marine française.

vingt-cinq malheureux ont été faits prisonniers. Il leur conviendrait beaucoup d'avoir une de ces îles, où il y a de bons ports pour y passer l'hiver; mais elles sont bien défendues : j'y ai le général Merlin et 1,500 hommes.

Les Anglais ont deux frégates près de Tarente; elles ont été repoussées par les batteries du fort Saint-Paul.

Le continent est entièrement évacué par l'ennemi. Le général Verdier a battu les brigands à Fiume-Fuddo; le général Reynier, à Santa-Maria Inferiore; le général Lamarque, dans le Cilento. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 19 août. Il est très-important que vous fassiez envoyer à mon ministre de la guerre l'état des officiers, sous-officiers et soldats que vous avez pris dans les différents corps de l'armée de Naples pour former votre garde. Il ne faut pas payer votre garde aussi chèrement que la mienne; c'est une dépense inutile. Je n'ai en vue que de récompenser l'armée, et, dans une armée aussi nombreuse, de fournir des récompenses à 5 ou 6 mille hommes. Vous n'avez pas le même objet. Traitez votre garde un peu mieux que les troupes de ligne, mais pas beaucoup mieux. Il n'y a pas de doute que je préfère que vous n'ayez que 12 à 15 mille hommes armés de la milice de Naples à ce que vous en ayez 50 mille. C'est à vous à juger vos affaires; mais ne perdez jamais de vue ceci : *Si l'on était battu sur l'Isonzo, et que l'ennemi fût à Milan, quel parti prendraient ces individus ?*

Une grande quantité de recrues vont arriver à votre régiment suisse. Placez-en le dépôt à Capoue; le bataillon qui est en Corse va s'y rendre. Le bataillon qui est à l'île d'Elbe rejoindra aussi incessamment. Au moyen des précautions qui ont été prises, ce corps va bientôt être de 4 mille hommes.

Je vois avec plaisir arriver la bonne saison, où vos troupes acquerront de la vigueur et vos malades guériront. Les négociations traînent; l'issue en est très-douteuse. »

« Mon frère, pour terminer toute discussion, j'ai pris un décret pour fixer ce que chaque régiment doit fournir pour votre garde. Par ce moyen, aucun régiment ne sera trop affaibli. » **Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 août 1806.**

« Sire, Sidney Smith vient d'écrire au général Berthier la lettre dont ci-joint la copie; c'est évidemment une réponse. Je n'ai pas été prévenu que le général Berthier eût écrit à l'amiral anglais; je le trouve mauvais, et Votre Majesté trouvera qu'un chef d'état-major doit communiquer des lettres semblables avant de les envoyer (1). Les principes dont Sidney Smith se targue sont bien loin d'être ceux de sa conduite; car voici le libelle qu'il envoie, en même temps qu'il répond par des compliments aux lettres du général César Berthier. J'ai la lettre originale du commandant anglais de Capri (2), qui envoie, **Jos. à Nap. Capo di Monte, 29 août 1806.**

(1) Cette lettre de l'amiral Sidney Smith au général César Berthier nous manque.

(2) C'était Hudson Lowe, devenu si malheureusement célèbre quelques années plus tard.

par les ordres de l'amiral, ce libelle dégoûtant. J'ai enjoint au général Berthier de ne plus correspondre avec l'ennemi sans mon ordre.

Les Anglais menacent les îles; ils ont trente-trois voiles grandes ou petites, 4 mille hommes de débarquement. Ils ont, à ce que l'on assure, dû débarquer à Sainte-Euphémie 4 mille Siciliens et Napolitains, 2 mille dans le Cilento et mille à Terracine : ce sont leurs derniers efforts avant que la saison des orages les force à s'éloigner de nos côtes.

J'ai reçu la lettre de Votre Majesté avec ses instructions. Je la remercie, je les mettrai à exécution : déjà j'ai donné l'ordre au 1er de ligne de se rendre à Naples.

Les îles de Tremiti sont approvisionnées jusqu'au mois de novembre. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 août 1806.

« Mon frère, la garnison française de Reggio, composée de 680 hommes, vient d'arriver à Gênes. J'ai donné ordre que chaque détachement rejoignît son dépôt dans le royaume d'Italie. Il est convenable que vous les fassiez échanger au plus tôt contre un pareil nombre d'hommes de la garnison de Gaëte : vous devez avoir un état nominatif des hommes de cette garnison. Faites écrire par votre ministre de la guerre, au commandant napolitain, que tels et tels de la garnison de Reggio sont échangés contre tels et tels de la garnison de Gaëte. Je sais que la garnison de Scylla est arrivée à la Ciotat : vous ferez la même chose pour les hommes qui composent cette garnison. »

« Mon frère, je reçois votre lettre. Je n'ai pas besoin de vous dire de quelle importance il est de s'emparer rapidement de Reggio et de Scylla. Chaque jour de retard est un mal, parce que l'ennemi en fera des forteresses qu'on aura ensuite beaucoup de peine à reprendre. Les chaleurs vont diminuer, la Canicule finit, et vos malades vont guérir. Toutefois je viens d'ordonner la formation d'un corps de 600 dragons, tirés des dépôts de vos six régiments qui sont en Italie, et composés de détachements de 100 hommes par corps; vous le recevrez à la fin de septembre, armé et équipé de tout. Cela réparera les pertes de vos régiments de dragons. Quoiqu'ils soient faibles, n'en exécutez pas moins l'idée que je vous ai donnée de les réunir en un corps; cela vous servira de réserve de cavalerie dans votre main, et de réserve d'infanterie. Mais qu'on ne perde pas de temps; que Reynier retourne s'emparer de Reggio et de Scylla. Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 août 1806.

Envoyez-moi donc vos états de situation tous les quinze jours. Jusqu'à cette heure, ceux que j'ai reçus ont été bien mal faits. Il est cependant bien important que je sois toujours au fait de la situation de votre armée.

Je vous ai recommandé l'établissement d'un grand dépôt de convalescents à Capoue, où vous enverrez tous les dépôts de vos corps. Cela est bien important, et vous épargnera bien du monde. Ne permettez pas qu'aucun homme isolé se rende en Calabre. Ordonnez que tous les hommes sortant des hôpitaux se rendent au grand dépôt à Capoue, et qu'après s'être reposés là pendant quinze ou vingt jours,

ils soient habillés, armés et dirigés par détachement d'une centaine d'hommes sous la conduite d'un officier, pour rejoindre leurs corps. J'ai fait capitaine et membre de la Légion d'honneur le lieutenant italien qui s'est bien conduit aux îles de Tremiti. Par le dernier état de situation que j'ai reçu de votre armée, il résulte que la force des régiments de dragons était celle-ci : le 23e, 518 hommes; le 29e, 473 hommes; le 24e, 511 hommes; le 28e, 773 hommes; le 7e, 427 hommes; le 30e, 425 hommes; total, 3,127. J'ai peine à croire, comme vous le dites, que ce soit réduit à 1800 hommes. Vous auriez donc 1,200 malades. C'est que plusieurs de ces régiments doivent être éparpillés. Il faut en réunir les détachements. »

Jos. à Nap. Naples, 31 août 1806.

« Sire, les Anglais ont toujours trente-trois voiles, dont huit vaisseaux ou frégates, dans le golfe de Naples; ils ont 4 mille hommes de débarquement. Ils auraient pu tenter de s'emparer de Procida, ce qui leur aurait assuré un bon port pour y passer l'hiver. J'ai redoublé de précautions, et j'ai, dans les deux îles de Procida et d'Ischia, près de 2 mille hommes. Votre Majesté, dans ses calculs, ne compte jamais ces deux garnisons, qui sont indispensables, parce que ces deux îles offrent de bons ports aux ennemis, et qu'elles sont presque à portée de canon des issues de la ville de Naples.

On m'assure que 4 mille Napolitains sont débarqués à Sainte-Euphémie, mille à Policastro et Sapri.

Ce qui me persuade que les Anglais ont perdu l'espoir de rentrer dans le royaume, c'est qu'ils font faire, depuis quelques jours, un genre de guerre dont ils ne s'étaient pas encore avisés : ils font incendier les meules de blé, de paille, de fourrages, les fermes, les maisons isolées.

J'ai envoyé le 1er bataillon du 14e en Calabre, où est le second; le 2e bataillon du 3e régiment italien à Pescara, rejoindre son premier; la Tour d'Auvergne à Gaëte; les Suisses viendront à Naples. Je remplirai les intentions de Votre Majesté autant que le temps et les lieux me le permettront.

Le 30e, le 23e, le 24e, le 28e dragons sont réunis à Nola, Salerne et Lautella.

Gaëte se trouve déjà réparée; elle est à l'abri d'un coup de main, 1,500 à 2 mille hommes suffisent pour la défendre. Je crois qu'il faut ajourner sa démolition au moment où nous aurions une place très-considérable à Capoue, et dans le cas que nous craindrions de ne plus avoir la supériorité du nombre de troupes. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 août. Le général Campredon est entré à votre service, et va se rendre près de vous. J'ai vu que vos deux officiers du génie penchaient pour Capoue. Je ne me refuse pas à cette idée; mais je trouve qu'ils décident cette question un peu légèrement. Je ne regarde pas le voisinage de Naples comme un inconvénient. Je n'admets point l'idée d'être bloqué par cette immense capitale; j'aurais, au contraire, l'avantage

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 2 sept. 1806.

de plus de la contenir, et d'enfermer un port dans ma défense.

Voici les trois principaux objets que doit avoir la grande place que je veux établir, pour être la meilleure possible : 1° contenir la capitale de manière qu'on ne puisse s'en dire possesseur tranquille tant qu'on n'aura pas pris la place; 2° renfermer les arsenaux et les magasins de l'armée de terre; 3° réunir tout l'arsenal et les vaisseaux de la marine napolitaine. La place de Capoue n'a qu'une de ces propriétés; elle n'influe pas sur Naples, étant hors de la portée de la bombe; n'étant point port, elle ne peut contenir les arsenaux de mer. Elle ne peut donc contenir que les arsenaux de terre. Une place située à la portée de la bombe du centre de Naples, et qui en même temps enceindrait le port, aurait seule les trois propriétés. Une place située à Castellamare n'aurait point l'avantage de contenir Naples, mais aurait les deux autres propriétés, c'est-à-dire qu'elle pourrait contenir l'arsenal de terre et celui de mer. A Gaëte, elle aurait aussi le même avantage, si des vaisseaux de guerre peuvent entrer dans le port. Je désire que la place soit située sur la mer, parce qu'il n'est point prouvé que je serai toujours inférieur dans la Méditerranée, parce que, même inférieur, il est impossible d'empêcher une place maritime d'être ravitaillée en hiver. J'ai ravitaillé Malte; et si, au lieu du ridicule gouvernement de l'an VII et du temps malheureux de l'an VIII, elle eût été assiégée en l'an XII, elle ne se serait jamais rendue faute de subsistances; à plus forte

raison, une place située si près de la Corse, de Toulon, que le seraient Gaëte, Naples ou Castellamare. Il est ridicule qu'un officier du génie dise que Gaëte est difficile à approvisionner. Je ne sais pas qu'il existe au monde une plus grande rivière et plus praticable que la mer. Mais si même des frégates ne peuvent pas entrer à Gaëte, alors ce point n'offre plus d'avantages, et il faut chercher sur la côte un point où l'on puisse construire facilement un port, s'il n'y en a point, et où il y ait assez d'eau pour contenir six ou sept vaisseaux de ligne. Quant à la dépense, le royaume de Naples est assez riche pour permettre d'y employer pendant dix ans six millions par an ; et l'on aura une place comme Strasbourg, Alexandrie, etc., et capable d'une longue résistance, et obligeant l'ennemi à l'assiéger avec une armée considérable et des approvisionnements immenses. Les officiers du génie que vous avez consultés n'ont pas des idées assez grandes. Faites-leur tracer sur une carte le terrain autour du fort Saint-Elme, et entre le Vésuve et Naples. Faites-leur tracer sur ces deux points un cercle de 1600 toises de diamètre qui, par l'une de ses extrémités, ait un point de contact avec la mer, et par l'autre avec la ville, de manière que les ouvrages avancés se trouvent à 400 toises des maisons; et qu'on me fasse connaître, non par des raisonnements ni par de hautes combinaisons, mais par les calculs qui appartiennent à l'art de l'ingénieur, les inconvénients de l'un et l'autre tracé. Chargez un autre officier du génie de faire la reconnaissance de Cas-

tellamare et de toute la presqu'île, dont l'isthme est de Castellamare à Amalfi. En construisant une place de 4 à 5 mille toises de développement autour de Castellamare, vous serez maître constamment du port; votre arsenal de terre et de mer sera à l'abri de tout événement. Quelques forts que l'on établirait à Castellamare et à Amalfi rendraient maître de la presqu'île. On établirait un bon fort sur l'île de Capri, et, avec 16 ou 20 mille hommes, on aurait plusieurs avantages. On se défendrait longtemps dans ce camp retranché, qui, selon ma carte, aurait quatre lieues de profondeur sur trois lieues de largeur, sans y compter l'île de Capri. Si l'armée ennemie avait une grande supériorité, il faudrait qu'elle s'emparât de l'ile de Capri et des forts qui défendent l'isthme, non sans une grande quantité de munitions et sans une grande perte de temps. Quand elle en serait maîtresse, il faudrait qu'elle s'emparât du corps de la place. Et qui ne voit pas que des années s'écouleraient dans ce siége, et que l'ennemi y sacrifierait une immense quantité de moyens qui ne seraient pas employés ailleurs? J'ajoute à ces considérations que la position de Castellamare me rend un peu les avantages d'une place près de Naples. Située à quatre lieues de Naples par mer, le commerce de cette ville ne serait jamais en sûreté; tant qu'on serait maître de la presqu'île et de Capri, la navigation du golfe serait difficile, et il ne doit pas être possible dans un certain temps de louvoyer dans un golfe si étroit. On serait à la vue de Naples, et l'on pèserait sur cette capitale beaucoup plus que de

Capoue. Ainsi, abstraction faite du local que je ne connais pas, mais seulement par la position géographique et la position maritime, qui permettrait de faire ce port à quatre lieues de Naples, Castellamare serait mon lieu de choix. Au défaut de Castellamare, viendrait Gaëte. J'estime le voisinage de la mer utile, puisque, par ce moyen, près de la moitié de l'enceinte se trouve hors d'attaque. Si l'on prenait Gaëte, on considérerait les fortifications actuelles comme la citadelle, et la place serait établie dans l'isthme à un ou deux milliers de toises en avant, en l'entourant soit par de bons forts, soit par des enceintes contiguës, de manière que, avant de réduire la garnison, il faudrait faire trois ou quatre siéges, qui, exigeant chacun trente à quarante jours de tranchée ouverte, feraient qu'un roi déterminé se défendrait là, avec l'élite de ses sujets, pendant huit ou neuf mois de tranchée ouverte. Quant aux insultes du côté de la mer, cela ne peut compter pour rien : tant que l'ennemi brûle ainsi sa poudre, il n'y a rien à craindre. Vingt mortiers à grande portée, quelques batteries de pièces de 36, et quelques forts qu'on trouvera toujours moyen de faire à trente ou quarante toises, dégoûteront bientôt l'ennemi de ce jeu. Faites aussi voir ce que c'est que Pozzuoli. Il y a là une anse. Faites-vous-en faire un rapport. Ce point n'est qu'à deux lieues de Naples. On pourrait s'emparer de cette presqu'île et des îles d'Ischia et de Procida, ce qui ferait un autre système, mais combiné de manière que, ces îles prises, la place serait encore dans toute sa force. Une place de dépôt

n'est pas, comme un système de places, pour défendre une frontière. Qu'elle soit située du côté de Rome, de la Sicile ou de Tarente, cela m'est indifférent. Cependant je voudrais qu'elle fût le plus près possible de Naples. Quel est le but que l'on a en organisant cette place? C'est de rendre Naples indépendant des événements de la haute Italie. Je suppose les Autrichiens se relevant de leur abattement actuel et reconquérant l'Adige et le Piémont, je ne veux point que cela produise un sentiment d'alarme dans Naples. Si, envahissant ses frontières et se combinant avec des troupes de débarquement, une armée beaucoup plus forte que celle du roi de Naples l'oblige à abandonner la campagne, que ce prince ait son plan de campagne simple et ses mouvements naturels, qu'il se retire dans sa place forte avec ses richesses, ses archives, quelques sujets dévoués, et des otages pris dans le parti contraire. En calculant seulement la quantité effroyable de moyens que l'armée ennemie sera obligée de réunir, on voit combien soixante mille hommes auront de difficultés à s'emparer de Naples, lors même qu'il n'y aurait plus de Français en Italie. Quand les rois de Naples, militaires comme c'est le premier métier des rois, auront une place centrale dans laquelle ils sauront qu'ils doivent s'enfermer, et qu'ils sont chargés de défendre, ils augmenteront considérablement les fortifications.

Dans cette situation de choses, lorsqu'on verra ce système établi et un roi s'enfermer dans cette place, on le respectera, on fera la paix, et on ne s'engagera pas dans une lutte qui affaiblirait trop les moyens

des alliés, qui auront déjà la France en tête. Une place construite dans ce but mérite seule l'emploi de sommes considérables. Cinq millions par an employés à construire, non ce que le baragouinage des ingénieurs appelle des établissements, mais à construire des demi-lunes, rendront cette place redoutable dans cinq ans.

Ces quatre ou cinq premières années employées, on aura alors le temps de bâtir des casernes, de beaux magasins qui coûteront n'importe quoi, parce que tout est facile avec le secours des années et des siècles.

Il est une autre place qu'il est nécessaire de faire en Sicile, à Messine ou au Phare; mais je crois utile qu'on travaille dès aujourd'hui aux fortifications de Scylla. Les trois cents hommes que vous y avez laissés s'y sont défendus quinze jours. Si l'on avait eu la précaution d'y travailler quatre ou cinq mois, ils s'y seraient défendus trois mois. Scylla est le poiut qui rend maître du détroit. Il ne s'agit pas de disséminer ses moyens de défense sur Reggio et Scylla. Si le général Reynier avait eu 800 hommes à Scylla avec son artillerie et ses magasins, au lieu d'éparpiller ses forces, il ne les aurait point perdus. Toutes les autres fortifications n'ont plus de but, non que je croie que les petits forts qui y existent défendant, soit un détroit, soit un mouillage, soient inutiles; mais ils ne sont que secondaires. Tant que l'ennemi ne débarquera pas des forces supérieures à celles qu'on a dans le royaume, quelques forts peuvent être utiles; mais l'ennemi ne tente pas de

faire un siége, lorsque tous les jours il peut être jeté dans la mer. A mon sens, ce qu'il y a d'important, c'est une place de dépôt à tracer dès le mois prochain. En supposant que le plan et l'ordre des travaux soit arrêté avant ce temps, l'ordre des travaux est de la plus grande importance. Il faut tracer un plan et en régler l'exécution, sans quoi les ingénieurs vous feront une place qui, après dix ans de travaux, ne se défendra pas contre un escadron, parce qu'elle ne sera pas achevée; au lieu que je veux qu'en 1808 elle soit susceptible d'un premier degré de résistance.

En dernière analyse, je désire que vous fassiez travailler à Scylla de manière que 7 à 800 hommes que vous laissez là, avec toutes les batteries qui protégeaient le détroit, ne puissent être enlevés par un coup de main, et tiennent quinze ou vingt jours de tranchée ouverte; que vous m'envoyiez des mémoires sur Gaëte et le terrain environnant, sur le pays entre le Vésuve, Naples et Portici, sur Castellamare et toute cette presqu'île. Pour tous ces travaux, je vous l'ai déjà dit, vous avez quatre ou cinq ans. Après cela, il faut que votre système soit combiné de manière que, quelle que soit la tempête qui arrive, vous ne soyez pas pris au dépourvu, et que vous soyez en règle.

Jos. à Nap. Capo di Monte, 2 sept. 1806.

« Sire, il paraît que le général Stuart est parti pour l'Angleterre; c'est le général Fox, et sous lui le général Moor, qui commandent les troupes anglaises. Les Anglais paraissent eux-mêmes avoir

été si étonnés du succès qu'ils ont eu à Sainte-Euphémie, qu'ils n'ont pas avancé d'un pas, et qu'ils s'en sont tenus à l'effet de deux décharges de mousqueterie et d'artillerie heureusement dirigées. Le général Compère avait été renversé à la première décharge avec deux chefs de bataillon : cet événement décida l'affaire, qui aurait pu avoir des suites bien plus fatales pour nous, si l'ennemi avait su profiter de ce premier succès, qui a été le seul qu'il ait obtenu. Aujourd'hui, les Anglais se contentent de jeter des brigands sur les côtes ; ces brigands incendient les meules de blé et de paille, saccagent tout ce qui s'offre devant eux, et se sauvent à la mer ou sur les hautes montagnes au premier aspect de nos troupes. Il y a dans ce moment un rassemblement de 1,500 hommes entre Lauria et Lagonegro, formé par des brigands échappés sur la gauche du corps de réserve, et par 500 hommes débarqués par les Anglais dans le golfe de Policastro. L'échelon de San-Lorenzo a marché contre eux. Si le temps qui agite la mer depuis hier continue, j'espère qu'il ne s'en échappera pas beaucoup sur les bâtiments qu'ils ont sur ces parages.

Les Anglais ont sur cette côte cinq vaisseaux de 74, six frégates et deux corvettes, quarante chaloupes canonnières siciliennes, huit bombardes, vingt bâtiments de transport.

J'ai envoyé à Pescara un officier d'artillerie : cette place est à l'abri d'un coup de main. Je vais écrire au général commandant dans les Abruzzes qu'en cas de besoin il pourrait demander du secours au

général Lemarois à Ancône, qui avait reçu les ordres nécessaires de Votre Majesté à cet égard.

Tous les ordres sont donnés à Capoue pour faire les dispositions convenables afin d'y recevoir les dépôts de l'armée.

Il ne serait pas possible, comme le voudrait Votre Majesté, que Reggio et Scylla pussent être mis en état de défense : les batteries qui existent sur ces deux points sont absolument ouvertes, ce sont des ouvrages en gazons et en fascines.

Les deux châteaux dans lesquels on a laissé des troupes sont deux masures ébranlées et ruinées par le tremblement de terre de 1783. Il n'était pas présumable que des troupes pussent s'y défendre un seul jour, surtout à Scylla, dont le château est bâti à l'extrémité d'un cap avancé : l'ennemi étant maître de la mer pourrait s'y soutenir quelque temps, jusqu'à ce qu'on eût porté du canon sur la montagne qui le domine du côté de la terre.

Les vaisseaux de guerre peuvent mouiller à Gaëte; ils s'approchent jusqu'au cap du Pavillon dans la ville même. Cette ville est à l'abri d'un coup de main; on répare les brèches, jusqu'à ce que l'élévation d'une place plus considérable près Capoue fasse adopter sa démolition. Dans ce cas, il serait indispensable de construire une petite citadelle à la Tour d'Orlando, local qui domine la ville, la mer, et les approches de terre. Pour construire une place à Capoue, il faudra beaucoup d'argent; l'état de mes finances n'est pas brillant, et quels que soient mes efforts, je ne puis pas faire l'impossible. Tous mes

impôts indirects sont réduits à néant; l'impôt foncier se paye difficilement, puisqu'on ne trouve pas à vendre les denrées : on les conserve donc forcément. Les ennemis les brûlent tant qu'ils peuvent. Le tiers du royaume est perdu pour l'impôt pendant longtemps. Au mal fait par les ennemis il faut ajouter celui que nous y faisons forcément. Je vis de ressources extraordinaires. Ce pays ne rend pas plus de 600 mille ducats par mois : le ministère de la guerre en consomme un million. Votre Majesté doit sentir les effets d'un semblable état de choses.

La ville de Naples a payé, il y a trois mois, un impôt extraordinaire de 2 millions de francs.

J'ai vendu dans la Pouille des terres de la couronne pour 1 million de francs.

Votre Majesté a envoyé 1 million, dont la moitié seulement est arrivée jusqu'à cette heure.

Naples vient d'être contraint à un emprunt forcé de 5 millions de francs, qu'il a payé en grande partie.

Voici donc 9 millions d'extraordinaire; j'ai déjà un arriéré d'une somme égale; 18 millions, dans huit mois : si je n'ai pas bientôt la paix, je ne puis pas soutenir cet état de choses. Ce pays est essentiellement dépendant de la mer; tout a toujours été calculé sur cette base : ainsi, point de chemins intérieurs; des magasins immenses de denrées sont sur les bords de la mer. Il y a des particuliers qui possédaient ainsi des valeurs pour plus de 800 mille francs, entre autres deux de mes ministres; tout cela est perdu pour eux : les Anglais ont fait un entrepôt d'huile, de soie, de blé, en Sicile, qu'ils ex-

portent aujourd'hui plus loin. Je ne puis pas demander des impôts à ces propriétaires : je suis obligé de faire donner des secours au duc de Monteleone, qui possède pour 2 millions de revenu. Si la guerre continue, il faut que Votre Majesté se persuade que ce pays lui sera fort à charge : il faut penser à payer l'armée, qui coûte 4 millions 500 mille francs : le pays pourra tout au plus fournir 1500 mille francs. Il faut que Votre Majesté fournisse un supplément de 3 millions par mois, sans quoi les peuples seront vexés par moi, pillés par les troupes, et ils s'insurgeront toujours contre nous et nous assassineront en détail. On ne peut pas longtemps faire la guerre dans ce pays, si l'on a les habitants contre soi et la mer contre soi.

Les révoltés ont toujours leur retraite assurée sur la mer, et même dans les montagnes ; et ce pays est tout montagne, puisque les montagnards ne sont pas plus craintifs ni moins vindicatifs que ceux qui habitent Vizzanova; mais ils sont susceptibles d'enthousiasme et de généreux sentiments. Pour exciter ces sentiments, il faut être juste, et ne pas trop exiger d'eux : les Napolitains de Naples ne ressemblent en rien à ceux des Abruzzes, des Calabres et de toutes les autres parties du royaume.

A la paix, Sire, tout est changé : j'ai des denrées, du commerce, des impôts, un gouvernement assis, de la confiance, et tous les moyens de succès et de prospérité, lorsque les plaies de la guerre civile, de la guerre étrangère seront cicatrisées, ce qui arrivera, j'espère, bientôt.

Je donne au maréchal Jourdan 100 mille francs, autant au maréchal Masséna. Ce dernier est médiocrement content de ce traitement. »

« Mon frère, je reçois actuellement la nouvelle que le changement de ministère a changé le système du cabinet, et que le traité conclu le 20 juin avec M. d'Oubril n'a point été ratifié. Il est inutile de divulguer cette nouvelle. Cependant prenez vos précautions pour Corfou, afin qu'aucun de vos bâtiments ne s'y trouve. Il vous est bien important d'être promptement maître de toute la Calabre. La saison qui arrive va rendre plus difficile le débarquement sur vos côtes, et, en guérissant vos malades, va mettre à votre disposition un plus grand nombre de troupes. Peut-être, du reste, jugerez-vous convenable de rester quelques jours sans publier cette nouvelle. La seule raison qu'en a alléguée l'empereur de Russie, est qu'il ne voulait pas faire la paix sans l'Angleterre.

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 3 sept. 1806.

Les deux bataillons de la Tour d'Auvergne ont déjà dépassé Sarrana, et vont vous arriver. S'il y a des bâtiments russes dans vos ports, séquestrez-les.

Vous pouvez d'abord donner des ordres pour que les bâtiments russes ne soient pas expédiés et ne quittent pas vos ports, afin de ne les prendre qu'à la dernière extrémité, pour que les Russes sachent le plus tard possible cette nouvelle. Il est possible qu'ils ne la sachent point de quelques jours, et ce retard de quelques jours est avantageux et surtout impor-

tant pour mon armée de Dalmatie et de Raguse : ne la divulguez qu'à la dernière extrémité. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 4 sept. 1806.

« Sire, les brigands, réunis au nombre de 1500, ont été battus près de Lauria par les troupes du général Debelle et par une colonne mobile commandée par le général Peyri, qui a marché sur eux de Castrovillari. Les Anglais ont encore beaucoup de ces gens à leur bord ; ils viennent d'en jeter encore près de Policastro. J'ai donné ordre à l'échelon qui était à San-Lorenzo de se porter sur Lagonegro, et aux trois régiments de dragons de se porter à la Padula. J'attends sous peu de jours le 1er de ligne et la brigade du général Tisson : je commencerai alors à exécuter les dispositions de Votre Majesté ; en attendant, on les prépare : déjà une partie a reçu son exécution. Le 24e de dragons arrive ici après-demain.

Les maladies diminuent à Naples ; elles augmentent en Calabre : les corps sont réduits à la moitié.

Le maréchal Masséna m'envoie la lettre ci-jointe de M. de Lacépède (1), en réponse à une lettre par laquelle je lui demandais sa liste de proposition des troupes qui avaient été au siége de Gaëte. Votre Majesté n'ayant pas eu l'intention de donner le commandement de son armée au maréchal Masséna, il serait bon qu'elle daignât donner ses ordres à ses ministres. Le général Dejean est tombé dans la même faute, ce qui est nuisible à l'unité nécessaire dans le commandement, et contraire à la volonté de Votre Majesté. »

(1) Grand chancelier de la Légion d'honneur, à cette époque. Cette lettre est sans importance.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 26 août. Prenez Rœderer, puisqu'il a votre confiance. La demande de M. Collin était ridicule. Pour l'abbé Louis, s'il avait voulu partir, je ne m'y serais pas opposé. Si vous voulez quelqu'un qui entende bien les douanes, il y a des seconds de M. Collin qu'on peut vous envoyer. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er sept. 1806.

« Mon frère, il y a 89 pièces de canon à Pescara. Il y a douze affûts qui ont besoin de réparation. Donnez des ordres pour qu'ils soient réparés. Envoyez dans cette place un commandant d'armes, un officier d'artillerie en résidence, une escouade d'artillerie, et faites-y passer une vingtaine d'autres affûts, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Elle paraît assez bonne. On pourrait la surprendre par un débarquement, ce qui ne manquerait pas d'avoir des inconvénients. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 4 sept. 1806.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'avis du général commandant le génie sur Gaëte; je partage sa manière de voir, et j'ai donné l'ordre de mettre cette place en état de défense. Capoue est le point auquel il faut s'attacher pour construire une place importante; mais Votre Majesté sait les dépenses énormes qu'exige Alexandrie, elle peut juger celles qu'exige la place de Capoue. » Jos. à Nap. Capo di Monte, 5 sept. 1806.

« Sire, voici le projet d'armoiries qui a été adopté par mon conseil; les raisons sont détaillées dans le mémoire ci-joint. Le manteau et les armes principales sont celles des Normands. Si Votre Majesté les trouve Jos. à Nap. Capo di Monte, 5 sept. 1806.

bonnes, je les adopterai. Il est indispensable que cette affaire se finisse pour les sceaux, au moment surtout où je dois envoyer des ministres à l'étranger (1).

J'attends toujours l'autorisation de Votre Majesté pour lui envoyer un ambassadeur. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 5 sept. 1806.

« Sire, Votre Majesté trouvera dans le rapport ci-joint les détails de l'expédition du Cilento. J'ai donné des ordres pour former des compagnies franches de gens du pays, afin d'épargner vos troupes.

Le départ du 1er de ligne des Abruzzes a été suivi d'un mouvement de rébellion qui s'est manifesté aussitôt. J'ai donné l'ordre aux corps des généraux Tisson et Laplanche de s'arrêter dans ces provinces jusqu'à ce que le mouvement fût apaisé.

Les Anglais ont bien combiné leurs moyens d'insurrection ; ils exposent peu leurs troupes. La saison vient à notre secours. J'espère que nous finirons cette guerre de brigands; mais ce ne sera pas sans peine. »

Rapport sur la prise de Camerotta.

Un nombre considérable de brigands, commandés par M. le duc de Poderia, fils du marquis de Camerotta, travaillait depuis plus de quatre mois à fortifier Camerotta; il s'était encore augmenté des fuyards de l'affaire de *Palinuro* (2), commandés par Guariglia, et par un détachement de la garnison de Gaëte, composé d'Albanais et de la garde palatine

(1) Pièce sans importance.

(2) Palinuro, cap de la principauté citérieure.

de Ferdinand, malgré la capitulation de Gaëte, d'après laquelle ces dernières troupes ne pouvaient servir pendant un an et un jour.

Camerotta est dans une position extrêmement forte : les deux tiers de son enceinte sont bordés par un précipice de plus de 400 pieds de profondeur; le reste, où l'on ne peut parvenir qu'en gravissant des rochers escarpés, était défendu par des murs crénelés et des tours carrées qui les flanquent; sept pièces de canon, dont deux de sept à huit livres de balles, défendaient ce front, qui est le seul attaquable.

Ayant réuni à Centola les divers détachements sous ses ordres, le général Lamarque marcha sur Camerotta le 1[er] septembre. Arrivé à un mille de la place, des cris de *Vive Ferdinand!* accompagnés de coups de canon et d'insultes pour les Français, l'accueillirent. Il tombait de l'eau par torrents; mais après avoir déployé ses forces sur les hauteurs, le général Lamarque crut devoir profiter de la première impression que ce spectacle avait faite sur les brigands.

Il dirigea le colonel Dufour sur l'extrême gauche du village, où il y avait un mur de sept ou huit pieds de hauteur, qu'il jugea accessible; le colonel Goriz se porta sur la droite, où deux pièces de canon tiraient d'un jardin qu'on pouvait escalader; le chef de bataillon Capitaine, commandant un détachement de la garde, devait se porter avec 300 hommes, que précédaient des sapeurs munis de haches pour briser la seule porte que les brigands n'eussent pas murée.

Le chef de bataillon Lucas, qui s'est conduit très-bravement, commandait l'avant-garde; deux détachements se portaient en même temps, l'un sur la *Marine* de Camerotta, et l'autre sur *Licosa*, pour couper de ce côté la retraite à l'ennemi.

Le feu des brigands fut extrêmement vif, et devenait meurtrier : la pluie tombait avec tant d'abondance, que les soldats ne pouvaient pas brûler une amorce; et toute fusillade, dans la position où ils se trouvaient, eût été d'ailleurs très-désavantageuse. Le général Lamarque fit battre le pas de charge sur toute la ligne; et quoique plusieurs braves succombassent, on arriva jusque sous les murs de la ville, et dans quelques parties on parvint à s'y maintenir. Dans cette position on cherchait à y pénétrer, lorsque le nommé Tarenne, grenadier de la garde et membre de la Légion d'honneur, s'est élancé dans la place par une croisée qu'il a escaladée; le grenadier Voisin, du 6e régiment, l'a suivi; le caporal Pictor, du 14e régiment d'infanterie légère, pénétrait par une autre issue avec deux chasseurs, qui tombèrent morts à ses côtés. Bientôt on battit le pas de charge dans la ville; on enfonça la porte à coups de hache, et toutes les troupes y entrèrent en bon ordre.

Notre perte s'élève à sept ou huit morts et une vingtaine de blessés. Parmi ces derniers sont le capitaine de la garde Montchoisy, qui, ayant reçu deux blessures, combattait encore; le lieutenant Warnier (c'est la quatorzième blessure que reçoit ce brave); les sous-lieutenants Panachon et Dimay

(ce dernier a reçu trois coups de feu, à la tête des voltigeurs). Ces trois officiers distingués appartiennent au 6e régiment.

Parmi ceux qui se sont distingués, le général Lamarque cite les deux sergents Levrault et Jamel, qui ont été gravement blessés; le caporal Fossoyeux et l'intrépide grenadier Quantin, qui, au milieu d'une grêle de balles, ont porté sur leurs épaules deux officiers blessés.

Le colonel Dufour a déployé les talents et le courage qui le distinguent, ainsi que M. le colonel Goriz, commandant le 14e, et le chef de bataillon Lucas, capitaine commandant le détachement de la garde.

La perte de l'ennemi a été considérable : nos troupes, une fois entrées dans la ville, firent main basse sur tous les brigands qu'elles rencontrèrent; le peu qui échappa ne put le faire qu'en escaladant les montagnes. Environ deux cents cherchèrent à gagner la mer, pour s'embarquer sur les barques siciliennes qui suivent presque toujours nos mouvements; mais le capitaine Brigges, aide de camp du général Lamarque, ayant été chargé de les poursuivre, en a tué un grand nombre, et est parvenu à s'emparer de deux de ces barques qui, chargées de brigands et prêtes à prendre le large, ont été coulées bas, et tous ceux qu'elles contenaient ont été fusillés ou noyés.

Camerotta, que les brigands appelaient leur petit Gaëte, étant en notre pouvoir, l'on peut regarder l'expédition du Cilento comme terminée. Il ne reste

plus que quelques bandes de brigands qui fuient dans les montagnes; les garnisons que l'on y laisse, et, plus que cela, la saison des tempêtes qui s'approche, éloignant sous peu de jours les barques siciliennes, ce ne sera plus que guerre de gendarmerie.

Le général de brigade Lamarque, qui commandait l'expédition, a déployé dans cette circonstance l'activité, le sang-froid et la bravoure qui le caractérisent.

Environ 1,500 brigands, qui avaient fui de la Calabre et du Cilento, s'étant réunis à Lauria, étaient parvenus à couper les communications de l'armée d'expédition avec Naples; mais les généraux Debelle et Peyri ayant combiné leurs mouvements, ont marché contre eux, et les ont complétement défaits : quelques-uns n'ont échappé qu'en s'enfuyant dans les montagnes, et les communications ont été aussitôt rétablies. »

Jos. à Nap. Naples, 5 sept. 1806.

« Sire, M. le colonel Franceschi, premier aide de camp de M. le maréchal Masséna, qui arrive des Calabres et qui se rend à Paris, pourra donner à Votre Majesté tous les détails que Votre Majesté pourra désirer sur l'état de ces provinces.

Le colonel Franceschi a très-bien servi; c'est un bon officier, qui mérite la bienveillance de Votre Majesté. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 7 sept. 1806.

« Sire, l'ennemi vient d'effectuer un débarquement près de Terracine; on le porte à 1,200 hommes; j'ai fait marcher de différents côtés des forces

considérables; il sera bientôt culbuté. Il s'est avancé jusqu'à Itri, et a poussé des patrouilles près de Castellone : j'ai lieu de croire que c'est la troupe de Fra Diavolo. Les Anglais ont débarqué à la fois des brigands à Policastro, à Terracine, à Sainte-Euphémie, à Rocca-Imperiale; partout ils ont été battus, mais beaucoup s'échappent dans les montagnes et cherchent à y exciter du trouble; ils commettent beaucoup de crimes contre les gens du pays. Les mouvements excités dans les Abruzzes auront été réprimés par la présence des corps des généraux Tisson et Laplanche; le 1[er] d'infanterie de ligne n'est pas encore arrivé à Capoue. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 26 août. Je vois que Masséna est encore loin de Reggio; c'est donner le temps aux ennemis de s'y fortifier, et on perdra beaucoup de temps à le reprendre. On ne m'instruit pas si l'on est maître de Cotrone. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 7 sept. 1806.

« Sire, voici l'état des officiers que j'ai choisis sur leurs demandes pour entrer dans ma garde. Jos. à Nap. Capo di Monte, 7 sept. 1806.

Le chef d'état-major a envoyé l'état détaillé, au ministre de la guerre, des officiers, sous-officiers et soldats; la totalité ne s'élèvera pas à 3 mille Français. C'est beaucoup, mais cependant c'est là une défense nécessaire dans un pays populeux, où l'assassinat et la trahison sont fréquents. Il me faut des gens éprouvés; d'ailleurs, comme cette garde m'accompagne et que je me porte où le besoin l'exige, elle n'est jamais inutile; elle est toujours bien employée.

Elle est beaucoup moins payée que la garde impériale, et cependant officiers et soldats sont contents de leur sort. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 8 sept. 1806.

« Mon frère, je vois avec une extrême surprise que votre chef d'état-major, ou tout autre officier dans l'armée, ose correspondre avec l'ennemi sans votre autorisation? C'est une chose tout à fait étrange. Le général Berthier ignore donc le premier devoir de son métier? La réponse de Sydney Smith est impertinente, comme tout ce qui vient de cet officier. Vous auriez dû mettre le général Berthier aux arrêts pendant huit jours; et, à la première récidive, le destituer. J'écris à son frère pour qu'il lui témoigne combien je suis mécontent de sa conduite. Défendez les parlementaires; ce sont des moyens dont nos ennemis se sont toujours servis contre nous. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 8 sept. 1806.

« Sire, les Anglais ont opéré des débarquements en même temps à :

1° Policastro, où 1,500 brigands, soutenus par un bataillon de troupes anglaises, ont été battus et dispersés;

2° A Sainte-Euphémie, d'où ils se sont avancés jusqu'à Nicastro, au nombre de 2,600; ils ont été taillés en pièces par le général Reynier;

3° A la Torre di Mare, dans le golfe de Tarente : ils ont enlevé quelques blés, et ont laissé sur le champ de bataille 102 hommes;

4° Sur la plage, près de Manfredonia : ils ont été contraints de s'embarquer; quelques-uns ont gagné

les montagnes des Abruzzes, où ils avaient des intelligences, et un mouvement s'est manifesté en leur faveur : ce mouvement a été réprimé par les bons citoyens, et par l'arrivée de quatre brigades aux ordres du général Tisson;

5° Entre Fondi et Terracine : les Hanovriens les ont repoussés d'abord; ils ont depuis été taillés en pièces à Itri : le frère de Fra Diavolo, leur chef, a été pris, ainsi que son secrétaire; lui s'est échappé encore dans les montagnes;

6° Dans le Cilento : ils ont été battus et dispersés par la colonne du général Lamarque.

Masséna doit être aujourd'hui au Pezzo, où l'ennemi faisait mine de vouloir débarquer 6,000 hommes. Il nous menace d'un égal débarquement près de Naples. Nous sommes en mesure partout, et s'il se présente, je suis en état de le combattre partout avec avantage.

J'ai recommandé au maréchal Masséna de s'emparer des positions de Scylla et Reggio.

L'armée de Calabre a 1,500 malades sur 11,110 hommes : ils diminuent ici.

Les dragons sont réunis entre Lagonegro et Naples. Si la guerre continue, je rappelle à Votre Majesté qu'il faut de l'argent; sans quoi je ne puis plus répondre de rien. Si la paix se fait, ce pays change du tout au tout, et je suis en état de faire face à tous les besoins. »

« Sire, les brigands, débarqués sur six points du royaume, sont poursuivis avec ardeur. Jos. à Nap. Portici, 9 sept. 1806.

J'ai envoyé un de mes aides de camp au maréchal Masséna, avec l'ordre d'occuper incessamment Reggio et Scylla.

Je forme un régiment napolitain, commandé par le fils d'un général français qui est resté dans le royaume de Naples depuis le voyage qu'il entreprit avec les officiers que la cour de France y envoya il y a vingt ans à peu près; je mets dans ce corps tous les militaires napolitains qui ne me donnent pas la même garantie d'attachement; j'enverrai ce régiment à Ancône, et de là en France, si Votre Majesté le trouve bon; j'attends pour cela sa décision.

Je suis occupé de finances. Il m'est impossible de suffire aux besoins de la guerre par les moyens ordinaires : je soutiens une guerre d'un genre tout nouveau; je n'ai plus de douanes, plus de commerce; j'ai force brigands; l'armée est toujours en mouvement; les frais de cette guerre sont immenses, ils augmentent tous les jours; les ressources diminuent d'une manière effrayante. Je prie Votre Majesté de prendre en considération cet exposé. Si la guerre doit continuer, il faut envoyer tous les mois les deux tiers des sommes nécessaires pour payer l'armée, c'est-à-dire 3 millions de francs, sans quoi les services manqueront, le soldat ne sera pas payé, il se dégoûtera, et je ne le retrouverai plus dans le besoin; et Votre Majesté sera étonnée de sa conduite.

Dans un climat et un pays comme celui-ci, il faut que le soldat français soit traité mieux même qu'en France. Je n'épargne rien pour cela; mais à l'impossible nul n'est tenu. Votre Majesté est assez éclai-

rée pour démêler ma véritable position, et juger de la justesse de ces observations. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté une note contenant l'avis du général Dulauloy sur Capoue, Gaëte et Saint-Elme (1). J'ai ordonné la levée des plans des environs de Naples. Castellamare, dont j'ai parcouru avec beaucoup de détail les environs jusqu'à Amalfi, est dominé par des montagnes qui s'élèvent presque à pic sur la mer ; leur hauteur commune est de six à huit cents toises ; toute la presqu'île, jusqu'à la pointe des Campanelle, est semée de montagnes à pic, séparées entre elles par des ravins dont les niveaux sont ceux du pied des montagnes. Un terrain ainsi configuré n'est pas propre à une place forte ; il y a des positions inexpugnables pour 50 hommes, mais il est impossible de réunir un bataillon nulle part. Il n'existe pas de route le long de la mer, ni dans l'intérieur de cette presqu'île. L'extrémité du mont Saint-Angelo, où j'ai été, est formée par un rocher dont le diamètre est de vingt toises ; la hauteur, de cent ; on y monte par un escalier pratiqué dans le roc. La plate-forme du rocher est aussi large que sa base ; il ne se lie avec aucune position. Le reste du pays, le plus bizarrement configuré qui existe, est aussi peu susceptible d'être assujetti à un système de défense régulière.

Jos. à Nap.
Capo di Monte,
11 sept. 1806.

J'ai parcouru aussi la position de Capo di Chino et du mont Lautrec ; c'est la position qu'a occupée

(1) Cette note, ou plutôt ce rapport, offre peu d'intérêt.

Lautrec, où il a été enterré. Cette position n'est pas dominée : elle domine Naples à une distance de quatre cents toises; la mer, dont elle est séparée par une plaine de six cents toises de diamètre , les eaux qui, de Caserte, alimentent les fontaines de Naples, passent par cette position, mais elles peuvent être facilement interceptées. Il n'y a, du reste, d'autre eau que celle des citernes. C'est le terroir le plus riche et le mieux cultivé qui soit au monde; l'acquisition du terrain seul serait un article de plusieurs millions. Ces données sont le résultat d'une première inspection ; j'ai donné l'ordre aux officiers du génie de voir en détail cette position, de la lever, et de me donner leur avis par écrit.

Fra Diavolo nous a tué à Itri 42 hommes, dont 12 malades; il a laissé sur le champ de bataille 160 des siens : je le fais poursuivre par deux colonnes mobiles, dont l'une remonte la gauche du Garigliano jusqu'à Ponte-Corvo, et l'autre longe la mer jusqu'à Terracine. Le général Duhesme a été averti pour former un cordon ; le général Tisson, dont les troupes sont en échelons depuis Venafre jusqu'à Capoue, a eu ordre de prendre un peu de repos pendant quelques jours, afin d'observer en même temps les mouvements des révoltés, et de leur couper la retraite de ce côté-là.

Dès que les corps qui sont à Naples auront reçu les renforts qui leur arrivent d'Italie, ils se mettront en marche pour la Calabre, où nous avons beaucoup de malades. Il est à regretter que l'importance que nous mettons à la prompte réoccupation de Scylla

et Reggio ne nous permette pas d'attendre la bonne saison.

Je laisse Girardon à Capoue; il est malade; il est d'ailleurs très-propre au service de détail qu'exigera cette place, dès qu'elle renfermera tous les dépôts de l'armée.

Le général Lamarque a de nouveau complétement battu les brigands à Santa-Marina, près de Sapri; il a laissé quelques détachements dans des postes inexpugnables du Cilento, entre autres à Camerotta, qui est un point fortifié, où il a laissé ses malades. Toutes les troupes qui marchent dans cette saison et dans ce pays tombent malades.

Le général Espagne commande les dragons réunis depuis Salerne jusqu'à San-Lorenzo.

Mermet est venu dans les Calabres; les autres mouvements ne peuvent se faire que peu à peu. Au reste, Votre Majesté aura vu que, dès aujourd'hui, l'état de son système de défense et d'attaque est suivi, et que l'ennemi, débarqué sur six points, a été battu complétement. Dans les Abruzzes, un des chefs, nommé Fontana, a été tué. Je n'ai aucune inquiétude : sur quelque point que l'ennemi débarque, je le battrai. Mais il nous faut de l'argent si la guerre dure, parce que ce pays n'a plus de numéraire. Il est bloqué de tous les côtés; il n'était alimenté que par le commerce maritime, et il ne sait que faire des denrées et des produits qui existent dans les provinces qui n'ont pas été ravagées comme les Calabres. Ces denrées acquièrent trop de valeur par le transport par terre, dans un pays où ni che-

mins ni moyens de transport n'ont été calculés pour cela. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 12 sept. 1806.

« Mon frère, j'ai nommé généraux de brigade les colonels Cavaignac et Blaniac, pour les bons services qu'ils m'ont rendus. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 12 sept. 1806.

« Mon frère, je vous ai mandé que la Russie n'avait pas ratifié. La Prusse arme d'une manière ridicule; toutefois elle désarmera bientôt, ou elle le payera chèrement. Rien n'est plus indécis que ce cabinet. La cour de Vienne fait de grandes protestations, auxquelles son extrême impuissance me fait croire. Quoi qu'il en soit, je pourrai faire et ferai face à tout. La conscription que je viens de lever est en marche de tous côtés; je vais appeler ma réserve; je suis muni de tout, et je ne manque de rien : guerre ou paix, je ne diminuerai pas votre armée. Il est possible que, dans peu de jours, je me mette à la tête de ma grande-armée. J'ai là près de 150 mille hommes, et je puis avec cela soumettre Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg. Il y aura dans le nord de l'Italie une armée assez formidable. Tenez secrètes toutes ces dispositions, qu'il est inutile de laisser connaître : il est bon qu'on ne les apprenne que par la victoire.

Poussez vivement vos ennemis; chassez-les de la presqu'île; reprenez Cotrone, Scylla et Reggio. Les négociations avec l'Angleterre continuent toujours; mais la paix ou la guerre sera décidée dans huit jours. Fox est tout à fait hors des affaires, accablé

par la maladie, qui le conduira probablement au tombeau. Jérôme est débarqué; je l'ai reconnu prince; je lui ai donné le grand cordon de la Légion d'honneur; j'ai arrêté son mariage avec la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg. Comme, pour lui, je serai obligé de provoquer un plébiscite, c'est-à-dire la sanction du peuple sur son droit de succession à la couronne, je désirerais que Lucien ne laissât pas échapper cette occasion.

N'ayez sur les affaires politiques aucune inquiétude; marchez comme si de rien n'était. Si véritablement je dois encore frapper, mes mesures sont si bien prises et si sûres, que l'Europe n'apprendra mon départ de Paris que par la ruine entière de mes ennemis. Il est bon que vos journaux me peignent occupé à Paris de plaisirs, de chasses, de négociations. Si l'on parle des armements de la Prusse, qu'on laisse entrevoir qu'ils ont lieu d'accord avec moi; du reste, M. de Humboldt a dû recevoir ses ordres pour se rendre, comme ministre de Prusse, près de vous. Je ne poserai jamais les armes que vous n'ayez Naples et la Sicile. Je vous ai recommandé Pescara : qu'il y ait suffisamment de poudre, d'affûts, un commandant d'armes, un officier du génie, un d'artillerie, un garde-magasin, un commissaire des guerres, une garnison de 4 à 5 cents hommes, des vivres pour un mois. L'ordre aux troupes qui sont dans les Abruzzes de s'y renfermer en cas d'événements, en en faisant part au général qui commande à Ancône. Si l'ennemi parvenait à débarquer et à jeter un millier d'hommes dans cette

place, il se mettrait bientôt en état d'y soutenir un siége, et cela aurait beaucoup d'inconvénients.

Au milieu de ces événements, je ne néglige pas la mer; il est tels calculs qui peuvent, d'un mois à l'autre, me rendre maître de la Méditerranée. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 12 sept. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 3. Si la guerre se rallume, il faut compter sur une somme de 3 millions par mois pour subvenir aux dépenses qu'elle occasionnera. J'ai affaire à un ennemi qui dépense beaucoup, et suis dans un pays épuisé par la guerre, et réduit à la dernière détresse par le manque absolu de commerce.

Nous avons toujours beaucoup de malades dans l'armée des Calabres. Je viens de recevoir la nouvelle de la mort du général Vintimille, du colonel Cataneo du 102e, et d'un de ses chefs de bataillon. Je regrette beaucoup cet officier. Voici ce que l'on m'écrit de Corfou, une note de ce qui se passe en Sicile, un précis des événements du mois dernier (1). »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 13 sept. 1806.

« Mon frère, tout annonce que M. Fox est mort. Lord Yarmouth a été reçu en triomphe à Londres, parce qu'on savait qu'il était du parti de la paix, et la maladie de M. Fox a consterné la nation. Les ministres ont paru enchantés de ces démonstrations, et l'espoir de la paix n'est pas encore perdu. Le ministre anglais, qui est malade à Paris à ne voir personne, n'a pu avoir de conférence depuis son der-

(1) Cette note et ces pièces nous manquent malheureusement.

nier courrier. *La Prusse me fait mille protestations : cela ne m'empêche pas de prendre mes précautions ; sous peu de jours elle aura désarmé, ou elle sera écrasée. L'Autriche proteste qu'elle veut rester neutre. La Russie ne sait ce qu'elle veut ; son éloignement la rend impuissante. Voilà, en deux mots, la situation des affaires.*

Mon idée est qu'avant dix jours la paix du continent sera plus consolidée que jamais. Quant aux affaires d'Angleterre, je ne puis rien conjecturer ; ce n'est pas par la politique que les affaires s'y décident, mais par tel ou tel imbroglio intérieur. Les dernières nouvelles portent M. Fox à l'agonie, mais pas encore mort ; mais ses amis le pleurent comme tel (1).

Jos. à Nap. Naples, 14 sept. 1806.

« Sire, Fra Diavolo est vivement poursuivi par deux colonnes mobiles ; il est parvenu à réunir 600 hommes, avec lesquels il a pillé quelques villages. Cette nuit, on a arrêté dans Naples même une douzaine de ses soldats qui se sont rendus ici isolément, les uns après sa première défaite à Itri, d'autres depuis. Deux d'entre eux ont déposé que la reine avait mis beaucoup de têtes à prix ; elle a bien voulu porter la mienne à 50 mille ducats, et la promesse d'être nommé brigadier à l'assassin. On a fait espérer leur grâce à ces brigands, qui doivent découvrir leurs complices dans la ville ; ils en ont déjà fait arrêter quelques-uns.

(1) Il mourut le 13 septembre 1806, le jour même où Napoléon écrivait cette lettre.

Le général Espagne est arrivé à Maratea, où il a attaqué et dispersé de nouvelles troupes débarquées dans le golfe de Policastro.

Dans toute l'expédition du Cilento, nous n'avons perdu que 50 hommes, mais nous avons beaucoup de malades; le général Debelle, le colonel Dufour retournent à Naples très-malades.

Le maréchal Masséna s'était mis en route pour Monteleone; la route des Calabres est libre.

Cent brigands se sont montrés sur les hauteurs de Caserte, où ils ont été poursuivis par une compagnie de voltigeurs de ma garde qui sont au palais de Caserte.

Je suis obligé de venir ici tous les dimanches, et une fois la semaine au moins pour le conseil d'État; je ne puis pas ne pas avoir de la garde sûre ici, à Portici, à Capo di Monte; il n'est pas prudent, dans ma position, de n'avoir pas beaucoup de Français auprès de moi. Votre Majesté m'a autorisé, par plusieurs de ses lettres, de prendre une garde dans l'armée française; dans une lettre, entre autres, elle me dit de former un régiment de grenadiers, un de chasseurs et un de hussards, une compagnie d'artillerie à cheval. Depuis quelques jours, je reçois des lettres de Votre Majesté qui me prescrivent de ne pas prendre tant de monde. J'avais déjà désigné près de 5 mille hommes pour en composer ma garde et l'élite de mon armée: heureusement elle n'est pas encore entièrement formée. J'ai seulement près de moi 1,800 hommes d'infanterie, 500 de cavalerie et 100 d'artillerie, tous de bonne volonté, et

qui seraient bien mortifiés d'être renvoyés. J'ai suspendu le départ des autres troupes de leurs corps; et si Votre Majesté persiste à ne vouloir pas que j'en prenne davantage, j'en resterai là, quoique dans une ville de 500 mille âmes, toujours exposée aux attaques intérieures et extérieures, cette garde soit très-faible pour un prince étranger et nouveau, obligé à beaucoup d'actes de rigueur et en butte à tous les dangers.

Le général Mermet est à toute extrémité; le général Girardon est malade; il en est ainsi des généraux Partouneaux, Digonnet, Franceschi. La marche que nous faisons sur Reggio est fatale à la santé de nos troupes; d'un autre côté, je conçois que Votre Majesté désire que nous occupions ces points : si cependant nous devions être attaqués dans la Pouille par les Russes, et dans la Calabre par les Anglais, et que je n'eusse pas plus de troupes, Votre Majesté ne pense-t-elle pas qu'il faudrait concentrer toutes mes forces de Cassano à Naples, et de Naples à Chieti, et abandonner la Calabre ultérieure? Ceux de Calabre ne peuvent pas se flatter d'arriver au secours de ceux de la Pouille, ni ceux de Naples au secours ni des uns ni des autres. Ce pays est si difficile, si malsain, si bizarrement configuré, habité par des hommes si mobiles, si inconstants, si passionnés et si braves, quoi qu'on en puisse dire, qu'on ne saurait prendre trop de précautions. L'ennemi qui nous assiége de la mer ne court aucun de ces risques. Sans le respect que j'ai pour l'opinion de Votre Majesté, je n'aurais pas hé-

sité à concentrer mes troupes dans ces positions, et j'aurais attendu là les événements que l'hiver aurait amenés. Nous ne trouvons plus rien en Calabre; ce pays est ravagé, dépouillé de tout. Pour se fortifier à Scylla d'une manière respectable, il faut beaucoup de temps, d'argent et d'artillerie; il est à craindre que ces trois éléments nous manquent.

Les biscuits que Votre Majesté a eu la bonté de nous envoyer sont détestables; ils sont pleins de toiles d'araignée, de vers et de sable; j'enverrai à Votre Majesté le procès-verbal d'expertise. Nous en avons reçu 500 mille rations; on nous en a annoncé 1,200 mille. Je prie Votre Majesté de ne pas nous en faire envoyer davantage; ils ne valent pas le transport. Dans la guerre que je fais, une paire de souliers ne dure pas plus d'un mois aux soldats; je suis obligé de les renouveler, et de les donner en gratification. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 15 sept. 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 5 septembre. Je ne vois pas d'inconvénient aux armoiries que vous voulez prendre. Il paraît qu'il y a eu une insurrection du côté de Terracine qui a intercepté la communication, favorisée probablement par l'aspect de quelques bâtiments anglais. J'imagine que vous n'avez pas tardé à y mettre ordre. Au premier avis, le vice-roi a fait partir trois bataillons d'Ancône pour renforcer le général Duhesme. Comme ils sont tirés des dépôts de votre armée, donnez ordre qu'ils continuent leur route pour Naples, et qu'ils

ne restent pas à Civita-Vecchia, ni aux marais Pontins. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les états des officiers français qui ont désiré entrer dans ma garde, que j'ai beaucoup restreinte, d'après les intentions de Votre Majesté. Jos. à Nap. Capo di Monte, 15 sept. 1806.

Je n'ai pas de nouvelles de Masséna, qui était en marche sur Monteleone; je viens de lui envoyer 1,500 hommes, qui disperseront les brigands qui se seront probablement réunis à Campo-Tenèse, et auront intercepté quelques courriers.

L'ennemi cherche à agiter la Pouille, qui jusqu'ici a été fort tranquille; il a jeté des brigands partout à la fois. On est à la poursuite de Fra Diavolo, qui jusqu'ici a échappé à nos recherches.

MM. Eliot, Damas, sont partis de Sicile avec la femme de l'ambassadeur de Russie; ils ont été à Trieste.

M. Acton est brouillé avec le roi et la reine Caroline. Sidney Smith est resté, Stuart a été rappelé.

Tous ces gens-là se sont brouillés avec le général Fox.

Les Anglais ont à Malte 2,500 hommes, 12 mille hommes en Sicile.

La saison est très-pluvieuse; les maladies continuent. Nos finances ne peuvent pas absolument se soutenir; tous les services souffrent.

Les denrées qui se vendaient l'an passé 30, se vendent aujourd'hui 10; aussi les impôts ne se

payent qu'avec beaucoup de peine, et ils ne peuvent pas suffire à nos besoins.

Ce coin de l'Europe a besoin des regards de Votre Majesté et de ses secours. A la paix il pourra se suffire à lui-même; aujourd'hui il soutient seul tout le poids de la guerre. Il y a neuf mois qu'elle dure.

Le payeur n'a encore reçu que 500 mille francs. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 16 sept. 1806.

« Sire, le maréchal Masséna est arrivé à Monteleone le 8. Je lui ai envoyé un aide de camp, avec l'ordre d'occuper Scylla le plus tôt possible. Outre les 1,500 hommes partis le 14, aujourd'hui je lui envoie encore 600 hommes : par ce moyen, les communications ne seront pas interceptées.

Les nouvelles de la Sicile, que renferme l'extrait ci-joint de la dépêche du maréchal Masséna, ne me sont pas parvenues par d'autres canaux; je ne les regarde pas encore comme bien certaines.

Le temps commence à devenir violent; cependant les Anglais ont jusqu'ici tenu la mer entre Capri et les îles. »

Masséna à Joseph. Monteleone, 9 sept. 1806.

« Je suis arrivé hier à Monteleone. Rien d'important n'a signalé notre marche; nous n'avons rencontré que des brigands dispersés par bandes, et qui fuyaient aux premiers coups de fusil. On en a cependant surpris et tué beaucoup, et plusieurs chefs sont de ce nombre. Scigliano et Nicastro nous ont reçus avec plaisir; les brigands remplissaient de terreur tout le pays. Une heure avant notre arrivée à Filladelfia, ils avaient pillé cette petite ville, et

nous avons trouvé partout des traces de leurs excès et de leurs violences.

Mais c'est surtout à Monteleone que la joie de notre arrivée s'est manifestée avec plus de vivacité.

La population entière semblait se porter au-devant de nous : clergé, autorités publiques, chaque classe d'habitants, rivalisaient de zèle et d'empressement.

Monteleone est la ville de Calabre la plus attachée aux Français, et où la présence de Votre Majesté a laissé de plus profonds souvenirs.

La veille de notre arrivée, Monteleone était occupée par 3 mille Napolitains, dont 5 à 600 hommes de cavalerie. Ils se sont retirés sur Palmi. Les brigands marchaient avec eux; mais il s'en est réfugié une partie dans les montagnes.

Ces troupes réglées sont à peu près tout ce qui en reste dans les Calabres. On s'accorde à dire qu'il y a fort peu d'Anglais; il paraît seulement que ces derniers ont fortifié Scylla, et qu'ils se proposent de défendre la place.

D'après les rapports que j'ai reçus, et qui me sont confirmés par un négociant parti de Messine il y a trois jours, il paraît certain que la Sicile a été définitivement cédée aux Anglais; qu'à la suite d'arrangements politiques, le ministre Acton a été arrêté; et que l'ex-famille royale doit s'embarquer le 11 de ce mois, pour se rendre directement en Allemagne. On assure aussi que M. Stuart est parti pour Malte, et qu'il est remplacé dans son commandement par M. Fox, dont les journaux ont en effet annoncé le départ d'Angleterre. Il y a en Sicile 8 ou 10 mille

Anglais : on y prépare une expédition dont la destination est ignorée, mais qui sans doute a pour objet d'inquiéter les côtes du royaume et de retarder l'agression de la Sicile. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 17 sept. 1806.

« Mon frère, je viens de recevoir la nouvelle que M. Fox est mort. Dans les circonstances actuelles, c'est un homme qui meurt regretté des deux nations (1).

Le commandant de Terracine paraît être Napolitain. Il a répandu par toute l'Italie qu'il n'y avait que deux jours de vivres à Gaëte. Il a fait l'important, et a jeté l'alarme à Rome et dans les environs. Tancez-le de ma part. Je ne sais ce que c'est que ce colonel; il s'appelle L..... Vous ne feriez pas mal de vous défaire de pareilles gens. Comme s'il se pouvait qu'il n'y eût que deux jours de vivres à Gaëte, et qu'on n'en pût trouver, ne fût-ce que chez le bourgeois!

J'apprends de Pescara que le corps du général Tisson y a laissé beaucoup de malades, et que le général Dombrowsky les laisse dans la plus grande misère et dans un dénûment tel, qu'ils n'ont pas seulement de paillasses. Envoyez-y donc un commissaire des guerres, et mettez le général Dombrowsky à Naples avec les Polonais. C'est un homme incapable de commander une province. Un colonel ou un major français y vaudrait mieux. L'idée que des

(1) Un grand nombre de personnes est convaincu que Napoléon a toujours voulu la guerre; cette correspondance, en ce qui touche le ministre Fox, ses regrets, ne prouvent-ils pas le contraire?

malades sont ainsi abandonnés et manquent de tout, est terrible. Il est peut-être à regretter que ces troupes vous soient arrivées sitôt. Un mois plus tard, vous les auriez reçues en bonne santé. Il faudrait, à Pescara, un hôpital et un approvisionnement. »

« Mon frère, j'ai pris un décret qui a décidé le nombre d'hommes que j'accordais des régiments français pour votre garde. Je n'en accorderai pas davantage. Ne formez pas une garde trop nombreuse. Il est politique de ne pas donner de jalousie à la garde impériale : c'est en voyant de loin qu'on remédie aux inconvénients, et celui-là un jour pourrait en être un très-grand. Trois mille hommes? ma garde n'a pas davantage. Je suis obligé de renvoyer des officiers pour remplacer ceux que vous avez pris, et cela me fait un accroissement de dépenses considérable. Mes quinze gendarmes d'élite ne sont pas bien traités à Naples. Faites-les venir à Milan. Cela est très-important, parce qu'ils écrivent à leurs camarades ; et moi-même je suis porté à être blessé qu'on reconnaisse ainsi une preuve d'estime que j'ai donnée, en envoyant à Naples des hommes de ma garde. Ils avaient un service ; ceux qui le leur ont ôté et ceux qui les ont mis à pied ont mal fait, et n'ont aucune idée de ce qu'ils doivent aux convenances et à moi. On a eu tort de vouloir leur faire quitter ma garde sans m'en prévenir. Je ne puis savoir que mauvais gré aux officiers qui ont quitté leurs corps sans ma permission. Les généraux m'ont écrit, et se sont mis en règle avant ; les colonels et

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 18 sept. 1806.

les capitaines devaient en faire autant. Ce sont là des choses très-importantes, parce qu'après être passés ainsi à votre service, ils pourraient s'accoutumer à passer à un autre; au lieu que lorsqu'il a rempli toutes les formes, un honnête homme s'estime en règle. Quand vous recevrez cette lettre, vous ne serez pas loin d'octobre, qui est la saison où les malades guériront. Je pense qu'il est prudent de ne pas laisser de malades en Calabre, et de les évacuer sur Capoue. L'*horizon est un peu troublé en Europe. Il serait possible que j'en vinsse bientôt aux mains avec le roi de Prusse.* Je vous ai déjà écrit là-dessus. Occupez la Calabre, Scylla et Reggio sans bruit, et retirez-en tous vos malades; de sorte que si les circonstances le voulaient impérieusement, toutes vos troupes se concentreraient sans embarras devant Naples, sans que vous fussiez retardé par rien. *Cette disposition, vous seul la devez connaître;* elle doit s'exécuter comme une chose naturelle, et dans le fait elle est conforme aux principes de la guerre et aux dispositions militaires. Le fond de la botte prête le flanc: si les Anglais armaient considérablement, il serait bon que vos malades se trouvassent à l'abri dans une ville comme Naples ou Capoue. C'est, dans mon opinion, à Capoue que vous devez mettre tous vos malades. Vous n'avez pas actuellement d'autres mesures à prendre. D'abord, il est possible que, sous huit ou dix jours, tout s'arrange, ou que, si l'on ne s'arrange pas, *les Prussiens soient tellement battus aux premières affaires, que tout soit fini en peu de jours.* Toutefois,

exécutez à la lettre tout ce que je vous dis. Si Capoue est jugée en état de soutenir un siége, vous pouvez la faire armer, puisqu'elle contiendra vos hôpitaux, et qu'il serait impossible de les laisser exposés au pillage et à un coup de main. Vous pouvez commencer à y faire transporter l'artillerie, comme point central de vos moyens. *Je vous le répète, si cette lettre est lue par d'autres que par vous, vous gâtez vos affaires. J'ai l'habitude de penser trois ou quatre mois d'avance à ce que je dois faire, et je calcule sur le pire. Vous gâtez donc vos affaires, en laissant pénétrer que je vous écris ceci.* »

« Sire, nous sommes entrés à Cotrone; l'ennemi occupe encore Reggio et Scylla. **Jos. à Nap. Capo di Monte, 18 sept. 1806.**

La révolte était organisée dans les Abruzzes et la Terre de Labour; je viens d'y envoyer trois colonnes mobiles, qui en étoufferont les germes.

Le Cilento est apaisé. Le général Lamarque a bien servi; il se loue particulièrement du lieutenant-colonel *Capitaine*, du 102[e], que j'avais désigné pour entrer dans ma garde; mais comme le 102[e] se trouve privé de ses trois chefs par la mort du colonel Catanéo et du lieutenant-colonel Prevost, je viens de faire donner l'ordre au lieutenant-colonel *Capitaine* de rejoindre son régiment, et d'en prendre le commandement. Si Votre Majesté juge à propos de le nommer colonel de ce corps, elle fera un bon choix; dans le cas contraire, il entrerait dans ma garde, pour ne pas priver ce bon officier d'un avancement. Plusieurs corps se trouvent manquer d'officiers; j'ai

donné l'ordre à l'état-major d'envoyer au ministre de la guerre l'état des places d'officiers qui se trouvent vacantes dans les différents corps français ; il est instant de les remplacer. Si Votre Majesté m'y autorise, je les ferai occuper par des officiers et sous-officiers des mêmes corps, qui méritent bien d'être avancés.

Votre Majesté ne m'a pas encore fait expédier le décret qui met à mon service les Polonais et les Suisses.

J'ai donné les ordres pour fortifier Pescara, Gaëte, Scylla ; on s'occupe du projet pour une place aux environs de Naples. Je pourrai bientôt envoyer un travail sur cet article à Votre Majesté.

Je voudrais être autorisé à envoyer encore en Italie ou en France deux mille galériens ; j'en ai aujourd'hui près de dix mille qui me gênent beaucoup : ils pourraient être employés utilement à Alexandrie ou à Palma-Nova. Avant que ces deux mille soient sortis du royaume, ils seront remplacés par ceux que l'on prend tous les jours, et qui, jetés sur les côtes par les Anglais, viennent se rendre avec leurs armes. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 20 sept. 1806.

« Mon frère, les armements se poursuivent de part et d'autre avec activité ; donnez ordre au général du génie Chambarlhiac de se rendre en poste à Ulm, en Bavière, où il recevra de nouveaux ordres. Le général de brigade Montbrun vous est inutile et peut-être nuisible, et il me sera très-nécessaire pour la guerre légère ; donnez-lui également l'ordre de se rendre à la grande-armée. Renvoyez

le général Laplanche-Mortières à Ancône, pour y commander. J'ai besoin de rappeler Lemarois près de moi. Mettez la plus grande célérité dans ces mouvements. Voilà le mois d'octobre; les maladies vont finir. Les Anglais, ballottés par les tempêtes, ne pourront plus suivre les mêmes plans d'opérations. D'ailleurs, à force d'opérations inutiles, ils finiront par se dégoûter. *Lisez et relisez* les dernières lettres que je vous ai écrites, et exécutez-en les dispositions insensiblement, mais constamment. *Du moment que le bruit des armements sera parvenu à Naples, dites qu'on s'arrangera; et, à la nouvelle des premières hostilités, dites qu'on agit de concert avec l'Angleterre pour obliger la Prusse à rendre le Hanovre. Cela paraîtra vraisemblable, lord Lauderdale étant toujours à Paris.*

Si vous n'avez pas besoin du général Espagne, renvoyez-le à Milan, où il fera partie de l'armée d'Italie. Si le général Dombrowski ne vous est pas utile non plus, envoyez-le à Paris, d'où je le ferai partir pour l'Allemagne. Ce général polonais pourrait ne pas m'être inutile. *N'ayez aucune inquiétude; vous n'apprendrez mon arrivée à l'armée et le commencement des hostilités que par la nouvelle de mes succès.* La conscription marche à force; 20 mille hommes passent les Alpes pour rejoindre vos dépôts; 40 mille hommes remplissent mes cadres. Je vais appeler la réserve. Les gardes nationales sont partout sur pied. »

« Sire, voici le rapport que je reçois relative- Jos. à Nap 14.

Capo di Monte, 20 sept. 1806.

ment au biscuit que Votre Majesté nous a fait envoyer.

Masséna me mande de Monteleone, du 11, qu'il comptait 3 mille malades dans son corps d'armée. Les 3 mille hommes de troupes réglées napolitaines qui fuyaient devant lui s'étaient réunis à 800 Anglais, et faisaient mine de vouloir défendre la position de Scylla : il me demande des renforts; je lui ai envoyé 2 mille hommes. Votre Majesté verra, par la lettre ci-jointe d'un de mes aides de camp, quel est le pays qui nous sépare de Reggio, et combien peu on est assuré d'arriver à point nommé (1). Dès que les Abruzzes seront pacifiées, j'enverrai au maréchal les autres troupes qu'il demande. La Pouille est aussi en fermentation; en général, tout le royaume est agité depuis que la guerre avec la Russie est rallumée. On craint beaucoup plus les Russes ici que les Anglais. Je suis obligé de faire exiger la rentrée des impôts avec une extrême sévérité; et comme ils ne peuvent pas suffire à nos besoins, il se commet beaucoup de vexations, que le défaut de ressources semble excuser, et qui font naître le mécontentement que je remarque avec peine. La ville de Naples est parfaitement tranquille; les impôts se payent, mais ils sont loin de suffire à nos besoins. Les plus riches seigneurs sont misérables aujourd'hui. Si Votre Majesté ne vient pas à notre secours par un versement régulier de trois millions par mois, il est impossible de calcu-

(1) Cette lettre nous manque.

ler le résultat des choses actuelles. Le papier de banque, qui ne perdait rien, depuis quelques jours perd six pour cent ; on ne trouve plus à l'échanger pour de l'argent. Sans confiance, sans commerce, sans numéraire, sans marine, ce pays ne peut exister tel qu'il est, qu'autant que Votre Majesté concourra puissamment à l'entretien de son armée. Je prie Votre Majesté de croire qu'il n'y a aucune exagération dans cet exposé. Si elle veut m'envoyer un des seconds de M. Collin, il pourra m'être utile en étudiant le pays, et en préparant un système qui ne pourra être productif qu'à la paix. »

« Sire, j'ai reçu les lettres de Votre Majesté en date du 12. J'ai pris toutes les précautions possibles pour Pescara, Gaëte, Tarente ; mais les fonds nous manquent absolument : l'état actuel ne peut pas durer plus longtemps sans avoir des résultats que je ne puis pas prévoir. Je suis dans l'impossibilité absolue de faire face à tous les besoins, et tous sont également importants ; il faut que Votre Majesté vienne en partie au moins au seconrs de son armée. A la paix, je pourrai rendre tout ce qui m'aura été prêté ; aujourd'hui, et durant la guerre, je serai très-pauvre. J'envoie à Votre Majesté le colonel Bruyère, mon aide de camp : c'est un officier instruit et intelligent, qui connaît ma position ; il est dans le cas de répondre à toutes les questions que Votre Majesté pourrait lui faire : il est ancien colonel, il a fait deux fois le voyage des Calabres, le siége de Gaëte ; je désire que Votre Majesté lui donne le grade de

Jos. à Nap. Capo di Monte, 21 sept. 1806.

général de brigade. Le papier de la banque perd aujourd'hui dix pour cent. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 22 sept. 1806.

« Sire, j'ai reçu votre lettre du 12. J'attends Lucien; je ne négligerai aucun moyen pour remplir les intentions de Votre Majesté.

J'ai fait approvisionner les places; je m'occupe des finances, qui me donnent bien des embarras. J'ai écrit hier à Votre Majesté par un de mes aides de camp, que je lui ai envoyé pour entretenir Votre Majesté de ma position.

Les maladies continuent, surtout en Calabre. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 23 sept. 1806.

« Sire, voici la copie d'une lettre du commandant de Capri à un de ses espions de Naples.

Fra Diavolo est entouré dans Sora, où il s'est jeté avec 2 mille hommes, par trois colonnes mobiles de 600 hommes chaque. Il y a une seconde ligne destinée à recueillir les débris de ses troupes, et un régiment de cavalerie pour les poursuivre si elles se sauvent vers Frosinone, qui est en plaine. Dans cette ville des États du pape, Fra Diavolo s'est recruté de tous les prisonniers, qu'il a fait mettre en liberté.

Il est entièrement coupé d'avec Sciabolone, qui était chargé de l'insurrection des Abruzzes. Ce Sciabolone a demandé à se rendre, et j'ai autorisé la promesse de sa grâce.

Les Anglais ont débarqué, près de Fondi, 87 hommes; on leur a fait 8 prisonniers, tué quelques soldats; leurs bâtiments ont pris le large. »

« Mon frère, je pars cette nuit pour Mayence, où je serai rendu le 28. J'ai ordonné à M. l'archichancelier Cambacérès et au ministre Dejean de correspondre tous les jours avec vous, pour vous donner des nouvelles. » Nap. à Jos. Saint-Cloud 24 sept. 1806.

« Sire, Fra Daviolo s'était fortifié dans Sora, qui est très-forte par sa situation ; il y avait réuni 2 à 3 mille hommes ; il a déterré cinq pièces de canon qui étaient cachées depuis 1799. Il avait beaucoup d'argent, et payait en piastres d'Espagne toutes ses recrues. Je ne l'ai pas fait inquiéter les premiers jours, je me suis contenté de faire donner l'ordre aux généraux Dombrowski, Duhesme et Goulus de faire occuper tous les débouchés par où il aurait pu se retirer dans les Abruzzes pour se réunir aux révoltés de ces montagnes. Dans les États du pape, le général Tisson, sur la ligne d'Isernia à Capoue, a rempli le même but ; le général Valentin a fait occuper les débouchés d'Itri, Fondi, et a eu l'ordre de ne souffrir aucune barque le long de la mer. Ces dispositions faites, le chef de bataillon Forestier a eu l'ordre de se porter à Arpino avec 600 hommes ; le colonel Cavaignac, aujourd'hui général, s'est porté par Castel del Sangro sur Peschio-Asserolo avec 600 hommes. Jos. à Nap. Capo di Monte, 25 sept. 1806.

Le général Espagne, commandant la division de la Terre de Labour, s'est porté de sa personne à San-Germano avec 600 hommes du 10ᵉ, commandés par le chef de bataillon Thomas, et le 4ᵉ de chasseurs et quatre pièces d'artillerie. Le 24, il a fait attaquer

Sora par trois côtés à la fois : elle a été emportée après une assez longue défense. Nous avons perdu peu de monde ; l'ennemi a été taillé en pièces : on croit Fra Diavolo au nombre des morts. Le général Goulus, entré à Celano et de là à Avezzano, a ramassé tout ce qui s'échappait de Sora : déjà il avait pris ou tué près de 200 hommes. Le général Cavaignac revient à Naples par Tagliacozzo et la vallée de Sulmona ; le chef de bataillon Forestier, par Frosinone ; et le chef de bataillon Thomas, par Capoue.

Une frégate et quelques bâtiments sont, depuis quelques jours, sur la côte de Terracine à Gaëte ; ils ont débarqué avant-hier un officier et 30 Anglais, qui ont été faits prisonniers ; ils cherchaient des nouvelles de Fra Diavolo, et n'ont trouvé que nos troupes.

Le général Espagne se loue de tout son monde, et surtout des jeunes conscrits, qui voyaient pour la première fois le feu à Sora, et qu'il avait peine à distinguer des braves du 10e.

Les *noirs* et les militaires du 2e italien se sont aussi très-bien conduits. Naples était déjà dans l'épouvante. »

Jos. à Nap. Naples, 27 sept. 1806.

« Sire, j'ai pris des informations sur les plaintes portées au nom des quinze gendarmes d'élite : ils sont contents ; ils continuent à faire très-bien le service intérieur du palais, qu'ils ont toujours fait très-bien ; ils n'ont été montés qu'en voyage ; alors ils courent même la poste. Il paraît que l'officier n'est pas content ; il aurait voulu de l'avancement ;

mais comme il est capitaine de six mois seulement, il m'a été impossible d'en demander à Votre Majesté, ou de lui en donner. Si Votre Majesté persiste, je les enverrai à Milan ; mais ils me sont utiles ici.

Quant aux officiers particuliers qui n'ont pas écrit, ce n'est pas leur faute, Sire ; ils se sont reposés sur moi. Je me suis cru autorisé par les lettres de Votre Majesté, qui me disent : « Prenez les officiers et soldats dans les régiments français, et envoyez-m'en le contrôle. » Je vais tâcher d'en diminuer le nombre, qui est, au reste, bien loin de 3 mille ; il ne s'élève pas à 2 mille.

Votre Majesté m'a autorisé nominativement pour le colonel Monserrat du 29e, et je le lui ai fait savoir dans le temps.

L'ennemi continue à nous harceler de tous les côtés à la fois, en Pouille, dans les Abruzzes, près de Naples, dans les Calabres.

Les Anglais ont sept bâtiments de guerre dans l'Adriatique. Ils ont recommencé à canonner Tremiti. Ils ont deux frégates et quinze canonnières seulement à Capri.

Je ne répète pas à Votre Majesté tout ce que je lui ai mandé par le colonel Bruyère; mais je sens tous les jours de plus en plus la vérité de ce que j'ai écrit à Votre Majesté. »

« Sire, j'ai écrit à Lucien; mais il persiste dans la résolution de ne rien changer à ses rapports avec sa femme et ses enfants. Il me mande qu'étant inébranlable dans ce parti, il ne veut pas s'exposer à

Jos. à Nap. Capo di Monte, 29 sept. 1806.

me faire essuyer de sa part des refus auxquels il était décidé. Il est donc resté tranquille à Rome.

Les maladies, le manque d'argent, et les brigands épars sur tous les points du royaume, inquiètent les troupes. Partout où elles se présentent, elles battent l'ennemi ; mais elles ne peuvent pas être partout.

Les îles de Tremiti ont été attaquées de nouveau par des forces considérables, qui ont été obligées de se retirer.

Les 1,600 hommes que j'ai envoyés au maréchal Masséna avec mon aide de camp Clary sont arrivés à Monteleone; ils se sont souvent battus en route, et toujours ils ont fait bonne justice des insurgés, qui infestent le pays par troupes de 3 à 400 hommes. Je les fais poursuivre vivement par les compagnies franches que j'ai levées et par les troupes; mais nous avons beaucoup à faire; ils sont nombreux, et le pays est d'un difficile accès, coupé par des torrents et des ravins inaccessibles. »

Jos. à Nap. Naples, 1er octobre 1806.

« Sire, les maladies continuent toujours dans les Calabres : à Cosenza seulement, nous avons 2 mille malades. J'en fais venir le plus possible à Naples, où ils seront mieux. Le maréchal Masséna était encore à Monteleone le 20 septembre : ces deux provinces sont encore infestées de brigands. Les communications sont souvent interceptées.

Les Abruzzes sont aujourd'hui tranquilles; voici le rapport du général Espagne sur l'affaire de Sora (1).

(1) Ce rapport est complétement résumé dans une lettre précédente du roi Joseph.

Il y a eu un mouvement de révolte à Bénévent : je viens d'y envoyer des troupes ; il est déjà apaisé. On a supprimé tous les couvents à la fois dans cette ville : la prudence ne voulait pas une mesure aussi absolue, d'autant que cela fait supposer que le même sort attend les couvents du royaume de Naples, dont je n'ai supprimé qu'une partie.

Je vais faire partir le général d'artillerie Dulauloy, le général Dedon me suffit : le général du génie Chambarlhiac ; le général Campredon me suffira aussi. Le général Verdier m'est inutile ; les généraux Dombrowski, Montbrun vont aussi partir. Je vais aussi renvoyer deux régiments de cavalerie : non que je n'aie besoin de troupes ; mais il est impossible de les faire vivre, surtout la cavalerie. Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que l'armée n'est pas aussi bien qu'elle devrait être ; mais je ne puis, avec 30 millions de contributions, nourrir et payer 90 mille hommes, et faire toutes les autres dépenses de l'État.

La marine, 12 mille galériens, quelques compagnies franches, des compagnies de canonniers gardes-côtes, des invalides réformés, etc., portent le nombre des militaires soldés par mon trésor à plus de 90 mille hommes. Les Calabres ne payent rien, le commerce des autres pays est nul. Je vais me voir obligé d'envoyer à Mantoue ou à Alexandrie, bien escortés, encore 2 mille hommes, qui seront partout moins dangereux qu'ici, où ils trouvent sur-le-champ à se mettre au service des Anglais et des brigands : il m'en restera encore plus de 10 mille. »

Nap. à Jos. Mayence, 1er octobre 1806.

« Mon frère, je pars de Mayence pour Wurtzbourg, où je fais assembler toute l'armée. »

Nap. à Jos. Wurtzbourg, 5 octobre 1806.

« Mon frère, je pars pour Bamberg, où mes armées sont en mouvement. Je me porte, du reste, fort bien, et j'ai bonne espérance de venir bientôt à bout de tout ceci. »

Jos. à Nap. Naples, 5 octobre 1806.

« Sire, les ennemis continuent leur système de guerre partielle dans toutes les provinces; je fais poursuivre les brigands avec beaucoup d'ardeur. Les finances ne me permettent pas de soutenir l'état actuel des choses; je me détermine à renvoyer deux régiments de cavalerie en Italie, 2 mille galériens et 10 officiers généraux, 6 demandés par Votre Majesté, et de plus les généraux Dulauloy, Gardanne, Verdier, et l'adjudant-commandant Cacault.

Je ne veux pas ennuyer Votre Majesté de petits détails dans la situation actuelle des choses; mais elle sent bien que je ne me suis déterminé à ces mesures que forcé par la nécessité. »

Nap. à Jos. Bamberg, 7 octobre 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 25 septembre. Je vois avec plaisir que vous vous êtes défait de ce misérable Fra Diavolo. La saison favorable arrive, vos malades vont guérir. Du moment que les Français cesseront d'être accablés par les chaleurs, ils prendront de l'énergie. Renvoyez les généraux dont vous n'avez que faire; cela vous consume beaucoup d'argent, et ne fait que vous embarrasser.

Les hostilités ont commencé hier. Je vous renver-

rai dans dix jours votre aide de camp, que j'ai vu aujourd'hui.

J'ai recommandé au prince Eugène et à M. Cambacérès de vous écrire par toutes les occasions. Jusqu'à ce que la nouvelle des premiers événements vous arrive, faites courir le bruit que la paix est faite, et qu'une entrevue qui a eu lieu entre les deux souverains a tout arrangé. *L'affaire de la Prusse est un véritable délire. C'est le parti de la guerre qui l'a emporté dans le cabinet.* »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté, pour la prier d'agréer mes félicitations sur les événements mémorables de la campagne, quatre personnes auxquelles j'ai beaucoup de confiance : le duc de Monteleone, qui est le plus riche particulier de ce pays : tous ses fils se sont distingués en Calabre par leur bon esprit ; le prince Pignatelli-Strongoli : il est ardent et plein de zèle, il m'a bien servi dès mon entrée dans ce royaume ; le duc de Carignano, conseiller d'État, président du corps de la cité de Naples : c'est un homme instruit en administration et en finances, il parle bien ; le marquis Serra-Cassano : il a été élevé en France. Tous me sont fort attachés, et sont fort considérés ici. Je prie Votre Majesté d'agréer leur envoi, et leur faire donner les ordres qu'elle jugera convenables. » Jos. à Nap. Naples, 8 octobre 1806.

« Sire, voici l'état des officiers qui quittent l'armée de Naples et de ceux qui y restent : Votre Majesté verra que j'en conserve ici assez (1). J'ai fait Jos. à Nap. Naples, 15 octobre 1806.

(1) Voici les noms des officiers généraux et adjudants-comman

partir trois compagnies d'artillerie et quatre régiments de dragons, qui achèveraient de se détruire ici cet hiver : le manque de fourrages et la pénurie des finances me forcent à ces mesures. Je pense, d'ailleurs, que Votre Majesté sera bien aise d'avoir ces forces de plus en Italie ou en Allemagne.

J'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 1er octobre, de Mayence. Les Anglais continuent à nous envoyer des brigands. Les maladies ne cessent pas encore ; il fait encore chaud comme au mois de mai. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 20 octobre 1806.

« Sire, je reçois à l'instant la lettre de Votre Majesté, du 24 septembre. Tous les rapports affirment que 5,000 hommes viennent de débarquer en Sicile ; on prétend que ce sont des régiments anglais, et entre autres les gardes du roi d'Angleterre.

Je m'occupe à faire détruire les brigands. La révolte a été étouffée dans les Abruzzes. Dans les Calabres, les esprits sont continuellement agités par les débarquements que font à chaque instant les Anglais.

Les maladies continuent toujours. »

Jos. à Nap.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 7.

dants qui étaient employés à l'armée de Naples : LL. EE. les maréchaux Masséna et Jourdan ; les généraux de division Maurice Mathieu, Mathieu Dumas, Saligny, César Berthier, Reynier, Partouneaux, Verdier, Frégeville, Mermet, Campredon ; les généraux de brigade Lamarque, Merlin, Lucotte, Goulus, Camus, Valentin, Lanchantin, Digonnet, Franceschi, Bron, Dedon, Radet, Donzelot, Lajouski, Ottavy, Severoli, Peyri ; les adjudants-commandants Dufresne, Sénécal, Dumarest, Fournier, Chavardès, Marchant.

On espère ici recevoir la nouvelle de la paix : je sais que les hostilités étaient commencées le 8. Portici, 23 octobre 1806.

J'ai fait partir pour leurs dépôts les 24e, 30e, 7e et 23e de dragons : ces corps sont abîmés par leur séjour dans les cantonnements de Salerne et de la côte. C'est un pays où des détachements entiers sont morts dans trois jours par le mauvais air. Le 7e, qui a été en Calabre, a encore plus souffert; leur séjour ici, l'hiver, les achèverait.

Je désire que Votre Majesté veuille m'autoriser à prendre à mon service, comme aides de camp écuyers, les généraux Lamarque, Merlin et Franceschi.

J'attends le colonel Bruyère, dont Votre Majesté veut bien m'annoncer le départ.

Les maladies continuent encore en Calabre. Le maréchal Masséna me presse absolument pour quitter ce pays, et je vais l'autoriser à se rendre à Cassano. Le général Reynier restera dans la Calabre, qu'il ne veut pas quitter. »

« Sire, le colonel Bruyère, mon aide de camp, a été assassiné par des brigands, hier, entre Itri et Fondi. L'empressement qu'il avait d'arriver ne lui a pas permis d'attendre que l'escorte fût à cheval; il a été assailli, seul, par quinze à vingt brigands; il en a tué un, blessé plusieurs, et a été égorgé par les autres. Les troupes, arrivées aux coups de fusil, sont arrivées trop tard; les assassins n'avaient eu le temps que de prendre ses lettres et quelques rouleaux de louis. On a trouvé tous ses effets, et une carte qui indique la position des armées en Alle- Jos. à Nap. Portici, 23 octobre 1806.

magne au 10 octobre. J'attends avec impatience l'estafette. J'ai fait une perte que je sens vivement : le colonel Bruyère était fort attaché à Votre Majesté; je le remplacerai difficilement. Les colonels Catanéo et Degiovani sont aussi deux pertes graves. Les brigands sont battus, tués, dispersés partout; mais il y en a tant, que c'est toujours à recommencer; les Anglais nous en jettent tous les jours de nouveaux ; ils les payent beaucoup. Sidney Smith était en correspondance ouverte avec Fra Diavolo, qui est aujourd'hui réduit à se sauver avec quinze à vingt hommes. Les bandits de la Calabre et des Abruzzes sont à peu près dans la même position. Quelques officiers du pays me servent avec beaucoup de succès, entre autres les colonels Caracciolo, Pignatelli, qui étaient au service du royaume d'Italie, et le colonel Andrea Pignatelli, excellent officier qui commande à Lagonegro, qui s'est distingué à Gaëte, et qui a battu les brigands et les Anglais dans plusieurs rencontres. Il demande à venir dans la grande armée avec son régiment, qui est de 2,000 bons soldats. Je demande à Votre Majesté la croix de la Légion d'honneur pour ces trois officiers. J'observe à Votre Majesté que la reine a fait mettre à prix la tête du colonel Pignatelli, qui a été à son service, pour cent mille francs. »

Nap. à Jos. Postdam, 25 octobre 1806.

« Mon frère, je vois avec plaisir que vous avez renvoyé deux régiments de cavalerie; renvoyez-en deux autres. Les régiments de cavalerie vous sont, à ce que je vois, peu nécessaires à Naples. J'aurais

bien quelque chose à dire à l'envoi des 2 mille galériens, dont je ne saurai que faire en France. Pourvu au moins qu'ils soient bien gardés, et qu'ils n'empestent pas le Piémont ! Prenez tous les moyens pour préserver vos troupes de maladies.

Je vois avec peine que vous ayez renvoyé *Verdier;* c'est un excellent officier. Vous avez peu d'hommes qui, dans des événements, pourraient vous rendre les services que vous deviez attendre de cet officier. Toutefois, renvoyez tous les généraux dont vous n'avez pas besoin, et gardez les bons, ceux qui ont l'habitude du feu et des armes.

J'ai écrasé la monarchie prussienne ; j'écraserai les Russes, s'ils arrivent. Je ne crains pas davantage les Autrichiens. Je ne vous demanderai pas de troupes, je n'en ai pas besoin. Si cependant vous pouvez m'envoyer de la cavalerie, faites-le ; car autant vous m'en enverrez, autant j'en retirerai d'Italie pour la grande-armée. C'est ici le pays de la cavalerie, et elle ne peut rien à Naples contre les brigands, et dans les rochers et les montagnes. J'ai ordonné à mon ministre du Trésor de vous envoyer encore 500 mille fr. en or. Si les pertes que vous avez faites en Polonais rendaient leurs cadres incomplets, envoyez-les à Landau, où ils feront partie des légions du nord. Ce sera un objet d'économie pour vous. »

« Sire, j'ai reçu les quatre premiers bulletins de la grande-armée ; j'attends de les voir imprimés dans le *Moniteur*, pour les faire publier ici. Jos. à Nap. Portici, 28 octobre 1806.

Une lettre de M. de Talleyrand m'annonce la

victoire remportée par Votre Majesté à Weimar (1). Cet événement donnera la paix à l'Europe et la tranquillité à ce pays, qui est toujours agité par les débarquements de l'ennemi.

Cependant tous les chefs de masses des Abruzzes se sont soumis à mon autorité. La plupart d'entre eux sont à la tête de colonnes mobiles, et se battent très-loyalement contre les nouveaux débarqués et les insurgés non encore rentrés dans le devoir.

Je m'occupe tant qu'il est possible de l'armée et de l'administration intérieure. »

Nap. à Jos. Berlin, 30 octobre 1806.

« Mon frère, je reçois l'état des officiers que vous avez renvoyés. J'approuve fort ce que vous avez fait : ces officiers me seront plus utiles ailleurs ; peut-être en gardez-vous encore trop. Cependant je comprends bien qu'il faut organiser l'armée et le territoire, et qu'il faut pour cela un certain nombre d'individus. Si le général du génie Mossel n'avait pas encore dépassé Milan, donnez-lui l'ordre de se diriger par le Tyrol sur la grande-armée. Donnez le même ordre au général Debelle et au général Franceschi, si c'est celui qui était aide de camp de Soult. »

Jos à Nap. Portici, 30 octobre, 1806.

« Sire, j'envoie à Votre Majesté mon aide de camp Marius Clary. La nouvelle de la victoire d'Iéna a répandu dans le pays la plus grande joie : toutes les classes de la société désirent également l'affermissement de l'ordre actuel. Votre Majesté facilitera es-

(1) La bataille d'Iéna.

sentiellement ma position par des succès qui tiennent réellement du prodige.

Je fais tous mes efforts pour parvenir à payer toutes les dépenses de l'armée; à mesure que la confiance se rétablira, l'amélioration deviendra plus facile. Le malheureux Bruyère ayant emporté au tombeau tout ce que Votre Majesté a pu lui dire, Marius pourra me transmettre ses volontés : c'est un jeune homme d'une grande maturité d'esprit et d'une parfaite discrétion.

Les brigands des Abruzzes ont posé les armes. Le maréchal Masséna demande à venir à Naples; je laisse le commandement du corps d'armée des Calabres au général Reynier, qui désire rester dans le pays, et trouver l'occasion de faire oublier le malheur de Sainte-Euphémie. Si le maréchal Masséna peut être utile à Votre Majesté, il se trouve déplacé ici; il pourra trouver un plus grand théâtre ailleurs.

Si les événements qui se passent avec tant de rapidité étaient tels que Votre Majesté pensât que ma femme pût venir ici sans me trouver au milieu de la guerre, je charge Marius de recevoir les ordres de Votre Majesté et de les porter à Paris à ma femme. »

Jos. à Nap. Portici, 30 octobre 1806.

« Sire, les nouvelles de la bataille d'Iéna ont produit la plus agréable sensation; la difficulté de ma position financière diminuera par une augmentation de confiance.

Les brigands des Abruzzes ont posé les armes; quelques-uns sont formés en compagnies franches, et marchent en Calabre.

Les Anglais ne font aucun mouvement en Sicile : quelques débarquements d'armes et de brigands sur les côtes de la Calabre, voilà à peu près à quoi se réduit aujourd'hui la guerre qu'ils nous font.

Le maréchal Masséna m'écrit qu'il désire absolument quitter les Calabres; je donne l'ordre au général Reynier de prendre le commandement de l'armée qui est dans ces provinces.

Les maladies continuent toujours dans les Calabres; il fait encore chaud ici.

La cavalerie est abîmée; j'ai fait partir quatre régiments de dragons pour leurs dépôts en Italie. »

Jos. à Nap. Portici, 31 octobre 1806.

« Sire, nous attendons les bulletins de la bataille de Weimar, dont l'effet se fait déjà ressentir dans ce pays, par la facilité de la confiance que je trouve dans les transactions avec les particuliers pour les besoins de mon gouvernement. Nous devons donc à Votre Majesté, non-seulement des félicitations, mais une reconnaissance déjà bien sentie pour les glorieux événements de cette campagne.

Il n'y a rien aujourd'hui qui mérite d'être mis sous les yeux de Votre Majesté. »

Jos. à Nap. Portici, 1er nov. 1806.

« Sire, les nouvelles contenues dans les dix premiers bulletins nous sont parvenues aujourd'hui; elles passent tout ce que nous pouvions espérer; leur influence sur les affaires du pays est déjà sensible.

Les bandes de brigands rendent les armes. Votre Majesté sera instruite du succès obtenu par son armée de Raguse sur les Russes et Monténégrins. »

« Sire, le fameux Fra Diavolo vient enfin d'être arrêté : une colonne mobile l'a poursuivi jusqu'à ce qu'il ne restât plus un seul homme à ce chef de brigands, qui a été pris au moment de s'embarquer. Jos. à Nap. Portici, 3 novembre 1806.

Votre Majesté doit sourire que je lui parle de Fra Diavolo. Lorsqu'elle recevra cette lettre, Votre Majesté sera peut-être à Berlin (1).

Agréez, Sire, mes félicitations. Les Anglais font en Sicile les apprêts d'un débarquement considérable. »

« Mon frère, les bulletins vous auront instruit de ce qui se passe ici. J'ai fait 120 mille prisonniers. Parc, magasins, bagages, tout est tombé en mon pouvoir. Les trois places fortes de l'Oder ont capitulé. J'ai anéanti la puissance prussienne. L'Autriche a commencé à armer, sous prétexte de neutralité. Il est donc convenable que, dans l'Italie septentrionale, les préparatifs s'en ressentent. Si l'Autriche nous faisait la guerre, ma position a pour vous cet avantage que les Russes concentreront leurs forces en Pologne, et que les efforts des Anglais se dirigeront vers la Suède. Je vous laisserai toute l'infanterie que vous avez, mais il faut exécuter scrupuleusement les dispositions suivantes : 1° Renvoyer tous les officiers et sous-officiers appartenant aux 3e et 4e bataillons, à leurs dépôts. Je vous ai, il y a deux mois, envoyé 4 à 5 mille hommes de vos dépôts ; j'imagine que vous les avez incorporés dans les corps. 2° Renvoyez-moi exactement tous Nap. à Jos. Berlin, 4 novembre 1806.

(1) L'Empereur y était en effet.

les officiers et sous-officiers, et les majors. 3° Renvoyez la cavalerie française et italienne, en gardant seulement quatre régiments de chasseurs ou dragons français. Vous en avez douze, c'est donc huit à renvoyer. Gardez à Naples les régiments polonais et le 1er de cavalerie italienne : renvoyez les deux autres. Cela est très-important. Je me trouve sur les confins de la Pologne; c'est avec de la cavalerie que l'on fait la guerre dans ce pays. Dans la confiance que vous renverrez la cavalerie, j'ai retiré huit régiments de cavalerie d'Italie; et si vous n'exécutiez pas ces dispositions, le nord de l'Italie se trouverait trop dégarni. Depuis deux mois, on arme et approvisionne mes places de l'Italie septentrionale. Je viens d'ordonner qu'avant le 1er décembre mon armée soit réunie; elle fera une force de plus de 60 mille hommes. J'espère que, vers cette époque, les huit régiments que je vous demande seront arrivés : après quelques jours de repos, ils seront dans le cas de se faire honneur. D'un autre côté, cela vous épargnera beaucoup d'argent. Avec l'économie que cela vous produira, vous pourriez lever quelques bataillons d'infanterie napolitaine, composés d'hommes qui vous soient affectionnés et sur lesquels vous puissiez vous fier; ils vous rendront plus de services que la cavalerie. Faites en sorte de renvoyer avec les régiments de cavalerie un escadron de votre régiment d'artillerie légère. Cette artillerie légère ne doit pas vous être indispensable; elle est ici de la plus grande nécessité dans les immenses plaines où il faut manœuvrer. »

« Sire, j'ai reçu le 14e bulletin de la grande-armée. Fra-Diavolo, dans ses interrogatoires, compromet beaucoup de monde ; il était l'agent direct de Smith. J'ai la satisfaction de voir qu'aucune des personnes que j'ai approchées de moi, ou que j'ai distinguées d'une manière quelconque, n'est compromise en rien. Jos. à Nap. Portici, 6 novembre 1806.

La tranquillité se rétablit tous les jours davantage. Je fais tous mes efforts pour pourvoir à tous les besoins de l'armée ; mais je ne puis pas suffire à tout. Je voudrais bien qu'elle fût mieux : cependant elle ne manque pas de l'indispensable ; je vais faire distribuer des capotes à tous les corps qui n'en ont pas.

MM. Strolz, major du 19e de cavalerie, et Jamin, chef d'escadron de cuirassiers, étaient mes aides de camp depuis le commencement de la campagne ; je les ai nommés, l'un commandant, et l'autre major dans la cavalerie de ma garde. J'avais déjà obtenu l'agrément de Votre Majesté pour qu'ils fussent mes aides de camp. Je prie Votre Majesté de trouver bon qu'ils continuent à servir dans ma garde ; je ne saurais comment les remplacer. Il est nécessaire que Votre Majesté signe le décret qui leur permet de passer à mon service.

Je fais la même prière à Votre Majesté pour les généraux Lamarque, Franceschi, comme aides de camp, et Merlin comme écuyer. »

« Mon frère, j'ai éprouvé de la peine de la perte du colonel Bruyère, votre aide de camp. C'était un Nap. à Jos. Berlin, 7 novembre 1806.

joli officier : encore s'il était mort sur le champ de bataille !

J'ai vu avec plaisir que vous renvoyiez cinq régiments de dragons ; je vous ai fait connaître que je désire que vous renvoyiez encore quelques régiments de cavalerie. Vous me proposez de m'envoyer un régiment napolitain ; vous êtes là-dessus le maître de faire ce que vous voudrez : un régiment de 2 mille Napolitains me serait fort agréable. Si vous prenez ce parti, vous le dirigerez sur Brescia, d'où j'aurai le temps de le faire venir sur Berlin. Quant aux généraux et adjudants-commandants, vous pouvez prendre ceux qu'il vous convient. Si décidément vous ne savez que faire du maréchal Masséna, envoyez-le à Berlin. Je tâcherai de lui donner le commandement d'un de mes corps d'armée. »

Jos. à Nap. Naples, 9 novembre 1806.

« Sire, la tranquillité intérieure se rétablit tous les jours davantage dans les Calabres et dans les Abruzzes.

J'ai passé aujourd'hui une grande revue, et j'ai été content de l'état des troupes ; je les ai trouvées très-bien et très-contentes.

Je n'ai pas de nouvelles de Votre Majesté depuis le 14ᵉ bulletin. »

Nap. à Jos. Berlin, 11 nov. 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 octobre. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous fassiez imprimer les bulletins à mesure qu'ils vous arrivent : cela pouvait avoir du danger au commencement, mais à présent ce danger n'existe plus.

Je suis en Pologne. »

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 25, de Postdam. Jos. à Nap. Naples, 11 nov. 1806.

J'ai fait partir quatre régiments de dragons; je vais en faire partir encore deux.

Il est essentiel que Votre Majesté fasse donner l'ordre aux dépôts de cavalerie d'envoyer des conscrits; les régiments ont ici plus de chevaux que d'hommes.

Je garde Verdier, Partouneaux, Reynier. Les Anglais viennent de nous débarquer encore quelques centaines de brigands; on est à leur poursuite.

Je remercie Votre Majesté de l'ordre qu'elle a donné pour l'envoi de 500 mille francs à l'armée de Naples. »

« Mon frère, vos gazettes ne contiennent que de petits détails d'assassinats et de meurtres. Cela sert merveilleusement le but des ennemis, qui est de faire croire que tout est sens dessus dessous dans le royaume de Naples. Défendez qu'on imprime désormais que ce qui est important. » Nap. à Jos. Berlin, 12 nov. 1806.

« Sire, j'ai reçu le 17e bulletin. Quatre régiments de cavalerie sont partis, deux vont partir. Jos. à Nap. Naples, 12 nov. 1806.

Fra Diavolo a été exécuté aujourd'hui; les Anglais l'ont réclamé comme officier supérieur de leur allié.

Les maladies commencent à diminuer dans les Calabres.

Les nouvelles des victoires de Votre Majesté rétablissent peu à peu la confiance et le crédit public. »

« Sire, MM. le duc de Monteleone, le prince Pi- Jos. à Nap.

Naples, 14 nov. 1806. gnatelli, Carignano et Serra, partent aujourd'hui pour se rendre auprès de Votre Majesté. J'espère qu'elle daignera accueillir les félicitations et les vœux qu'ils sont chargés de porter à Votre Majesté.

Tous les quatre sont des hommes recommandables, et respectés dans le pays. »

Jos. à Nap. Naples, 14 nov. 1806. « Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 30 : les nouvelles qu'elle veut bien me mander achèveront de rétablir nos affaires partout.

Les Anglais ont débarqué 3 mille hommes à Reggio, et 3 mille sur les côtes de Maratea à Salerne; on est à leur poursuite. »

Nap. à Jos. Berlin, 15 nov. 1806. « Mon frère, votre aide de camp Clary arrive, et je reçois en même temps votre lettre du 30 par la poste de Mayence. Vous verrez par les bulletins que les affaires prospèrent ici; que mon armée est sur la Vistule; que la Pologne est animée du plus grand enthousiasme. Je suis maître de toutes les places fortes. J'ai fait, dans la campagne, 140 mille prisonniers, dont 20 mille de cavalerie. J'ai pris plus de 800 pièces de canon et 250 drapeaux et étendards. L'armée et la monarchie prussienne n'existent plus. »

Nap. à Jos. Berlin, 16 nov. 1806. « Mon frère, je donne ordre à M. Mollien de vous envoyer 500 mille francs en or, car votre aide de camp m'a dit que vous étiez pauvre. Je ne réponds pas encore à la question que vous me faites, si Julie doit venir vous rejoindre. Je me déciderai dans quelques jours. Je vais essayer de former ici

quelques régiments de Prussiens et d'Allemands pour votre service. Toutes les nouvelles actuelles ont porté la consternation à Londres. L'occupation de Hambourg que je viens d'effectuer, et la déclaration du blocus des îles Britanniques, accroîtront ce mal-être. Il paraît que les dernières élections sont dans le sens opposé au gouvernement. »

« Sire, j'ai fait partir le général de cavalerie Mermet pour Milan, où il attendra les ordres de Votre Majesté. Les dragons Napoléon et les chasseurs royaux italiens partent aussi ; il y a 6 régiments de cavalerie partis pour la haute Italie. Votre Majesté trouvera convenable d'ordonner aux dépôts des corps qui me restent d'envoyer des hommes pour remplir les cadres, au moins 100 hommes par régiment. J'ai ici plus de chevaux que de cavaliers ; Votre Majesté sait qu'il n'y a rien de si embarrassant pour la cavalerie. Jos. à Nap. Portici, 16 nov. 1806.

J'envoie à Votre Majesté le tableau des officiers français passés dans ma garde, qui n'ont pas encore reçu le décret d'autorisation de Votre Majesté. La plupart étaient ou mes aides de camp, ou attachés aux généraux de ma garde. Le colonel Monserrat avait déjà obtenu l'agrément de Votre Majesté par une lettre qu'elle m'a écrite à son sujet; mais lui et tous les autres sont fort inquiets de ne pas se trouver compris dans le premier décret que nous avons reçu. C'est ici le pays de l'Europe où une garde est le plus nécessaire ; j'ai aujourd'hui 2 mille hommes, le roi Ferdinand en a eu jusqu'à 6 mille.

On est à la poursuite des nouveaux débarqués à Scylla et dans le Cilento.

La ville de Naples n'a jamais cessé d'être bien ; les autres provinces sont aujourd'hui tranquilles, à l'exception des Calabres, que parcourent les Anglais ou plutôt leurs agents, car il y a très-peu d'Anglais débarqués. »

Jos. à Nap. Naples, 18 nov. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 4. Ses ordres sont exécutés. Deux régiments de cavalerie étaient partis de ce pays il y a trois mois ; les 7e, 23e, 24e et 30e de dragons sont partis depuis la nouvelle de la bataille d'Iéna ; j'avais prévu moi-même que Votre Majesté pourrait les désirer. L'escadron d'artillerie légère est parti avec le général Dulauloy il y a un mois.

Les dragons Napoléon, les chasseurs royaux italiens, sont partis depuis quelques jours. Ces deux régiments sont les moins fatigués et les plus complets.

Je viens de donner l'ordre sur-le-champ au 6e et au 14e de chasseurs de se diriger sur Bologne.

Ainsi il ne me reste que six régiments de cavalerie, dont un polonais. J'ai fait partir dix régiments.

Les débarquements de l'ennemi sont partout culbutés. Il sera bon que Votre Majesté donne l'ordre pour qu'on alimente, des dépôts, les cinq régiments de cavalerie française qui me restent. »

Jos. à Nap. Naples, 22 nov. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. Tous ses ordres pour le départ de la cavalerie et de

l'artillerie légère sont exécutés : ces troupes arriveront à leur destination avant la fin de décembre.

Le général Saint-Cyr se propose, à ce que l'on m'assure, de retourner à Naples; si Votre Majesté en a besoin, elle peut en disposer. Je suis obligé à beaucoup de réformes pour pouvoir subvenir aux dépenses les plus indispensables. Qnant à moi, je n'ai jamais été aussi pauvre. Cependant, la tenue de l'armée est bonne. Si je pouvais obtenir un prêt de 10 à 12 millions, que je rendrais à la paix, cela me mettrait dans le cas de faire face à tout. Si Votre Majesté peut m'aider, je la prie de le faire; avec de l'argent, je pourrais lever quelques troupes qui seraient bonnes pour la guerre que nous font les Anglais. Ils ont débarqué de nouveau dans le Cilento; ils ont perdu quatre chaloupes canonnières sur ces côtes, et un vaisseau avec 450 hommes et 1 million près de Trapani. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11. J'ai fait publier les nouvelles que Votre Majesté a bien voulu m'adresser. Jos. à Nap. Naples, 25 nov. 1806.

Les Anglais font publier en Sicile que les Prussiens nous ont battus; il n'y a pas d'extravagances qu'ils n'emploient pour tromper les habitants des montagnes.

Les 1,500 hommes débarqués dans le Cilento ont été pris, tués ou dispersés ; les chefs ont été pris et fusillés; ceux débarqués à Scylla ont eu le même sort.

J'ai donné le ministère des finances au sénateur

Rœderer. Le prince de Bisagnano est un excellent homme; mais il n'était plus propre à ce ministère.

Je m'occupe de mettre un régiment napolitain en état de partir pour Brescia.

Toute la cavalerie, excepté six régiments, est partie; je fais aussi partir un escadron d'artillerie à cheval. »

Jos. à Nap. Naples, 27 nov. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11. La prise de Magdebourg a produit ici une grande sensation. Les Anglais et leurs alliés sont repoussés de toutes les côtes où ils ont voulu débarquer. Les choses vont bien ici. Si j'avais quelques millions d'avance que je pourrais rendre à la paix, je serais en état d'envoyer à Votre Majesté sous peu, ou dans la haute Italie, quelques régiments français ou napolitains. Il ne me serait pas difficile de trouver des soldats; mais je suis tellement gêné, que je ne puis pas dépenser cent louis au delà de ce que je fais. Votre Majesté fera ce qu'elle jugera convenable d'après cela.

Je vais faire diriger l'esprit des journaux dans le sens que Votre Majesté veut bien m'indiquer.

Je prie Votre Majesté d'accorder la décoration de la Légion d'honneur à M. Bernard Saint-Affrique, que j'ai nommé intendant dans ma garde, qui est sous-inspecteur au service de Votre Majesté, qui lui a permis d'entrer au mien. C'est le frère du général Maurice Mathieu, qui est un homme précieux.

Je prie Votre Majesté d'accorder la même grâce à mon chirurgien Paroisse, qui sert comme chirurgien

en chef depuis 1792, et qui m'a rendu beaucoup de services depuis que je suis ici.

Si Votre Majesté jugeait à propos de m'envoyer une douzaine de décorations, j'en ferais un bon usage. »

« Mon frère, je vois avec plaisir que les malades commencent à diminuer. Tout va aller de mieux en mieux de votre côté. Nap. à Jos. Posen, 29 nov. 1806.

J'occupe tout le pays en deçà de la Vistule. Je suis à Posen, capitale de la grande Pologne. Les Polonais de toutes les classes montrent le plus grand enthousiasme. Je désire toujours que vous fassiez passer le plus de régiments de cavalerie que vous pourrez en Italie : cette arme vous coûte beaucoup, et ne vous est plus utile, à ce que je vois. »

« Sire, j'envoie à la grande-armée quatre commissaires des guerres et deux sous-inspecteurs, qui ne me sont pas utiles ici. Jos. à Nap. Naples, 29 nov. 1806.

Le royaume est tranquille. Tous les assassins de Bruyère ont été arrêtés. Tous les jours on arrête et tue les brigands nouvellement débarqués.

La reine a écrit, dans des lettres qui ont été interceptées, qu'elle a renoncé à tout, et qu'elle demande à mourir tranquille. Elle correspond fréquemment par Livourne avec Vienne. »

« Mon frère, vous avez besoin d'un homme qui soit un peu vigoureux et qui ait du talent; je pense que Macdonald (1) vous conviendrait. Faites-lui-en Nap. à Jos. Posen, 3 décembre 1806.

(1) Macdonald était l'un des amis les plus dévoués de Moreau; il

écrire à Paris; et s'il accepte d'entrer à votre service, c'est une chose avantageuse. Vous comprenez bien qu'il faut qu'une pareille chose vienne de vous. »

Nap. à Jos. Posen, 3 décembre 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17 novembre. Je vois que vous avez renvoyé deux régiments de cavalerie italiens et quatre régiments de dragons français. Il doit vous rester deux régiments de dragons, un italien, et cinq régiments de chasseurs. Comme je pense que vous gardez de préférence les chasseurs, je donne ordre qu'on vous envoie un renfort en hommes pour chacun de ces régiments. J'ai envoyé à M. Dejean la liste des hommes que vous prenez dans votre garde. Il me semble que j'ai nommé à la plupart de ces places. »

Nap. à Jos. Posen, 5 décembre 1806.

« Mon frère, je vous ai demandé la légion polonaise; il est urgent qu'elle arrive; je la suppose déjà à Milan. Faites partir en poste tous les officiers polonais que vous avez : ils ne sont pas tous nécessaires pour conduire la légion. La Pologne est en pleine insurrection, et on y lève des troupes de tous côtés. Je donne ordre en Italie qu'on vous envoie 600 hommes de chacun de vos dépôts, bien armés et bien habillés. Ils prendront les chevaux des hommes malades, ou vous leur en procurerez facilement. J'ai fait des préparatifs en Italie; j'ai formé deux camps, l'un à Vérone, l'autre à Brescia, parce qu'il

reçut le contre-coup de la condamnation de ce général, et resta en disgrâce pendant près de cinq ans. On voit que néanmoins Napoléon ne l'avait pas oublié, et désirait qu'il reprît du service. On sait qu'il fut nommé maréchal de France après la bataille de Wagram.

ne faut pas être pris au dépourvu, et j'ai fait approvisionner les places. Cependant l'Autriche, sur ma demande, a dissous son corps d'observation, et tout me porte à penser qu'elle veut rester tranquille.

Vous gardez encore trois régiments de dragons français : si vous pouvez les renvoyer en tout ou en partie, ce sera une chose avantageuse. Toutefois, ne vous désorganisez pas trop. Je suppose que vous êtes maître de Reggio et de Scylla. La saison actuelle doit être belle en Calabre pour les Français ; il faut profiter de ce temps pour bien pacifier le pays. Dans l'hiver, les Français sont susceptibles de toutes sortes de marches. Vous devriez bien connaître actuellement la situation de votre armée. Je désirerais en avoir un état frais, qui me fît connaître positivement les présents sous les armes et les absents aux hôpitaux, et qui me donnât une idée claire de la situation de vos troupes. J'avais conclu une suspension d'armes, que le roi de Prusse a été dans l'impuissance de ratifier, se trouvant déjà à la merci des Russes.

Votre jeune aide de camp est bien libertin, et finira par s'en trouver mal. Donnez des nouvelles de Borghèse à sa famille; il se trouve à Varsovie, à la tête de son régiment. Toutes les places de la Silésie seront bientôt en mon pouvoir. Le prince Jérôme commande un corps d'armée allemand. Quoique les explications de l'Autriche soient pacifiques, cependant je n'ai pas voulu donner directement des ordres à la reine d'aller vous rejoindre à Naples. Vous êtes cependant le maître de faire là-dessus ce

que vous voudrez; mais elle est si bien à Paris, et il me répugne tant de voir des femmes et des enfants courir au milieu des séditions et des révoltes, qu'en vérité je ne vois pas pourquoi elle ne retarderait pas encore son voyage. Je lui ai écrit que vous l'avez appelée, mais que je pensais qu'elle devait encore passer une partie de l'hiver à Paris.

Actuellement que vous êtes plus tranquille, j'imagine que vous voyez la société et que vous animez le pays; cela est nécessaire pour la ville et pour vous. Il faut avoir grand cercle, et ne pas vivre trop sérieusement. »

Jos. à Nap. Naples, 5 décembre 1806.

« Sire, nous avons reçu la nouvelle de la suspension des hostilités. Je remercie Votre Majesté de ce qu'elle veut bien penser à me procurer en Allemagne quelques régiments; je la prie de ne pas perdre de vue la demande que je lui ai faite d'une avance de 10 millions: cette somme m'est nécessaire pour subvenir aux besoins les plus pressants. Je la remercie de l'envoi qu'elle a ordonné de 500 mille francs, le 16. Il faudrait que je susse d'avance quelle somme Votre Majesté peut me faire fournir tous les mois. Si elle ne peut pas me faire l'avance de 10 millions, il faudrait qu'elle m'envoyât tous les mois quinze cent mille francs; sans ce secours, je ne pourrai pas répondre aux besoins les plus indispensables de l'armée: le pays est bloqué, et les côtes des Calabres sont toujours exposées au pillage des Anglais, ce qui ruine tous les grands propriétaires.

Votre Majesté veut-elle me permettre de l'entretenir d'un objet particulier auquel je prends beaucoup d'intérêt? Je désirerais que le frère de ma femme, qui a été législateur, qui a été présenté par plusieurs départements pour le sénat, qui est père de six enfants que j'aime beaucoup, fût nommé sénateur par Votre Majesté. Je dois établir ces enfants; il m'importerait que leur père eût déjà obtenu cette faveur de Votre Majesté, et qu'il fût ainsi fixé honorablement à Paris. Je compte les marier à Naples, à moins que Votre Majesté n'en ordonne autrement.

Votre Majesté se rappellera le colonel Somis, qui est aujourd'hui à Venise. Il est vieux; je le fixerai à Naples, si Votre Majesté ne veut pas le mettre au sénat: je préfère que Votre Majesté réserve cette grâce à Clary, à cause de ses enfants. En prenant M. Somis à mon service, je voudrais qu'il arrivât à Naples général, déjà nommé par Votre Majesté, et qu'il eût la permission de prendre du service ici.

Les ennemis ont été chassés et taillés en pièces sur tous les points de la côte qu'ils ont tenté de soulever. On est fort tranquille ici; Naples ne l'a jamais été autant. »

« Mon frère, j'ai vu avec plaisir que vous aviez renvoyé en Italie des régiments de cavalerie. J'ai fait donner l'ordre qu'on vous envoyât 9 cents hommes de vos dépôts bien armés et bien habillés, pour renforcer les six régiments de cavalerie qui vous restent. » Nap. à Jos. Posen, 7 décembre 1806.

Jos. à Nap. Naples, 10 déc. 1806. « Sire, je n'ai pas reçu de lettres de Votre Majesté depuis celle du 16 novembre. Ce pays est tranquille; tous les brigands rejetés en Sicile sont de nouveau enrégimentés; 6 mille hommes sont nouvellement arrivés à Messine. Toutes les nouvelles que je reçois sont que l'ennemi veut tenter encore un débarquement; j'espère qu'il sera reçu d'une manière à l'en faire repentir. Voici la proclamation que vient de faire publier le roi Ferdinand; les Anglais font aussi circuler l'avis ci-joint (1). Il est à remarquer qu'il y a trois mois que l'article auquel ils répondent a été publié; ils ne s'en plaignent que dans ce moment. Je ne conçois pas quel peut être le but de cette nouvelle expédition, après avoir échoué dans toutes celles qu'ils ont tentées, à moins que la cour de Sicile ne fasse, par cette démarche, qu'obéir aux ordres de Vienne, qui auraient pour but d'occuper ici les troupes françaises. C'est ce que Votre Majesté pourra juger mieux que moi, et c'est pour cela que je me suis un peu étendu sur cet article.

Les Anglais font ici la guerre avec de l'argent; les brigands se vendent et se trahissent réciproquement en faveur de celui qui les paye. J'insiste toujours pour obtenir de Votre Majesté une avance de 8 à 10 millions; cette avance représentera ici des troupes : c'est surtout si la guerre se poursuit que Votre Majesté doit se rendre à ma demande. »

Nap. à Jos. « Mon frère, je reçois votre lettre du 22 novem-

(1) Pièces sans importance.

bre; je désire bien avoir un état qui me fasse connaître la situation des troupes françaises, italiennes et napolitaines que vous avez sous vos ordres. » Posen, 11 déc. 1806.

« Sire, je n'ai pas reçu de lettres de Votre Majesté depuis le 16 novembre. Je crains que Votre Majesté ne trouve mauvais que je lui envoie une commission avant d'avoir reçu son agrément; je l'ai fait de premier mouvement. Jos. à Nap. Naples, 13 déc. 1806.

Mille hommes débarqués par les Anglais sur les côtes s'étaient jetés dans un petit fort à moitié ruiné, qui est près de la mer, à Maratea; ils s'y étaient fortifiés; ils ont été investis et faits prisonniers.

Les Anglais disent qu'il leur arrive des renforts; que l'Angleterre fait au roi Ferdinand un subside de 200 mille ducats par mois.

Tout est tranquille ici; nous avons besoin d'une avance de 10 à 12 millions : avec de l'argent, je puis avoir des soldats et les ôter à nos ennemis. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 27 novembre. Si vous trouvez quelques milliers de Napolitains qui veuillent venir se battre à la grande-armée, réunissez-les en corps, et dirigez-les sur Augsbourg. Vous ne me parlez pas de la légion polonaise; c'est des officiers surtout que j'ai besoin. Si elle n'est pas partie de Naples, faites réunir tous les soldats dans un bataillon, et envoyez-moi les officiers et sous-officiers des autres bataillons. J'ai accordé les différentes décorations que vous m'avez demandées. » Nap. à Jos. Posen, 14 déc. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 29, Jos. à Nap.

Naples, 17 déc. 1806.

de Posen. Mille hommes débarqués par les Anglais ont été faits prisonniers dans le fort de Maratea ; on y a trouvé des lettres de la reine et de Sidney Smith, des bulletins imprimés qui annoncent la défaite totale de l'armée française, l'arrivée prochaine des Russes à Tarente, l'arrivée de 10 mille Anglais de plus en Sicile, la prochaine entrée de Ferdinand à Naples : c'est avec beaucoup d'intrigues et d'argent qu'ils font la guerre. Tout va assez bien ici ; je le répète à Votre Majesté, pour qu'elle sache ce qu'elle doit faire. Avec de l'argent, je tournerai contre eux tous les brigands que les Anglais tournent contre moi ; ils aiment mieux me servir, parce qu'il y a moins de danger ; ils demandent à être soldés. Je suis absorbé par les besoins indispensables de la minute, et je n'ai pas un sol à employer d'une manière aussi utile. Je n'ai pas encore fait partir de régiments napolitains, parce que je n'ai pas encore eu les moyens de prélever sur mes besoins urgents ce qui est nécessaire pour le premier équipement d'un corps qui doit faire une si grande route. Si Votre Majesté peut m'envoyer de l'argent, c'est du sang français épargné ; car, quels que soient mes soins, je ne dois pas cacher à Votre Majesté que les marches et le genre de guerre que nous faisons nous font perdre souvent plus de braves gens que ne valent les coquins que nous tuons.

La reine Caroline a repris courage depuis quelques jours ; elle envoie de l'argent, des lettres à profusion ; elle se flatte que les Autrichiens vont bientôt réunir leurs forces aux Anglais et aux Rus-

ses; qu'ils préparent un grand embarquement à Trieste, entre autres le régiment Saint-Julien. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté un imprimé dont les Anglais cherchent à inonder le royaume; ils ont établi des recruteurs sur tous les points, quelques-uns sont déjà arrêtés; ils promettent beaucoup d'argent; je ne néglige rien pour annuler leurs efforts. La police tient déjà le fil de beaucoup d'intrigues; elles ne tendent pas à moins qu'au massacre général des Français. On écrit de Rome que le même projet y a transpiré; la cour de Rome se conduit très-mal; tout ce qui me revient de là est tout à fait hostile.

Jos. à Nap. Naples, 20 déc. 1806.

Je désire que Votre Majesté puisse m'assigner un crédit fixe par mois sur son trésor à Paris; c'est le secours le plus efficace qu'elle puisse me donner sur-le-champ : je ne puis pas absolument suffire aux besoins de l'armée. Votre Majesté sait mieux que moi les suites funestes que peut avoir la pénurie dans laquelle je me trouve : les services languissent, le soldat se décourage; si je pressure les peuples, ils se mécontentent davantage; ils ont tant souffert par le passage continuel des colonnes mobiles, par les incursions des brigands, par le manque total de commerce, qu'il leur est impossible de faire davantage.

Je ne crois pas devoir me permettre un mot de plus; mais je puis assurer Votre Majesté, *sur mon honneur*, que j'ai le plus *extrême* besoin qu'elle m'autorise à tirer sur Paris au moins 2 millions

par mois, ou ce qu'elle jugera pouvoir me faire avancer.

Il est de fait qu'il y a en Sicile 20 mille Anglais, et qu'ils recrutent des Siciliens et des Napolitains à tons prix. »

Jos. à Nap. Naples, 21 déc. 1806.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 5 décembre. Il ne me reste aucun régiment de cavalerie italienne; deux viennent de partir, un était parti il y a six mois.

Les Polonais désirent beaucoup me quitter, mais il est convenable d'attendre que les régiments que Votre Majesté fait lever à Hesse-Cassel pour mon service soient en route; il n'est pas douteux qne l'ennemi se renforce beaucoup en Sicile.

Je prie Votre Majesté de me fixer la somme qu'elle peut me faire payer à Paris ou à Naples tons les mois; je prendrai mes mesures en conséquence. Il est indispensable que je sache à quoi m'en tenir; mais il est de fait qu'il m'est impossible de me soutenir sans un secours en argent: ce pays est épuisé, bloqué, et l'armée n'est pas en proportion des finances de l'État. Jusqu'ici, je me suis soutenu par des moyens extraordinaires, j'ai vendu les biens qui pouvaient se vendre; je suis à bout de ces moyens. J'ai envoyé en Calabre les deux envois que Votre Majesté a bien voulu me faire faire; ce corps d'armée n'est pas payé de sa solde de six mois; j'ai fourni des traites pour les derniers 500 mille francs. Je crains bien que mon intendant ne puisse pas les payer, si Votre Majesté ne donne pas l'ordre à M. Mol-

lieu de lui faire fournir cette somme en sus des 500 mille francs dont Votre Majesté a ordonné l'envoi le 16 novembre.

Les officiers, les corps même que je fais partir occasionnent des dépenses que l'on ne peut plus retarder : quel que soit le sacrifice que Votre Majesté peut faire pour son armée de Naples, il faut que je puisse y compter; je dois déjà 18 millions de francs. Votre Majesté sent que je ne puis plus trouver de crédit; et ce pays, si riche dans un temps tranquille, est le plus malheureux en temps de guerre, et surtout de guerre maritime. Après un an de paix, je serai dans le cas de faire restituer toutes les avances que Votre Majesté m'aurait fait faire pendant la guerre. Ce peuple-ci est très-corrompu et très-vénal : l'or est le mobile de tout; l'ennemi le sait, et s'en sert : quant à moi, il me suffirait d'avoir assez d'argent pour payer ceux qui se battent pour moi. Votre Majesté sent que je ne répéterais pas tous les jours la même demande, si je n'en sentais pas l'indispensable nécessité.

Quand je dis que je dois 18 millions, Votre Majesté sent que je ne parle que de ce que je dois aux services arriérés et aux troupes; car ce pays a d'ailleurs une dette de plusieurs centaines de millions.

Il me faudrait un emprunt de 10 millions, et un don de 1 million de francs par mois.

J'ai déjà beaucoup fait, mais il me reste bien plus à faire. Places, munitions, premières avances pour les corps, routes, tout est urgent, tout presse.

J'ai fait écrire au général Macdonald; le général

Saint-Cyr m'écrit qu'il désire se fixer à Naples, auprès de moi, si Votre Majesté l'approuve : tous les deux pourront être utiles, mais il faut, avant tout, que Votre Majesté me fasse connaître sa volonté sur la demande de fonds que je lui ai faite : c'est le fondement de tout. Si je n'ai pas de secours en argent, toutes les bandes qui ont posé les armes et qui me servent bien vont se réunir dans les montagnes des Calabres, où elles seront soldées par l'ennemi ; je serai probablement forcé alors à évacuer ces deux provinces, et à me concentrer autour de Naples et dans la Pouille ; quelques secours, au contraire, me mettraient dans le cas d'alimenter ces bandes, qui empêchent les autres de lever la tête dans les montagnes, et je resterai maître du pays.

Je ne demande, en dernière analyse, qu'une avance. »

Jos. à Nap. Naples, 22 déc. 1806. « Sire, le 17 du courant, deux bâtiments russes ont débarqué à Manfredonia trois cents Français qui composaient la garnison de Curzola (1), qui a capitulé. Les Russes ont dans l'Adriatique trois vaisseaux de ligne, deux frégates, trois bricks, et des transports qui contiennent 3 à 4 mille hommes. Ils ont débarqué à Gallipoli 600 hommes, qui ont été culbutés par les troupes de ligne et les gardes civiques.

Les ennemis ont redoublé d'activité et d'intrigues dans l'intérieur du royaume : les Anglais parlent

(1) Curzola ou Corzola, l'une des îles de la Dalmatie, alors occupée par les Français.

beaucoup de leur prochain débarquement; ils seront, j'espère, bien reçus. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. J'espère que Votre Majesté aura donné des ordres pour me faire envoyer de nouveaux fonds, après ceux qu'elle a bien voulu me faire adresser le 16 novembre. Je ne néglige aucun moyen pour subvenir à tous nos besoins; mais il est impossible d'y parvenir. Jos. à Nap. Naples, 28 déc. 1806.

Le maréchal Masséna est arrivé ici hier, des Calabres; il se dispose à partir sous peu de jours pour la grande-armée; tout le monde voudrait s'y rendre. Je ne puis pas faire ici tout ce que je désirerais pour les militaires; ils me quittent volontiers. Je ne puis pas l'impossible.

Quatre vaisseaux anglais ont été signalés de Fondi, il y a deux jours.

Les Anglais cherchent beaucoup à engager des hommes des Calabres; les brigands préféreraient mon service, mais il faut de l'argent. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté l'état de situation de l'armée française et napolitaine. Votre Majesté verra d'un coup d'œil que le nombre des combattants ne s'élève pas à 30 mille hommes. Jos. à Nap. Naples, 29 déc. 1806.

Les ennemis ont dans l'Adriatique 18 bâtiments de guerre; ils ont 4 vaisseaux sur les côtes de l'État romain, dans la Méditerranée 80 transports, et 6 voiles de guerre en Sicile. Ils menacent Pescara et Manfredonia. Ces deux places sont en état de défense.

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que l'armée est dans le découragement : les officiers n'ont point obtenu d'avancement depuis la campagne dernière, je veux dire celle d'Austerlitz; très-peu de décorations de la Légion d'honneur ont été distribuées; il n'y a guère que quelques officiers du génie qui en aient obtenu; ceux de l'artillerie, qui ont bien servi à Gaëte, n'ont rien obtenu. Votre Majesté verra, par les réponses que je viens de recevoir à des demandes que j'ai adressées au payeur de l'armée française, qu'elle est créancière de 4 millions; j'en dois le double aux fournisseurs. Ainsi, mon arriéré est de 12 millions pour l'armée seulement; cependant le pays paye plus qu'il n'a jamais payé, puisqu'il entre dans le Trésor, tous les mois, 1 million de ducats. L'ancien gouvernement ne retirait pas davantage, et il avait de plus que moi la Sicile, la possession paisible des Calabres, et le commerce libre. Votre Majesté est trop juste et trop clairvoyante pour ne pas venir à mon secours. Je demande :

1° A être autorisé à nommer aux places d'officier vacantes dans les corps, en prenant les officiers dans les mêmes régiments, ou bien que le ministre de la guerre de Votre Majesté m'envoie ces nominations;

2° De recevoir un prêt de 10 millions, que je rendrai un an après la paix;

Un secours de 1 million, payable par mois;

3° Que les régiments français reçoivent le contingent qui leur est nécessaire pour être portés au complet;

4° Que les généraux employés auprès de moi

continuent à être inscrits sur le tableau de l'armée française;

5° Que Votre Majesté m'autorise à prendre tous les ans, pour être admis dans ma garde, 100 conscrits français. Votre Majesté pourrait élever au grade de général de division le général Lamarque; il a sept ans de services comme général de brigade : je l'ai nommé mon aide de camp. Mais tous les officiers m'abandonneraient, s'ils devaient renoncer à compter dans les rangs de l'armée française.

Votre Majesté doit penser que tous les militaires qui sont ici regrettent de ne pas partager la gloire de la grande-armée; ils font un service très-pénible; ils méritent que Votre Majesté les indemnise de ne pas servir directement sous ses yeux.

Je prie Votre Majesté d'agréer mes vœux au renouvellement de l'année. »

LIVRE SIXIÈME.

DE JANVIER A LA FIN DE MAI 1807.

Succès de la grande-armée. — Leur retentissement à Naples (20 janvier). — Embarras financiers. — Demande adressée par Joseph à Napoléon. — Fixation des pensions de retraite. — Création d'un hôtel des invalides à Naples. — Mission du frère du général Reynier dans les Calabres. — Reddition d'Amantea. — Expédition du général Merlin contre l'île de Capri (3 mars). — Trahison d'un magistrat; bonté du roi. — Loi sur les ordres religieux (13 février). — Création d'hospices. — Abolition des *fidéicommis* (16 mars). — Fondation d'une académie d'histoire et d'antiquités. — Voyage du roi dans les provinces de la Pouille (du 21 mars au 12 avril). — Son départ de Naples le 21 mars. — Mesures justes et sévères de Joseph à l'égard de plusieurs fonctionnaires publics. — Différentes mesures prises par le roi pendant son voyage. — Il se rend à Tarente. — Son retour à Naples (12 avril). — Modifications et suppressions dans les ministères. — Mesures relatives aux consuls étrangers. — Affaire de M. Monglas. — Voyage dans les Abruzzes (du 12 au 26 mai). — Bonne administration de ces provinces. — Projets relatifs au lac Fucino. — Joseph revient à Naples le 26 mai.

I.

La fin de l'année 1806 avait été signalée par les victoires d'Iéna, d'Auerstadt, et l'occupation de la Prusse. La grande-armée, après avoir anéanti les armées de Frédéric-Guillaume, marchant aux Russes, les avait battus dans les journées des 27 et 28 décembre. Ces événements prodigieux avaient produit partout, et principalement en Italie, un immense effet. A Naples, le canon des forts annonça, le 20 janvier, les succès de Napoléon. Joseph jouissait

doublement de triomphes qui, tout en affermissant sur sa tête la couronne des Deux-Siciles, tout en lui étant d'un puissant secours pour aider à la pacification de ses États, ajoutaient à la gloire d'un frère bien-aimé et à la puissance de la mère-patrie.

Les forces militaires de l'ancienne cour n'étaient plus à craindre; chaque jour ses revers détachaient d'elle ses partisans naguère les plus chauds. Il lui restait très-peu d'amis; encore étaient-ils impuissants, et réduits, pour la servir, à des complots souvent infâmes, à ces moyens honteux et criminels rejetés par tout prince qui se respecte. Malheureusement il n'est point d'ennemi plus dangereux pour un gouvernement que le mauvais état des finances, et celles du royaume des Deux-Siciles étaient obérées. L'empereur n'envoyait à son frère aîné que des secours inefficaces, et c'était là une cause de graves embarras, contre lesquels Joseph avait à lutter sans cesse.

Suivant le compte présenté par le ministre Rœderer, les dépenses montaient à 1,200 mille ducats par mois, et les recouvrements ordinaires seulement à 600 mille ducats. Les ressources extraordinaires, qui se composaient d'un emprunt sur le commerce et d'une partie du revenu des biens séquestrés, pouvaient donner un supplément d'environ 200 mille ducats.

Il restait donc à combler un déficit de 400 mille ducats par mois, c'est-à-dire de plus de 21 millions de francs par an. Le roi se décida, dans une situation si critique, à la faire connaître à l'Empereur. Il

expédia près de lui, à la grande-armée, le général César Berthier, son chef d'état-major général, avec tous les documents propres à prouver les charges qui pesaient sur le royaume des Deux-Siciles; il le supplia de lui prêter la somme nécessaire pour le payement de l'arriéré, et de consentir à donner, de plus, 1 million de francs par mois, à valoir sur les dépenses de l'armée française.

En attendant une réponse, qu'on ne pouvait recevoir immédiatement, puisque la grande-armée s'éloignait chaque jour en poursuivant l'ennemi, Joseph songea à assurer la subsistance de la sienne. Elle se composait, outre les troupes françaises, des corps napolitains, dont la force augmentait progressivement, et formait un état militaire imposant, mais fort dispendieux.

Dans différentes provinces, plusieurs propriétaires proposèrent gratuitement des quantités considérables de grains. Ces offres furent acceptées; mais le roi ne voulut pas abuser d'une ressource émanant d'un noble sentiment de patriotisme, et qui ne pouvait amener, d'ailleurs, de bien grands résultats. Le ministre de la guerre eut l'ordre de faire acquitter le prix de ces grains aussitôt qu'il en aurait la possibilité. On mit tout en œuvre pour le recouvrement des impôts.

La fabrication des monnaies d'or et d'argent prit aussi une extension plus considérable. On les frappa à l'effigie de Joseph, avec les armes adoptées pour le royaume, et ces mots sur l'exergue de chaque pièce: *Custos regni Deus.*

II.

Quelle que fût la gêne du Trésor, le roi ne désespérait point de la faire cesser. Elle devait diminuer successivement après les dispositions déjà prescrites en faveur de l'agriculture et du commerce, et celles qu'on se disposait à réaliser encore. On n'en suivit donc pas moins l'exécution des grands projets d'amélioration intérieure.

Les pensions n'étaient pas régulièrement déterminées en raison de l'importance et de la durée des services; l'arbitraire distribuait la faveur, et le vrai mérite était souvent sans récompense. Une loi fixa les pensions de retraite pour les armées de terre et de mer; celles pour tous les emplois civils, pour les veuves et les enfants des hommes morts au service de l'État. Les employés subalternes dans les administrations participèrent aux bienfaits du gouvernement; et, dans le cas de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans l'exercice de leurs fonctions, ils furent appelés à jouir des mêmes bénéfices que les militaires. Les droits de tous ainsi réglés, nul ne pouvait en être privé que par l'effet d'un jugement légal ou d'une démission volontaire.

Les passions qui s'étaient déchaînées en 1799 avaient présidé à la distribution des faveurs. Joseph porta un œil scrutateur sur les largesses de la cour à cette époque; il ne confirma que celles qui se trouvèrent fondées sur des motifs légitimes, mais il réintégra dans la jouissance de leurs pensions tous ceux qui en avaient alors été dépouillés.

On avait récemment admis dans le corps des vétérans les militaires qui pouvaient servir encore; beaucoup d'autres vieux soldats, dont les infirmités ne méritaient pas moins d'intérêt, végétaient misérables, sans moyens d'existence, ou avec des secours trop faibles pour être à l'abri de l'indigence. Le roi fonda un hôtel d'invalides calqué sur celui de Paris, à une échelle moins grande. On les recueillit dans cet honorable asile. Un sage et paternel règlement leur assura les soins les plus attentifs pour le reste de leurs jours. La surveillance de l'établissement fut dévolue à un chef assisté d'un conseil d'administration, dont tous les membres étaient choisis parmi les militaires invalides eux-mêmes. A la même époque (commencement de 1807), on agita sérieusement la grande question de la suppression des moines : ce projet rencontra une vive opposition, souleva des débats fort animés, dont nous indiquerons plus loin le résultat. Racontons d'abord quelques événements qui doivent trouver place ici.

III.

Les aides de camp envoyés par le roi dans les Calabres étaient revenus le 22 janvier; ils lui firent des rapports peu consolants. La place d'Amantea tenait encore. Les excès auxquels s'étaient livrées les troupes, irritées d'une guerre si cruelle, étaient de nature à retarder une pacification, cependant bien nécessaire. Joseph écrivit au général Reynier, en lui recommandant de faire tous ses efforts pour

calmer le ressentiment des soldats, et pour les ramener à une discipline propre à rassurer les habitants.

Il résolut d'établir dans ces provinces un commissaire investi de pouvoirs extraordinaires, afin de surveiller l'administration civile et militaire, de réprimer les abus qui s'étaient introduits dans celle de la justice, et d'alléger le plus possible les maux que le pays avait à souffrir.

Pour obtenir d'heureux effets d'une pareille mission, il était surtout essentiel qu'elle fût remplie par un homme qui, agissant dans un accord parfait avec l'autorité militaire, la trouvât disposée toujours à le seconder. Cette mission fut confiée à M. Louis Reynier, frère du général commandant les troupes. Elle n'eut pas tout l'effet qu'il était permis d'en attendre; cependant elle ne fut pas sans utilité. Les Calabrois y virent du moins une preuve de la sollicitude du roi, et le désir de les soustraire aux rigueurs qu'ils avaient encourues.

Amantea, qui était la place d'armes des rebelles, se rendit après plusieurs mois de résistance. Privés de leur dernier point d'appui, fatigués des horreurs qu'ils avaient commises ou provoquées, trouvant une sévérité moins inflexible, les insurgés cherchèrent, dans l'amnistie qui leur était accordée, le repos dont ils regrettaient de n'avoir pas su jouir plus tôt.

La même dépêche (reçue le 22 février), qui annonçait au roi la capitulation d'Amantea, l'informait que la flotte anglaise, depuis longtemps en Sicile, avait

17.

mis à la voile. Elle ne s'était point montrée dans les parages de Naples. Joseph voulut profiter de son éloignement momentané pour tenter une expédition sur l'île de Capri. Le 3 mars, le général Merlin partit avec 1,600 hommes pour enlever cette île, foyer des brandons incendiaires de la cour de Palerme. La tempête dispersa les bâtiments sur lesquels les troupes étaient embarquées, et les força de rentrer dans le port de la capitale, après avoir éprouvé des avaries. Ce contre-temps était d'autant plus fâcheux que cette tentative ayant donné l'éveil à l'ennemi, il redoubla de précautions, afin de repousser une attaque dont le succès avait pour garantie principale une descente brusque et imprévue.

Au nord de l'Europe, cependant, se livraient des batailles de géants. Depuis les guerres de Charles XII contre le czar Pierre le Grand, il y avait eu peu d'exemples de campagnes d'hiver aussi rudes dans un pays aussi froid.

Les Russes étaient accoutumés à ce dur climat, les Français l'affrontaient avec courage ; ils bravaient les glaces de la Pologne, comme ils avaient bravé les sables brûlants de l'Égypte quelques années auparavant. Serré de près dans sa marche rétrograde, Alexandre attaqua Napoléon à Eylau avec des forces très-supérieures ; mais le génie du chef et la valeur des soldats triomphèrent de tous les obstacles. La nouvelle de cette bataille sanglante, de cette victoire longtemps disputée et chèrement achetée, parvint bientôt à Naples, où elle combla les partisans de la France de joie et d'admiration.

IV.

Néanmoins, vers le milieu du mois de mars, des bruits sourds firent pressentir des projets hostiles. Les Anglais avaient embarqué 5 à 6 mille hommes à Messine ; il était probable que, sous peu, ils risqueraient une descente pour essayer de raviver la guerre à l'intérieur. La police de Naples avait découvert une correspondance que l'ennemi entretenait par l'île de Capri avec un certain M. Vecchioni, président de l'une des premières cours judiciaires du royaume. Ce magistrat avait sollicité avec instance une place de conseiller d'État, que Joseph lui avait accordée depuis cinq mois ; il avait paru sensible à cette faveur, et témoigné sa vive reconnaissance. Puis tout à coup, sous le prétexte de mauvaise santé, il s'était retiré à Pozzuoli, déclarant ne plus vouloir s'occuper que de son rétablissement. Au lieu de cela, il ne songea qu'à trahir le souverain auquel il avait juré fidélité. Le ministre de la police produisit des preuves de cette perfidie ; elles étaient évidentes ; le coupable fut arrêté, et traduit devant une commission militaire. Mais c'était un vieillard ; jusqu'alors sa vie avait été pure : il implora la clémence du roi, qui, fermant les yeux, ne voulut voir qu'une erreur là où il y avait crime. Saliceti demanda à mettre au moins cet agent secret de l'ancien gouvernement hors d'état de favoriser les conspirations, en le laissant provisoirement en prison. Cette fois sa demande était juste. Cepen-

dant Joseph, sans la blâmer, ne l'accueillit point. « Pourquoi, dit-il, laisser plus longtemps en prison ce malheureux vieillard? Il est assez puni ; faites-le mettre en liberté. » Ainsi perçait en toute chose la bonté de ce philosophe, poussé sur un trône par des circonstances en dehors de sa volonté.

V.

Revenons maintenant à la suppression des moines. Les avis étaient partagés au conseil, et les débats furent très-vifs. Cette grande question avait été agitée une première fois le 6 février.

Les ministres napolitains, et particulièrement le duc de Cassano, qui avait le portefeuille des affaires ecclésiastiques, inclinaient vers une réforme partielle. Il leur paraissait suffisant de supprimer un certain nombre de couvents. Ils demandaient à ce que les moines des établissements supprimés fussent versés dans les autres du même ordre maintenus, et auxquels on rendrait même la faculté d'admettre des novices, s'ils la méritaient par une conduite exemplaire.

Les ministres français, et surtout celui de l'intérieur, le comte Miot, insistaient pour une réforme radicale, considérant la faculté que l'on voulait accorder comme une transaction indigne du gouvernement : l'admission des novices était, en effet, une mesure diamétralement opposée au but que le roi voulait atteindre, celui de réduire le nombre toujours croissant des moines. Il combattit cette pro-

position, qui fut abandonnée. Mais, sur les autres mesures, Joseph crut devoir s'imposer une réserve qui laissât un libre cours aux raisonnements développés avec chaleur et talent de part et d'autre. Une commission fut chargée de les examiner avec calme. On la composa des ministres du culte et de l'intérieur, et du secrétaire d'État Ricciardi.

Le projet de loi fut rapporté avec des modifications le 13 février. On se bornait à la suppression totale des couvents qui appartenaient aux ordres de Saint-Benoît, de Saint-Bernard, et de leurs différentes affiliations, telles que les Olivetains, les Célestins, les Virginiens, les Chartreux, les Camaldules, etc.

Les ordres mendiants étaient conservés. Ce *mezzo-termine* déplaisait aux ministres français, qui auraient voulu trancher la question, et porter un coup plus décisif aux institutions monacales. Mais le duc de Cassano représenta, non sans raison, que les moines mendiants vivaient dans la plus grande intimité avec les gens du peuple, pour lesquels ils étaient des confidents, les consolateurs des âmes; que les masses ne manqueraient pas d'être très-sensibles à la privation de leur société, dont elles avaient contracté l'habitude; que leurs couvents, au surplus, ne se soutenant plus guère que par le secours des monastères dont la suppression était décidée, la chute de ceux-ci entraînerait forcément sous peu celle des autres.

Persuadé qu'il était prudent de ménager l'opinion, Joseph s'abstint de contrarier celle dont les minis-

tres napolitains étaient les organes : c'était déjà faire un grand pas que de restreindre à ce point le nombre des moines. Les couvents que l'on supprimait étaient les plus richement dotés. Leurs biens furent consacrés à des établissements de bienfaisance et d'instruction publique. La vente de leurs immeubles, désormais divisés entre une foule d'acquéreurs, favorisait les vues politiques du roi, car elle améliorait le sort de la classe laborieuse, et rendait un service immense à l'agriculture. Le produit de cette vente mettait à même de subvenir aux dépenses de l'État et de payer ses créanciers; d'ailleurs, un corps qui ne se recrute point doit peu à peu diminuer et s'éteindre. La loi fut donc adoptée. Comme on l'avait fait pour une autre loi non moins importante, en la promulguant on la fit précéder d'un résumé des considérations qui l'avaient dictée, et qui était ainsi conçu :

« La force des choses oblige chaque nation à sui-« vre avec plus ou moins de lenteur les mouvements « imprimés par l'esprit de chaque siècle. Les ordres « religieux, qui ont rendu tant de services dans les « temps de barbarie, sont devenus moins utiles par « l'effet du succès même de leur institution. Notre « sainte religion, désormais glorieuse et triomphante, « n'est plus réduite à fuir la persécution dans l'obs-« curité des cloîtres. Les autels sont érigés jusque « dans l'intérieur des familles : le clergé séculier a « répondu à notre confiance et à celle de nos peuples. « L'amour des arts et des sciences généralement ré-« pandu, l'esprit colonial, commercial et militaire, ont

« forcé tous les gouvernements de l'Europe à tour-
« ner vers ces objets importants le génie, l'acti-
« vité et les moyens de leurs nations. L'entretien de
« forces considérables de terre et de mer entraîne
« la nécessité de grandes réformes dans d'autres
« parties de l'économie générale de l'État; le pre-
« mier devoir des peuples et des princes est de se
« mettre à même de se défendre contre les agres-
« sions de leurs ennemis.

« Considérant, néanmoins, que nous devons con-
« cilier ces principes avec le respect dont nous som-
« mes pénétrés envers ces lieux célèbres qui, dans
« les temps barbares, recueillirent et consacrèrent
« le feu sacré de la raison et le dépôt des connais-
« sances humaines;

« Et voulant traiter avec justice et bienveillance
« ceux de nos sujets qui sont aujourd'hui membres
« des ordres religieux, etc. »

Voici maintenant quelles étaient les principales dispositions de la loi :

Les religieux des ordres supprimés, et dont les propriétés réunies aux domaines de l'État devaient être vendues au profit de ses créanciers, jouissaient d'une pension de 120 ducats ou 528 francs chacun, à partir du jour où ils sortaient de leurs monastères.

Les abbayes de Mont-Cassin, de la Cava et de Monte-Vergine renfermaient des bibliothèques considérables, des dépôts d'archives et de manuscrits précieux : la garde en fut confiée à cinquante religieux des plus instruits dans l'abbaye de Mont-Cassin, et à vingt-cinq dans chacun des deux autres. Ces reli-

gieux devaient mettre en ordre les livres et les manuscrits, en faisant connaître les ouvrages qui pouvaient intéresser les arts, les sciences, et surtout l'histoire du royaume. Ils conservaient les habitations avec leurs dépendances, un bien rural, et le mobilier qui leur était nécessaire. Un supplément de pension leur fut accordé, outre la dotation annuelle de 10 mille francs mise à la disposition du directeur de chacune de ces maisons. Un hospice de santé fut fondé à la chartreuse de la Padula, lieu remarquable par la salubrité de l'air que l'on y respire, autant que par la beauté de la position. Cet hospice fut remis aux soins de cinquante religieux avec un directeur, et les mêmes avantages que ceux attribués aux religieux chargés des dépôts littéraires.

Le col de Campo-Tenese, qui touche aux Calabres, et la plaine de Cinque-Miglia dans les montagnes des Abruzzes, étaient deux passages périlleux pendant l'hiver. On ordonna la construction de deux hospices destinés à recevoir les voyageurs et à leur porter secours. A chacun de ces hospices devaient être attachés vingt-cinq religieux jouissant d'une pension plus élevée que celles assignées aux autres, parce que leurs fonctions étaient plus pénibles. Les directeurs reçurent, en outre, des fonds suffisants pour l'achat de tous les objets convenables à de pareils établissements.

Les traitements des curés et des desservants furent augmentés. Les vases et les ornements des églises, des couvents supprimés, furent distribués à celles des paroisses qui en étaient dépourvues.

Tout le mobilier de ces couvents fut remis aux hôpitaux militaires et civils.

On réunit les tableaux, statues, bas-reliefs et autres objets d'arts, pour enrichir le musée national que le roi voulait fonder.

Les religieux des ordres mendiants, qui voulaient consacrer leurs loisirs à l'éducation de la jeunesse, furent invités à en demander l'autorisation, qui fut aussitôt accordée, avec la rétribution due à leur zèle.

Ainsi, à la paresse qui reposait mollement au fond des cloîtres, succédait l'exercice de talents et de vertus utiles; et la suppression des moines, sans leur nuire, était avantageuse au clergé, à la religion, à la société tout entière.

VI.

Une antique institution était restée debout, et ne se trouvait plus en harmonie avec celles qui venaient d'être fondées : c'étaient les *fidéicommis* ou substitutions, ordinairement contraires aux intérêts des *cadets de famille*. On agita leur suppression. Le marquis de Gallo prit une part très-active à la discussion qui s'ouvrit à ce sujet. On ne l'avait jamais entendu parler avec autant d'abondance; l'emportement dont à la fin il ne put se défendre en réfutant ses adversaires, contrastait avec la réserve silencieuse et diplomatique dans laquelle il se renfermait assez volontiers au conseil : c'est qu'il était cadet de famille, et qu'il plaidait sa cause en ap-

puyant une loi d'ailleurs fort juste, et qui fut adoptée le 16 mars.

Joseph était persuadé qu'il ne serait pas impossible de réveiller le génie national, et de rendre au pays la gloire qu'il avait due jadis aux sciences et aux arts.

Cette terre classique renfermait dans son sein ou présentait sur toute sa surface de précieux monuments dont l'étude, en rappelant de grands souvenirs, pouvait la faire briller d'un nouvel éclat. Pour ranimer le goût de cette étude des monuments et des beaux-arts, il fonda, le 17 mars, l'Académie royale d'histoire et d'antiquités. Le nombre de ses membres était fixé à quarante; les vingt premiers, nommés par le roi dès leur réunion en académie, avaient à lui proposer trois candidats pour chacune des autres places vacantes.

Le directeur du musée qui allait être formé avec les objets antiques trouvés dans les fouilles; celui de l'établissement où se déchiffraient les manuscrits sur *papyrus* provenant des ruines de *Pompeia*, et celui de l'Imprimerie royale, devaient être choisis parmi les membres de l'Académie.

Joseph accorda un fonds annuel de 10 mille ducats ou 44 mille francs à cette Académie d'histoire et d'antiquités : 8 mille ducats étaient destinés à être distribués en jetons de présence; 2 mille, à fonder des prix destinés aux auteurs des quatre meilleurs ouvrages. Elle devait tenir, chaque année, deux grandes séances, où serait faite l'analyse des ouvrages qui auraient mérité ces prix, décernés en assemblée publique.

Dans chaque province elle pouvait nommer un correspondant.

La première séance eut lieu dans une salle du palais, où le roi voulut assurer provisoirement les académiciens de sa protection, du désir de profiter de leurs lumières, et de sa coopération au succès de leurs travaux.

Par un décret publié en même temps, furent nommés les vingt premiers académiciens, en tête desquels figurait le savant et modeste père Andrès, ancien jésuite, connu par un ouvrage où il avait fait preuve d'une profonde érudition et d'une critique judicieuse (1). Les autres, qui avaient également acquis de la célébrité, étaient : le chevalier Ardités, l'archevêque Cala, l'archevêque Capecelatro, l'abbé Gaetano, Carcani, Carelli, l'abbé Ciampitti, le médecin Cottugno, François Daniel, le conseiller d'État Delfico, Gargiulli, l'abbé Donato Giglio, l'abbé Gaetano Greco, l'évêque Lupoli, l'abbé Jérôme Morano, le général Parisi, l'abbé Barthélemi Perretti, l'évêque Rossini, le chanoine Rossi, le chevalier Villarosa.

Notre but, en indiquant les noms et les qualités de ces académiciens, est de faire connaître à peu près quel était à cette époque, à Naples, l'état de la société. On voit que, sur vingt savants, onze étaient ecclésiastiques, et deux seulement de la classe des

(1) Cet ouvrage est intitulé *de l'Origine, des progrès et de l'état actuel de la littérature, des sciences et des arts*. L'auteur démontre l'influence des Arabes sur les progrès des connaissances en Europe. S'élevant au-dessus des préjugés et des préventions de tout genre, il juge avec une égale impartialité tous les écrivains dont il examine les travaux.

nobles, dont le plus grand nombre dédaignait de s'instruire.

Les finances peu à peu sortaient du chaos où elles avaient longtemps été plongées.

On continuait la liquidation de la dette publique ; une partie des pensions était réglée.

Joseph ordonna que le grand-livre, dont l'établissement avait été prescrit, fût ouvert sans délai aux créanciers qui voudraient y obtenir des inscriptions. En outre, et pour satisfaire ceux qui préféreraient un autre genre de payement, les biens nationaux, dont la masse était grossie de ceux des couvents supprimés, furent mis en vente sur-le-champ.

VII.

Le calme, qui s'affermissait enfin, favorisait le développement des avantages résultant des institutions nouvelles. Joseph résolut d'en profiter pour visiter les provinces de ses nouveaux États où il n'avait pas encore pu se rendre. Il partit de Naples le 21 mars 1807, désireux de s'assurer par lui-même si ses vues étaient fidèlement remplies. Il se rendit dans la Pouille et dans les contrées voisines, dont il n'avait traversé qu'une partie en revenant des Calabres.

Il n'ignorait pas combien la vérité arrive difficilement jusqu'aux marches du trône. Pendant son voyage, elle n'eut pas de peine à se faire jour. Souvent, seul, à pied, il pénétrait dans la foule assemblée sur son passage, et l'interrogeait avec une affa-

bilité qui inspirait la confiance. Toute plainte fondée était accueillie. Il fut frappé d'apprendre des malversations qu'il eût toujours ignorées, s'il n'eût reçu les confidences de gens qui, de loin, n'eussent jamais osé les révéler.

A la suite d'informations sérieuses et de faits graves, plusieurs fonctionnaires furent destitués ; le roi les remplaça immédiatement par des hommes dont il avait reconnu l'intégrité.

Les conseillers d'État duc de Canzano, duc de Saint-Arpino, et Nollì, furent nommés intendants des provinces de Bari, de Lecce, et de Capitanata.

Ceux des secrétaires généraux et sous-intendants dont la conduite avait été irréprochable furent seuls conservés dans leurs emplois.

La même sévérité fut déployée envers les autorités militaires. Le désintéressement rehausse la gloire : un général qui l'avait oublié en tolérant des exactions, le général F...., fut renvoyé en France.

Il existait une commission militaire à Bari. Le roi la supprima, convaincu que si l'on est obligé, dans les instants de crise, de recourir à un épouvantail qui sauve les partisans de troubles en les effrayant, rien n'autorise à intervertir le cours ordinaire de la justice lorsqu'elle peut suffire au maintien de la tranquillité. Les prévenus qu'elle avait à juger furent renvoyés devant les tribunaux civils.

Joseph était très-désireux de savoir si l'agriculture se ressentait réellement des améliorations qu'il avait eu en vue de lui faire éprouver en ordonnant la division du *Tavoliere* de Pouille. Il reconnut avec

grande satisfaction que ces améliorations, déjà sensibles, ne pourraient que s'accroître avec le temps; mais il apprit qu'une dépêche ministérielle (*un dispaccio*) du 26 août 1806 avait privé du bénéfice de la loi un grand nombre de pasteurs. Ces hommes, parce qu'ils conduisaient leurs troupeaux, durant les chaleurs de l'été, aux pâturages des montagnes éloignées, avaient, à leur retour, trouvé les terres que réclamait leur industrie concédées à des individus dont plusieurs possédaient d'autres biens, et auxquels ces terres étaient par conséquent moins indispensables. Ces pasteurs furent autorisés à demander, dans le délai d'un mois, celles qui leur étaient nécessaires; et la junte chargée de l'administration du *Tavoliere* reçut ordre d'accueillir ces demandes, en faisant toutefois rembourser les à-compte qu'avaient payés sur le cens annuel les colons à qui elles avaient d'abord été destinées.

Des habitants de la ville de Foggia, industrieux mais pauvres, participèrent à la même faveur.

D'anciens édits ordonnaient la levée de 8 hommes par mille âmes. Exécutés à la lettre, ces édits auraient ravi environ 60 mille hommes au commerce et à l'agriculture. La présence des troupes françaises permettait des modifications. La levée fut réduite à 1 homme sur mille âmes. Tous les individus excédant ce nombre, et qui n'étaient pas encore incorporés dans les régiments napolitains, furent ainsi rendus à leur famille.

Les vexations et les abus cessèrent de présider au recrutement; il n'y eut plus d'exceptions que pour

les jeunes gens qui, n'ayant point de frères, étaient l'unique soutien de leurs familles, et pour les hommes mariés ou veufs avec des enfants (1).

Mais en conservant à l'industrie des bras pour le moment inutiles à la défense du territoire, Joseph cherchait néanmoins à ranimer dans la nation l'esprit militaire.

Deux causes contribuaient principalement à étouffer cet esprit chez le peuple : la première prenait sa source dans la législation, qui, imposant le service militaire comme une peine, souillait par un mélange impur une noble profession; la seconde était la facilité de trouver dans les ordres monastiques et plus de repos et plus de considération.

Joseph avait supprimé les moines; il interdit les rangs de l'armée aux hommes flétris par des condamnations judiciaires. Le soldat ne subit plus de châtiments qui tendent à l'avilir; il fut soumis au même code pénal que les troupes françaises.

Les causes n'existaient plus, mais l'effet subsistait encore : il s'efforça de l'anéantir, il s'efforça d'exciter l'émulation en accordant des distinctions et des récompenses aux hommes qui se signalaient dans les corps réguliers, même dans les gardes natio-

(1) Il est facile de s'apercevoir que la plupart des mesures adoptées par le roi Joseph étaient calquées sur ce qui se faisait alors et se fait encore actuellement en France. En lisant ces détails d'administration intérieure, on peut reconnaître combien le frère aîné de Napoléon avait à travailler pour organiser les différents services, combien il mettait de zèle et d'activité à remplir ses nouveaux devoirs, et quel bien il fit, en peu de temps, à ce beau pays, encore abâtardi par de déplorables institutions.

nales. L'avancement ne fut plus exclusivement réservé à la naissance; il devint l'apanage du mérite, des services, de la bravoure et de la capacité.

Joseph avait fait un appel à la jeunesse napolitaine : elle y avait répondu en se présentant pour former le corps de vélites attachés à la garde royale.

Il espéra que cet exemple serait suivi : il autorisa les communes à recevoir des enrôlements volontaires pour le recrutement de l'armée. Ce n'était qu'à défaut de volontaires que les soldats qu'elles avaient à fournir devaient, sans aucun privilége de rang ni de fortune, être désignés par le sort.

La carrière des armes, cessant d'être un objet d'indifférence ou d'aversion, commença à devenir ce qu'elle doit être, honorable et honorée.

Après avoir parcouru les provinces de la Pouille, le roi se rendit à Tarente pour examiner les fortifications qu'il avait prescrit d'y élever, dans le but de créer là un grand établissement maritime.

Il y fut informé que les fouilles qui se faisaient dans le royaume, soit au compte du gouvernement, soit au compte des particuliers, donnaient lieu à des spéculations d'où résultait l'exportation des objets les plus précieux d'antiquités. C'était une richesse particulière au pays. L'exportation fut à l'instant interdite jusqu'au moment où le chevalier Arditi, savant antiquaire, membre de l'Académie royale, présenterait un règlement tendant à conserver tout ce qui pouvait être utile aux progrès des sciences et des arts.

VIII.

Joseph, absent de Naples depuis vingt jours, jugea que son retour y était nécessaire. Il traversa de nouveau ces provinces où il avait donné des preuves de sa bienveillance, et où sa justice lui avait concilié l'affection de ses peuples. Pendant tout son voyage, il en avait reçu les plus touchants témoignages. Il rentra dans sa capitale le 12 avril.

Le général Berthier (César) était revenu du quartier général de la grande-armée le 24 mars. L'Empereur avait consenti à envoyer 500 mille francs par mois pour aider à payer les dépenses de l'armée. Un tel secours était bien au-dessous de celui que le roi avait demandé; mais l'ordre établi dans l'administration devait crééer et créa bientôt en effet des ressources. Joseph chargea le général Berthier du commandement de la Pouille, et choisit le général Lamarque pour le remplacer auprès de lui dans les fonctions de chef d'état-major.

Pendant l'absence du roi, la marche des affaires avait été moins active que l'esprit de mésintelligence entre les ministres.

D'après des bruits accrédités peu de temps après son départ, les Français allaient être écartés du ministère.

Cela était faux, mais il était vrai que Joseph s'était décidé à opérer des changements. Le lendemain de son retour à Naples, il les fit connaître en conseil d'État.

Le général Mathieu Dumas fut nommé grand ma-

réchal du palais, et le ministère de la guerre, réuni à celui de la police générale, fut confié à M. Salicetti.

Le ministère du culte fut réuni à celui de la marine, et le duc de Cassano nommé grand veneur.

Le ministère de la maison royale fut supprimé, et le duc de Campochiaro envoyé comme ambassadeur en Hollande auprès du roi Louis. L'administration des domaines de la couronne fut confiée au conseiller d'État Macédonio, et les autres branches du ministère réunies à celui de l'intérieur, ainsi que l'administration de la ville de Naples.

Le conseiller d'État Ferri-Pisani eut la surintendance générale des postes (1).

Les secrétaires généraux des ministères furent supprimés.

Les attributions relatives au commerce avec les nations étrangères, et qui dépendaient auparavant du ministère de la marine, passèrent à celui des relations extérieures, plus à même d'aplanir les difficultés qu'élevaient les prétentions des agents de quelques puissances.

IX.

Un décret limita les facultés que s'arrogeaient ar-

(1) M. Ferri-Pisani, qui occupa, soit à Naples, soit en Espagne, auprès du roi Joseph, les postes les plus élevés ou des emplois de confiance, avait épousé la fille du maréchal Jourdan. Ses deux fils, dont l'aîné a pris le nom de Ferri-Pisani-Jourdan, font actuellement partie de l'armée française, l'un comme officier supérieur d'artillerie, l'autre comme aide de camp du prince Napoléon.

bitrairement les consuls, vice-consuls, chanceliers et autres employés de gouvernements étrangers, et les assujettit à présenter leurs patentes munies de l'approbation du roi, formalité sans laquelle ils n'étaient point reconnus.

Ils devaient se borner à protéger les sujets de leurs nations respectives en facilitant les transactions sur les affaires litigieuses pour lesquelles ils seraient consultés, mais il leur était enjoint de s'abstenir de tout acte de juridiction relative, soit au sauvetage, soit aux ventes, à l'extinction des feux, de cargaisons de navires; juridiction qui était exclusivement réservée aux magistrats napolitains. Tout acte de juridiction pareille, exercé par des agents étrangers, était déclaré nul; puis il était ensuite dénoncé aux souverains, près desquels on devait réclamer la punition des consuls qui oseraient y concourir. Si ces consuls étaient nés dans le royaume de Naples, ils étaient condamnés au bannissement à perpétuité.

La même peine était prononcée contre quiconque achèterait des cargaisons de bâtiments vendues sans l'intervention des autorités légitimes.

Ces dispositions, qui annonçaient une fermeté que l'on était peu accoutumé à voir dans le gouvernement napolitain, furent strictement observées.

X.

Le roi se souvenait du *dispaccio*, qui aurait ruiné bien des familles s'il ne s'était trouvé lui-même à

portée de recueillir leurs doléances; il avait réglé les formes à suivre pour la publication des lois délibérées au conseil d'État, lois qui devaient être revêtues de sa signature ainsi que ses décrets, et contre-signées par le secrétaire d'État. Cependant, les ministres n'avaient pas renoncé à la vieille formule du *dispaccio*. Chacun d'eux transmettait à ses subordonnés les moindres décisions administratives comme si elles eussent été rendues par le roi, de telle sorte que l'un d'eux pouvait ordonner précisément le contraire de ce que l'autre avait prescrit, et cela toujours au nom du souverain. Joseph, en rappelant dans le décret qu'il fit publier à cet égard que les déterminations qui lui seraient dictées par son amour pour les peuples ne devaient avoir d'autre organe que lui-même, abolit cette funeste coutume. Les ministres devinrent par conséquent responsables des ordres et des instructions qu'ils donnaient en leur propre nom.

XI.

Inflexible envers les prévaricateurs subalternes, Joseph n'était pas moins sévère pour les hommes haut placés qui étaient convaincus de favoriser les abus.

Des rapports d'une nature très-grave lui étaient parvenus contre un agent de police nommé Monglas, en résidence à Castellamare et employé par le ministre Salicetti. Ou ce ministre était instruit des excès dénoncés au roi, et alors il aurait dû les réprimer; ou bien il les ignorait, et on ne pouvait excuser sa négligence. Salicetti, que l'on croyait au comble de

la faveur, était sur le point de perdre le double ministère à la tête duquel il se trouvait. Il se justifia par des explications qui commencèrent à calmer le courroux du roi. Mais ce qui le sauva fut un événement qui survint, et que nous allons rapporter.

Des assassins envoyés de Palerme s'étaient cachés près de Castellamare pour attenter aux jours du roi dans les courses qu'il faisait aux environs de Naples, sans défiance, ne prenant nulle précaution pour sa sûreté. Il reconnut combien la police était vigilante. Ce même Monglas, contre lequel Joseph était prêt à sévir, découvrit et signala à Salicetti les assassins, dont le projet fut déjoué au moment où ils allaient le mettre à exécution.

Un colonel napolitain n'avait pas rougi d'accepter une mission aussi infâme; il fut arrêté, interrogé, convaincu, jugé, et fusillé. Ses complices, que l'on ne put saisir, avaient menacé de venger sa mort. En effet, deux jours plus tard, Monglas tombait sous leurs coups; ils immolèrent jusqu'à son chien, que l'on trouva étendu sur son cadavre.

Il n'y avait plus de torts à punir, il n'y avait plus que le malheur à plaindre.

Cet événement prouvait à Joseph combien était précieux, dans des circonstances encore difficiles, un homme qui, à une grande pénétration, unissait l'activité, l'énergie et l'audace. Au fond, le roi eût regretté d'avoir à l'éloigner de sa personne; il le conserva au ministère. Sans doute Salicetti accordait volontiers son appui à ces hommes qui suivent les armées comme des vampires, qui sont un fléau

pour le pays, dont ils sont toujours prêts à exploiter les ressources. Joseph n'ignorait pas que son ministre avait la faiblesse d'aimer à grossir sa clientèle de semblables êtres; aussi avait-il toujours les yeux ouverts sur le protecteur et sur les protégés, prêt à modérer l'un et à réprimer les autres.

Les courses du roi dans les provinces de la Pouille avaient été suivies d'heureux, résultats, qui se firent sentir jusque dans les Calabres. Il obtint un triomphe plus doux que celui résultant de la crainte ; il conquit les sympathies de ses peuples. Il lui restait à parcourir les provinces des Abruzzes; il résolut de consacrer quelques jours à ce voyage.

XII.

Le 14 mai 1807, il partit de Naples pour visiter ces contrées habitées jadis par les Sabins, les Marses, etc. Il y trouva des habitants laborieux et pacifiques sous une administration telle qu'il la désirait, ferme et paternelle. Il n'eut que des éloges à donner aux autorités civiles et militaires (1).

Les Abruzzes sont traversées par les Apennins, dont les ramifications forment des chaînons d'un aspect bizarre, de superbes vallons, et des plateaux dont l'ensemble offre un tableau pittoresque. Mais les communications, difficiles en tout temps, deve-

(1) Ces provinces étaient sous l'autorité de Gouvion Saint-Cyr, qui non-seulement avait su, par sa fermeté, les préserver des maux de la guerre, mais qui avait tenu d'une main ferme la balance de la justice.

naient souvent impraticables, après la fonte des neiges, sur un terrain mêlé de sable et d'argile. Les populations célébrèrent l'arrivée du roi par l'entreprise spontanée des routes à construire. Afin de donner une direction à leurs efforts, Joseph nomma une junte composée du général Partouneaux, des intendants des trois provinces, d'un propriétaire et d'un ingénieur de chacune de leurs capitales. Il chargea la junte de lui faire un rapport détaillé des travaux exécutés dans le délai de quatre mois, tant pour l'ouverture de routes nouvelles que pour la réparation de celles qui existaient déjà. Il se réserva d'accorder des récompenses aux communes qui les auraient poussés avec le plus d'activité, en les dispensant de payer leurs contributions arriérées.

La population de ces provinces, qui aurait dû naturellement augmenter sous un climat admirable, diminuait chaque année. L'agriculture eût suffi pour en faire vivre tous les habitants, s'ils avaient su lui donner l'extension dont elle était susceptible ; mais sur quelques points on manquait de bras, ailleurs les bras manquaient de travail. Beaucoup d'habitants allaient en chercher dans la campagne de Rome et jusque dans la Toscane, où bientôt, oubliant leur patrie, ils étaient perdus pour elle.

Joseph résolut de prévenir une émigration si fâcheuse.

Entre autres dispositions qui tendaient à encourager l'agriculture, il en adopta deux qui devaient, en la ranimant, donner à une foule d'ouvriers des occupations utiles.

La première de ces dispositions avait pour but de tourner l'attention des propriétaires vers un genre d'industrie facile, mais négligé dans les Abruzzes comme dans les autres provinces : l'irrigation, qui ajoute si puissamment à la fertilité du sol. Il fut prescrit d'ouvrir et de restaurer l'ancien canal de Corfinium, pour féconder le territoire de la ville de Sulmona (1).

La seconde avait une plus haute portée. Joseph en conçut l'idée sur les bords du lac de Fucino.

Ce lac, dont la circonférence est de vingt-six milles, à peu près neuf lieues de France, est environné de belles collines et de plusieurs villages considérables, menacés depuis quelque temps d'être inondés par suite de la crue progressive des eaux. Le seul moyen d'obvier à cette inondation était de rétablir le grand ouvrage construit par les Romains ; le fameux *émissaire* de Claude, pour faire écouler ces eaux dans le Livis, devenu *Garigliano*. C'était un travail énorme et qui nécessitait de grandes dépenses, mais il devait rendre à la culture une vaste étendue de terrain très-fertile. L'exécution en fut ordonnée ; et si elle éprouva des retards, ils ne furent occasionnés que par l'insuffisance des ressources du Trésor.

Après un voyage de quelques jours, Joseph revint à Naples, où il rentra le 26 mai.

(1) Patrie d'Ovide.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE SIXIÈME.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 14. Le maréchal Masséna rendra compte à Votre Majesté de la situation de ce pays. Ce qu'il ne pourra pas dire aussi positivement que moi, c'est qu'il est de toute impossibilité que les affaires se soutiennent sans un secours extraordinaire, et le plus prochain possible. Le général de cavalerie Bron et l'adjudant-commandant Fournier, le général du génie Lajouski, m'ont témoigné le désir de se rendre à la grande-armée. Ils vont partir. Ce dernier, originaire de Pologne, a été longtemps employé à reconnaître le pays au delà de la Vistule; j'ai pensé qu'il pourrait être utile à Votre Majesté.

Jos. à Nap. Naples, 1er janvier 1807.

Je fais partir beaucoup d'officiers polonais. L'infanterie est en marche des Calabres pour arriver à Naples; elle est réduite et fatiguée; nous faisons ici une guerre extrêmement pénible. Je demande à Votre Majesté le grade de général de brigade pour les colonels Abbée, du 23e léger; Huard, du 43e de ligne; Pastol, du 52e de ligne.

Je remercie Votre Majesté des décorations qu'elle veut bien accorder aux personnes pour lesquelles je les avais demandées. »

Nap. à Jos. Varsovie, 2 janvier 1807.

« Mon frère, par l'état de situation du 24 novembre, je vois que les deux brigades de la réserve provisoire, qui avaient été formées des dépôts de Naples et composées de huit bataillons, ne sont pas encore dissoutes, et que les détachements n'ont pas rejoint leurs corps. J'espère que cette opération sera faite à l'heure qu'il est. Cela porte un grand désordre dans la comptabilité, cela décourage les corps, cela a toute espèce d'inconvénients. Les officiers et sous-officiers de ces bataillons provisoires sont d'ailleurs nécessaires aux dépôts, pour instruire le grand nombre de conscrits qui vient d'y arriver. Je vous recommande cet objet, qui est très-important. Renvoyez aux dépôts les majors, officiers et sous-officiers des troisièmes bataillons, et donnez aux détachements provisoires l'ordre de rejoindre leurs régiments. »

Joseph au général Reynier. Naples, 5 janvier 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 18. J'ai trouvé les observations que vous me faites fort justes (1). Je rends bien justice à votre zèle et à votre attachement pour moi; je ne doute pas que vous ne répondiez parfaitement à la confiance que j'ai en vous; mais il est quelques points où nous ne sommes pas absolument d'accord. Il résulte, du mémoire que vous m'avez envoyé, que l'occupation de Cotrone, de Scylla, de Reggio, devrait être effectuée par nous. Vous voulez toujours vous établir trop positi-

(1) Cette lettre, adressée au général Reynier en réponse aux siennes, fut écrite par Joseph après le départ des Calabres du maréchal Masséna.

vement dans les extrémités de la Calabre : mon opinion est de ne pas avancer d'un pas, et de se tenir prêt à abandonner ces points extrêmes, si l'ennemi tentait un débarquement. Dans cette hypothèse, mon intention est que vous ne laissiez aucun corps en arrière, et que vous vous retiriez sur Cosenza, et, selon les circonstances, sur Castrovillari.

Il faut donc que, dans toutes les opérations que vous ferez, vous ayez toujours en vue la possibilité de l'événement que je suppose, et que vous ayez d'avance pris toutes vos mesures pour ne pas être embarrassé dans votre marche. Il faut donc diriger sur Castrovillari vos malades, et ne conserver que ceux qui donnent espérance d'une très-prochaine guérison. Lorsque je parle d'un débarquement de l'ennemi, ce n'est pas de ceux qu'effectuent continuellement les brigands envoyés par la reine Caroline, mais bien d'une opération sérieuse, préparée et exécutée par les Anglais dans le but de vous séparer du reste de l'armée : c'est là ce que je veux éviter, à quelque prix que ce soit. Je veux agir avec toutes mes forces réunies. Si l'ennemi débarque en Calabre, il est probable aussi qu'il débarquera en Pouille, et qu'il fera tous ses efforts à la fois pour en imposer au peuple et l'attirer dans son parti.

Dans ce cas, ayant mes forces réunies au centre du royaume, je pourrais me porter rapidement au-devant de lui, et me trouver partout supérieur. Après avoir détruit un premier débarquement, il ne me sera pas difficile de me porter à la rencontre de l'autre, et de le battre également. Quel que pût être

le nombre des insurgés que l'ennemi aurait pu réunir dans les Calabres lorsque vous les évacueriez, je ne doute pas que les bruits d'une première victoire ne les dissipe, et ne donne de l'énergie à nos partisans. Les malheurs de beaucoup de particuliers, d'une ou de plusieurs provinces, présentent une seconde objection au système que j'ai embrassé; mais il est évident qu'il n'y en a pas deux soutenables dans un pays entouré de la mer, configuré comme le sont les Calabres, la Terre d'Otrante devant agir contre un ennemi maître absolu de la mer, et ayant tant de moyens de transport. Il est maître d'agir sur la circonférence. C'est par le centre que je dois agir, et je dois toujours lui laisser l'espérance de pouvoir couper les troupes qui seraient en Calabre ou dans la Terre d'Otrante; mais, dans le fait, ces troupes doivent toujours être dirigées de manière à échapper à l'ennemi, et à se réunir dans le cœur du royaume.

Au reste, tout ceci n'est applicable que dans une hypothèse donnée; jusque-là tout peut rester dans la situation actuelle. Donnez vos soins à la bonne organisation des gardes civiques provinciales, et des compagnies franches que le maréchal Masséna a levées. J'ai fait donner l'ordre aux préfets de vous seconder, et même de vous obéir, pour tous les objets qui regardent la police et la sûreté générale. Vous correspondrez pour ces objets avec moi directement et avec le ministre de la police générale. Vous continuerez à correspondre avec le chef de l'état-major pour les mouvements et la discipline de l'armée

française, et avec le ministre de la guerre pour la force armée napolitaine et pour les établissements publics.

M. Bigarré, mon aide de camp, doit vous avoir amené mille conscrits, 2,500 capotes, et 500 mille francs en or. Je vais vous envoyer encore d'autres conscrits; il faut que vous renvoyiez à Naples les Polonais, les Suisses, et le 42e.

Depuis que cette lettre est écrite, je suis informé que toutes les capotes destinées aux troupes des Calabres sont expédiées : elles se montent à 8 mille.

Je reçois votre lettre du 25 décembre; je donne ordre au général Verdier de se rendre à Naples dès que vous arriverez à Cosenza ou à Amantea.

Je vous envoie une pièce de canon de 24, par terre.

Vous concevez, d'après tout ce que je vous ai écrit, que je ne veux pas éloigner la masse de mes forces des environs de Naples et de la Pouille; et, selon les événements, je laisserai dans les Calabres peu ou point de troupes. Je crois cependant que, dans tous les cas, on pourrait laisser un camp retranché de 2 mille hommes à Cosenza, et garder Amantea, si, après y être entré, vous la jugiez tenable. Il faut absolument m'envoyer les Polonais, les Suisses, et le 42e. On travaille à la route de Lagonegro à Cassano; elle sera achevée au 1er mars. Les généraux Donzelot, Goulus, vont vous arriver. Servez-vous de l'adjudant-commandant Cacault, et dites-moi quelle est votre opinion sur lui. »

Nap. à Jos. Varsovie, 6 janvier 1807.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint un décret que je viens de prendre : je vous prie de donner les ordres les plus positifs pour son exécution. J'ai besoin de deux régiments de plus à l'armée d'Italie. D'ailleurs, ces régiments ont été si défaits en Calabre, qu'ils ont besoin de se rapprocher. Mon intention est même de les faire passer en Allemagne, pour les avoir sous les yeux. Ce sont d'ailleurs deux régiments qui doivent laver la honte d'avoir été battus par les Anglais [1]. Sur les états de l'armée de Naples du 1er décembre, je vois que les bataillons provisoires existent encore. Votre ministre de la guerre et votre chef d'état-major ne font donc rien ? Faites dissoudre sur-le-champ ces bataillons, et faites incorporer les détachements dans leurs régiments. Vous verrez que je vous envoie 5 mille hommes de vos dépôts, armés et équipés. Avant le mois de juin, vous en aurez 6 mille autres. Faites renvoyer exactement les officiers et sous-officiers des troisièmes bataillons. Le 6e de ligne est bien faible. Il serait économique et utile au service d'incorporer les officiers dans le premier bataillon, et de renvoyer le cadre du second au dépôt. Je pense que vous devriez faire cela pour tous les régiments qui, avec les renforts que je vous envoie, n'auront pas leurs bataillons à 800 hommes. Tous mes bataillons sont ici à un effectif de 1,250 hommes. Vous pouvez ainsi diminuer votre dépense de beaucoup, sans affaiblir votre armée, et renvoyer 15 à 1,800 offi-

(1) A la bataille de Sainte-Euphémie.

ciers. Ce serait d'ailleurs fort utile pour former des cadres dans l'Italie supérieure. Vous profiteriez du renvoi de ces bataillons pour vous défaire de tous les officiers fatigués, et dégoûtés du pays. Je vous laisse là-dessus le maître de faire ce que vous jugerez convenable. »

« Sire, l'aide de camp que j'avais envoyé à Votre Majesté est de retour; il m'a remis la lettre de Votre Majesté du 6 décembre. La légion polonaise est en route des Calabres. Vingt-quatre officiers ont reçu l'ordre de partir en poste, 8 des uhlans, et 16 de l'infanterie polonaise. Jos. à Nap. Naples, 6 janvier 1807.

La situation de l'armée réclame le secours de Votre Majesté; il m'est impossible de subvenir à tous ses besoins, quelques efforts que je fasse. Les biens qui se vendent ne donnent pas d'argent; ils servent à liquider les créanciers de l'État, dont j'ai pris les revenus.

Je prie de nouveau Votre Majesté de me faire une avance de quelques millions. Ce pays est bloqué hermétiquement; il n'a pas de numéraire; il est hors d'état de me fournir les moyens qui me sont nécessaires. En temps de paix, les choses changeraient bientôt de face : jusque-là, il faut que Votre Majesté fasse quelque chose pour cette armée; sans quoi je ne puis pas prévoir les conséquences que peut avoir cet état de choses plus longtemps prolongé.

Le maréchal Masséna rendra compte à Votre Majesté de l'état exact des Calabres. »

Jos. à Nap. Naples, 10 janvier 1807.

« Sire, le maréchal Masséna aura l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la position de l'armée, surtout de celle des Calabres, dont il connaît mieux que personne les besoins. Je n'ai eu qu'à me louer de M. le maréchal Masséna; mais il est vrai qu'il trouvera à la grande-armée un théâtre plus digne de lui. Il a toute confiance dans les bontés de Votre Majesté, et je prends la liberté de le lui recommander, moi qui suis convaincu qu'il est toujours très-attaché à Votre Majesté: malgré tous les événements qui se sont passés, j'ai eu lieu de m'en convaincre plus d'une fois. Je lui ai fait espérer que Votre Majesté daignerait lui faire remettre une somme, qui paraît être tout ce qui lui reste, et qui ne s'élève pas à plus de 800 mille fr.

Votre Majesté a besoin de faire quelque chose pour cette armée, pour arrêter le découragement qui, dans les généraux, se manifeste par les demandes réitérées de partir pour la grande-armée, et dans le soldat, par des plaintes. Les officiers particuliers sont aussi affligés de n'avoir pas eu d'avancement depuis longtemps.

M. le chancelier n'a pas envoyé les décorations que Votre Majesté a promises aux corps qui ont fait le siége de Gaëte. L'avance d'une somme de quelques millions, la promotion des officiers particuliers dans les corps, ce sont là les bienfaits que j'attends de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Varsovie, 11 janvier 1807.

« Mon frère, vous me demandez vingt-quatre millions par an. L'armée française que j'ai dans le

royaume de Naples ne me coûterait cela nulle part. Les armements considérables que je fais ne me permettent pas d'envoyer une si grande quantité de fonds hors de France.

Cependant, j'ai ordonné qu'on vous envoyât ce qu'il y a de disponible à la Monnaie de Turin. »

« Sire, je me décide à envoyer près de Votre Majesté le général Berthier; il parviendra à faire connaître parfaitement à Votre Majesté la situation de l'armée, et je ne doute pas qu'il n'obtienne tout ce qui nous est nécessaire pour répondre à sa confiance : 1° les secours par mesure d'avance, ou de dons, de 10 millions; 2° une somme fixe par mois exactement payée ici ou à Paris, ne fût-ce que d'un million ; 3° l'avancement des généraux de brigade, des colonels et officiers des corps qui n'en ont pas obtenu depuis la campagne d'Austerlitz; 4° les décorations de la Légion d'honneur que Votre Majesté a fait espérer aux corps qui ont fait le siége de Gaëte, et celles qu'elle voudra accorder aux autres tronpes qui ont fait la campagne de Calabre. Il en est beaucoup, Sire, qui ont perdu jusqu'au tiers de leur monde par les fatigues, les maladies, le fer de l'ennemi. Les plaintes sont arrivées à un tel point, leurs instances pour aller à la grande-armée sont telles, que je me détermine à envoyer le chef de l'état-major près de Votre Majesté. Les lettres qu'ils reçoivent de leurs camarades, qui leur apprennent les promotions qui ont eu lieu; les victoires prodigieuses de Votre Majesté; la guerre pénible et obs-

Jos. à Nap. Naples, 14 janvier 1807.

cure qu'ils font ici; l'érection du monument de la Madeleine, auquel ils sont étrangers, quoiqu'ils sentent qu'ils font une guerre aussi pénible, tout cela les décourage; et il faut absolument que Votre Majesté fasse quelque chose pour rétablir leur moral découragé. Ce que je demande suffira pour cela. Il n'est pas un simple soldat qui ne sente que ce pays ne peut pas fournir à tous les besoins de l'armée: il se croit alors abandonné.

Votre Majesté a envoyé depuis deux mois un million en deux envois de 500 mille francs en napoléons; cela a produit un bon effet: il faudrait que tous les mois nous eussions cette ressource. J'ai fait déposer cet argent à la Banque, d'où il est sorti intact pour être distribué aux troupes de la Calabre et de Naples. C'est une mesure que la politique m'a commandée, pour faire voir aux gens du pays et aux troupes que Votre Majesté ne nous abandonnait pas à nous-mêmes. J'entre dans ce détail, parce qu'il y a eu une discussion puérile à laquelle le ministre du trésor de Votre Majesté a donné de la consistance en l'accueillant, et qu'il serait possible qu'elle fût parvenue jusqu'aux oreilles de Votre Majesté.

Les corps réclament jusqu'à leur gratification de campagne de l'année 1805 et 1806.

Votre Majesté connaîtra, si elle a le temps de lire les deux mémoires que je lui envoie des finances et de la guerre, la position précise des affaires.

Le général Berthier est en état de satisfaire à toutes les questions que Votre Majesté pourrait lui faire.

Les généraux français qui passent à mon service

ne peuvent pas se familiariser avec l'idée de ne plus être portés sur le tableau des officiers français : je désire que Votre Majesté veuille bien se rendre à leurs désirs; sans cela je ne crois pas que je puisse en conserver un seul. Une lettre reçue du ministère de la guerre par le général Lamarque a jeté l'alarme parmi eux. Je ne vois pas pourquoi Votre Majesté ne voudrait pas se rendre à leurs vœux : il est tout simple que l'on désire conserver un si beau titre que celui d'officier français; et moi tout le premier j'aurais été bien aise que Votre Majesté m'eût conservé le régiment qu'elle m'avait donné. D'ailleurs j'ose dire à Votre Majesté qu'elle n'a pas de choix, si elle ne veut pas me voir abandonné par les officiers qu'elle m'a donnés.

L'éloignement des dépôts produit un désordre dont Votre Majesté se fera difficilement une idée. Il serait bien plus utile au service de les envoyer à Naples, à Gaëte, à Capoue, et plutôt de retirer du royaume un ou plusieurs corps entiers, en proportion de l'accroissement de forces que procurerait l'arrivée des dépôts, selon que Votre Majesté le jugerait convenable. »

Joseph au maréchal Berthier. Naples, 14 janvier 1807.

« Je me détermine, mon cher maréchal, à envoyer à l'Empereur, et à vous, mon chef d'état-major. Votre frère vous convaincra, j'espère, de la position de l'armée française et du pays. Elle est telle, qu'il faut absolument que l'Empereur fasse quelque chose pour nous : une avance en argent, que je rendrai après une année de paix; faire envoyer

les décorations que l'Empereur a accordées aux différents corps de l'armée; donner de l'avancement aux généraux et officiers. J'espère que le général César vous mettra dans le cas d'employer efficacement votre bonne volonté pour moi, en instruisant l'Empereur de tous les détails qu'il ne pourrait pas lui donner lui-même.

Il faut aussi fixer le sort des officiers qui prennent service chez moi : il faudrait qu'au moins les généraux fussent conservés sur l'état des officiers généraux français. Ils tiennent beaucoup à cela; et si le contraire devait être, comme ils le craignent d'après une lettre que vous avez écrite au général Lamarque, je crois qu'ils me quitteraient tous. Il faut que l'Empereur manifeste sa volonté d'une manière claire et précise.

Je vous envoie les Polonais. L'Empereur pourrait me donner le 1er régiment suisse qui est ici.

Il vaudrait mieux nous envoyer les dépôts des différents corps à Naples; et plutôt retirer un corps : sans cela, il n'y aura jamais d'ordre dans l'administration. »

Jos. à Nap. Naples, 17 janvier 1807.

« Sire, il y a longtemps que je n'ai reçu de nouvelles de Votre Majesté; j'en suis bien impatient dans ce moment surtout. Je sais que les opérations de la campagne ont repris une nouvelle activité depuis le 23 décembre : une lettre arrivée par le commerce de Trieste nous fait espérer les plus heureux résultats; mais nous n'en sommes pas moins impatients de les apprendre directement.

Le maréchal Masséna, et depuis le général Berthier, auront appris à Votre Majesté tout ce qui se passe ici.

Le manque de numéraire, occasionné par l'état du commerce, sollicite l'intérêt de Votre Majesté pour un pays qui est bloqué de tous les côtés par l'ennemi.

Le pays est tranquille; le tout va d'ailleurs assez bien. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 29 décembre. J'y vois que vous ne gardez pas le maréchal Masséna. Vous n'avez ainsi auprès de vous aucun homme habitué aux grands événements. Cependant, dans l'été, un homme vous serait fort utile. Je pense donc que vous feriez bien d'appeler le général *Macdonald* à votre service, en lui en faisant faire directement la proposition. Vous verrez que j'ai ordonné qu'un détachement de 5 à 6 mille hommes vous fût envoyé d'Italie pour recruter vos régiments. » **Nap. à Jos.** Varsovie, 18 janvier 1807.

« Sire, le général Berthier doit avoir soumis à Votre Majesté la situation de l'armée. Depuis son départ, toutes les nouvelles que je reçois des Calabres me font désirer encore plus que Votre Majesté se rende à mes vœux. L'ennemi continue ses débarquements partiels; il enrôle et paye chèrement des bandits; la guerre est aussi meurtrière aujourd'hui que dans l'été. Dans un pays de montagnes très-hautes, et coupé de torrents à chaque pas, le soldat est obligé de les passer à l'eau; il est toujours en marche. Quelques efforts que l'on fasse, il manque **Jos. à Nap.** Naples, 22 janvier 1807.

d'habillement et de souliers; dans dix jours une paire de souliers est finie. Des régiments ont peu d'officiers; le 1[er] léger n'en a presque plus.

Les Anglais disent en Sicile que les Autrichiens vont se déclarer au printemps; que les Russes arrivent par Yassi aux bouches de Cattaro.

J'espère que Votre Majesté aura égard aux demandes qui lui seront soumises par le général Berthier. »

Jos. à Nap. Naples, 24 janvier 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 2. Le général Lauriston a instruit mon ministre de la guerre de la situation des affaires en Dalmatie; je viens de faire partir deux bâtiments, avec tout ce qui m'a été demandé pour le pacha de Janina. J'envoie de la poudre, des boulets, et des canonniers.

Il serait bon, pour l'expédition des affaires, que mon ministre de la guerre fût en même temps chef de l'état-major de l'armée. Depuis que le génie et l'artillerie se trouvent réunis dans les mains des mêmes généraux, les affaires vont beaucoup mieux. Si Votre Majesté ne jugeait pas à propos d'employer plus avantageusement le général César Berthier en Allemagne, je pourrais lui donner un autre emploi de cour. Je puis assurer Votre Majesté qu'il est nécessaire que ces deux fonctions soient dans les mêmes mains. Si Votre Majesté gardait César Berthier, et qu'elle ne se souciât pas de donner la place de chef d'état-major au général Dumas, qui cependant la remplirait bien, il serait peut-être possible de la donnér au maréchal Jourdan, à qui je pourrais aussi

donner le ministère de la guerre. L'un de ces deux changements est nécessaire. Je suis, au reste, extrêmement content du zèle et de l'attachement du général César Berthier; mais il serait moins propre qu'aucun des deux autres à la double destination que je propose à Votre Majesté.

J'envoie à la grande-armée le général Verdier; et à Milan, à la disposition du vice-roi, le général Severoli.

Je suis forcé, Sire, de faire toutes les réformes imaginables; je ne puis plus tenir aux besoins de tout le monde. Ce pays est absolument sans argent.

Tous les ordres sont donnés depuis longtemps pour le départ de tout ce qui tient aux troisièmes bataillons; ils sont exécutés depuis longtemps. »

« Sire, j'ai senti le besoin d'instituer un ordre pour me donner des moyens de récompenser les personnes qui servent bien l'État. Les décorations de cet ordre seraient conformes aux modèles ci-joints, si Votre Majesté les trouve bien, et qu'elle daigne approuver l'expression d'une *vérité* que j'ai cru devoir consigner dans l'un des côtés de l'étoile. Jos. à Nap. Naples, 26 janvier 1807.

Le but de l'institution est consigné de l'autre côté de la décoration : c'est l'espoir de voir renaître les temps glorieux de ce beau pays, qui rallie autour de moi tout ce que le pays renferme de gens honnêtes et dignes du nom d'homme.

Les chevaliers auraient l'étoile en argent, les commandeurs en or, et les grands cordons la grande.

Les chevaliers auraient, en pension, la moitié de

celle qu'ont les légionnaires de France; il en serait de même des commandeurs et des grands cordons.

Le bleu est la couleur des armes de la monarchie fondée dans ce pays par les princes normands.

Le projet serait d'avoir 500 chevaliers, 100 commandeurs, et 50 grands cordons; les biens de l'ordre de Malte et de Constantinieu suffiseut.

Votre Majesté doit me dire, 1° quelles sont ses intentions; 2° si elle trouve bon que je donne la décoration à des officiers et soldats de son armée de Naples; 3° combien elle veut que je lui envoie de grandes décorations, à quelles personnes elle les destine.

Tout ceci n'est encore qu'un projet, jusqu'à la réponse de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Varsovie, 28 janvier 1807.

« Monsieur mon frère (1), je n'ai pu recevoir la lettre de Votre Majesté et ses vœux pour mon bonheur sans une vive émotion. Vos destins, mes succès ont mis entre nous de vastes pays : vous touchez au midi à la Méditerranée, et je touche à la Baltique; mais, par l'accord de nos mesures, nous tendons au même but. Veillez sur vos côtes, écartez-en les Anglais et leur commerce; leur exclusion rendra le calme à vos États. Votre royaume est riche et peuplé : avec l'aide de Dieu, il sera puissant et heureux. Recevez mes vœux les plus sincères pour la pros-

(1) Cette lettre devait être remise à Joseph par la députation envoyée par roi de Naples pour complimenter l'Empereur à l'occasion du premier jour de la nouvelle année: voilà ce qui en explique la forme officielle.

périté de votre règne, et comptez dans tous les temps sur mon affection fraternelle. La députation que m'a envoyée Votre Majesté a rempli honorablement sa mission. Je l'ai priée de reporter à Votre Majesté les assurances de mon plus sincère attachement.

Sur ce, je prie Dieu, monsieur mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Jos. à Nap. Naples, 28 janvier 1807.

« Sire, le général Macdonald consentirait à entrer à mon service, en conservant toutefois son rang et son titre de général français ; sans cela, il préfère rester en France dans l'état où il se trouve.

J'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 6. Ses ordres sont exécutés, les cadres des troisièmes bataillons sont partis. Le 1er d'infanterie légère et le 42e vont se mettre en marche.

J'envoie au prince Eugène un régiment napolitain, et au dépôt les gens qui ont besoin de servir hors de leur pays : ce sont des soldats des masses qui se sont rendus, et qui au moindre mouvement pourraient encore prendre les armes. Le régiment est formé par beaucoup d'officiers napolitains venus d'Italie ; le colonel Cambs est de Strasbourg, il est fils du lieutenant général de ce nom qui sert depuis son arrivée dans le royaume. Il fut envoyé par la cour de France il y a vingt-cinq ans.

Le dépôt de ce corps pourrait être réuni à Mantoue. »

Nap. à Jos. Varsovie, 29 janvier 1807.

« Mon frère, la Turquie a déclaré la guerre à la Russie, comme vous le verrez dans le bulletin

d'aujourd'hui. Un Tartare, parti de Constan le 2 janvier, m'apporte les meilleures nouv ce pays.

Un million en or est envoyé de Turin à Ma santé n'a jamais été aussi bonne, tellen je suis devenu plus galant que par le passé.

Jos. à Nap. Naples, 29 janvier 1807.

« Sire, j'avais 16 régiments de cavalerie fait partir 10, il m'en reste 6. Votre M pensé que ce nombre ainsi réduit m'était ir sable; je le crois d'autant plus que ces cc tous affaiblis. Le prince Eugène me der 28e et le 29e de dragons, le 6e de chasseurs quiesçais à sa demande, il ne me resterait 3 régiments : ce sont les 4e, 9e et 25e de c J'ai fait partir les régiments italiens, le polonais; il ne me reste plus que les 6 que je viens de nommer. Votre Majesté sent que je ne peux pas me dégarnir davantage; elle me le prescrit même par une de ses dernières lettres.

Votre Majesté ne pourrait-elle pas faire passer à mon service le 1er suisse? Je m'occuperais de l'organiser; il a un grand besoin qu'on s'en occupe. Par le départ des Polonais, il ne me restera plus que les Corses et les noirs, troupes que Votre Majesté avait mises à mon service.

Les Hessois auront ici un grand inconvénient, ils déserteront en Sicile. Les Anglais sont familiarisés avec eux; il est à craindre qu'ils n'aient beaucoup de facilité à les embaucher. Les Suisses seraient plus sûrs, ainsi que les Polonais.

J'ai toujours remarqué un esprit de sagesse qui ne s'est jamais démenti dans le maréchal Jourdan; il est aussi parfait aujourd'hui : cependant je ne dois pas cacher à Votre Majesté qu'il gémit en secret de l'état de nullité auquel il se trouve réduit. Je crois qu'il mérite que Votre Majesté fasse quelque chose pour lui. Si elle adopte le plan que j'ai proposé, il aura lieu d'être satisfait; sinon il faut que Votre Majesté fasse quelque autre chose pour lui. Il trouve sa place trop peu utile. Il est vrai qu'un simple général de brigade en ferait autant que le maréchal Jourdan en temps tranquille; et, en cas de débarquement, le maréchal, à Naples, serait embarrassant: car comment lui proposer de se renfermer avec 1,500 hommes dans un mauvais fort? C'est cependant ce qui serait dans le strict devoir de sa place.

Je fais des réformes tant que je puis. Le maréchal Jourdan a de l'expérience; il a un traitement de 100 mille francs, sans sa pension de maréchal que l'empire lui paye. Votre Majesté sent que je dois désirer de le rendre plus utile, ou de voir sa place occupée par un officier qui ne me coûterait que 12 mille francs. Votre Majesté sait que je ne suis pas avare; mais je suis réduit aux derniers expédients, et il faut que je tire parti de tout.

Je ne cesse de prier Votre Majesté de me faire prêter par sa caisse d'amortissement 10 millions, dont je lui payerai l'intérêt exactement.

J'entretiens 90 mille hommes, guerre, marine, ancienne armée, bandits rentrés, galériens, gardes-côtes, cavalerie (ce sont des cavaliers armés qui

habitent dans des tours tout le long de la côte, qu'ils défendent contre les Barbaresques et contre la peste); enfin Votre Majesté peut compter sur ce que je lui dis, 90 mille hommes armés. Comment puis-je continuer cet état de choses avec un revenu qui ne va pas aujourd'hui, tous les mois, à 3,500,000 francs ?

Les Anglais viennent de faire deux débarquements de 600 hommes chacun, l'un à Squilace, et l'autre à Gerace; les gardes civiques les ont repoussés, et ont fait beaucoup de prisonniers. »

Jos. à Nap. Cardilello, 31 janvier 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11 janvier. Si elle peut me faire prêter 15 à 20 millions par la caisse d'amortissement, je payerai exactement les intérêts, qui seraient prélevés sur un bien-fonds, et je ne demanderais plus rien à Votre Majesté.

Je fais partir, le 5 février, un régiment napolitain. Les officiers sont bons; la plupart ont servi dans les troupes italiennes. Il y a mille bons soldats, un dépôt de 12 cents va suivre; mais ceux-ci auront besoin de se former dans une ville du royaume d'Italie, que le vice-roi désignerait : ce sont des espèces de chouans dangereux ici; mais ils deviendront, loin de leur pays, des soldats utiles. Si Votre Majesté approuve ce premier envoi, j'enverrai un autre régiment. Ce corps n'est pas aussi bien armé, équipé que j'aurais voulu; mais nous sommes ici dans une position difficile, et fort à l'étroit.

Votre Majesté m'envoie des conscrits pour porter les trois régiments de chasseurs qu'elle me laisse à

mille hommes chacun. Cette mesure me paraît très-bonne, si ces conscrits arrivent armés et montés.

Je prie Votre Majesté de donner l'ordre pour qu'on ne retienne pas cette année en Italie le contingent de la conscription destiné au 1er régiment d'artillerie. L'année passée, le général Sorbier a gardé les 360 hommes qui nous étaient destinés; il menace de faire la même chose cette année, et je suis très-pauvre en canonniers.

Le prince Eugène m'a paru désirer l'artillerie à cheval italienne; je vais lui envoyer le personnel; mais je prie Votre Majesté de trouver bon que je garde 6 pièces de six et 2 obusiers. Nous manquons de pièces de ce calibre, et nous avons beaucoup de boulets et d'obus. »

« Sire, j'ai envoyé deux officiers à Janina. Toutes les nouvelles que je reçois de ce pays sont bonnes. Jos. à Nap. Naples, 2 février 1807.

Les assassins des Français arrivés d'Égypte en l'an VII ont été jugés solennellement à Naples. Il y a eu un concours prodigieux d'auditeurs pendant toute la procédure. Quatre ont été exécutés avant-hier; il y avait parmi eux un prêtre. Leur culpabilité a été démontrée avec la dernière évidence à tous les auditeurs.

J'attends les conscrits, surtout ceux de l'artillerie, et les cavaliers.

Les Anglais viennent de jeter encore 800 hommes près de Longobardi; ils ont été taillés en pièces par le colonel Huard, du 42e, et le colonel du 1er de ligne. Si Votre Majesté nomme le colonel

Huard général de brigade, je désire le garder pour la Calabre; il entend parfaitement cette guerre.

Tous les ordres de Votre Majesté sont exécutés pour le départ des différents corps. »

Jos. à Nap. Naples, 6 février 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 18 janvier. Le général Macdonald partira de Paris dès qu'il aura reçu la permission de Votre Majesté d'entrer à mon service, et l'assurance qu'il reste sur l'état des généraux français; chose à laquelle il ne veut pas renoncer, pour quelque avantage qu'on lui fasse.

Il me reste ici Jourdan, Reynier, Maurice Mathieu, Partouneaux, Saligny.

Dès que les trois régiments de chasseurs que Votre Majesté me laisse auront reçu le contingent que Votre Majesté leur accorde, je ferai partir les trois autres corps.

Un bâtiment arrivé hier a rapporté avoir vu dans les eaux de la Sardaigne, le 25 janvier, treize vaisseaux de guerre, dont il n'a pas distingué le pavillon.

Jos. à Nap. Naples, 9 février 1807.

« Sire, j'ai fait un nouvel envoi au pacha de Janina; par celui-ci il recevra quatre pièces de canon, des munitions et des canonniers (1). J'ai fait envoyer des imprimés en langue turque, qui m'ont été adressés par le prince Eugène (2).

(1) Il s'agit ici du fameux Ali-Tebelen. Napoléon voulait en ce moment entraîner la Porte dans une guerre contre la Russie, et il recherchait l'assistance du pacha de Janina, alors maître de la moitié de l'ancienne Grèce, ayant une grande influence sur le divan, et d'ailleurs voisin redoutable des Russes, qui occupaient les îles Ioniennes.

(2) Ces écrits, intitulés *la Voix d'un muezzin*, contenaient la tra-

Les Anglais ont toujours quelques frégates sur le golfe de Naples; ils ont constamment tenu la mer jusqu'ici; nous sommes assez tranquilles : je prie Votre Majesté de se rappeler de donner ordre à M. Mollien de payer à mon intendant, à Paris, 500 mille fr. que j'ai touchés ici dans un moment de presse, et dont mon intendant ne peut pas acquitter le mandat à Paris.

Le départ des officiers et des troupes pour la grande-armée nous enlève plus de 1,200 mille fr. en numéraire. »

« Sire, M. Rosinciski, colonel des uhlans polonais, est porteur de cette lettre : c'est un excellent officier que je m'étais attaché comme écuyer, et que je regrette beaucoup. Votre Majesté s'apercevra bientôt qu'elle n'aura pas un meilleur officier dans l'armée polonaise; cet officier est propre à tout; il est fort instruit; il a autant d'honneur et d'enthousiasme que de raison et de calme. Jos. à Nap. Naples, 9 février 1807.

Si Votre Majesté le trouve bon, il s'occupera de me former un régiment polonais quand les circonstances le permettront. »

« Sire, je me suis rendu ici pour voir par moi-même une position où je veux établir un camp destiné à réunir la plus grande partie de l'armée, afin de pouvoir la porter de ce point central dans la Pouille ou dans la Terre de Labour, selon les circons- Jos. à Nap. Persano, 15 février 1807.

duction des bulletins de la grande-armée, afin d'enflammer les Osmanlis par le récit de nos victoires.

tances; il contiendra aussi le pays, et servira même, en temps de paix, à exercer les troupes.

Je fais poursuivre à outrance les brigands; tout le royaume en est purgé; il n'en reste plus qu'un millier, qui se trouve aujourd'hui cerné entre le général Reynier et les troupes que je viens d'envoyer contre eux de ce point. Le fort de l'Amantea vient d'être pris. Il y avait 1,200 hommes, qui se sont rendus à discrétion; de ce point, les Anglais correspondaient avec les chefs de masses de l'intérieur.

Il paraît que les Anglais et les chefs de masses qui ont été obligés d'abandonner les Calabres et de se rendre à Messine, en sont venus aux mains; cinquante individus des deux nations sont restés morts dans les rues de Messine. J'attends les détails de cet événement.

Je viens de supprimer tous les ordres riches et contemplatifs; ils avaient déjà été appauvris par l'ancienne cour : cependant cette suppression me mettra dans le cas d'offrir quelques biens-fonds, de la valeur de plusieurs millions, aux rentiers et autres créanciers de l'État.

J'ai reçu 110 décorations pour le siége de Gaëte; M. de Lacépède m'en annonce d'autres.

M. Dauchy m'annonce 1,100 mille fr.; tout cela fait beaucoup de plaisir, et est d'un excellent effet.

Je prie Votre Majesté d'agréer tous mes remercîments; je sens tous les jours davantage tout ce que je dois à sa tendre sollicitude et à sa sage prévoyance. Je suis content de la situation des esprits; et si Votre Majesté continue à s'occuper aussi acti-

vement de nous, elle ne doit avoir aucune inquiétude sur notre compte.

Le général Reynier est aimé par les gens du pays, à cause de sa probité bien connue; il aime aussi ce pays-là; je suis content de lui; il a fait beaucoup de bien depuis quelques semaines. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 29 janvier; je la remercie des bonnes nouvelles qu'elle me donne de sa santé; j'ai reçu sa lettre à Avellino, où j'étais de retour d'un voyage que j'ai fait dans les montagnes; j'ai été content des dispositions des habitants; les chefs de masses des Calabres ont été battus partout, et entièrement dispersés; Belmonte et Fiume-Freddo, où ils s'étaient retranchés, ont été enlevés; le colonel Huart a dirigé cette dernière expédition. J'ai demandé pour lui le grade de général de brigade. Jos. à Nap. Naples, 20 février 1807.

Toute l'escadre anglaise a fait voile de Palerme dans les premiers jours du courant; le bruit était qu'elle allait à Constantinople; on a compté dix-huit vaisseaux de ligne ou frégates; elle avait aussi quelques transports, ce qui ferait supposer qu'elle avait quelques troupes de débarquement.

Des débarquements de cinquante et cent hommes dans le golfe de Tarente m'ont laissé croire qu'il serait possible qu'ils voulussent tenter quelque chose sur ce point. Il est en état de défense. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 janvier. Je ne verrai point de difficulté que le général Macdonald entre à votre service avec la qualité de général Nap. à Jos. Liebstadt, 21 février 1807.

français. Vous me dites que le maréchal Jourdan a 140 mille francs de traitement, et n'est pas content : que voulez-vous donc que je fasse pour lui (1)? J'ai donné ordre qu'on vous envoyât un million. Je vous enverrai ce que je pourrai, mais je suis tenu à de grandes dépenses dans ma position actuelle. M. Rœderer n'aura point de repos qu'il ne vous ait prouvé que j'ai beaucoup d'argent à vous envoyer. »

Nap. à Jos. Osterode, 22 février 1807.

« Mon frère, la caisse d'amortissement n'a point d'argent, que pour son service ordinaire ; elle ne peut donc pas faire un emprunt. Je vous ai cependant envoyé un million, et j'ai ordonné qu'on vous en envoyât un autre. »

Nap. à Jos. Osterode, 23 février 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 2 février. J'ai lu les pièces relatives à cette infâme affaire de l'assassinat des Français aveugles revenant d'Égypte. Cela fait horreur. Il faut faire imprimer en français et en italien toutes les pièces du procès. Ce sera un monument pour l'histoire. »

Nap. à Jos. Osterode, 1er mars 1807.

« Mon frère, je vous renvoie le général César Berthier. Je vous laisse le maître de nommer ministre de la guerre, ou chef d'état-major de mon armée de Naples, qui vous plaira. J'ai nommé de la Légion d'honneur ceux que vous m'avez proposés. J'ai vu avec peine que vous m'aviez proposé M. de Bouillé, qui n'a pas fait la guerre. C'est ainsi qu'on m'a fait donner des récompenses qui ne sont pas méritées.

(1) L'Empereur semble se méprendre sur Jourdan. Ce maréchal, aussi probe que peu intéressé, n'était pas mécontent de son traitement, mais des fonctions peu importantes qu'on lui laissait.

J'ai nommé généraux de brigade les colonels Huart, Abbée et Cardeneau. J'ai nommé colonel le chef d'escadron Stenhaut, du 4e de chasseurs; et capitaines, les lieutenants Rœderer et Clary. Je m'en rapporte à ce que vous dira le général César Berthier sur la comparaison que vous me faites de l'armée de Naples avec la grande-armée. Officiers d'état-major, colonels, officiers, ne se sont pas déshabillés depuis deux mois, et quelques-uns depuis quatre (j'ai moi-même été quinze jours sans ôter mes bottes), au milieu de la neige et de la boue, sans pain, sans vin, sans eau-de-vie, mangeant des pommes de terre et de la viande, faisant de longues marches et contre-marches sans aucune espèce de douceur, se battant à la baïonnette, et sous la mitraille très-souvent; les blessés obligés de s'évacuer en traîneaux en plein air, pendant cinquante lieues. C'est donc une mauvaise plaisanterie que de nous comparer à l'armée de Naples faisant la guerre dans le beau pays de Naples, où l'on a du pain, du vin, de l'huile, du drap, des draps de lit, de la société, et même des femmes. Après avoir détruit la monarchie prussienne, nous nous battons contre le reste des Prussiens, contre les Russes, les Cosaques, les Kalmoucks, et ces peuplades du nord qui envahirent jadis l'empire romain. Nous faisons la guerre dans toute sa force et dans toute sa rigueur. Au milieu de ces grandes fatigues, tout le monde a été plus ou moins malade : pour moi, je ne me suis jamais trouvé plus fort, et j'ai engraissé. Par vos états de situation, je vois que vous avez 53 mille

hommes à l'effectif, et 43 mille hommes présents sous les armes. C'est plus qu'il ne vous en faut. Vous n'avez en face qu'un effectif de 18 mille Anglais, ne formant pas un présent sous les armes de dix mille hommes. Les Russes ont autre chose à faire qu'à s'occuper de vous. Les levées immenses que je fais en France et en Italie s'opposent à ce que je vous envoie de l'argent. Diriez-vous que, malgré les grandes possessions que j'ai, je viens de dépenser 12 millions en France pour acheter des chevaux? Une guerre comme celle que je fais use le matériel et le personnel; il faut donc un argent immense pour tout réparer. Je suis obligé d'entretenir une armée d'observation considérable en Italie. Il faut que je solde de nombreux corps de gardes nationales pour garder mes côtes; car mes côtes et mes ports sont bloqués comme les vôtres. Voici tous les secours que je puis vous envoyer : 6 mille hommes des dépôts de votre armée, bien armés et bien équipés, sont partis pour renforcer vos corps; 3 mille autres partiront au 15 avril, ce qui fera 9 mille hommes de renfort. Je vous ai envoyé depuis janvier 1 million, qui était tout ce qui me restait de mon petit trésor de Turin. Je donne ordre qu'on vous envoie, pendant chacun des mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, 500 mille francs par mois, ce qui fera 4 millions.

En jetant un coup d'œil sur le rapport de M. Rœderer, je me suis convaincu que vous avez des moyens immenses. Quand on paye 26 millions de dette publique, on peut retarder les payements d'un an, et

l'on a sur-le-champ 26 millions. Votre armée napolitaine vous coûte trop. Mais de quoi parle M. Rœderer, de caisse d'amortissement? Il est bien question de ces babioles! il est question de payer l'armée. Est-ce bien dans un pays qui n'est pas encore consolidé par la reconnaissance de l'Europe et par la paix, qu'on fait de pareils projets d'établissements? M. Rœderer est dans une position opposée à vos intérêts. Il doit avoir besoin de mettre des théories à exécution, et de se faire bien venir du pays, en cherchant à le soulager de toutes les manières.

Ne faites point d'ordres, ne fondez aucun établissement de crédit. Ce sont là des opérations de la paix; tout cela doit venir avec elle, et cette paix arrivera. Le moyen de faire entendre à des hommes de l'imagination de M. Rœderer que le temps est le grand art de l'homme; que ce qui ne doit être fait qu'en 1810 ne peut être fait en 1807! *La fibre gauloise ne se plie pas au grand calcul du temps.* C'est cependant par cette seule considération que j'ai réussi dans tout ce que j'ai fait. J'en pourrais dire autant de Dumas. Ce sont des hommes qui n'ont pas eu et qui n'auront jamais la prudence de marcher avec le temps, qui feront aujourd'hui ce qui ne doit être fait qu'après-demain, et qui ne sauront pas vous tirer de la situation où vous vous trouvez. Un homme comme Salicetti eût été un bon ministre des finances. Payez donc l'armée, c'est la dépense la plus sacrée; ne souffrez pas que l'on se plaigne. Avec les Français, il faut montrer du caractère. L'armée de Naples n'a pas lieu de se plaindre. Dites-leur : Vous vous plai-

guez! demandez au général Berthier; il vous dira que votre empereur est pendant des quinzaines de jours mangeant des pommes de terre, et bivouaquant au milieu des neiges de la Pologne. Jugez de ce que doivent être les simples officiers : ils ne mangent que de la viande! »

Jos. à Nap. Naples, 1er mars 1807.

« Sire, je forme une compagnie de chevau-légers que je voudrais envoyer au quartier général de Votre Majesté; elle sera commandée par M. Tascher, et formée par des jeunes gens des principales maisons du royaume; aucun d'eux n'aura plus de vingt-deux ans, et moins de 600 fr. de pension. Je destine ces jeunes gens à être officiers à leur retour de la grande-armée, où ils prendront le premier élan qu'on ne connaît pas ici. Votre Majesté fera pour moi une chose utile, en faisant employer ces jeunes gens de la manière qu'elle jugera la plus propre à leur faire atteindre le but que je me propose. Votre Majesté me renverra Tascher, ou le leur laissera; je leur ai donné un commandant en second en état de les conduire : c'est M. Filangieri, fils de l'auteur de ce nom, qui a déjà servi dans l'armée française, à Austerlitz et ailleurs. M. Tascher mérite d'être avancé, dans les cas qu'il reste à la grande-armée ou qu'il retourne près de moi; je voudrais alors qu'il fût mon aide de camp; j'ai pris de l'attachement pour lui.

J'ai ici le premier régiment suisse; je m'occupe de ce corps; il a ici trois bataillons, et un à l'île d'Elbe; il a aussi, à Cherbourg, une compagnie d'artillerie; il serait utile que tout ce corps fût réuni ici.

Je passe aujourd'hui en revue les conscrits; ils sont arrivés en bonnets de police, je vais leur faire faire des shakos, après quoi je les enverrai à leurs corps. Ils sont bien portants; on a choisi parmi eux pour enrichir les compagnies de grenadiers et voltigeurs que le vice-roi a fait former en Italie. Je voudrais que Votre Majesté m'autorisât à prendre tous les ans 100 conscrits, parmi ceux qui arrivent, pour alimenter ma garde, qui, faisant la guerre, éprouve des pertes. J'ai perdu 10 hommes dans les derniers événements, par suite desquels Amantea, Belmonte, Fiume-Freddo, Belvedere ont été pris, et les brigands arrivés de Sicile détruits ou dispersés, au nombre de plus de 3 mille.

Le pays est aujourd'hui tranquille; les 1,100 mille francs sont arrivés. »

« Mon frère, vous trouverez ci-joint le rapport qu'on me fait de l'envoi de 4,600 hommes à votre armée pour renforcer vos cadres. Du moment qu'ils seront arrivés, renvoyez les officiers et sous-officiers, et faites incorporer ces détachements dans vos régiments. » Nap. à Jos. Osterode, 5 mars 1807.

« Sire, j'ai les bulletins de la bataille du 8 février (1); je prie Votre Majesté d'agréer mon compliment sur ce succès. Jos. à Nap. Naples, 7 mars 1807.

J'adresse à Votre Majesté un rapport de Sicile; tous ceux que je reçois contiennent les mêmes détails.

(1) La bataille d'Eylau.

Il paraît que les Anglais entreront dans l'Adriatique, où ils menacent la Pouille, les Abruzzes, Ancône, Venise, et la Dalmatie.

J'ai donné ordre au général Reynier de suivre leur mouvement. Je réunis une grande partie de mes forces près d'Éboli, d'où je serai prêt à me porter en Pouille ou dans les environs de Naples.

Il serait possible que cette expédition n'eût en vue que les îles d'Ischia et de Procida, d'où l'ennemi pourrait beaucoup nous inquiéter, puisqu'il aurait une plage partout abordable jusqu'aux frontières du royaume. Ces îles seront bien défendues. Il serait possible que les Anglais voulussent s'emparer de Corfou. Il paraît que le roi Ferdinand n'a pas voulu leur céder la Sicile. »

Nap. à Jos. Osterode, 11 mars 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 20 février. L'escadre anglaise est devant Constantinople (1). Je reçois des nouvelles du 10 février, qui portent que l'ambassadeur d'Angleterre a quitté cette capitale. Nous verrons à présent comment tout ceci tournera. »

Nap. à Jos. Osterode, 12 mars 1807.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint les ordres que je viens de donner pour que 1,600 hommes

(1) Le sultan Sélim ayant, à la demande de la France, déclaré la guerre à la Russie, l'Angleterre envoya dans la Méditerranée une flotte qui franchit les Dardanelles de vive force, brûla les vaisseaux turcs, arriva devant Constantinople, et menaça cette ville d'un bombardement, si le sultan ne renvoyait pas l'ambassadeur français Sébastiani, et ne faisait pas alliance avec elle et la Russie. Sébastiani décida le sultan à la résistance, et la flotte anglaise fut contrainte à repasser les Dardanelles (voir plus loin la lettre de Napoléon du 13 avril).

vous joignent dans le courant d'avril. Ayez soin, au moment qu'ils vous arriveront, de les incorporer dans vos régiments, et de renvoyer les officiers et sous-officiers aux dépôts. »

« Mon frère, renvoyez à Toulon les bataillons que vous avez du 32ᵉ d'infanterie de ligne ; cela ne vous diminuera que de 400 hommes, et me mettra à même de reformer ce régiment. » **Nap. à Jos. Osterode, 14 mars 1807.**

« Sire, les lettres de Messine, du 9, portent que 6 mille Anglais sont partis, le 8, pour Syracuse, où ils doivent se réunir à 2 mille autres soldats, et faire voile pour une destination que l'on ne détermine pas : ils ont embarqué les femmes et les estropiés des corps anglais (1). **Jos. à Nap. Naples, 15 mars 1807.**

Je viens de voir en détail 10 mille hommes en bon état. Je ne néglige rien pour que l'armée soit le mieux que je puis.

La dernière colonne des conscrits partis de la haute Italie, forte de 2,500 hommes, n'est pas arrivée ici ayant 2,000 hommes en bon état. L'officier d'état-major, que j'ai gourmandé, attribue ce manque à ce que, la colonne étant trop forte, partout les soldats ont été mal couchés, mal nourris ; qu'ils auraient dû ne voyager que par détachements de 3 à 4 cents hommes. Je désire que Votre Majesté donne des ordres dans ce sens, si elle pense comme moi.

(1) Cette destination était la Turquie, notre alliée pendant cette campagne de 1807.

Les conscrits arrivés pour les chasseurs ne sont pas montés : Votre Majesté m'a fait espérer, dans la lettre par laquelle elle m'annonce que je garderai ici trois régiments de chasseurs français, qu'ils seraient portés à mille hommes chacun, et que ces hommes me seraient envoyés d'Italie, habillés, armés et *montés*.

Les troupes qui sont dans les îles et dans le gouvernement de Naples sont d'une tenue qui ferait plaisir à Votre Majesté, et d'une santé qui l'étonnerait, comme elle nous étonne tous.

L'air est dans ce pays ou pestilentiel, ou extrêmement favorable à la santé. Tout va bien ici ; on est tranquille sur tous les points. »

Jos. à Nap. Naples, 19 mars 1807.

« Sire, M. Nicolas Cappi, colonel du 5e régiment d'infanterie italienne, mérite que Votre Majesté connaisse ses services; il m'en a rendu beaucoup ici : c'est lui qui arrêta le fameux chef de masses Rhodio. Depuis, il a mérité l'estime de ses chefs et l'attachement des habitants des provinces dans lesquelles il a été employé, par son désintéressement. Il a neuf ans de grade. Je serais heureux que Votre Majesté crût devoir faire quelque chose pour lui; je crois qu'il serait susceptible d'être général de brigade. Le général Ottavi demande d'entrer à mon service : si Votre Majesté veut se rendre à ses vœux, elle trouverait par là le moyen de récompenser le colonel Cappi, qui a toujours commandé sous ses ordres. »

Nap. à Jos. Osterode, 20 mars 1807.

« Mon frère, les conscrits qui vous sont arrivés en bonnets de police sont sans doute ceux qui vien-

nent de l'armée d'Italie. Je témoigne mon mécontentement de ce que ces hommes ne vous ont pas été envoyés habillés et équipés comme ils doivent l'être. Il est impossible que vous preniez des conscrits pour votre garde. La comptabilité de M. Dejean ne se ploie pas à changer la destination d'un seul conscrit; mais j'ai écrit à M. Lacuée de prendre sur la conscription de chaque année 100 conscrits, sous le titre de *dépôt général de Naples*, que vous placerez dans votre garde. Mais vous me contrarieriez beaucoup de prendre de ceux destinés pour les corps : cela sert ensuite de prétexte aux colonels pour commettre des abus dans l'administration des corps. Vous avez retiré les compagnies d'élite de mes régiments de cavalerie pour votre garde : c'est les désorganiser. Songez qu'il faut six campagnes pour former l'esprit d'un corps qu'on détruit en un moment. Vous avez beaucoup de cavalerie; envoyez deux autres régiments en Italie, parce que moi-même je vais retirer beaucoup de cavalerie de ce royaume. Tous ceux que vous m'enverrez, Napolitains ou autres, on les emploiera ici. »

Nap. à Jos. Osterode, 20 mars 1807.

« Mon frère, je ne puis qu'être extrêmement mécontent de la manière dont vous désorganisez mes régiments. Vous avez pris les compagnies d'élite de la cavalerie pour former votre garde (1), de sorte que ces régiments n'ont plus aucun nerf, et ne rendent plus de services. C'est l'art d'avoir un petit

(1) Ce reproche n'était pas fondé; voir la réponse de Joseph, en date du 9 avril 1807.

nombre d'hommes de peu d'utilité, et d'en rendre un grand nombre inutile. Mon intention, que je vous fais connaître comme commandant mon armée, est qu'aucun tambour ne sorte de mes régiments sans mon ordre. Ce que fait Dumas n'a pas de sens. Il se donne beaucoup de peine pour former de mauvais corps napolitains, qui seront les premiers à tirer sur vous si un malheur arrivait; et surtout on désorganise mon armée pour un tas d'établissements. »

Jos. à Nap. Naples, 20 mars 1807.

« Sire, il résulte d'un rapport en date du 19 février, qui a été adressé à Votre Majesté par le général César Berthier, que j'aurais abandonné la Calabre ultérieure (1). Il n'en est pas ainsi; j'occupe tout le royaume, excepté Scylla, qui est un rocher dans la mer à portée du canon du phare, et Reggio, qui est une ville ouverte dans laquelle les troupes peuvent, à chaque moment, être faites prisonnières par des forces supérieures ennemies qui, partant de Messine, seraient sur leurs derrières dans une heure. Mais Cotrone, Monteleone et tout le reste du pays est occupé par nos troupes; et j'ai seulement donné au général Reynier l'instruction générale de ne jamais se laisser séparer du reste de l'armée par un débarquement ennemi, de se donner bien de garde de se laisser acculer dans le fond de la botte; mais, au contraire, de se replier sur Cosenza, et de là,

(1) Pour avoir la clef de cette lettre, il faut se reporter aux instructions envoyées par Joseph à Reynier le 5 janvier 1807, instructions dans lesquelles il était parlé de l'évacuation de la Calabre *dans des circonstances qui pouvaient se présenter*. Le général César Berthier prit l'hypothèse pour un fait accompli.

selon les circonstances, sur Cassano, d'où on se porte en Pouille ou en Terre de Labour, selon les circonstances. Mais cette instruction, que le simple bon sens dicte à tout militaire dans ma position, est un secret pour les gens du pays; et, depuis que les désordres sont diminués, on est tranquille en Calabre.

Il n'est pas vrai que le passage en Sicile soit une chose facile; c'est au contraire là le grand obstacle: il faut faire les préparatifs en face de l'ennemi, et l'ennemi peut empêcher la réunion des moyens de transport, et ensuite le passage. Une fois en Sicile, les affaires seraient bientôt décidées. J'ai dû faire ces observations à Votre Majesté, pour ne pas la laisser dans l'erreur sur deux points aussi importants.

Je reçois les lettres de Votre Majesté du 22 et 23 février. Si elle nous aide par quelques envois d'argent et par des envois de conscrits, à moins d'événements extraordinaires, tout ira bien ici. »

« Sire, la cause de l'extrême pénurie dans laquelle je me trouve par rapport au numéraire, c'est l'état de blocus absolu dans lequel se trouvent les ports du royaume. On me propose, dans ce moment, d'autoriser une exportation d'huiles et de grains qui me fournirait une ressource considérable : la maison de commerce qui fait cette proposition est autorisée et commissionnée par le gouvernement anglais ; ces denrées doivent être transportées au delà du détroit de Gibraltar; je rends compte de ce fait à Votre Majesté. Si elle pense que je doive permettre cette

Jos. à Nap. Naples, 21 mars 1807.

exportation, je ferai entrer beaucoup d'argent dans mes États, et une bonne partie dans mon trésor, 2 à 3 millions au moins. Mes besoins, ceux des armées de Votre Majesté sont très-grands; mes places ne sont pas fortifiées, faute d'argent. Cependant Votre Majesté, comme chef suprême, centre de tous les événements, est seule en état de juger ce que je dois faire dans cette circonstance. Si elle ne me donne pas un avis positif, tout restera dans l'état actuel, et rien ne sortira. »

Jos. à Nap. Naples, 21 mars 1807.

« Sire, le général Verdier se rend à la grande-armée; c'est un bon officier, qui m'a rendu beaucoup de services. Votre Majesté sait que mes finances m'obligent à beaucoup de réformes.

Votre Majesté sera contente du général Verdier; je ne doute pas qu'il ne continue à mériter sa bienveillance; je prie Votre Majesté de la lui continuer; il en est digne par son dévouement et ses services. »

Jos. à Nap. Foggia, 23 mars 1807.

« Sire, le général de brigade Franceschi se rend à la grande-armée; je désire que Votre Majesté daigne l'employer; c'est un père de famille auquel je prends intérêt; il a servi comme chef d'état-major de M. le maréchal Masséna, qui m'en a toujours rendu le compte le plus avantageux. »

Jos. à Nap. Manfredonia, 24 mars 1807.

« Sire, je me suis rendu ici pour voir par moi-même cette partie du royaume, où il serait possible que l'ennemi tentât un débarquement : je me persuade tous les jours davantage combien Votre Ma-

jesté avait raison lorsqu'elle me disait si souvent qu'il faut tout voir par soi-même. J'ai trouvé quelque bien à faire ici.

Le général Berthier n'est pas encore arrivé. Tout va bien ici; le pays est tranquille, et l'esprit des habitants aussi bon qu'on peut raisonnablement l'espérer de l'état actuel de l'Europe, et de la position particulière où ils se trouvent. La Pouille regorge de blé; il n'est pas ici à la moitié de sa valeur. J'ai déjà écrit à Votre Majesté pour connaître ses intentions sur les exportations que l'on me demande pour l'Espagne et l'Océan : c'est le seul moyen de faire rentrer du numéraire dans le royaume. »

« Sire, le général César Berthier est arrivé cette nuit, et m'a remis la dépêche de Votre Majesté du 1er mars. Jos. à Nap. Foggia, 26 mars 1807.

Votre Majesté paraît n'avoir pas trouvé bonnes les propositions de quelques officiers de l'état-major général qui ont été nommés membres de la Légion. Je suis de l'avis de Votre Majesté, et je n'ai pas demandé la décoration pour eux. Je supplie Votre Majesté de ne regarder dorénavant les propositions faites par moi, qu'autant qu'elles seraient par moi signées. Au reste, les choix faits dans les corps pour la décoration sont irréprochables. Votre Majesté a daigné accorder cette grâce au sous-lieutenant Bienvenu Clary (1), neveu de ma femme; je n'eusse jamais osé la demander; je la regarde comme une faveur

(1) Mort à Madrid d'une chute de cheval, étant colonel des fusiliers de la garde royale. Il était très-estimé du roi Joseph.

particulière de Votre Majesté. Ce jeune homme est, au reste, plein de zèle et de sagacité.

Je prie Votre Majesté de trouver bon que je lui réitère ma prière en faveur de l'intendant de ma garde Bernard, frère du général Maurice Mathieu; de mon premier chirurgien Paroisse, qui a été chirurgien en chef depuis 1792, et qui m'a suivi partout; pour M. Clermont (1), capitaine d'artillerie de ma garde, qui a commandé à Gaëte la batterie de la citadelle, qui a forcé la reddition; il a fait plus que son devoir à ce siége. Votre Majesté peut faire consulter le maréchal Masséna. Il y a quatre officiers blessés à ce siége qui s'y sont distingués, qui sont entrés depuis dans ma garde; ils ont été oubliés. Voilà les demandes de décorations que je fais à Votre Majesté; elle est trop juste pour ne pas condescendre à ces demandes; j'attends donc de sa bienveillance sept décorations, que je ferai remettre à ces officiers.

Je remercie Votre Majesté des nominations qu'elle a bien voulu faire, et des 500 mille francs qu'elle a décidé de faire envoyer à Naples tous les mois, à compter du 1er avril.

Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Majesté que MM. Rœderer et Dumas sont bien pénétrés du principe qu'il faut tout sacrifier au positif et au besoin du moment; aussi les troupes sont l'objet de leurs soins, et je ne suis pas disposé à me laisser aller à aucune théorie, ni à aucune influence. Votre Majesté doit juger, par les résultats de mon administration,

(1) De Clermont-Tonnerre, très-bon officier, devenu ministre de la guerre sous la Restauration.

que je fais ce que je crois devoir, sans céder à la raison de personne: j'estime assez la mienne pour me conduire par moi-même. J'assure Votre Majesté que je me trouve presque toujours d'accord avec sa manière de voir. Votre Majesté juge à six cents lieues de ce pays comme je le juge moi-même qui le parcours, et qui m'en occupe sans cesse. Je travaille sans cesse à mes affaires, et je crois que Votre Majesté doit penser que ce ne doit pas être sans quelques succès. A moins de savoir 60 mille Autrichiens victorieux sur l'Adige, je suis tranquille sur le royaume de Naples. Votre Majesté fait assez par les secours d'argent et de conscrits qu'elle accorde; je suppléerai au reste : Votre Majesté peut être tranquille, et je suis content.

Le peuple est aussi bien disposé que possible; partout où des commandants honnêtes ont été longtemps, le peuple donne tout ce qu'on lui demande volontiers; c'est ce qui arrive à Lucera, à Foggia, où le colonel Destrées, colonel depuis onze ans, est aimé et fait aimer mon gouvernement par sa bonne conduite et son désintéressement. Votre Majesté doit nommer général de brigade le colonel Destrées, du 28e de dragons.

Le colonel Brun, du 62e, a mis son corps sur un pied qui en fait le modèle de l'armée; il n'est que légionnaire : Votre Majesté pourrait le nommer officier.

Ici, Sire, un homme honnête vaut mieux pour moi qu'un homme habile. Lorsque ces deux qualités se trouvent réunies, ces hommes me valent mieux

qu'un régiment. C'est ce qui fait que Reynier, Partouneaux, Donzelot, Lamarque, Jourdan, Saligny, Mathieu, me conviennent tant; c'est ce qui donne tant de prix, à mes yeux, à Rœderer et à Dumas. »

Jos. à Nap. Barletta, 28 mars 1807.

« Sire, conformément aux dispositions générales ordonnées par Votre Majesté, j'envoie à la grande-armée le général de cavalerie Frégeville. Bientôt je n'aurai plus ici que trois régiments de cette arme, et il me restera encore quatre généraux de cavalerie.

Je désire que Votre Majesté emploie le général Frégeville; je ne doute pas qu'elle ne soit contente de son zèle et de son dévouement; il a bien servi ici. »

Jos. à Nap. Barletta, 29 mars 1807.

« Sire, à mesure que je vis et que je connais mieux les hommes, je reconnais de plus en plus la vérité de tout ce que j'ai entendu dire à Votre Majesté dans le cours de ma vie : l'expérience du gouvernement m'apprend ce que Votre Majesté m'a dit si souvent. J'espère que Votre Majesté ne prendra pas ceci pour de la flatterie; mais il est vrai, et je ne cesse de le répéter, et surtout de me dire à moi-même que vous êtes né avec une supériorité de raison bien étonnante; mais je le reconnais bien aujourd'hui, les hommes sont ce que vous m'avez dit qu'ils étaient. Que d'abus, dont j'avoue que je m'étonne encore, dans le voyage que je fais! Qu'un prince confiant et bon est un grand fléau du ciel! Je m'éclaire, Sire, et j'espère être bientôt un meilleur gouvernant, en ne supposant pas à la plupart des

hommes l'esprit de justice et de bonté que Votre Majesté, je l'espère, reconnaît en moi. Je viens de réunir tous les notables de cette province. Que ces gens sont dociles, mais qu'ils sont mal gouvernés! Je viens de leur parler le langage de la vérité; les larmes étaient dans tous les yeux. J'ai destitué le préfet, le sous-préfet, le général, le commandant, tas de fripons qui étaient ici les organes et les agents d'un prince honnête homme. Cette province, la plus tranquille du royaume, était devenue, de l'aveu même de ces notables, la plus dégoûtée, et la plus voisine de désirer l'arrivée de l'ennemi. Je voyage de ville en ville, et je répare vite le mal: ces peuples ont l'esprit si vif et l'âme si ardente, que le bien et le mal s'y opèrent facilement. Leur inconstance ne tient pas à leur caractère, mais à leur position topographique et militaire. Votre Majesté, en me donnant l'idée d'une place capable de contenir Naples, le golfe et trente mille hommes, a trouvé le principal remède à la versatilité qu'on leur reproche. Cette construction militaire est en même temps un établissement politique et une institution morale qui doit changer sous peu le caractère des habitants, en donnant plus de consistance au gouvernement auquel ils s'attachent sincèrement; et je ne crains pas de retomber dans mes anciennes erreurs, en disant qu'ils m'aiment réellement.

Je conviens, Sire, que je n'ai pas, comme Votre Majesté, l'art de me servir de tous les hommes, en mettant chacun à sa place; il me faut des gens honnêtes, en qui je puisse avoir une confiance quel-

conque : c'est sous ce rapport que Donzelot et Lamarque me conviennent; tous les autres, qui sont aujourd'hui ici, sont d'honnêtes gens. Croyez-vous, Sire, que j'entends ici, à cent milles des Abruzzes, les éloges du général Partouneaux? Le général Reynier est dans le même cas dans les Calabres.

Je demande le grade d'adjudant-commandant pour le chef de bataillon Lamarre, ayant douze ans de grade, employé ici, et s'étant concilié le respect de tout le monde, quoique simple chef d'état-major.

Sire, je suis dans cette situation d'esprit que Votre Majesté connaît en moi, et dans laquelle j'aime à dire tout ce que je crois bon : eh bien! Votre Majesté doit faire la paix à tout prix. Votre Majesté est victorieuse, triomphante partout; elle doit reculer devant le sang de ses peuples : c'est au prince à retenir le héros. Quelque étendue de pays de plus ou de moins ne doit pas vous retenir; toutes les concessions que vous ferez seront glorieuses, parce qu'elles seront utiles à vos peuples, dont le plus pur sang s'écoule, et que, victorieux et invincible comme vous êtes, de l'accord de tous, nulle condition ne peut vous être supposée prescrite par un ennemi que vous avez vaincu.

Sire, c'est l'amour que je porte à un frère qui est devenu un père pour moi, ce que je dois à la France et aux peuples que vous m'avez donnés, qui me dictent ce discours de vérité. Quant à moi, Sire, pour atteindre ce but salutaire, tout ce que vous ferez me conviendra; je m'estimerai heureux des dispositions qui me regarderont, quelles qu'elles

puissent être. Sire, vous ne devez pas plus exposer au hasard d'une rencontre le plus beau monument élevé à la grandeur de la race humaine; je veux dire la masse de gloire et de grandeur inouïe qui composent votre vie depuis dix ans.

J'ai trouvé inconvenant que ce ne fût pas ma femme qui donnât une fête dont le palais qu'elle occupe a été le théâtre (1).

Votre Majesté sait la situation d'esprit, de corps, dans laquelle ma femme se trouve; j'aurais voulu que M. l'archichancelier eût trouvé un autre local, ou que ma femme eût donné la fête : ceci a paru assez bizarre ici. C'est, au reste, un petit mal.

Je prie Votre Majesté d'être tranquille sur nous, si la guerre continue. Que l'on nous envoie les 9 mille conscrits d'ici au 1er mai, et 500 mille francs par mois, et nous nous tirerons d'affaire, et je viendrai à bout de répondre à la confiance de Votre Majesté.

Je suis, avec un profond respect, mais avec uu attachement plus grand encore, Sire,

Votre meilleur ami, serviteur et frère. »

Joseph au duc de Feltre. Naples, 1er avril 1807.

« Monsieur le duc, c'est encore malgré moi que je me vois forcé de porter par votre intermédiaire, à la connaissance de l'Empereur, des faits qui, malheu-

(1) La reine Julie occupait à cette époque le palais du Petit-Luxembourg. L'archichanceller, n'ayant pas de local convenable pour la fête qu'il voulait donner afin de célébrer les victoires de la grande-armée, avait prié la femme du roi Joseph de lui prêter ses appartements. La reine, toujours bonne et prête à obliger, n'avait vu aucun inconvénient à se prêter aux désirs de Cambacérès, pour lequel elle avait une grande estime.

reusement, ne servent qu'à renouveler et nourrir les anciens bruits de réunion, etc., et qui sont un obstacle à un franc et réciproque rapprochement entre mes sujets et le corps d'observation du midi ; rapprochement qui est certainement dans le cœur de tous, et dont quelques imprudences éloignent les effets. Tout le monde sait que le décret d'organisation de ce corps porte qu'il ne peut être employé qu'à une réquisition sur les apparences d'un débarquement immédiat de la part de l'ennemi, et que l'on ne peut même, sous aucun prétexte, en disposer pour la police du pays. Cependant, M. le comte général Grenier s'est fait faire à Gaëte une distribution de 90 mille cartouches, dont, à la vérité, il a rendu une partie sur ma première réclamation, et il a fait établir des postes tant à l'entrée du village de son quartier général, qu'à *Mola di Gaëta;* et personne ne peut entrer dans Sessa, et y prendre des chevaux de poste, sans donner son nom et les raisons de son voyage. Cette mesure est exécutée à l'égard tant des nationaux que des étrangers ; mes propres aides de camp, envoyés en mission, n'en sont pas exempts. Quant à la distribution des cartouches, vous savez, Monsieur le duc, que, pour les conserver, il est d'usage de ne la faire qu'au moment du besoin : car, sans cela, le soldat les vend, les gaspille ou les perd. M. le général Grenier ne peut pas dire en avoir besoin, puisqu'il n'est même pas chargé de la police, ni de la destruction des brigands. Si j'avais pu l'en charger, certes des voitures et des courriers n'auraient pas été dévalisés à deux

différentes époques, à portée de canon de son quartier général ; et j'ajouterai, sans crainte d'être démenti, qu'il ne se montre nulle part de brigands, si ce n'est au milieu des cantonnements du corps d'observation du midi ; et cela parce que je ne puis pas mettre de troupes napolitaines dans ces mêmes cantonnements, et que M. le comte Grenier ne s'est pas cru autorisé à faire occuper Sora, Fundi, et les autres endroits portés sur les frontières limitrophes des États romains, où se tiennent constamment les brigands, malgré les demandes que je lui en ai faites, et que ces endroits se trouvent situés dans la ligne prescrite par le décret d'organisation du corps d'observation. Il paraissait donc tout naturel d'attendre, pour demander une distribution de cartouches, que le moment de l'attaque fût arrivé. Cette mesure imprudente, jointe à la demande des passe-ports, fait dire à tout le monde : « Est-ce que le royaume de Naples est regardé par l'Empereur comme un pays ennemi ? » Et de là tous les autres propos aussi absurdes qu'invraisemblables. Je vous prie donc, Monsieur le duc, de prendre les ordres de l'Empereur, afin que si Sa Majesté approuve la conduite de M. le comte Grenier, duquel je n'ai qu'à me louer sous tous les autres rapports, je puisse moi-même m'y conformer, et cesser des réclamations jusqu'à ce moment inutiles auprès du général Grenier. Mais, je le répète, je suis à concevoir le motif des demandes de passe-ports pour aller même à Sessa, où il existe une justice de paix, des directeurs des domaines, des contributions, etc., et où conséquem-

ment mes sujets ont très-souvent des courses à faire.»

J s. à Nap. Lecci, 2 avril 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11 mars. J'ai vu avant-hier Brindisi, qui est un point de la dernière importance, et qui a besoin des plus grandes dépenses pour être mis en état de défense, et cependant cela est indispensable. Ce port maîtrise l'Adriatique, et il peut encore devenir le plus beau du monde (1), si l'on pouvait y dépenser 10 millions. On va s'occuper d'augmenter ses moyens de défense. Je serai aujourd'hui à Otrante, demain à Gallipoli, après-demain à Tarente, d'où je me rendrai à Naples par le camp que j'ai établi près de Campagna. Je suis content du pays et des habitants; à la paix, tout ici prospérera; jusque-là, je suis satisfait de voir que l'on est tranquille, et que l'on sent que l'on sera mieux un jour. Les Anglais n'ont pas paru dans l'Adriatique: on répand les bruits les plus avantageux pour leur expédition sur Constantinople; mais comme ces bruits viennent de la Sicile, je n'y prête aucune foi. »

Jos. à Nap. Tarente, 6 avril 1807.

« Sire, je suis venu visiter les travaux que je fais faire dans ce port et dans les îles; j'en ai ordonné à Brindisi.

Le 4, une escadre russe de huit bâtiments de guerre est passée à la vue d'Otrante, se dirigeant sur Corfou, et venant des côtes de la Dalmatie.

(1) On sait que Brindusium était le lieu de passage ordinaire d'Italie en Grece, et que ce port a joué un rôle de premier ordre dans l'histoire romaine.

Le maréchal Berthier m'annonce un chef de bataillon du 45[e] pour servir dans mes troupes; je prie Votre Majesté d'observer que j'ai encore 1,500 officiers non employés, dont quelques-uns très-bons. J'ai dû d'abord employer ceux venus d'Italie, dont je suis très-content.

Les troupes italiennes qui sont ici n'ont pas reçu leur habillement, qui leur est dû depuis trois mois; Votre Majesté devrait ordonner qu'il leur fût envoyé, elles en ont le plus grand besoin. »

« Sire, je prie Votre Majesté de donner l'ordre aux bureaux de la guerre, pour que l'on m'envoie les projets qui ont été faits pour fortifier Tarente; on s'occupe à la mettre pour le moment à l'abri d'un coup de main, et de donner à l'armée le temps d'y arriver; je ferai la même chose à Brindisi. » Jos. à Nap. Tarente, 7 avril 1807.

« Général, j'ai reçu votre lettre du 24 mars. J'ai reçu par Raguse les mêmes rapports sur le passage des Dardanelles, que vous avez eus de la Sicile; ils ne sont pas non plus absolument authentiques. Cependant la situation politique de l'Europe est telle, que je désire plus que jamais que vous secondiez de votre côté le plan que j'ai adopté, qui consiste à pouvoir réunir toutes mes forces au centre du royaume, le cas échéant. J'ai fait fortifier Brindisi, Tarente, et les îles du golfe de Naples; j'aurai toujours quinze jours pour arriver au secours de l'un de ces points, s'il était attaqué par l'ennemi. Il me paraît que ce sont les seuls points sur lesquels une armée pourrait s'appuyer pour faire une opération Joseph au général Reynier. Tarente, 7 avril 1807.

sérieuse : dans ce cas, il faut pouvoir abandonner les extrémités sans y laisser de l'artillerie, des malades, des éclopés. Ne gardez donc au delà de la route nouvelle de Castrovillari que l'artillerie de campagne qui vous est indispensable; faites évacuer sur l'hospice della Padula tous vos malades; ne gardez rien qui puisse entraver votre marche; n'ayez dans la Calabre ultérieure qu'un corps léger, dont vous pourriez donner le commandement au général Abbée, dont le chef de l'état-major doit vous avoir annoncé la promotion, ainsi que celle de M. Huart et des deux officiers de votre état-major que vous m'aviez recommandés.

La partie de votre commandement qui s'étend de Castrovillari à Castellucio n'a jamais été bien gardée; il m'importe beaucoup qu'elle le soit désormais. Consacrez à cela un régiment tout entier, car c'est de ce point que partent les brigands qui désolent quelquefois la Basilicate et les autres provinces tranquilles du royaume.

Qu'un chef de bataillon du régiment que vous désignerez pour ce service soit à la tête d'une colonne mobile de 300 hommes; qu'il poursuive les bandes qui se formeraient jusque dans les provinces qui ne sont pas sous votre commandement, si les brigands s'y retiraient. Je donne les mêmes instructions aux généraux qui commandent dans les autres provinces; il faut en finir avec ce Necco, qui désole tour à tour les villages limitrophes des divers commandements.

Donnez ordre au général Franceschi de me re-

joindre avec le détachement de ma garde, s'il est encore avec lui. Faites partir les Corses et ceux de la Tour d'Auvergne, si vous les avez encore avec vons.

Nous sommes dans un moment décisif : dans quelques jours, nous pouvons avoir la paix, ou une guerre plus active. Vous devez prévoir toutes les chances ; aucune n'est impossible ; vous devez vous préparer à toutes.

Je sais que vous continuez à jouir de l'estime des gens de bien, et que, par votre délicatesse et votre désintéressement, vous continuez à vous faire des amis. Je suis très-content des provinces que j'ai parcourues. »

« Sire, je snis en route pour retonrner à Naples. J'ai lieu d'être content de mon voyage, et je m'aperçois tons les jours davantage qu'il faut tout voir par soi-même. Tous les pas que je fais dans la carrière me rapprochent tous les jours davantage de la manière de sentir et de voir de Votre Majesté. J'aime à le redire, et je sens que le prince seul a un intérêt unique et homogène avec celui de ses peuples. » Jos. à Nap. Altamura, 8 avril 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 20. Je suis affligé de penser qu'elle aura cru, jusqu'au moment qu'elle recevra cette lettre, que je me sois permis d'ôter des régiments français pour faire entrer dans ma garde des cavaliers d'élite ou des grenadiers. Je donne ma parole à Votre Majesté que depuis la formation de ma garde, il y a aujourd'hui Jos. à Nap. Venosa, 9 avril 1807.

un an, temps où j'ai connu sa volonté, je ne me suis pas permis de prendre un seul tambour français; et je m'en garderai bien, et par le respect que je dois à ses ordres, et parce que je sens moi-même la nécessité et la justesse des dispositions qu'elle me prescrit (1).

Je vais faire partir pour l'Italie un régiment de cavalerie française et un régiment de cavalerie napolitaine, le 32e léger, et un régiment d'infanterie napolitaine. Il ne me restera alors qu'un régiment de cavalerie et un d'infanterie; je n'ai pas d'autres troupes. Ainsi, Votre Majesté voit qu'elle est trompée par les gens qui lui écrivent que le général Dumas me fait faire beaucoup de levées de régiments. »

Nap. à Jos. Au château de Finckenstein, 13 avril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 mars. Je vois avec plaisir que vos troupes se portent bien, et que tout va bien chez vous. Portez attention à la bonne discipline de vos troupes : un mois de relâchement cause un mal qui ne peut être réparé que par six mois de soins. Si vous formez un camp, placez-le entre Naples et la Calabre. Il serait ridicule de rien faire qui pût faire penser que la capitale pût être évacuée. Il est probable que les 6,000 Anglais qui sont partis de la Sicile sont retournés dans l'Océan : j'attends d'ailleurs des renseignements là-dessus. Nous sommes encore ici au milieu des nei-

(1) Cette lettre de Joseph, le fait qu'elle relate, reproché à tort à ce prince, et plusieurs autres fausses nouvelles données à l'Empereur en différentes circonstances, prouvent que ce dernier était quelquefois induit en erreur sur les actes de son frère, par des gens probablement intéressés à faire de faux rapports.

ges, et probablement le soleil commence chez vous à devenir trop chaud. Au moment même, je reçois des lettres du 3 mars de Constantinople. Les Anglais ont échoué complétement, et cet empire montre une énergie qui m'est très-importante, et confond les ennemis communs. Les Anglais ont essuyé un échec qui leur sera sensible (1). »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 26 mars. J'ai nommé le colonel Destrées général de brigade. Puisque vous voulez que je vous parle de ce qui s'est fait à Naples, je vous dirai que je n'ai pas été extrêmement content du préambule de la suppression des couvents (2). Pour ce qui regarde la religion, il faut que le langage soit pris dans l'esprit de la religion, et non dans celui de la philosophie : c'est là le grand art de celui qui gouverne, et que n'a point un homme de lettres ou un écrivain. Pourquoi parler des services rendus aux arts et aux sciences par les religieux ? Ce n'est pas ce qui les a rendus recommandables, c'est l'administration des secours de la religion. Ce préambule est tout philosophique, et je crois que ce n'est pas là le cas. Je trouve que c'est insulter les hommes que l'on chasse. Le préambule de la suppression du moins aurait été bien, s'il avait été dans le système des moines. On supporte moins impatiemment des choses fâcheuses d'un homme qui est dans votre sens, que d'un homme qui se montre d'une opinion opposée. Il fal-

Nap. à Jos. Finckenstein, 14 avril 1807.

(1) Voir la note de la p. 314.
(2) Voir ce préambule au texte du livre sixième.

lait dire que le grand nombre des moines rendait leur existence difficile; que la dignité de l'État veut qu'ils aient de quoi vivre, de là la nécessité d'une réforme; qu'il est une partie qu'il faut conserver, parce qu'elle est nécessaire pour l'administration des sacrements; qu'il est une partie à réformer, etc., etc. Je vous dis cela comme principe général. Je conçois une mauvaise opinion d'un gouvernement dont tous les édits sont dirigés par le bel esprit. L'art est que chaque édit ait le style et le caractère de l'homme du métier. Or, un moine instruit qui aurait partagé l'opinion de la suppression des moines ne se serait pas expliqué de cette manière. Les hommes supportent le mal lorsqu'on n'y joint pas l'insulte, et lorsque les ennemis de l'état ne se montrent pas avoir porté le coup. Or, les ennemis de l'état des moines sont les hommes de lettres et les philosophes. Vous savez que je ne les aime pas non plus, puisque je les ai détruits partout.

Un bâtiment anglais qui portait 25 mille fusils à Palerme a fait naufrage sur les côtes d'Espagne : cet événement doit être regardé comme avantageux, car les armes sont très-rares en Europe. »

Jos. à Nap. Naples, 15 avril 1807.

Sire, à mon retour à Naples j'ai trouvé cette grande ville remplie des propos inconsidérés tenus par le général César Berthier, que j'ai trouvé ici, où je le croyais occupé exclusivement à soigner sa santé. Il est inutile que je les répète; mais ils sont tels qu'ils m'auraient facilement fait autant de mal que mon voyage peut avoir fait de bien; les gens de ce pays

ne sont pas sans clairvoyance; ils savent bien que le bien, le mal, tout dépend de la volonté de Votre Majesté; si elle n'est pas bien disposée pour moi, ils sentent que l'État peut s'en ressentir: et quelle confiance peuvent-ils avoir dans un homme assez sot pour être ingrat envers Votre Majesté, qui a une pénétration assez reconnue pour connaître la vérité? Votre Majesté aurait dit au général César : qu'elle allait envoyer un général pour commander son armée; que je voulais établir un ordre de Saint-Ferdinand, ce qu'elle m'avait défendu de faire; que je n'avais que de mauvais ministres, excepté M. Salicetti; qu'au reste, c'était à lui, César, de veiller à ce que l'armée française ne fût pas à leur merci, etc., etc.; que le roi de Hollande avait eu aussi la bêtise de faire des ordres. Votre Majesté me rend la justice de penser que je sais à quoi m'en tenir; je sais qu'elle n'a vu le général César qu'un moment, et qu'elle n'a pas coutume de bavarder avec personne. Je sais de plus, Sire, du moins je l'espère beaucoup, qu'elle est contente de moi, et qu'elle sait ce que je pense et ce que je sens. Mais le public d'une grande ville n'est pas dans la confidence de Votre Majesté, ni dans la mienne; j'ai besoin que l'on sache ce que Votre Majesté pense de moi, ce qu'elle a dit avec vérité et à-propos aux députés que je lui ai envoyés.

J'ai profité de la liberté que Votre Majesté m'a donnée; j'ai nommé chef de l'état-major le général Lamarque. J'ai donné au général César le commandement de la division de la Pouille, le même commandement qu'avait le général Saint-Cyr.

J'ai senti la faute que j'avais faite en envoyant auprès de Votre Majesté un homme aussi inconsidéré et aussi étourdi que le général César; lorsqu'on conserve ce caractère à quarante-cinq ans, il n'est plus possible de rien en espérer pour des places aussi importantes que celle qu'il occupait auprès de moi.

Durant mon absence, lorsque j'étais à Tarente, il donnait des ordres de Naples; j'ai la copie de ces ordres, il en a rempli 50 pages; il y avait deux centres de commandement. J'ai été irrité de cette conduite : j'ai pensé que Votre Majesté ne m'avait pas reconnu roi pour me faire humilier par un étourdi, dans ma capitale.

Je me suis rappelé que cet étourdi était le frère du maréchal Berthier, qui était attaché à Votre Majesté et même beaucoup à moi; mais le mal n'était pas moins fait; aussi j'ai pris le parti mitoyen de le placer en Pouille, où il ne pourra pas faire de mal. Je le traiterai bien, et il pourra vivre tranquille avec sa famille dans le plus beau pays du monde, et dans une province où il n'y a rien à faire.

Votre Majesté m'écrit du bien de M. Salicetti. Je rends aussi justice à ses talents, et aux ressources de son génie dans les temps difficiles : je viens de lui donner le ministère de la guerre; tout est administration.

Le général Dumas sera maréchal du palais. J'ai supprimé trois ministres, celui des cultes, de la maison royale; celui de la guerre et de la police, par leur réunion.»

«Sire, le ministre de la guerre, Dejean, m'écrit que Votre Majesté avait trouvé mauvais que le major du 19e, Strolz, fût entré dans ma garde comme colonel, parce que le 19e ne faisait pas partie de l'armée de Naples, et qu'il n'y avait que les officiers faisant partie de cette armée qui fussent admis à passer dans mes troupes. Je prie Votre Majesté d'observer que M. Strolz, comme aide de camp de M. le maréchal Masséna, et ensuite le mien, faisait partie de l'armée de Naples, et que Votre Majesté, par sa lettre en date du 26 août, de Rambouillet, m'a autorisé à le recevoir dans mes troupes, où il m'est très-utile, et où je ne saurais comment le remplacer.

Jos. à Nap. Naples, 15 avril 1807.

J'ai fait rechercher s'il y avait des officiers qui ne fussent pas de l'armée de Naples; on n'a trouvé que M. Sassari, du 19e, lieutenant de ma garde. Je lui ai fait donner l'ordre de rejoindre son corps; je l'ai fait pour obéir aux ordres de Votre Majesté, et pour faire sentir à tout le monde que je ne voulais souffrir dans mes troupes aucun individu qui ne fût autorisé par Votre Majesté.

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que depuis quelque temps je reçois de Votre Majesté et de ses ministres des lettres qui me feraient croire que Votre Majesté n'est pas contente de moi; cependant je fais mes efforts pour mériter son estime, et je ne crois pas mériter d'être gourmandé par M. le général Dejean.

Votre Majesté est trop éclairée pour ne pas apprécier mes sentiments et ma position; j'espère qu'elle connaît bien tous les efforts que je fais pour sub-

venir à tout, et qu'elle sait que j'apprécie plus que jamais et mieux que jamais ce que je dois à Votre Majesté, et combien sa raison est encore supérieure à son pouvoir; aussi je désire que Votre Majesté voie, dans les changements que je suis obligé de faire, que je commence enfin à mieux juger des hommes, et à les apprécier à leur juste valeur.

Le voyage que je viens de faire m'a beaucoup éclairé: la vérité cependant m'oblige à dire à Votre Majesté que le maniement positif des affaires a fait de M. Rœderer, dont Votre Majesté connaît l'esprit et la probité, un homme positif, et qu'il est tous les jours plus ennemi de l'esprit de système. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 18 avril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 29 mars. Je vous remercie de tout ce que vous m'y dites. La paix est un mariage qui dépend d'une réunion de volontés. S'il faut se battre encore, je suis en mesure. Vous verrez, par mon message au sénat, que je viens de lever de nouvelles troupes. Je ne suis pas de votre opinion, que les Napolitains vous aiment. Tout cela se réduit à ceci : *S'il n'y avait pas un Français dans Naples, y lèveriez-vous* 30 *mille hommes pour vous défendre contre les Anglais et les partisans de la reine?* Comme le contraire m'est bien prouvé, je ne puis penser comme vous. Vos peuples vous aimeront sans doute, mais après huit ou dix ans de paix, quand ils vous connaîtront bien et que vous les aurez connus. Aimer, chez les peuples, veut dire estimer; et ils estiment leur prince quand il est redouté des méchants, et que

les bons ont en lui une telle confiance, qu'il peut, dans tous les événements, compter sur leur fidélité et sur leurs secours. J'ai trouvé, comme vous, ridicule la fête qui a été donnée au Luxembourg. Je l'ai su trop tard; je l'aurais empêchée. N'ayant pu le faire à temps, j'ai laissé passer cela, et je n'ai rien dit. Il faut faire de même. C'est la faute de la reine, qui est trop bonne; elle aurait dû dire que cela ne lui convenait pas.

Vous mangez à Naples des petits pois, et peut-être cherchez-vous déjà l'ombre? Nous, ici, nous sommes encore comme au mois de janvier. J'ai fait ouvrir la tranchée devant Dantzick : 100 pièces de siége commencent à s'y réunir. Mes ouvrages sont à 60 toises de la place, qui a une garnison de 6,000 Russes et de 20,000 Prussiens, commandés par le général Kalkreuth. J'espère la prendre avant quinze jours, et cette prise m'offrira quelque avantage. Du reste, vous pouvez être sans aucune inquiétude. »

« Sire, Votre Majesté trouvera dans le bulletin ci-joint les dernières nouvelles que nous avons de l'escadre anglaise (1). Jos. à Nap. Naples, 19 avril 1807.

Je m'occupe beaucoup de réformes, afin de porter mes recettes et mes dépenses au même niveau; j'espère réussir, avec les secours que Votre Majesté m'a accordés, à pouvoir bientôt payer l'armée.

Le royaume est tranquille; quelques voleurs épars inquiètent seulement les particuliers dans les Calabres et dans les Abruzzes. »

(1) Sans importance.

Jos. à Nap. Naples, 21 avril 1807.

« Sire, il y a trois jours que je ne reçois pas d'estafettes; je ne puis attribuer ce retard qu'au débordement de quelques rivières dans la haute Italie.

Les Anglais n'ont plus ici que quelques frégates; la plus grande tranquillité règne dans le royaume. Il paraît que les Anglais ont voulu obtenir du roi Ferdinand le château de Palerme, qui leur a été refusé. La seconde expédition anglaise est contremandée; elle était destinée à rejoindre la première; elle était prête à partir des ports de la Sicile.

Dans les premiers jours de mai partiront pour la haute Italie le 32ᵉ léger, le 29ᵉ de dragons, le 2ᵉ de chasseurs napolitains, fort de 600 hommes; le 1ᵉʳ de ligne napolitain, fort de 1,800 hommes bien habillés et bien équipés. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 24 avril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 2 avril. Je vois avec plaisir que vous êtes content de l'esprit de vos peuples. Le feu a commencé ce matin devant Dantzick. Il y a 80 bouches à feu, et les batteries sont à 40 toises de la place. L'empereur de Russie est arrivé à son armée. Il paraît que, dans un grand conseil de guerre, il a été question de tenter le déblocus de Dantzick; mais le courage a manqué, et ils restent tranquilles. Moi, je mets tous mes soins à prendre cette place, qui me donnera 18 mille prisonniers, et remettra 25 mille hommes à ma disposition. »

Jos. à Nap. Naples, 24 avril 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 3 avril. La nouvelle du débarquement des Anglais à Aboukir se confirme; ils se préparaient à marcher

sur Alexandrie; ils seront rejoints par une escadre qui a été rencontrée hors du détroit il y a dix-huit jours. Nous sommes tranquilles ici; les maladies ne sont pas encore commencées, la chaleur n'est pas encore forte. »

« Sire, le général Maurice Mathieu se rend au quartier général de Votre Majesté. Il aura l'honneur de lui rendre compte de la situation des choses ici. Jos. à Nap. Naples, 25 avril 1807.

L'armée éprouve un arriéré de solde de six mois; cependant elle ne manque pas du nécessaire; les suppressions que je fais tous les jours tendent à arriver au point de pouvoir solder toutes mes dépenses. A mesure que l'ordre se rétablit et que les chefs donnent l'exemple de l'exactitude, le Trésor acquiert davantage les moyens de suffire à ce qu'on lui demande.

Le général Mathieu entretiendra Votre Majesté du projet de passage en Sicile : 15 à 18 mille hommes suffiraient, et je les ai; mais il nous faudrait avoir le passage assuré pendant quinze jours. Aujourd'hui, il n'y a plus un seul vaisseau anglais, il n'y a que trois frégates anglaises et deux siciliennes, un vaisseau de 74 sicilien, et, *on soupçonne*, un de 74 anglais. Si Votre Majesté peut nous envoyer des forces supérieures, nous ne doutons pas du succès de l'opération dès que nous serions de l'autre côté du détroit; mais, pour cela, il faut être maîtres du détroit et de la mer pendant quinze ou vingt jours. Dans tous les cas, il faudrait pouvoir laisser en Sicile 15 à 18 mille hommes; il n'y a plus que 8 mille Anglais et

10 mille Siciliens. Votre Majesté pourrait renforcer les troupes qu'elle a dans l'État de Rome, que j'appellerais, si j'en avais besoin, dans l'intérieur. Le général Mathieu donnera à Votre Majesté tous les détails qu'elle voudra. Le succès de cette tentative tient au secret, à l'arrivée de trois vaisseaux français de 74, et à l'embarquement, qui se ferait précipitamment à Naples, de 6 mille hommes; à Salerne, de 4 mille hommes, et en Calabre, de 8 mille. Je me servirai, pour cela, de tous les bâtiments qui sont dans les ports, qui, tous, seraient bons dans cette occurrence. Il faudrait que Votre Majesté m'envoyât en même temps 3 à 4 millions, et fît filer sur Naples le plus de poudre et de munitions de guerre qu'elle pourrait du royaume d'Italie, pour remplacer ce que j'enlèverai des places de Gaëte, Capoue et Naples.

Au reste, Votre Majesté est seule juge compétent des projets et des événements militaires : c'est à elle à décider ce qu'il convient de faire. Je désire seulement qu'elle voie dans cette démarche ma bonne volonté pour le service de Votre Majesté, et combien il me tarde de pouvoir aussi lui être bon à quelque chose. Je pense que l'occupation de la Sicile, pendant que les Anglais s'occupent de l'Égypte, pourrait être bien utile à l'empire, et contribuer peut-être à amener les Anglais à un système plus pacifique.

J'ai aussi chargé le général Mathieu, si Votre Majesté en a le temps et qu'elle le désire, de lui présenter les projets qui ont été rédigés par suite des idées qu'elle m'a communiquées, il y a quelques mois, pour la défense définitive du royaume.

Le premier projet remplit le triple but de Votre Majesté; il contient la ville, défend la marine, et offre un asile à 30 mille hommes; mais il faut cinq ans de paix et 100 millions de francs.

Le second ne défend pas la marine, contient médiocrement la ville, offre un point d'appui à une armée considérable, et un asile à 15 mille hommes: il n'exige que 20 millions, et deux ans de paix.

Le général Mathieu exposera à Votre Majesté combien il est pénible aux officiers qui sont ici de n'être plus portés sur le tableau des généraux français; je ne puis à cet égard que réitérer à Votre Majesté mes instances, en lui répétant ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire précédemment sur cet objet. Votre Majesté sait combien il est pénible d'être entouré de personnes qui regrettent leur ancien état. Dans le cas que Votre Majesté persiste dans sa première résolution, je désire qu'elle veuille bien laisser le choix aux officiers français qui, s'attachant à moi, ont cru ne pas cesser de rester sur le tableau de l'armée française.

Les couleurs, les drapeaux, le pavillon, tout est encore français ici; et Votre Majesté sent que tant que la paix n'aura pas consolidé ceci, tant que le pays sera occupé par une armée de 50 mille Français, il est impossible que cela soit autrement, parce que là est la considération où est la force. Votre Majesté pourrait ajourner tout autre projet à la paix générale; jusque-là, je ne puis avoir une armée napolitaine dans le royaume de Naples : aussi je prends le parti d'envoyer à la grande-armée le peu de troupes

que j'ai. Votre Majesté a cru que je devais ajourner l'institution d'un ordre, je crois que cela est sage ; mais tout se tient, Sire ; et dès que je n'ai aucun moyen de donner de la considération à ce qui est Napolitain, il est tout simple que l'on veuille rester le plus Français que l'on peut. Je ne doute pas, Sire, que si Votre Majesté m'ordonnait d'ôter la cocarde française à ma garde, je ne conserverais pas la moitié, pas la plus petite partie de mes soldats.

Votre Majesté m'a promis douze décorations de la Légion, dont une était destinée au frère du général Mathieu, intendant de ma garde ; je supplie Votre Majesté de renouveler l'ordre au grand chancelier. »

Joseph à la reine Julie. Ste-Lucie, 26 avril 1807.

« Ma chère Julie, je ne reçois pas de lettre de toi aujourd'hui ; je te prie de ne pas manquer de m'écrire. Je dois être inquiet quand cela arrive, puisque ta correspondance est d'ailleurs régulière (1). Je t'ai écrit hier sur les bruits que la malveillance fait courir, mais que les faits détruiront peu à peu ; tu ne dois avoir aucune inquiétude là-dessus, je puis bien t'en donner l'assurance positive.

Je suis venu passer le dimanche ici. Il est assez

(1) Nous ne publions que rarement des lettres de Joseph à sa femme, ces lettres n'ayant pas habituellement rapport aux affaires de l'État ; mais celle-ci est tellement caractéristique, elle peint si énergiquement l'élévation des sentiments, la bonté et le noble caractère du frère aîné de Napoléon, elle résume si bien les améliorations apportées dans le royaume de Naples par les constants efforts de son nouveau souverain, que nous avons pensé utile et curieux de la mettre sous les yeux des lecteurs.

remarquable que ce sont les jours de fêtes que je choisis pour me promener un peu. Cela te prouve que je suis forcé d'employer les autres jours au travail du cabinet. Au reste, la réponse à tout, c'est le résultat de ce qui se passe ici. Les billets de banque de Naples, qui perdaient 25 pour 100 à mon arrivée, sont aujourd'hui au pair. J'ai avec mes propres moyens fait la guerre et le siége de Gaëte, qui a coûté 6 millions de francs; j'ai trouvé le moyen de nourrir et solder 90 mille hommes, car j'ai, outre 60 mille soldats de terre, 30 mille hommes en marins, invalides, pensionnés de l'ancienne armée, gardes-côtes, canonniers littoraux, et j'ai 1500 lieues de côtes, toutes entourées, bloquées et attaquées souvent par l'ennemi. Et, avec tout cela, je n'ai pas assez surchargé les impôts pour que les propriétaires fonciers et le peuple soient mécontents; ils le sont si peu, que je puis sans imprudence voyager presque seul partout; que Naples est aussi tranquille que Paris; que je trouve à emprunter ici ce que l'on peut prêter; que je n'ai pas une seule classe de la société mécontente, et que l'on sait généralement que si je ne fais pas mieux, ce n'est pas ma faute; que je donne l'exemple de la modération, de l'économie; que je n'ai pas de luxe, que je ne fais aucune dépense pour moi, que je n'ai ni maîtresses, ni mignons, ni favoris; que personne ne me mène; et que l'on est dans le fait si bien ici, que les officiers et autres Français que je suis forcé de renvoyer se plaignent, quand ils sont dehors, de n'être pas restés à Naples. Lis donc ceci, ma bonne

Julie, à maman et à Caroline (1), puisqu'elles ont de l'inquiétude, et dis-leur que, si elles me connaissaient mieux, elles seraient plus tranquilles. Dis-leur que l'on ne change pas à mon âge; rappelle à maman qu'à toutes les époques de ma vie, citoyen obscur, cultivateur, magistrat, j'ai toujours sacrifié avec plaisir mon temps à mes devoirs. Ce n'est pas moi certes, qui prise peu les grandeurs, qui puis m'endormir dans leur sein : je ne vois dans elles que des devoirs, et jamais de droits.

Je travaille pour le royaume de Naples avec la même bonne foi et le même abandon qu'à la mort de mon père je travaillais pour sa jeune famille, que je n'ai cessé de porter dans mon cœur; et tous les sacrifices ont été pour moi des jouissances. Je le dis avec orgueil, parce qu'il convient à la vérité. Je ne vis que pour être juste; et la justice veut que je rende ce peuple heureux autant que me le permet le fléau de la guerre. J'ose dire que, malgré sa situation, le peuple de Naples est peut-être plus heureux qu'aucun autre. Sois bien tranquille, ma chère amie, et sois convaincue que ces sentiments sont aussi invariables dans mon âme que l'immortel attachement que je te porte, ainsi qu'à mes enfants; et s'il est un sacrifice qui me coûte, c'est celui de votre éloignement. L'ambition ne me ferait pas faire deux pas, cela est vrai, si j'avais pu rester tranquille; mais l'honneur et le sentiment de mes devoirs me feraient faire trois fois par an le

(1) Madame Murat.

tour de mon royaume pour y soulager trois malheureux.

Dans cet état de choses, je remercie le ciel de m'avoir donné la santé et les talents, pour supporter le poids des affaires; et la modération, qui ne me permet pas d'être ébloui des grandeurs; et la fierté, qui ne me permet pas de m'endormir; et une bonne conscience et une bonne femme, pour me juger ce que je vaux.

Je vous embrasse tendrement toutes les trois. »

« Sire, je suis venu passer deux jours ici. Le général Mathieu ne partant qu'aujourd'hui, je ne veux pas le laisser partir sans écrire encore à Votre Majesté. Jos. à Nap. Caserte, 27 avril 1807.

J'ai donné l'ordre à 10 officiers du génie, et à 36 de l'artillerie, de se rendre à l'armée d'Italie, où ils seront à la disposition du vice-roi. Le ministre de la guerre me mande que Votre Majesté le désire ainsi.

Je n'ai pu faire partir qu'un petit nombre d'officiers français; les autres sont des Napolitains, dont j'espère qu'on sera content. Les généraux Campredon et Dedon, qui les ont choisis, en jugent bien. Votre Majesté sait que les études préparatoires pour ces deux carrières étaient bonnes ici. Les professeurs sont en général d'habiles gens; ils prendront à l'armée d'Italie l'esprit des officiers français; ils sont presque tous jeunes. Je suis content de ceux qui ont eu occasion de se montrer ici.

Pour que les jeunes gens qui se destinent à l'ar-

tillerie et au génie soient à portée de retourner dans leur pays avec l'esprit et le cœur français, je prie Votre Majesté de permettre que 6 jeunes élèves du génie et 6 de l'artillerie sortant des écoles de Naples soient reçus à l'école de Metz, comme les élèves sortant de l'École polytechnique de Paris, sauf à être examinés, avant d'être admis, par les professeurs de l'école. Je désire qu'ils y restent deux ans, et que tous les ans je puisse y envoyer autant d'élèves qu'il en sortira, de manière qu'il y ait toujours à l'école de Metz 12 jeunes Napolitains. Dès que j'aurai l'approbation de Votre Majesté, mon ministre de la guerre fera exécuter toutes les mesures qui seront prescrites en France pour ce qui le regardera.

J'ai ici un mauvais spectacle français qui, cependant, fait de grandes affaires ; les militaires français et même les gens du pays y affluent. Les uns y regrettent moins leur patrie, les autres veulent y apprendre la langue et les manières françaises : sous ce double rapport il méritait mes soins. J'ai fait demander Larive, qui est retiré du Théâtre-Français. Si Votre Majesté ne trouvait pas d'inconvénient à ce qu'on m'envoyât les sujets qui ne sont pas utiles au Théâtre-Français, cela me serait fort agréable. Je n'ai pas osé écrire à Votre Majesté sur cet article, et je rougis presque de lui parler de théâtre. Dieu sait dans quel moment cette lettre sera mise sous les yeux de Votre Majesté ; mais je ne doute pas qu'elle ne sente le côté très-important d'un objet d'ailleurs secondaire.

Tous les officiers, sous-officiers et quelques centaines de soldats de la légion polonaise sont partis ;

le 32e ligurien suit ; le 29e de dragons français, le 2e de chasseurs napolitains, le 1er de ligne napolitain, suivent.

Je rappelle à Votre Majesté qu'elle a bien voulu nommer capitaines les lieutenants Rœderer et Clary; mais elle n'a pas accordé la même faveur à Tascher, dont je suis bien content. Ce jeune officier mérite que Votre Majesté lui donne aussi un témoignage de sa bienveillance.

Votre Majesté doit la Légion d'honneur à M. de Clermont-Tonnerre : il s'est très-véritablement distingué au siége de Gaëte. Le capitaine Monchoisy, fils d'un général de ce nom, deux fois blessé en Calabre et dans le Cilento, et toujours à la tête de ses voltigeurs, mérite aussi cette grâce. La même grâce est due au lieutenant Bourbaky, du 6e. Cet officier, passé dans ma garde, est aussi brave que sage; il y a un an que le général Reynier et son colonel ont demandé cette faveur : il est fils d'un homme de Céphalonie qui, en l'an VII, partit pour porter des dépêches à Votre Majesté en Égypte ; son frère est parti avec les canonniers et l'artillerie que j'ai envoyés au pacha de Janina.

Le général Dufour, n'étant encore que colonel du 6e, s'est fait craindre des ennemis en Calabre, et respecter et aimer par les honnêtes gens ; il connaît bien le pays. Je désire que Votre Majesté le fasse employer à son armée de Naples. »

« Mon cher frère, j'ai désigné M. le duc de Campochiaro, ministre de ma maison, dont le ministère Joseph à Louis, roi



de Hollande. Naples, 28 avril 1807.

a été supprimé, et dont j'ai été très-content durant ses fonctions, pour résider auprès de Votre Majesté. C'est lui qui m'a donné les premières preuves de dévouement à mon arrivée dans ce pays; j'attends, pour le faire partir, de connaître quelles sont les intentions de Votre Majesté sur le caractère public qu'il conviendra de donner aux ministres respectifs.

L'Empereur n'ayant nommé en Hollande qu'un ministre plénipotentiaire, il sera peut-être convenable de nommer aussi un ministre qui ait le même caractère. M. de Campochiaro partira dès que je saurai que la mission sera agréable à Votre Majesté; il emmène avec lui sa famille, qui est fort intéressante. Je n'ai pas encore connaissance de la personne sur laquelle est tombé le choix de Votre Majesté pour résider ici; j'ai répondu depuis longtemps, à la lettre que Votre Majesté m'a écrite sur ce sujet, qu'elle serait toujours bien accueillie.

Tout va bien ici; il ne reste dans ces mers que peu de vaisseaux anglais. Je vous embrasse bien tendrement, avec toute la famille. »

Jos. à Nap. Naples, 29 avril 1807.

« Sire, les réformes que j'ai dû faire dans les ministères m'ont déterminé à désigner pour ministre ou ambassadeur en Hollande M. le duc de Campochiaro, ministre de ma maison, dont le ministère a été supprimé, et dont j'ai été trop content pour ne pas l'indemniser d'une manière convenable; je désigne aussi quelques autres personnes pour résider auprès de lui. La Hollande s'est déjà mise en relations avec plusieurs puissances; et j'observe que

le public voit avec quelque inquiétude la conduite plus réservée que j'ai tenue jusqu'ici.

La cour de Rome continue à être mal disposée pour moi; c'est surtout sur son territoire que les voyageurs et les courriers sont attaqués. Il serait bon que Votre Majesté fit dire deux mots par M. Alquier. Tout va bien ici. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 avril. Je vois que vous avez nommé chef d'état-major le général Lamarque, et que vous avez donné au général Berthier le commandement d'une division de la côte. J'approuve ces dispositions. Je vous recommande de ne rien distraire de mes troupes, officiers et soldats, pour faire entrer dans les troupes de Naples. Tout ce qui revient de Naples n'est plus que squelette, parce qu'on en a ôté les anciens soldats; cela fait beaucoup de mal. Vous m'annoncez, dans votre lettre du 9 avril, un rapport de Sicile qu'on a oublié d'y joindre. Puis-je appeler à la grande-armée le 1er régiment napolitain? C'est le seul moyen de former les troupes napolitaines. Je vois avec plaisir que vous avez fait partir pour l'Italie le 32e léger; je le ferai passer à Toulon, afin de reformer ce régiment. » Nap. à Jos. Finckenstein, 2 mai 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 avril. Je ne doute pas qu'à la longue M. Rœderer ne devienne ce que vous dites. Quand on commence à avoir l'habitude des affaires, on méprise toutes les théories, et on s'en sert comme les géomètres, non pour marcher en ligne droite, mais pour continuer dans la même direction. Du reste, je crois à l'atta- Nap. à Jos. Finckenstein, 4 mai 1807.

chement de M. Rœderer; je crois à sa probité, à ses lumières : mais sa fibre s'accoutumera-t-elle jamais au calme des affaires? C'est ce que l'expérience seule prouvera. Il faut vous attendre, dans la correspondance de mes ministres, à être traité comme général en chef de mon armée, et à recevoir des marques de mon mécontentement toutes les fois que les règles de l'administration ne sont pas suivies. J'ai été un peu mécontent, par exemple, que plusieurs de mes corps aient été un peu désorganisés. Ce ne sont point les hommes que je compte dans mon armée, mais les hommes qui ont de l'expérience et de la valeur. L'armée française ne peut suffire au recrutement de ma garde sans que son esprit s'affaiblisse trop. Jugez du mal qu'a fait aux armées de Hollande et de Naples l'absence des hommes qui en ont été tirés pour les deux gardes! Il est tel régiment que m'a ruiné le roi de Hollande qui était un excellent corps, et qui n'est aujourd'hui d'aucune valeur; mais cela est une affaire finie. Je vous enverrai des conscrits français tant que vous voudrez; mais je vous prie d'avoir soin des régiments qui composent l'armée de Naples, et de les tenir en bon état. Il faut vous fâcher contre les teneurs de propos, et contre ceux qui se permettent de se trouver mécontents. Je pense que l'habitude de gouverner avec votre bon esprit et vos heureuses qualités naturelles renforcera votre caractère, et vous rendra plus propre à mener cette immense machine, si jamais le destin vous faisait vivre plus que moi.

Le prince Jérôme se conduit bien; j'en suis fort content, et je me trompe fort s'il n'y a pas en lui de quoi faire un homme de premier ordre. *Vous pouvez croire cependant qu'il ne s'en doute guère, car toutes mes lettres sont des querelles* (1). Il est adoré en Silésie. Je l'ai jeté exprès dans un commandement isolé et en chef; car je ne crois pas au proverbe que, pour savoir commander, il faut savoir obéir.

Je suis assez content de *Louis;* mais il a un peu trop l'esprit de charité, ce qui s'allie mal avec la dignité du diadème. Ce n'est pas qu'il fasse grand cas des avis que je lui donne; mais je ne cesse pas de les lui continuer, et l'expérience ne tardera pas à lui apprendre que beaucoup de choses qu'il a faites sont mal. J'ai blâmé l'institution de son ordre, non comme mauvais en lui-même, mais comme prématuré; car comment ne pas le donner aux personnes qui nous entourent? et comment imprimer ce cachet indélébile sur des personnes qu'on ne connaît pas, et qui, au premier revers peut-être, dévoileront qu'elles n'étaient que des misérables? Ce raisonnement est aussi pour vous; vous en sentez la force. Attendez que vous ayez un peu connu les hommes qui vous entourent. Et puis l'envie de donner un ordre ne peut venir comme une envie d'aller

(1) Cette phrase de Napoléon est caractéristique, elle explique bien des choses, et nous semble prouver, jusqu'à l'évidence, qu'on ne doit pas prendre entièrement au pied de la lettre les reproches quelquefois amers adressés par l'Empereur aux membres de sa famille, principalement aux frères qu'il chérissait le plus, et dont il voulait faire de grands princes.

à la chasse; il doit se rattacher à un souvenir mémorable. Le moment de votre couronnement, voilà une époque mémorable : alors on sera en paix avec toute l'Europe. Louis vient aussi de permettre que les dames hollandaises reprissent leurs anciens titres; ses chambellans même les leur donnent. Je me suis fâché. Je n'ai pas été content de votre exemple qu'il m'a allégué, comme s'il y avait quelque chose de commun entre un royaume et une république qui a passé par toutes les épreuves qu'a subies la France! Si vous avez occasion de lui écrire, dites-lui-en un mot; car, comme on croit que tout cela se fait par mes conseils, cela fait un mauvais effet en France. Comme je ne veux pas rétablir en France les anciens titres, je ne veux pas qu'on les rétablisse dans un pays dont j'ai garanti le système constitutionnel, et qui a tant d'analogie avec la France par ses vicissitudes.

Il serait convenable d'établir un chiffre entre vous et moi, et j'ai écrit à M. de Talleyrand de vous en envoyer un. Je me porte fort bien. Nous commençons enfin à nous apercevoir de la bonne saison. Le siége de Dantzick avance. Nous y avons 80 pièces de canon en batterie; on doit couronner le chemin couvert et faire le passage du fossé dans deux ou trois jours.

Je vous recommande la principauté de Bénévent. Traitez-la bien, car je serais fâché que vous fissiez quelque chose de désagréable pour ce prince, dont je suis on ne peut pas plus satisfait. »

Nap. à Jos. « Mon frère, si vous faites frapper de la monnaie,

je désire que vous adoptiez les mêmes divisions dans les valeurs que dans les monnaies de France; que vous fassiez mettre d'un côté les armes de votre royaume, et de l'autre votre effigie (1). J'ai déjà fait la même chose pour mon royaume d'Italie. Les princes confédérés font la même chose. De cette manière il y aura dans toute l'Europe uniformité de monnaies, ce qui sera d'un grand avantage pour le commerce. Il n'y aurait pas d'inconvénient à y faire mettre en légende la valeur de la monnaie, comme, par exemple, *napoléon de* 20 *francs*. » Finckenstein, 6 mai 1807.

« Sire, les nouvelles que je reçois aujourd'hui de Sicile portent que les Anglais n'étaient pas encore maîtres d'Alexandrie; que les Turcs se défendaient dans les forts. Le régiment des émigrés étrangers s'est révolté à Malte; il s'est emparé d'un fort; on a fait partir à la hâte de Messine un bataillon pour Malte. On croyait que ce régiment étranger avait fini par être réduit par les Anglais. Jos. à Nap. Naples, 7 mai 1807.

Nous sommes fort tranquilles ici. »

« Sire, je viens de voir 10 mille hommes de troupes, dont 2 mille partent pour la haute Italie, aussi bien tenus qu'il soit possible. Je n'ai pas encore beaucoup de maladies. Jos. à Nap. Naples, 10 mai 1807.

Un des officiers que j'avais envoyés au pacha de Janina avec quatre bâtiments chargés de munitions, d'artillerie et d'artilleurs napolitains, est arrivé hier, de retour de Janina, où ces secours ont

(1) C'est ce qui fut fait.

fait grand plaisir. Il me rend un compte avantageux de la situation des choses dans ce pays.

J'ai fait envoyer des blés à Raguse par toutes sortes de voies; beaucoup de cargaisons ont été prises par l'ennemi, mais il doit aussi en être arrivé. Il n'y a pas beaucoup de forces ennemies dans l'Adriatique aujourd'hui; mais comme je n'ai aucun moyen maritime à opposer à l'ennemi dans cette mer, la moindre corvette suffit pour bloquer nos ports et intercepter les communications. Si nous avons quatre ans de paix, j'espère que Votre Majesté sera plus puissante dans l'Adriatique que les ennemis. »

Jos. à Nap. Sora, 16 mai 1807.

« Sire, je suis parti de Naples depuis deux jours; je compte faire le voyage des Abruzzes, ce qui m'occupera jusqu'à la fin du mois. L'ordre est rétabli partout; les troupes françaises sont bien tenues, et fort aimées par les habitants. Il n'en est pas tout à fait de même des autres troupes : les Suisses, ceux de la Tour d'Auvergne, les Corses même, désertent; les deux premiers corps à l'ennemi; les Corses, pour aller chez eux. Ce corps a besoin d'être encouragé; c'est celui de toute l'armée qui a le plus souffert et le mieux servi; il a fait le siége de Gaëte et la campagne des Calabres. Votre Majesté a accordé huit aigles pour Gaëte et huit aigles pour la Calabre aux autres corps, le régiment corse n'en a obtenu que quatre; il aurait dû plutôt en obtenir seize. Je prie Votre Majesté d'en accorder encore huit. Il est aujourd'hui habillé à neuf; il est réduit à 1,500 hommes; il était, il y a dix-huit mois, de 3 mille.

Le général Dedon a réellement fait le service de chef de l'artillerie à Gaëte. Il est le seul officier qui n'ait obtenu aucun témoignage de satisfaction de Votre Majesté. Je la supplie de le nommer commandant de la Légion d'honneur. Je puis assurer Votre Majesté que ce général est affecté jusqu'au découragement de cet oubli. »

« Mon frère, j'ai vu le général Mathieu. Je lui ai fait connaître que je voyais avec peine que les Anglais eussent le pied sur le continent. Si l'on peut prendre Scylla, il faut le prendre et le fortifier, en y plaçant une bonne garnison, et y mettant des vivres pour trois mois. Il faut tenir peu de troupes dans le bas de la botte. Tout ce qui serait nécessaire pour la défense de cette partie doit se retirer, en cas de descente, dans Scylla. Neuf cents hommes, soit infanterie, soit gendarmerie, soit artillerie, vous tiendront maître du bas de la botte, et formeront la garnison de Scylla, qui pourrait tenir plus d'un mois, pendant lequel temps l'armée irait la dégager. Je n'ai point vu, dans les projets que vous m'avez envoyés, un projet sur Castellamare; c'est celui auquel je tiens davantage. Cette position ne peut être plus difficile que celle de Gênes; et Gênes passe pour être une bonne place. Dans les positions de montagnes, les positions se réduisent ordinairement à deux ou trois points, seuls susceptibles de défense. Mon intention est que la place soit un port de mer; vous en avez trois, Naples, Castellamare, et Tarente. Je préfère Castellamare à tous, parce que

Nap. à Jos. Finckenstein, 19 mai 1807.

je veux établir des lignes qui fermeraient l'isthme jusqu'à Amalfi, et construire dans l'île de Capri un fort qui rendrait maître de la pêche et du littoral de Naples, et qui serait à portée d'être secouru de Toulon. Je mets en fait qu'on peut facilement, en deux ou trois ans de temps, et avec 7 ou 8 millions, remplir le but à Castellamare, sauf ensuite à travailler pendant une vingtaine d'années à lui donner de nouveaux degrés de force. Quel est l'ennemi qui voudra s'emparer de Naples, s'il n'a pas des forces telles qu'il puisse s'emparer de Castellamare? Et quelles seront les forces qui prendront Castellamare, si l'isthme et la place sont défendus par 18 ou 20 mille hommes? Il en faudra au moins 50 mille. Vous me demanderez comment le royaume de Naples aura ces 20 mille hommes? Mais puisqu'il aura les équipages de ses vaisseaux de guerre, les équipages français qui auront pu être envoyés pour ravitailler la place, la garde du roi, le fonds de l'armée napolitaine, la gendarmerie et le fonds de l'armée auxiliaire française, cela fera plutôt 30 mille hommes que 20 mille. Un an de guerre dans cette presqu'île, et le royaume de Naples sera sauvé. On dit Castellamare montagneux, il ne peut l'être plus que Gênes. Il faut donc faire faire deux projets, des lignes et de la place; le premier, des lignes qui fermeront l'isthme. Je le sais à deux lieues; mais la défense de cet espace doit se réduire probablement à sept ou huit forts qui, soutenus par une armée de 20 mille hommes, ne peuvent pas être pris facilement. Mais enfin, ces forts pris, il doit y avoir à

Castellamare une enceinte dans le genre de celle de Gênes. Joignez à cela un bon fort dans l'île de Capri. C'est à ce projet qu'il faut s'arrêter. Donnez ordre positivement qu'on le fasse; et, pour que je comprenne bien la situation des choses, chargez un artiste de faire le relief de toute la presqu'île, afin que je voie bien comment les montagnes se dominent les unes les autres. »

« Sire, le pays que je parcours est le plus montueux du royaume. Jusqu'ici, les chemins en étaient impraticables; le gouvernement le voulait ainsi, pour opposer une difficulté de plus aux armées qui, de la haute Italie, auraient voulu pénétrer dans l'intérieur de l'État. Les peuples se sont empressés de travailler aux routes spontanément, sur la nouvelle de mon voyage; et ils l'ont fait avec tant d'ardeur et de succès depuis quinze à vingt jours, que j'aurais pu venir ici en voiture. Ce sont ces mêmes pays où les émissaires de la reine ont eu beaucoup de partisans l'année dernière, en les parcourant la bourse à la main. Jos. à Nap. Aquila, 19 mai 1807.

J'apprends dans ce moment, par un courrier que m'expédie le général Reynier, que le prince de Hesse s'est embarqué à Messine avec 5 mille hommes de troupes siciliennes, pour essayer d'insurger les Calabres; j'ai lieu de croire que de pareilles tentatives seront faites dans l'Adriatique, et surtout dans le golfe de Policastro. Tout cela se lie avec une manœuvre méditée depuis longtemps dans Naples, et dont la police tient les fils. Je suppose que les

Anglais, ne voulant plus s'occuper d'insurger le continent, la reine Caroline s'est résolue à tenter cette opération avec ses propres forces, rassurée sur la Sicile par la présence des troupes anglaises, qui sembleraient avoir reçu l'ordre de s'y tenir sur la défensive. Je serai sous peu de jours à Naples. »

Jos. à Nap. Teramo, 21 mai 1807.

« Sire, je termine ma tournée dans les Abruzzes, et je me dispose à retourner rapidement à Naples. Ces trois provinces sont tranquilles. Tout le royaume est inondé de proclamations du roi Ferdinand, qui annonce l'arrivée du prince de Hesse avec une armée formidable, et qui promet de ne leur lever aucun impôt lorsqu'il sera remonté sur le trône. Je ne puis pas concevoir cette folie, à moins qu'elle ne soit commandée par les Anglais et les Russes, dans l'espoir que ces menaces empêcheront les troupes françaises de partir pour la haute Italie, comme ils le supposent.

Votre Majesté ferait bien, je pense, d'appeler à la grande-armée le 2e régiment de ligne napolitain qui est à Mantoue. Je fais partir pour la même destination, et même pour la grande-armée, le 2e des chasseurs à cheval. J'envoie les seconds numéros, et non les premiers, parce que ceux-ci sont plus particulièrement remplis par les officiers qui ont servi en Italie et en France, et sur lesquels je puis compter dans toutes les hypothèses.

Je fais partir le 29e de dragons français; mais il faut que le vice-roi m'envoie des dépôts de quoi compléter les régiments de cavalerie qui me restent;

ils sont réduits à 3 ou 400 hommes, et ils ont aux dépôts jusqu'à 700 hommes. Votre Majesté a donné l'ordre précédemment pour que les régiments de cavalerie fussent portés à mille hommes : si cela était ainsi, trois régiments me suffiraient.

Je viens de recevoir la nouvelle de la perte que nous venons de faire de ce pauvre petit Napoléon (1). Louis doit être bien tourmenté; je fais des vœux pour que sa santé si délabrée résiste à un tel chagrin. »

« Sire, je recois les lettres de Votre Majesté des 4 et 6 mai; je les ai lues avec beaucoup de plaisir, et je me conformerai à ce qu'elles renferment. Jos. à Nap. Chieti, 23 mai 1807.

Je suis bien content des trois provinces des Abruzzes; c'est au point que j'ai jugé pouvoir, sans inconvénient, faire partir de ces provinces trois corps français ou italiens qui y étaient. Ces corps sont regrettés des habitants; ils regrettent, à leur tour, les Abruzzes, où j'ai trouvé le soldat tenu comme au camp de Boulogne, et mieux portant que partout ailleurs,

J'ai promis de revenir ici lorsque les routes seraient carrossables, et toutes les communes sont sur les routes : elles prétendent dans quatre mois achever un ouvrage auquel je n'osais pas penser durant la guerre, et qui coûterait bien des millions s'il était fait à mon compte.

La bonne conduite du général Partouneaux mé-

(1) Fils du roi Louis, frère de l'empereur actuel.

rite que je le rappelle à Votre Majesté; je ne crois pas qu'on puisse, par plus de probité, de zèle et de succès, mériter l'estime publique. Je voudrais que Votre Majesté jugeât, comme moi, qu'il mérite d'être distingué, étant nommé grand officier de la Légion d'honneur. Dans huit mois, il a détruit plus de deux mille brigands expédiés et excités de la Sicile, et mérité la confiance de toutes les classes de la société de ces trois provinces. »

Jos. à Nap. Sulmona, 24 mai 1807.

« Sire, je retourne à Naples. Je viens de recevoir la nouvelle du débarquement à Reggio du prince de Hesse avec un corps de 5 mille hommes.

Je laisse ces provinces bien disposées. Je vais mettre ordre à quelques affaires à Naples; et, si je le juge bon, je me porterai moi-même à Cosenza, et je ferai jeter à la mer ce corps ennemi, dont je ne conçois pas le projet, si ce n'est de faire commettre quelque brigandage dans les montagnes, en excitant les partisans que les brigands y ont laissés. Votre Majesté ne doit avoir aucune inquiétude sur nous; les troupes sont en état, et les habitants bien disposés. »

Jos. à Nap. Naples, 26 mai 1807.

« Sire, un cutter venu de Malte le 16 a amené à Messine le régiment qui s'était révolté à Malte, et a embarqué deux régiments anglais, le 21e et le 62e, qu'on croit destinés pour l'Égypte, où l'on assure que l'armée anglaise a été battue : elle a eu un général tué et deux blessés. Ces deux régiments sont partis pour leur destination le 19.

Le prince de Hesse est débarqué avec 4 à 5 mille

hommes. J'ai écrit au général Reynier de le culbuter. Il y a en Calabre le 1[er], les 29[e] et 52[e] de ligne, les 22[e] et 23[e] léger, le 9[e] chasseurs. Sur douze régiments français, Reynier en a cinq.

On parle d'un débarquement à Salerne, d'un à Fondi : ils seront bien reçus ici.

Il y a une vaste machination dans toutes les provinces; mais elle est connue depuis trois mois par la police. J'ai fait arrêter les chefs à Naples et dans les provinces; ils seront jugés sous peu de jours.

Nous sommes inondés de proclamations de Ferdinand et de celles de ses généraux; ils les jettent sur toutes les côtes; mais les provinces sont tranquilles. »

Joseph au général Reynier. Naples, 26 mai 1807.

« Général, j'ai reçu vos lettres des 18 et 19. Je suis ici de retour depuis aujourd'hui : j'ai laissé les Abruzzes en un tel état, que l'ennemi n'a rien à y espérer.

J'insiste toujours dans mon système de réunion, dans le cas où des armées anglaises ou russes viendraient attaquer le royaume. Je veux alors avoir une affaire décisive et générale, et c'est à nous à mener l'ennemi où nous voudrons nous battre.

Quant aux débarquements des princes de Hesse, de Canosa, de Boneraud, vous êtes le maître de les repousser et de les jeter à la mer sans me consulter; je ne vous attendrai pas pour leur faire éprouver ici le même sort.

La reine Caroline les trompe, après avoir été trompée par ses agents : il n'y aura pas de soulève-

ments. Il y a quatre mois que je connais les meneurs de quelques misérables soldés par une femme aveugle dans sa fureur; ils sont arrêtés depuis deux jours; ils vont être jugés.

Le prince de Hesse est un homme qui a été enfermé dans Gaëte avec ses 8 mille soldats, par 1,500 hommes pendant trois mois : ses soldats sont les échappés de Gaëte contre la foi des traités, et les débris des 20 mille hommes qui, commandés par d'autres officiers, ont fui à Campo-Tenèse devant 3 mille Français : vous le savez mieux que moi. Culbutez-les donc, c'est votre affaire; c'est à vous à juger le lieu, le moment; vous êtes maître de vos opérations contre eux. Il n'est pas de cas où je doive, dans mon système, vous envoyer des troupes; vous avez ce que je puis affecter aux Calabres; si vous jugez que l'ennemi est plus fort que vous, il faut vous rapprocher de moi. Si les Siciliens se présentent ici, ils seront bien reçus. Au reste, tout va bien dans le royaume, et à la grande-armée : les Russes et les Anglais, battus par les Turcs, le seront par nous; mais ils feront la paix avant cette époque : la Suède leur donne un bon exemple.

Si notre gendarmerie avait été bien organisée, les princes Canosa et Philipstadt auraient dû être détruits par elle.

Agréez mon attachement et mon estime. On va vous envoyer 500 mille francs.

Envoyez l'état des officiers que vous proposez pour remplacer ceux qui ont obtenu de l'avancement. »

« Général, je reçois votre lettre du 22. Je vous ai déjà écrit aujourd'hui : je crois devoir vous redire encore que vous devez battre Hesse et les troupes qu'il commande avec les Français que vous avez et les gardes civiques que vous pouvez avoir. Il y aurait des malheurs particuliers évités, en arrêtant l'ennemi et le rejetant dans la mer. Si les Anglais menaçaient le royaume d'un débarquement sérieux, il faudrait alors se réunir au centre; mais je pense que vous devez attaquer avec les troupes que vous avez dans les deux Calabres. Comment le 1er de ligne, les 22e, 23e, 29e, 52e, 9e de chasseurs français pourraient-ils ne pas culbuter Philipstadt, qui a été tenu prisonnier avec 8 mille hommes dans Gaëte par 1,500 hommes du 6e? Je ne doute pas que vous ne m'appreniez bientôt que ces troupes venues de Sicile n'existent plus; il est heureux qu'elles s'avancent un peu, pour vous donner le temps de réunir le monde qu'il vous faut pour les battre. » Joseph au général Reynier. Naples, 26 mai 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10 mai. Je vous recommande ma cavalerie; elle s'abîme à Naples. Le pacha de Janina est ennemi des Russes, mais cet homme est faux : il n'y a pas d'inconvénient que vous lui ayez envoyé quelques secours, mais il ne faut pas pousser cela trop loin ; il suffit de belles paroles. Faites contredire dans les journaux de Naples toutes les fausses nouvelles qu'on répand sur les affaires de la Turquie ; faites-y insérer les notes suivantes. Dantzick est pris; j'y trouve des magasins immenses de toutes espèces. Vous lirez les détails de Nap. à Jos. Finckenstein, 27 mai 1807.

la reddition de cette place dans les différents bulletins. L'expédition russe que commandait le général Kamoreskoï, après avoir été battue, s'est rembarquée et a disparu. Il commence enfin à faire un peu chaud ici. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 28 mai 1807.

« Mon frère, faites une lettre aux évêques de votre royaume, pour ordonner dans tout votre royaume des prières publiques en action de grâces des succès des armées françaises et de la prise de Dantzick. Vous ferez publier dans tous vos journaux les nouvelles ci-jointes de Constantinople. Il faut faire contredire fréquemment les mauvais bruits que les agents de l'Angleterre et de la Russie se plaisent à faire courir. »

Joseph au général Reynier. Naples, 29 mai 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 23 mai. Je vous ai déjà écrit par deux courriers que, sans changer de système si l'armée anglaise ou russe menaçait le royaume, je pense que vous devez culbuter le prince Philipstadt et les troupes qu'il commande, dont le but ne peut être que d'encourager le brigandage, et de jeter le trouble dans le royaume.

Vous devez défendre contre eux les provinces que vous occupez; vous avez pour leur défense 5 régiments d'infanterie française qui doivent être de 2 mille hommes chacun, un régiment de cavalerie, beaucoup d'artillerie. Il n'est aucune province qui puisse en avoir autant. Cependant vous vous louez des gardes civiques provinciales : elles valent bien les troupes que vous amène le prince de Hesse. Vous savez mieux que personne ce dont elles sont capa-

bles, puisque vous les avez culbutées à Campo-Tenèse avec une poignée de monde. Vous savez qu'à Gaëte 8 mille d'entre elles ont été contenues pendant quatre mois par le 6e, qui n'était pas alors fort de 1,500 hommes. Comment pouvez-vous douter du succès avec six régiments français? Au reste, c'est peut-être un bien que l'ennemi se soit avancé comme il l'a fait; je ne doute point que vous ne m'appreniez bientôt sa défaite. Vous connaissez le pays mieux que personne; c'est à vous à juger le lieu et le moment de l'attaquer. Il ne faut pas se dissimuler cependant que, son but étant de jeter le trouble dans le pays, chaque jour qui s'écoulera depuis son débarquement jusqu'à sa défaite peut ranimer quelques espérances, mettre les armes à la main à quelques hommes, et nous préparer des désordres qu'il serait mieux de prévenir. »

Joseph au général Reynier. Naples, 29 mai 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 24; je ne conçois pas comment votre bon esprit habituel vous permet de confondre notre position avec celle où nous étions il y a quelques mois, lorsque les Anglais et les Russes n'ayant pas prononcé leur mouvement, vous deviez les suivre par terre, s'ils s'avançaient par mer dans la Méditerranée ou dans l'Adriatique. J'ai dû alors vouloir ne m'ôter aucun moyen de réunir toutes mes forces contre eux; les habitants étaient alors chancelants; mais, depuis qu'il n'y a plus d'armée ni d'escadre à surveiller, comment avez-vous pu faire l'honneur aux gens que commande le prince de Hesse de leur appliquer les

précautions et le système que m'avaient inspiré les armées anglaises et russes? Vous savez bien qu'il faut vingt jours pour porter des troupes de Naples à Monteleone; vous avez six régiments français et des gardes nationales; vous avez affaire à 5 mille hommes échappés de Gaëte et de Campo-Tenèse: 2 mille hommes français et 100 chevaux doivent les détruire. Comment pouvez-vous reculer devant cette canaille?... Vous devez les attaquer et les détruire; si vous deviez attendre des secours qui ne sont pas nécessaires aujourd'hui, ils pourraient être alors insuffisants, parce que les peuples, sans confiance dans votre marche rétrograde, se prononceraient pour ceux devant qui vous fuyez, et n'oseraient plus reprendre les armes pour vous qu'ils auraient abandonnés après en avoir été abandonnés, et livrés aux fureurs de la reine Caroline.

Vous avez réuni le 23ᵉ, le 29ᵉ, le 52ᵉ, le 9ᵉ de chasseurs; vous avez deux autres régiments derrière vous, beaucoup de gardes nationales avec vous: que vous faut-il de plus? D'ailleurs, vous savez bien que je ne puis pas vous envoyer des troupes comme un courrier. Jusqu'ici, il n'y a aucun mal; vous êtes bien à Monteleone; vous devez détruire Philipstadt. »

LIVRE SEPTIÈME.

DU COMMENCEMENT DE JUIN AU 19 SEPTEMBRE 1807.

Conspirations à Naples. — Tentatives du prince de Hesse dans la Calabre ultérieure. — Sa défaite à Mileto (28 mai). — Le roi reprend ses travaux d'organisation intérieure. — Vaccine. — Colléges. — Écoles spéciales. — Joseph visite les environs de Naples. — Prise et reprise de Cotrone. — Paix de Tilsit. — Occupation des îles Ioniennes et des bouches du Cattaro par le général César Berthier (20 et 23 août), détaché de l'armée de Naples. — Départ de Joseph pour le comté de Molise (19 septembre).

I.

Tandis que le roi tâchait d'améliorer l'état des provinces, on conspirait dans la capitale. La police fit arrêter, pendant la nuit du 23 mai 1807, des personnes d'un rang distingué, parmi lesquelles étaient le prince Pignatelli, le général Micheron, un conseiller d'État, le prince de Canosa, des femmes d'une haute naissance. La conspiration devait éclater le jour de la Fête-Dieu, et coïncider avec un débarquement en Calabre des troupes venues de Sicile, sous les ordres du prince de Hesse-Philipstadt, ex-gouverneur de Gaëte.

Joseph, en revenant de Naples, ne partagea point les alarmes qu'inspiraient ces événements, et chercha à les dissiper. Sur les traces par sa police, depuis plus de trois mois, de ce qui se tramait; satisfait de l'esprit général des provinces, qui devenaient

de plus en plus favorables à son gouvernement; plein de confiance dans son armée de Calabre et dans le général qui la commandait, il jugeait que depuis son avénement la situation du royaume n'avait jamais été plus rassurante, et il méprisait les complots ourdis par l'ancienne cour. Toutefois, et bien qu'il ne se repentît pas de sa clémence à l'égard du conseiller d'État Vecchioni, il se promit de ne plus céder à une bonté qui encourageait l'audace et le crime, et d'abandonner les coupables à la rigueur des lois.

La grande conspiration qui devait, en éclatant, renouveler dans tout le royaume les Vêpres siciliennes, fut découverte par un hasard assez singulier. Un des commissaires de police de Naples, nommé Frisicchia, avait pour maîtresse la fille du duc de Frammarino. Cette jeune personne avait un attachement très-vif pour son amant; elle lui remit un jour un billet, en l'engageant à le conserver, l'assurant que, lors des événements qui ne tarderaient pas à avoir lieu, la présentation de ce billet lui sauverait la vie; ajoutant que sans cela il serait tué.

Frisicchia révéla cette confidence à M. Manzi, alors à la tête de la justice, et lui montra le billet, qui venait du fils du duc Frammarino, frère de la jeune personne. Il était âgé de trente ans. On l'arrêta immédiatement. On trouva chez lui des preuves du complot criminel auquel il devait concourir, et qui consistait à mettre le feu en quinze endroits différents à Naples, pour donner le signal de la révolte et du carnage.

Frisicchia et sa maîtresse inspiraient quelque intérêt. On conseilla au coupable de faire des révélations. M. Manzi l'interrogea lui-même, la nuit, au château de Saint-Elme ; et le prévenu promit des révélations importantes, si on voulait lui accorder sa grâce. M. Manzi obtint de Salicetti une promesse *écrite* qu'on aurait égard à ses révélations, et que la vie du jeune homme serait sauvée. Le prévenu consentit alors à donner des détails sur tout le complot. On arrêta beaucoup d'autres personnes, et on acquit la certitude que ces trames étaient ourdies par la reine Caroline, ayant pour complices des gens haut placés, comme le prince de Canosa de Capri, Palmieri Bruno, le duc de Frammarino, et d'autres encore.

Malgré les promesses faites et écrites au coupable, il fut traduit, avec plusieurs inculpés, devant la commission militaire, présidée par le maréchal Jourdan, et condamné à mort comme eux. M. Manzi alla trouver Salicetti, pour lui rappeler la promesse formelle faite au condamné : il ne put rien obtenir. Il alla alors chez le père, pour l'engager à en appeler à la justice et à la clémence du roi Joseph. Le vieux duc refusa de faire aucune démarche, ne voulant rien devoir au nouveau souverain. Il résista aux pleurs de sa fille, aux supplications de ses amis, et laissa stoïquement exécuter la sentence. M. Manzi, indigné du manque de foi de Salicetti dans cette circonstance, quitta ses fonctions pendant trois mois, et ne consentit à les reprendre que sur les instances réitérées du ministre. Ce dernier, à ce

qu'il paraît, ne s'était montré aussi dur à l'égard du jeune Frammarino, que parce qu'il avait appris ce qu'on disait de lui relativement à cette affaire : on avait répandu le bruit, dans le public, qu'il avait accepté 40 mille ducats pour lui sauver la vie.

Le supplice de deux des condamnés donna lieu, le 1er juin, à une panique qui faillit avoir des suites graves. Ces deux malheureux allaient être exécutés sur la place du Château-Neuf, lorsqu'il s'y éleva un tumulte assez violent; il s'ensuivit une terreur des plus grandes. Le faible détachement de Suisses qui s'y trouvait de service avait fait un mouvement rétrograde; un grand nombre de soldats, dispersés dans la foule des spectateurs, mit le sabre à la main, et, frappant à tort et à travers, se répandit dans les rues, en courant vers les casernes pour y prendre les armes. Français ou Napolitains, tout homme qui n'était pas revêtu d'un uniforme militaire, ils le poursuivaient avec fureur. Huit personnes furent tuées, et quarante au moins reçurent en quelques instants des blessures plus ou moins graves. On fit sur la cause de cette échauffourée mille versions. On supposa d'abord qu'un prêtre avait excité le trouble en s'écriant : *Comment! vous les laisserez périr?* D'autres disaient que l'on avait poussé le cri de *Huye, huye!* (fuis, fuis), présage ordinaire du désordre à Naples dans les grandes réunions populaires (1). Enfin, que les cris de *Vive Ferdinand!* pro-

(1) Il paraît que ce cri, qui est synonyme de *Sauve qui peut!* a même actuellement encore, à Naples, la singulière propriété de produire des effets analogues.

férés en même temps dans la foule, avaient irrité les soldats. D'autres croyaient que le trouble n'était dû qu'à la grande affluence des spectateurs, et à une voiture qui voulut traverser la place malgré les sentinelles.

Le fait est que les précautions d'usage en pareille circonstance avaient été négligées, et que s'il y avait eu réellement une émeute préméditée, elle pouvait avoir de sérieuses conséquences, puisque la garnison était presque toute sur le lieu de l'exécution, et sans armes.

Quelle que fût l'origine de cette agitation, la faute en était au général commandant la place, qui devait la prévenir. Heureusement le peuple ne chercha pas à se soulever, se bornant à éviter le sabre des soldats isolés. Bientôt un bataillon des voltigeurs de la garde sortit de sa caserne, et vint prendre position sur la place. Le calme fut rétabli, et l'exécution consommée.

Le général Cavaignac fut remplacé dans le commandement de la ville par le général Montserrat, colonel des grenadiers de la garde royale.

Le lendemain, trois autres conspirateurs subirent également le supplice auquel ils avaient été condamnés; les précautions étaient mieux prises que la veille, et la tranquillité publique ne fut point troublée.

II.

Dans la Calabre ultérieure, le prince de Hesse-Philipstadt avait opéré un débarquement à la tête

d'environ 6 mille hommes, et s'était porté sur Mileto, à quatre lieues de Monteleone. Il comptait sur le complot qui devait éclater à Naples, et espérait faire insurger les provinces; mais les causes de révolte n'existaient plus, la police avait saisi tous les fils de la trame ourdie par la reine Caroline dans la capitale, et l'influence féodale et monacale, auxiliaire puissant, était détruite. Le prince de Hesse, qui avait défendu avec vigueur la place de Gaëte, ne put tenir en rase campagne. Attaqué le 28 mai, dans les environs de Mileto, par les 23e, 29e et 52e de ligne et le 9e de chasseurs à cheval, commandés par Reynier, il perdit 500 hommes tués, et 2 à 3 mille prisonniers. Poursuivi avec vigueur, le prince parcourut en moins de dix heures la distance qui le séparait de Reggio (60 milles ou 20 lieues); et, grâce à cette fuite précipitée, il parvint à s'embarquer trois heures avant l'entrée des troupes françaises. Il lui restait une cinquantaine d'hommes, les seuls de tout son petit corps d'armée qui parvinrent à s'échapper. Le 31, le général Abbée entra dans la petite ville de Reggio à la tête du 23e, qui y fut laissé provisoirement en garnison. Joseph envoya l'ordre à Reynier de profiter de la circonstance pour reprendre Scylla, poste auquel l'Empereur attachait une grande importance pour l'expédition de Sicile. Le corps d'armée des Calabres fut renforcé, dans ce but, d'un régiment suisse, et d'artillerie de campagne. On expédia aussi à Reynier de l'argent, et le général de brigade Cavaignac.

III.

L'ennemi défait sans ressource, la révolte comprimée, la sécurité commença à renaître à Naples et dans tout le royaume ; et le roi songea à reprendre ses travaux d'organisation intérieure, interrompus pendant son absence.

Le premier décret qu'il rendit intéressait la population tout entière. L'inoculation de la vaccine était connue à Naples, mais la routine et les préjugés repoussaient avec obstination d'utiliser ce précieux préservatif. Un comité central composé d'officiers de santé, présidé par le savant docteur Cottugno, premier médecin du roi, fut institué, et chargé de correspondre avec des comités formés dans les provinces et avec les intendants, pour répandre ce bienfait sur tous les points. Joseph ordonna au ministre de l'intérieur de lui faire connaître les personnes qui montreraient de l'empressement. Il était résolu à décerner des récompenses.

Un autre décret fut promulgué dans l'intérêt de la science : il nomma un professeur de langues orientales à l'université des études, en lui imposant l'obligation d'aller passer deux ans à Padoue pour s'y perfectionner. Il devait ensuite revenir à l'université, et s'occuper à traduire les manuscrits et les inscriptions arabes propres à jeter du jour sur l'histoire du royaume.

Les circonstances avaient permis seulement de poser les bases et d'établir les comités de l'instruction

publique. La partie intermédiaire devait en être remplie par les colléges destinés à propager les connaissances parmi la jeunesse. En vertu d'une loi débattue au conseil d'État, un collége royal fut fondé dans chaque province, et deux à Naples. Celui qui avait été jadis institué pour les nobles fut aboli, et réuni au premier collége de cette capitale, le roi voulant que ses sujets fussent bien persuadés qu'à l'avenir l'instruction et les talents seraient les meilleurs moyens d'arriver aux charges de l'État.

On joignit aux études ordinaires en latin et en italien, l'enseignement spécial des mathématiques, de la physique, de la langue grecque, autrefois nationale, et de la langue française, qui allait en quelque sorte le devenir concurremment avec celle du pays.

Sept cents places gratuites furent accordées, non-seulement aux enfants des militaires et des employés civils ayant par leurs services acquis des droits à cette faveur, mais encore aux jeunes gens qui se distinguaient par d'heureuses dispositions dans les écoles primaires.

On admit en outre, dans ces établissements, les élèves dont les parents étaient assez riches pour payer une pension égale à la somme déterminée pour chaque place gratuite. Les jeunes gens qui préféraient demeurer au sein de leurs familles, en prenant part aux leçons données dans les colléges, y furent admis sans aucune rétribution.

La même loi créa des établissements où tous ces étudiants pouvaient perfectionner leur éducation, en

raison des différentes carrières qu'ils désiraient parcourir : les séminaires furent ouverts à ceux qui se vouaient à l'Église; une école militaire, dans le palais royal de Caserte, à ceux qui embrassaient la profession des armes; une école polytechnique à Naples, pour les aspirants au service de la marine, de l'artillerie, du génie militaire ou civil; enfin, une école des beaux-arts, une école de droit, et une école de médecine.

IV.

Joseph, lorsqu'il avait quelques moments à lui, visitait le littoral de Sorrente, les environs de Naples et Capo di Monte, ordonnant des travaux propres à l'embellissement de la ville et à la facilité des communications.

Au nombre de ces travaux, on peut citer une magnifique route ouverte à travers une montagne percée pour communiquer de la capitale à Capo di Monte. Il se rendit aussi à Avise, où il résolut de fonder, pour l'éducation des jeunes filles, un établissement placé sous le patronage de la reine Julie.

V.

Tandis que le souverain occupait d'une façon si utile tous les instants qu'il ne passait pas à travailler avec ses ministres et au conseil d'État, la guerre continuait en Calabre, mais sans donner aucune inquiétude sérieuse. La cour de Palerme, aidée par l'or et les vaisseaux de l'Angleterre, jetait continuellement

sur les côtes de ce malheureux pays des hommes échappés des bagnes, et toujours prêts à se vendre au plus offrant. Le 20 mai, une expédition de cette nature, composée de quelques centaines de brigands commandés par deux chefs fameux, Santoro et Gargaglio, s'était présentée devant la petite ville de Cotrone. Ces bandes avaient vainement canonné la place pendant quelques heures, mais elles parvinrent quelques jours plus tard à s'en emparer; voici comment : Le 27 mai, un détachement de 50 hommes du 1er d'infanterie, en colonne mobile à Cotrone, avait reçu ordre de rejoindre son régiment à Cosenza. Une autre colonne, commandée par le colonel Arcovito, devait remplacer ce détachement : malheureusement un mal entendu avait dirigé ces 50 hommes sur Catanzaro, en sorte que la garnison de Cotrone s'était trouvée réduite à quelques chasseurs napolitains, à quelques gardes-côtes, à une compagnie de canonniers, et à la garde civique.

Les brigands étaient aux aguets : dès qu'ils connurent le départ du détachement, ils se rapprochèrent de la côte; le bas peuple s'insurgea, arbora le drapeau blanc; les chefs de la garde civique perdirent la tête, quittèrent leur poste; et la populace ouvrit immédiatement les portes aux bandes qu'on avait fait prévenir.

Cotrone était une ville bien fermée, et facile à défendre; les brigands y pénétrèrent, y commirent mille atrocités, et résolurent de s'y maintenir. A la nouvelle de cet événement, le général Reynier s'empressa d'envoyer quelques forces. Le 2 juin, on som-

ma inutilement la place. On la bloqua, pour attendre de nouvelles troupes. Le 4, le chef de bataillon Droit arriva avec un nouveau détachement, s'empara des faubourgs, et resserra l'ennemi dans l'enceinte. Le 5, les brigands firent une sortie; elle fut repoussée : mais, le 6, deux chaloupes anglaises se montrèrent sur le rivage, et les chefs essayèrent de nouveau d'inquiéter les assiégeants. Ils divisèrent leurs forces en deux colonnes : l'une, de 300 hommes, se présenta par la porte de Tores ; l'autre, de 100 hommes, gagna le mont del Carmina en longeant la Marine. Le plus fort détachement avait mission de s'emparer des hauteurs qui dominaient le petit camp français, et de le tourner; mais ces bandes furent repoussées, et perdirent beaucoup de monde. En vain dans la journée elles firent deux nouvelles tentatives; toutes échouèrent. Les Anglais leur avaient donné quelques pièces de gros calibre, en sorte qu'il fallut faire une espèce de siége en règle. Le 10 juin, le général Lecamus vint prendre la direction des travaux, amenant une compagnie de grenadiers du 52e. Le 13, le général Reynier se rendit en personne au camp, fit la reconnaissance de la place, ordonna de commencer une redoute circulaire au sommet d'un monticule, pour dominer et battre la ville. Le 2e bataillon du 52e vint renforcer le petit corps de siége, et on commença l'ouverture de la tranchée. Ce ne fut que le 11 juillet, la veille du jour où, parvenu jusqu'au pied des remparts, les assiégeants allaient attacher le mineur, que, profitant d'une nuit obscure, les brigands regagnèrent les barques anglaises,

abandonnant la ville à son malheureux sort.

A la pointe du jour, la place et son château furent occupés par les troupes françaises. Elle avait fait une défense des plus vigoureuses.

VI.

Les bonnes nouvelles de la grande-armée se succédaient sans interruption : l'Empereur avait annoncé à son frère la prise de Dantzick ; le 20 juin, il lui annonça la victoire de Friedland, et, quelques jours après, la paix de Tilsit. En vertu d'une des clauses de ce traité, clause à laquelle Napoléon attachait une très-haute importance pour ses projets contre l'Angleterre, était la cession définitive faite à la France des îles Ioniennes et des bouches du Cattaro. Ne voulant pas détacher des troupes de la grande-armée pour les envoyer à Corfou, à Cattaro et dans les îles, parce qu'il aurait fallu trop de temps pour qu'elles y parvinssent ; pressé d'occuper les points stratégiques et maritimes avant que l'Angleterre pût s'y opposer par la force, il chargea son frère d'envoyer une expédition sous les ordres d'un officier général, des munitions de guerre et de bouche, et de presser l'exécution de cette importante disposition. Il ne mettait pas ces pays, fruit des derniers événements de la guerre, sous le sceptre du roi de Naples ; mais il mettait l'armée qui devait les occuper sous les ordres de Joseph, comme son lieutenant et le chef des troupes françaises dans la partie du sud de l'Italie.

En conséquence de ces ordres formels, le roi di-

rigea sur Otrante le général César Berthier et une division de 4 à 5 mille hommes, pour être prêts à s'embarquer aussitôt que la Russie aurait remis officiellement à la France les divers points qu'on devait occuper. L'Empereur, très-impatient de voir ses ordres exécutés, craignant toujours que les Anglais ne vinssent de la Sicile s'opposer à l'occupation de Corfou et de Cattaro, pressait, par toutes ses lettres, son frère de hâter l'expédition ; mais, malgré l'activité déployée dans cette circonstance par Joseph, malgré son ardent désir de remplir des intentions dont il sentait la haute portée, il ne fut pas possible d'agir aussi promptement que l'eût voulu l'Empereur. Vers le milieu d'août seulement, les deux officiers russe et français, chargés l'un de remettre, l'autre de recevoir les pays cédés, arrivaient en Italie, à Otrante ; les 17 et 22 du même mois, deux expéditions, composées de près de 4 mille hommes (1), furent embarquées dans ce port, et atteignirent Corfou les 20 et 23, sans autre malheur que la perte d'un petit bâtiment capturé par les Anglais, et à bord duquel se trouvait le colonel du 6e de ligne et 100 hommes de son régiment.

Joseph, après avoir exécuté les ordres de son frère, voulut profiter de la tranquillité dont jouissait la partie conquise de ses États, pour visiter les provinces qu'il n'avait pu voir encore ; le 19 septembre, il partit pour le comté de Molise.

(1) Voir la note D, à la fin du volume.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE SEPTIÈME.

Jos. à Nap. Naples, 1er juin 1807. « Sire, les correspondants de la reine Caroline, chargés par elle directement de l'assassinat des Français et de ceux qui se sont déclarés pour moi, sont arrêtés partout; les trois chefs de la conjuration seront pendus demain à Naples. Hier j'ai réuni tous les principaux citoyens, et je leur ai manifesté ma volonté et mes intentions pour connaître toutes les trames, et punir sévèrement ceux qui, les connaissant, en font un mystère. J'ai lieu d'être content de la presque généralité des habitants de Naples et des provinces; ceux des Calabres se conduisent très-bien.

Le prince de Hesse a été battu par un détachement du 9e de chasseurs et du 23e à Mileto; j'attends la nouvelle de la destruction totale des 5 à 6 mille hommes qu'il avait débarqués à Reggio et à Givia.

Le général Broccard, qui, selon leur plan, devait débarquer à Sapri avec 8 mille hommes, ne paraît pas. Un drôle, appelé le prince Canosa, devait débarquer avec quelques centaines de brigands et de galériens près de Terracine, au moment où l'on devait re-

nouveler les Vêpres siciliennes; mais, de tout cela, il n'y a de grand que la rage de Caroline; rien ne répond à tant et à de si vastes projets. Votre Majesté peut être tranquille; et jamais je n'ai été plus tranquille, plus sûr du peuple, et plus content de l'armée. J'ai hier passé en revue 20 mille hommes, que j'aurais bien voulu pouvoir jeter dans le camp de Votre Majesté le jour de la bataille; Votre Majesté ne les aurait pas distingués de ses meilleures troupes.

Les Anglais ont, depuis quelques jours, trois vaisseaux sur nos côtes; ils n'ont à Corfou que 1,000 hommes. »

« Sire, je reçois par un de mes aides de camp la nouvelle de la défaite totale du corps d'armée commandé par le prince de Hesse, qui s'était avancé jusqu'à Mileto, près Monteleone. Le général Reynier, avec les 23e, 29e, 52e, et le 9e de chasseurs, l'a totalement détruit le 28 mai; il a fait 3 mille prisonniers, tué ou blessé le reste; le corps d'armée était de 6 à 7 mille hommes. J'attends le rapport du général Reynier. Jos. à Nap. Naples, 2 juin 1807.

Le général Broccard devait débarquer dans le golfe de Policastro; mais il ne paraît pas. J'ai tous prêts à y envoyer 6 mille hommes; c'est beaucoup trop; il nous menace de loin avec 8 mille hommes.

Ce matin, on a fait pendre les deux chefs de la conjuration, dont un était officier supérieur. Un prêtre a voulu ameuter quelques individus; huit ou dix d'entre eux ont été tués à la baïonnette par la

troupe. Je suis content des populations; celles des Calabres se sont bien montrées; rien n'a répondu aux espérances qu'avait la reine Caroline; tout est plus tranquille que jamais. J'ai des lettres du général Lauriston (1) du 23 mai, qui annonce qu'il avait des grains suffisamment, et assez pour approvisionner les Turcs qui lui en demandent. J'ai exempté de tout droit de sortie les grains dirigés sur Raguse.

Sidney Smith envoie un parlementaire de Malte avec 60 prisonniers français; il paraît qu'il manque de blé.

Je ne suis pas content des dispositions du gouvernement romain; il me serait utile de faire occuper Ascoli, qui est en deçà du Tronto, limite naturelle. J'ai sur cette ville des droits certains; j'attendrai les ordres de Votre Majesté. Mais les brigands se réfugient sur ce point, d'où ils inquiètent souvent les Abruzzes. »

Jos. à Nap. Naples, 5 juin 1807.

« Sire, je prie Votre Majesté de nommer général de brigade le colonel du 6e de chasseurs, Laffon. Votre Majesté n'a pas dans toute son armée un militaire plus respectable par ses longs et bons services, par son caractère et ses bonnes qualités.

Le colonel Sthénault, ci-devant chef d'escadron au 4e de chasseurs, qui commande par intérim ce régiment, pourrait en être nommé colonel.

Dans toutes les provinces, des bandes de brigands

(1) Le général Lauriston commandait alors le corps français d'occupation de Dalmatie.

se sont formées; c'étaient des éléments mis en mouvement, auxquels il va manquer le ciment d'union. J'ai fait partir dix colonnes mobiles de troupes de ligne de 300 hommes, et dix de troupes provinciales; nous en serons bientôt débarrassés. La masse des populations n'a nullement été affectée par les impressions qu'on a voulu lui donner.

Je m'occupe beaucoup des affaires, et j'espère que tout sera bientôt en bon état. Les troupes sont bien, et je n'ai à me plaindre de personne, mais bien à remercier tous les jours Votre Majesté, dont les conseils paternels, les secours en hommes et en argent, malgré la guerre qu'elle soutient, m'ont mis dans l'état où je me trouve. Je fais des vœux pour que Votre Majesté puisse réaliser le projet que lui soumettra le général Maurice Mathieu : je trouverai par là le moyen de faire quelque chose pour son service. Il n'y a pas mille Anglais à Corfou; il y en a 5 mille en Sicile, deux vaisseaux de ligne sur nos côtes et trois frégates. »

Joseph au général Reynier. Naples, 5 juin 1807.

« Général, je vous fais mon compliment sur le succès que vous avez remporté. Je n'ai jamais douté, avec les troupes que vous aviez et la parfaite connaissance du pays, que vous ne dussiez détruire tous les Philipstadt de la Sicile. Je vous envoie le général Cavaignac, 800 Suisses d'élite, 500 mille francs. Je vous enverrai 2,200 hommes du 20e dès que vous m'aurez envoyé le 52e et le 29e, que vous ne portez pas à plus de 1,800 hommes.

Dans toutes les provinces, des bandes de brigands

se sont formées. Partout on les poursuit et on les détruit; il ne faut pas les ménager. J'ai mis en mouvement dix colonnes mobiles de 300 hommes chacune; faites la même chose, si vous le jugez nécessaire.

Dantzick était au moment de tomber; nous attendons tous les jours des nouvelles importantes. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 6 juin 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 19 mai. Le général Abbée est entré à Reggio le 31, à la poursuite du prince de Hesse, qui s'y est embarqué avec 50 hommes, officiers, soldats ou domestiques : tout le reste de l'armée ennemie a été pris ou tué. Il y avait 4 mille soldats de ligne, dont 500 chevaux, 3 mille brigands habillés en uniforme, 6 pièces de canon. Le général Reynier se loue des habitants des Calabres. Reggio est une ville ouverte; les troupes qui y sont peuvent, dans une nuit, être enlevées par des forces majeures qui, de Messine, peuvent débarquer dans les environs dans moins d'une heure; toutefois je donnerai ordre d'y laisser un corps léger, qui pourra se retirer si les circonstances l'exigent. Je verrai s'il sera possible de rétablir assez bien un très-petit et très-mauvais château, pour que les troupes qui y seraient pussent s'y défendre; mais je fais observer à Votre Majesté que je puis toujours en chasser l'ennemi et aussi en être chassé facilement, puisqu'il y a toujours dans le port de Messine, qui est presque à portée de canon, 4 à 5 mille hommes, dont 3 mille Anglais, 2 vaisseaux de guerre, 6 frégates, 80 chaloupes

canonnières et galiotes, plus de 100 bateaux de transport, et qu'il est difficile, devant un ennemi si supérieur en force sur ce point, de pouvoir y laisser des troupes dans l'état actuel sans les croire aventurées, à moins qu'on ne veuille pour cela faire beaucoup de sacrifices. Les Anglais sont toujours les maîtres de pulvériser la ville, qui est remplie de gens bienveillants pour moi; et si l'on porte des moyens considérables d'artillerie sur cette pointe extrême des Calabres, pour défendre la ville, il est à craindre que l'ennemi, s'y portant en force, ne les enlève toujours; il a l'avantage de pouvoir exécuter son mouvement avant qu'on le sache à Reggio. Aujourd'hui le 23ᵉ y est en garnison. Scylla est un petit rocher avancé dans la mer vis-à-vis le phare, et près le village du même nom. Ce château, ruiné par les tremblements de terre, peut contenir 200 hommes; les Anglais y communiquent par une porte qu'ils ont pratiquée vis-à-vis le phare. Il est possible, en transportant de l'artillerie de gros calibre dans le village de Scylla, de détruire cette masure de château; mais les chemins ne sont pas encore faits, la mer n'est pas libre; il faut tirer cette artillerie de Tarente, où elle est plus utile et où je n'en ai pas de trop; et j'ai la certitude de prendre Scylla lorsque cette prise me sera bonne, et vaudra les peines et les dépenses qu'il faut faire pour cela. Toutefois, si, d'après cet exposé, Votre Majesté le veut absolument, je ferai prendre le château de Scylla. Votre Majesté conçoit cependant que les fortifications de Gaëte, de Tarente, de Capoue, dépensent,

plutôt que cette opération de Scylla, l'argent et les moyens qu'il me faudrait employer pour cela; il est de fait que les 100 ou 200 hommes qui sont là ne me font jusqu'ici ni bien ni mal. Au reste, peu à peu je viendrai à cela. J'ai dépensé 100 mille ducats pour les chemins de Lagonegro à Cassano; j'ai ordonné ceux de Lagonegro à Cosenza; après, je pousserai à Monteleone, de là à Reggio et Scylla. Je pourrai alors avoir de l'artillerie partout, et de partout chasser l'ennemi. Au reste, si Votre Majesté insiste, je puis chasser l'ennemi de Scylla; il n'est plus à Reggio. Cent chasseurs du 9[e] ont mis en déroute les 500 cavaliers du prince de Hesse. Ce régiment va être remonté; il n'avait plus que 100 chevaux.

J'ai l'espérance d'un emprunt de 3 millions de florins en Hollande; cependant je trouve les conditions bien onéreuses; j'attends une explication avant de me décider.

Deux rapports de Messine, l'un du 27 et l'autre du 29, disent qu'un corps de 3 mille Anglais a été taillé en pièces à Rosette par les habitants et la garnison turque, qui les avaient d'abord reçus et introduits sur la place de la ville. Cinq cents Anglais se sont échappés, le reste a été massacré; 3 mille d'entre eux ont été embarqués en Sicile. Les derniers rapports ne portent plus le nombre de ceux qui restent en Sicile qu'à 8 mille. Je saurai bientôt si c'est 8 ou 5 mille, ceux qui restent dans cette île.

Les colonnes mobiles et les gardes provinciales arrêtent partout des agents de la conspiration : 400

sont entrés par les États du pape, du côté d'Ascoli; on est à leur poursuite. Je fais payer les troupes tant que je puis : j'ai affecté au payement de l'arriéré de la solde des troupes françaises les 500 mille francs que Votre Majesté m'envoie.

Raguse est approvisionné. »

Joseph au général Reynier. Naples, 7 juin 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 2 du courant. Je pense qu'il serait possible dans ce moment de prendre les châteaux de Scylla et de Reggio. Les Suisses sont en marche avec les fonds destinés à la solde de l'armée. Je vais vous faire envoyer l'artillerie nécessaire. Il me semble que vous devriez avoir assez de moyens pour enlever d'abord le château de Reggio, qui ne doit pas être tenable; et dès que vous en serez maître, celui de Scylla, que vous devez réparer de manière que, en cas de débarquement de forces supérieures, le peu de troupes que vous laisseriez dans l'extrémité de la Calabre pussent s'y réfugier, et s'y soutenir pendant plus d'un mois. J'insiste toujours sur l'opinion que vous ne devez avoir que très-peu de troupes dans le fond de la botte, point de gros bagages. C'est à vous, qui connaissez parfaitement le pays, à me dire s'il y aurait un point plus favorable que celui de Scylla pour contenir les 1,200 hommes environ que vous pouvez raisonnablement laisser au delà de Monteleone, et plus propre à une longue résistance qui donnerait le temps au reste de l'armée de venir à son secours.

Indiquez-moi les officiers des gardes civiques

dont vous avez été le plus content, et les genres de récompense dont ils sont susceptibles.

Envoyez-moi les noms des familles dont vous avez été le plus mécontent, tant de celles venues de la Sicile que de celles qui étaient déjà dans les Calabres.

P. S. Je vous ai écrit en détail, il y a deux jours, par le général Cavaignac, en vous félicitant sur le succès important que vous avez obtenu, et qui est dû à vos bonnes dispositions; je n'en ai pas encore reçu le rapport détaillé. »

Jos. à Nap. Naples, 8 juin 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 24. Les brigands sont en mouvement de tous les côtés, il en débarque sur différents points; partout ils sont poursuivis et taillés en pièces, mais ils nous tuent aussi quelques hommes; ils surprennent les villages la nuit, et massacrent tout ce qui tombe sous leurs mains. On ne se fait pas une idée de la guerre que nous fait cette furie qui nous déchaîne ici tous les scélérats amoncelés dans les cachots, depuis quarante années d'un règne où l'on ne punissait les crimes que par les galères. Nous viendrons bientôt à bout de tout cela, et en dernier résultat ce sera un bien d'en finir ainsi.

Les Anglais sont malmenés en Égypte par les Turcs et les habitants.

Raguse et la côte de l'Albanie sont approvisionnés. Le général César se donne beaucoup de mouvement pour cela. »

Jos. à Nap.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du

27 mai. Je n'ai pas encore reçu le bulletin de la prise de Dantzick ; mais la nouvelle n'est pas moins sûre, et je la fais annoncer au public, comme Votre Majesté le prescrit. Castellamare, 12 juin 1807.

J'ai couru toute la journée la presqu'île (1) avec le général Campredon et d'autres officiers. Le port peut contenir *un* vaisseau de guerre dans ce moment; *quatre* sous peu de semaines, avec quelques dépenses; *douze*, avec quelques millions. Jusqu'ici nous n'avons pas une opinion définitive; mais si le projet de Votre Majesté n'est pas impossible, il sera beaucoup plus cher qu'elle ne le suppose. Au reste, Votre Majesté aura les plans, et jugera par elle-même.

Tous les détails que je reçois des provinces donnent de plus en plus un caractère affreux au projet de massacre général et d'incendie imaginé par la reine; elle n'épargnait pas même son ancien palais. Toutes les pièces seront imprimées dès que nous n'aurons plus besoin d'être instruits par des gens qui écrivent à des gens qui les trahissent depuis six mois.

Le commandant anglais de l'île de Capri (2) est de ce nombre; il annonce que les Anglais vont bientôt frapper un grand coup, qui relèvera l'espérance de tous leurs amis. »

« Sire, le pacha de Janina m'a envoyé un offi- Jos. à Nap. Naples, 15 juin 1807.

(1) C'est la presqu'île comprise entre Castellamare, Amalfi et Sorrente, en face de l'île de Capri.

(2) Le trop fameux Hudson-Lowe.

cier, avec l'offre d'un régiment albanais; il paraît bien animé contre les Russes. Je n'accepterai pas les Albanais, dont je n'ai pas besoin.

Tous les jours nous découvrons de nouvelles petites intrigues bien basses et bien atroces de la reine Caroline; hier on a arrêté un colonel de sa façon, brigand de son métier, et deux autres hommes, dans le bois de Castellamare. La procédure constatera évidemment qu'ils avaient mission de m'assassiner; ils ont été rencontrés par le général Campredon; l'un d'eux a été tué (1).

Tout, au reste, va bien ici; les habitants et les troupes sont bien entre eux, et s'entendent parfaitement contre les misérables qui nous sont lâchés de la Sicile. »

Jos. à Nap. Naples, 17 juin 1807.

« Sire, parmi les officiers faits prisonniers en Calabre, il y a un capitaine d'artillerie qui a quitté Malte depuis peu de jours avant son arrivée dans ce pays; il rapporte que les Anglais avaient beaucoup souffert en Égypte; qu'ils n'avaient laissé à Malte que deux régiments anglais peu nombreux, et un bataillon maltais; que les habitants étaient tous mécontents d'eux; que les Anglais ont embarqué pour l'Angleterre tous les canons de bronze, et les ont remplacés aux batteries par des pièces en fer.

Le général Lauriston écrit, du 9, que Raguse est approvisionné; que les Russes ont 1,200 hommes près de Spolatro; que l'armée du grand vizir était

(1) Voir la note E, à la fin du volume.

fort agitée par les émissaires de la Russie, et qu'elle faisait difficulté de quitter Andrinople.

Les colones mobiles que j'ai envoyées dans toutes les provinces font bonne justice des brigands débarqués de Sicile et venus des États romains; partout les gardes provinciales servent bien. La conspiration imaginée par la reine était fort étendue; elle est aujourd'hui bien mathématiquement avérée, et digne en tout d'elle. »

« Mon frère, je suis sur le Niémen. La bataille de Friedland, qui s'est donnée l'anniversaire de celle de Marengo, a décidé la querelle. L'armée russe a été anéantie; les bulletins vous seront sans doute déjà arrivés. Je pense que vous aurez fait chanter un *Te Deum* dans votre royaume pour unsi heureux événement. Cette bataille est aussi décisive que celles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. » Nap. à Jos. Tilsit, 20 juin 1807.

« Sire, il y a deux jours que je suis dans cette presqu'île. La configuration du terrain exclut Castellamare de la barrière naturelle que des monts et des escarpements inaccessibles opposent à l'ennemi du côté de la mer, et depuis Vico jusqu'à un point intermédiaire entre Amalfi et Positano. Jos. à Nap. Castellamare, 20 juin 1807.

Je fais lever les plans et sonder la rade de Sorrente, ce qui diminuerait considérablement les dépenses. Castellamare est dans une plaine; il y a trois milles à défendre avant d'avoir atteint les montagnes, qui, dans cette partie, ne sont pas escarpées.

On donne la chasse aux brigands de tous les

côtés. Nous sommes dans les procès et dans les déplaisances des arrestations des agents de la reine Caroline. Cette femme est réellement un prodige de méchanceté, d'activité et d'impudence. Elle prodigue aux assassins ses lettres, et jusqu'à des colliers de ses cheveux et des bracelets. Nous sortirons bientôt de tout cela.

J'envoie au ministre de la guerre de Votre Majesté les propositions que Votre Majesté m'a autorisé à lui faire pour l'avancement des officiers qui se sont le plus distingués. Quoique quelques-unes des places que je demande soient dues à des officiers par leur rang d'ancienneté, ils aiment mieux les devoir au choix de Votre Majesté. Il en est quelques-uns qui sont dans ce cas. Un général, trois colonels, six chefs de bataillon, trois chefs d'escadron, deux adjudants-commandants, et une quarantaine d'officiers particuliers, telles sont les places vacantes dont je demande les promotions. »

Joseph au général Reynier. Naples, 24 juin 1807.

« Général, j'ai reçu toutes vos lettres jusqu'au 11 juin.

J'ai fait envoyer l'artillerie que vous avez demandée pour les siéges de Scylla, Reggio et Cotrone. J'ai envoyé les Suisses; un détachement du 9e chasseurs part aujourd'hui.

A mesure que les corps des Calabres arriveront, je les remplacerai par des régiments moins fatigués.

Pourquoi n'essayeriez-vous pas de faire entrer dans des corps français quelques jeunes gens de choix des montagnes des Calabres? Ils se forme-

raient, et pourraient vous être utiles. Vous pouvez promettre aux chefs de corps que je récompenserai ceux qui me donneront cette preuve d'attachement et de bon esprit, en faisant l'éducation militaire de ces jeunes gens, qui pourront finir par être utiles aux régiments qui les laisseraient ici en retournant en France.

J'ai demandé de l'avancement pour les généraux et officiers que vous m'avez recommandés. Je vous envoie un mandat de 6,000 francs pour le général Peyri, un de 10,000 pour dépenses extraordinaires d'espions.

Quelles sont précisément les forces anglaises de terre et de mer dans la Sicile et ses mers ?

Il faut pousser avec vigueur les siéges de ces petits châteaux.

Nous avons entre les mains, depuis deux jours, un chef d'assassins qui a été arrêté dans mon parc de Castellamare, où j'étais alors. Il est porteur de lettres de la reine qui décèlent sa mission. Dans toutes les provinces, les brigands sont vigoureusement poursuivis ; les affaires de la grande-armée sont en bon train. »

« Mon frère, j'ai conclu un armistice avec l'empereur de Russie. L'empereur ordonne à tous ses vaisseaux de cesser toute hostilité contre le pavillon français et les pavillons italiens et napolitains. Mon intention est que si des bâtiments russes entraient dans vos ports, et vous faisaient demander des rafraîchissements, vous leur fissiez donner tout ce

Nap. à Jos. Tilsit, 27 juin 1807.

qu'ils demanderont, soit moyennant payement, soit en en tenant un compte particulier. Je charge le prince Eugène de vous donner le détail de ce qui s'est passé ici ces jours derniers. Faites connaître à Corfou les ordres que l'empereur de Russie donne à son amiral, ainsi que les dernières nouvelles. »

Jos. à Nap. Vietri, 27 juin 1807.

« Sire, j'ai voulu voir par moi-même ce pays, qui serait propre à avoir un port susceptible de contenir trente vaisseaux de guerre : il n'y aurait pour cela que 2 à 3 millions à y dépenser. Tant que nous resterons maîtres de la terre, le port n'aurait pas besoin d'être défendu ; mais, dans l'hypothèse où l'ennemi serait maître du pays, ce port ne pourrait être mis à l'abri du bombardement qu'avec des dépenses trop considérables pour être tentées. L'examen de cette question a décidé mon voyage ici ; et, après avoir reconnu toutes les positions environnantes, nous sommes tombés d'accord qu'il serait encore moins coûteux de faire une place en avant de Castellamare, et de lier cette place par deux fortins à la barrière posée par la nature depuis le cap d'Orlando, passant par les Commerelo, Faito tre Pizzi, San-Angelo, Praiano, jusqu'à la Toricella.

Cette position de mont San-Angelo est réellement une forteresse naturelle, inexpugnable. La presqu'île n'est accessible qu'aux mouillages de Massa et de Sorrente. Sorrente est assurément trop profond pour que l'on puisse espérer d'y faire une jetée : la mer a jusqu'à 240 pieds de profondeur ; à Massa, elle en a 140. Le reste de la presqu'île est une côte à

pic : il faudra donc se contenter de Castellamare, qui est hors de l'enceinte naturelle; et pour l'y attacher, il faudra beaucoup d'art, d'argent et de temps.

Tous les jours, les agents du mouvement excité par la reine Caroline sont arrêtés. Les colonnes mobiles font bien leur devoir; je n'ai qu'à me louer de leur zèle, de la bonne volonté des gardes nationales, et du bon esprit des peuples.

Je vais faire imprimer les lettres de la reine et de ses confidentes qui ordonnent les assassinats, après avoir fait vérifier les écritures par le Sacro Consiglio, qui est le tribunal suprême, dont les membres ont été nommés par le roi Ferdinand.

Nous attendons tous les jours des nouvelles de Votre Majesté; il y a longtemps que je n'en ai eu. »

« Sire, j'ai reçu hier les nouvelles des événements extraordinaires qui ont eu lieu à Constantinople: nous sommes dans l'attente des suites qu'ils auront, et de l'influence qu'ils exerceront sur les mouvements politiques et militaires. Jos. à Nap. Castellamare, 28 juin 1807.]

Les régiments de cavalerie française ne reçoivent pas de renforts de leurs dépôts, qui sont très-considérables; il y a des dépôts qui ont jusqu'à 800 hommes. Je prie Votre Majesté de donner l'ordre pour que chacun des six corps qui sont ici reçoive 200 hommes montés. Si le projet qu'avait eu Votre Majesté de ne laisser ici que 3 régiments, en les portant à mille hommes chacun, avait été exécuté, tout le monde y aurait gagné.

Le 29e de ligne n'a pas reçu de conscrits, son dépôt est à Ancône; il importe que ce régiment fort affaibli reçoive 600 hommes. Le 52e a aussi besoin de recevoir quelques conscrits.

Je fais partir pour la haute Italie, et je désire que Votre Majesté appelle à la grande-armée :

Le 1er de ligne napolitain, fort de 1,800 hommes en bon état;

Le 2e de chasseurs *idem*, fort de 600 hommes *idem;*

Le 2e de ligne qui est à Mantoue, et qui va être porté, par les secours qu'il reçoit, à 1,800 hommes.

Total, 4,200 hommes.

Ces corps ont de bons officiers; ils tenaient ici garnison et servaient dans les places. Je serais bien aise que Votre Majesté nous les remplaçât, en adhérant à la demande que je fais de renforcer le 29e et le 52e de ligne, et les régiments de cavalerie. »

Jos. à Nap. Naples, 30 juin 1807.

« Sire, j'apprends, par une notice officielle, les nouvelles de la grande-armée du 14 juin. Je félicite Votre Majesté sur cette série non interrompue de succès; j'attends à chaque moment les nouvelles détaillées de ces glorieux événements, que j'ai fait annoncer par le canon.

L'ennemi prépare une nouvelle expédition à Palerme; il a 4 vaisseaux de guerre et 150 transports. Je ne conçois rien à cette folie; je ne saurais deviner quels succès il peut espérer ici. L'armée est en bon état et bien disposée; peu de malades; les corps se sont acclimatés; les habitants sont bien disposés. »

« Mon frère, je pense qu'il serait convenable que vous missiez en construction deux vaisseaux de 74 ; qu'on pût en faire cette année dix vingt-quatrièmes ; et qu'au printemps prochain ces deux vaisseaux pussent être mis à l'eau. Je vous prie de me faire un rapport sur Tarente. Si une de mes escadres se rendait dans cette ville, y serait-elle en sûreté? et au mouillage qui lui serait prescrit, serait-elle à l'abri d'un coup de main? Les îles sont-elles armées? Je suis ici depuis quinze jours avec l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Ils dînent tous les jours chez moi, et nous passons une grande partie de la journée ensemble. Tout me porte à penser que la paix sera bientôt conclue. Cattaro et Corfou me seront remis. Mon intention est que vous gardiez le plus profond secret sur ces clauses, et que vous fassiez passer à Tarente et Otrante deux compagnies d'artillerie française, avec un colonel et deux capitaines en second d'artillerie, un régiment de ligne français et un régiment de mon royaume d'Italie, un colonel du génie, un chef de bataillon, deux capitaines et quatre lieutenants du génie, et deux compagnies de sapeurs, sous les ordres du général César Berthier, d'un autre général sous ses ordres, et d'un adjudant-commandant. Tout cela sera à Tarente et Otrante *sous le prétexte de mettre en état ces deux places*, afin qu'au premier ordre vous puissiez les faire passer à Corfou sans que les Anglais puissent s'en douter, pour prendre possession de la ville que les Russes leur remettront. Je suppose que vous trouverez assez de petits bâtiments pour pouvoir

Nap. à Jos. Tilsit, 4 juillet 1807.

faire faire le passage en un ou deux voyages. Il faudra aussi que vous vous occupiez d'y faire passer en même temps des vivres pour cette garnison pour cinq ou six mois, surtout en blé. Il est vrai que Ali-Pacha lui en fournira, ainsi que de la viande et tout ce dont elle pourra avoir besoin. Je crois vous avoir déjà mandé que vous ne deviez plus envoyer aucun secours à Ali-Pacha; vous avez mis trop de zèle à cela. Les affaires ne sont jamais aussi claires qu'elles le paraissent. Tâchez, s'il est possible, d'avoir à Tarente, à Otranto ou à Brindisi, quelques bricks ou chaloupes canonnières qui maintiennent libre la correspondance de Corfou avec votre royaume : votre ministre de la marine peut ordonner l'installation de ces bâtiments. Je n'ai pas besoin de vous dire que, dans le traité vous êtes reconnu par toute l'Europe.»

Jos. à Nap. Naples, 4 juillet 1807.

« Sire, Votre Majesté trouvera dans les papiers ci-joints une preuve matérielle de la scélératesse de nos ennemis (1). J'attends les bulletins officiels de l'affaire du 14. Tous les jours les brigands débarqués diminuent considérablement. »

Nap. à Jos. Tilsit, 5 juillet 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17 juin. Je suis surpris de ce que vous m'annoncez, que les Anglais ont ôté les canons de bronze de Malte, pour les remplacer par des canons de fer. »

Jos. à Nap. Naples, 5 juillet 1807.

« Sire, les Anglais ont encore embarqué 1,500 hommes en Sicile pour l'Égypte; du moins, tel était le lieu de débarquement avoué à Messine.

(1) Ces papiers nous manquent.

J'envoie à Votre Majesté le rapport d'un officier que j'avais envoyé au pacha de Janina. Je doute qu'il apprenne rien de nouveau à Votre Majesté, toutefois je hasarde cet envoi (1).

Les maladies sont bien moindres cette année que l'année dernière. Point encore de nouvelles de Votre Majesté depuis le mois de mai. »

« Mon frère, la paix a été signée ici aujourd'hui, entre la France et la Russie, par le prince de Bénévent et les princes Kourakin et Labanoff. Les ratifications en seront échangées demain. La Russie vous a reconnu comme roi de Naples. » Nap. à Jos. Tilsit, 8 juillet 1807.

« Mon frère, la paix a été signée hier et ratifiée aujourd'hui. Nous nous sommes quittés aujourd'hui à midi, l'empereur Alexandre et moi, après avoir passé vingt jours ensemble ici. Nous nous sommes donné réciproquement des marques de la plus grande amitié. A la dernière entrevue nous avons paru, lui avec le grand cordon de la Légion d'honneur, et moi avec le grand cordon de l'ordre de Saint-André. J'ai donné le grand cordon de la Légion d'honneur au grand-duc Constantin, aux princes Kourakin et Labanoff, et au comte de Budberg. L'empereur de Russie a donné son ordre au roi de Vestphalie, au grand-duc de Berg, et aux princes de Neufchâtel et de Bénévent. Corfou doit être remis dans mes mains. Un officier vous porte l'ordre du major général, pour faire occuper Corfou par les troupes que j'ai dési- Nap. à Jos. Tilsit, 9 juillet 1807.

(1) Sans importance.

gnées. Ne perdez pas de temps pour approvisionner cette île et y envoyer tout ce qui est nécessaire. »

Nap. à Jos. Kœnigsberg, 12 juillet 1807.

« Mon frère, je vois dans les journaux français des lettres du roi Ferdinand, qui sont tirées probablement des journaux de Naples. A quoi cela aboutit-il ? Qui est-ce qui peut trouver mal que le roi Ferdinand défende son trône par tous les moyens ? Pourquoi donc imprimer des lettres insignifiantes ? L'art de votre position est, au contraire, de n'en parler jamais. Ces descentes et ces incursions des brigands, qui sont peu de chose, sont à tort exaltées et grossies. La qualité constante de vos ministres est de faire claquer leur fouet ; il faut, au contraire, les amoindrir, et les présenter au public plus faibles qu'elles ne le sont réellement : tout cela est important. La conséquence naturelle qu'on en tire est que le royaume de Naples est la proie de toutes sortes de brigandages, et cela n'est pas vrai ; mais c'est le résultat de la maladresse de votre police. La lutte de différents partis produit cet effet. C'était ainsi en France dans la révolution ; c'était un parti qui en poussait un autre à l'extrémité. Mais ce n'est pas là la situation de votre royaume. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 14 juillet 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 20. La nouvelle des victoires et de l'armistice a excité ici beaucoup d'exaltation.

Les bulletins 84, 85, 86 viennent de m'arriver aujourd'hui ; le prince Eugène a eu la complaisance de me les envoyer avec un grand empressement. Il est cependant à désirer qu'on me les envoie directement

aussi, parce que le vice-roi voyage beaucoup, et qu'il est possible que, les recevant de lui, je les aie souvent plus tard ; et Votre Majesté sent combien il doit m'importer d'être toujours le premier à les recevoir dans mon royaume.

Le 86e bulletin, contenant l'entrevue de Votre Majesté et le séjour que l'empereur de Russie doit faire à Tilsit dans les lignes françaises, nous a fait un grand plaisir. Cette scène, vraiment romanesque si elle n'était héroïque, est digne de terminer le récit de cette glorieuse campagne, la plus étonnante peut-être de toutes celles que nous admirons le plus.

La tranquillité se rétablit ici. Votre Majesté ne doit réellement aucun intérêt à la dynastie des Bourbons aujourd'hui en Sicile ; les moyens odieux dont ils se servent, le fer, le poison tentés tous les jours, doivent éteindre toute pitié pour eux. Je n'aurais pas écrit de cette manière à Votre Majesté il y a six mois ; mais je le dois aujourd'hui. Il n'y a rien à faire pour des gens qui seraient pendus s'ils étaient des particuliers : je puis assurer Votre Majesté que ces sentiments sont partagés ici par les Français et par les Napolitains.

Il me faudrait trois vaisseaux de ligne pour aller en Sicile ; les Anglais y ont toujours 7 mille hommes, le roi Ferdinand autant : total, 14 mille. J'ai 18 mille hommes prêts à s'embarquer.

Si les Anglais ne font pas leur paix, il serait possible qu'ils jetassent sur les points isolés, comme la Sicile, Malte, Gibraltar, les troupes qu'ils ne peu-

vent plus envoyer sur le continent; mais si je reçois des moyens de passage prompts, ils arriveraient après trop tard. Au reste, Votre Majesté pense à tout, et je suis tranquille. Je m'occupe à rétablir l'ordre, et j'attends avec sécurité les dispositions ultérieures. »

Nap. à Jos. Dresde, 18 juillet 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 6 juin. Si vous envoyez des troupes napolitaines dans le royaume d'Italie, il faut qu'elles soient payées par vous, comme les troupes du royaume d'Italie qui sont dans le royaume de Naples sont payées par le royaume d'Italie. Je crains beaucoup que vos finances ne soient dérangées par des théories et des spéculations; tout ce qui me revient de Naples me l'annonce. Il faut bien des années et des hommes d'expérience pour faire des changements dans les finances d'un État; et je vois qu'au commencement d'un règne, et pendant la guerre, on fait des changements dans la perception des impôts. Je suis fâché que vous n'ayez pas la même façon de penser que moi. *Je regarde les savants et les hommes d'esprit comme des coquettes; il faut les voir, causer avec eux, mais ne pas prendre plus les unes pour femmes que les autres pour ministres.* »

Jos. à Nap. Caserte, 18 juillet 1807.

« Sire, je suis venu ici pour y passer en revue le 2e régiment de chasseurs, fort de 600 hommes bien montés, bien armés et bien équipés; les officiers sont tous jeunes, expérimentés et sûrs. Si ce régiment arrive à la grande-armée, j'espère qu'il méritera d'obtenir de Votre Majesté des drapeaux.

Je n'ai pas voulu lui en donner, désirant qu'il puisse en mériter des mains de Votre Majesté.

Le second régiment de ligne, fort de plus de 2 mille hommes bien habillés, bien armés, et bien commandés par des officiers napolitains qui tous ont servi en Italie, et par des officiers supérieurs français, méritera aussi, j'en suis convaincu, les drapeaux qu'il vient chercher sous les yeux de Votre Majesté.

L'ennemi vient de jeter encore quelques brigands dans le golfe de Policastro, sept à huit cents hommes, qui égorgeront quelques paysans et brûleront quelques maisons de campagne. Beaucoup de ces brigands sont fusillés; mais il en reste beaucoup dans les prisons. Les gens qui se rendent ne peuvent pas être tués; j'en ai dans les diverses places plus de 3,000. A la paix, j'espère que Votre Majesté me permettra de les envoyer dans une colonie française.

J'ai donné au ministre de la marine tous les renseignements qu'il m'a demandés.

Il résulte que Naples, Castellamare et Baia peuvent, dans l'état actuel, recevoir et défendre contre les ennemis huit ou dix vaisseaux de guerre qui seraient poursuivis par des forces supérieures. »

Joseph au général Reynier. Naples, 23 juillet 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 15 juillet de Monteleone. Si vous ne voyez point d'inconvénient à abandonner les Calabres pendant quelques jours, vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurai de vous revoir à Naples.

Je reçois dans l'instant une lettre de l'Empereur,

du 8 juillet, qui m'annonce la conclusion de la paix avec la Russie; elle a été signée à Tilsit, entre le prince de Bénévent et les princes Kourakin et Labanoff, le 8 juillet. Vous pouvez mettre à l'ordre cette nouvelle; communiquez-la aussi à votre frère (1).

Jos. à Nap. Naples, 24 juillet 1807.

« Sire, Tarente est bien armé, les îles sont armées mieux qu'elles ne l'ont jamais été; il faudrait d'immenses efforts de l'ennemi pour les enlever.

Le travail qui fermera d'une manière insurmontable cette rade n'est pas fait; mais une escadre y serait déjà bien à l'abri du temps et de l'ennemi.

Le travail définitif pour fermer entièrement la rade consisterait à attacher, à un récif qui est entre la batterie de Saint-Vit et l'île Saint-Paul, une île artificielle, sur laquelle on bâtirait une batterie qui croiserait ses feux avec la terre et l'île. La batterie de Saint-Vit devrait devenir un bon fort. Tout ceci est l'ouvrage du temps ou de l'argent, que je n'ai pas : cependant, dans l'état où se trouve la rade, l'île, les batteries de la côte, celles de la place, tout cela est à l'abri d'un coup de main, et même de bien des efforts. »

Joseph à la reine Julie. Capo di Monte, 26 juillet 1807.

« Ma chère Julie, je reçois ta lettre du 15, de Mortefontaine. Le sentiment dont tu t'aperçois en arrivant dans ce beau lieu, où nous avons été si heureux si longtemps et à si peu de frais, n'a pas besoin de causes surnaturelles pour être expliqué:

(1) Le frère du général Reynier était commissaire du roi en Calabre.

tu sens que tu y as été mieux que tu y es ; que tu n'y seras pas longtemps. Le bonheur qui t'y a accompagnée est sûr comme le passé ; celui qui t'est destiné ici est incertain comme l'avenir. La vie de Mortefontaine est celle de l'innocence et de la paix, c'est celle des patriarches : la vie de Naples est celle des rois ; c'est un voyage sur une mer souvent calme, quelquefois orageuse. La vie de Mortefontaine était une promenade aussi douce que ses eaux ; elle y coulait sans bruit, comme la nef légère qu'un petit effort des rames de *Zénaïde* (1) suffit pour pousser autour de Molton (2).

Mais après tous ces regrets d'une âme bonne, douce et raisonnable, viennent les résultats des réflexions d'un esprit fort et d'une âme élevée qui se doit tout entière aux vouloirs de la Providence, manifestés par la venue spontanée, et non désirée par nous, des grandeurs, qui nous ont montré d'autres devoirs. Je me console dans cette nouvelle carrière en la voyant traversée par ma femme et mes enfants. Le plus mauvais du nouveau voyage est fait, celui que j'ai fait sans eux. Aujourd'hui la paix nous réunira ; et si vous ne retrouvez pas ici votre pays, notre réunion nous en donnera l'illusion. Comme nous serons les mêmes les uns pour les autres, je crois qu'en dernier résultat tu trouveras Mortefontaine où tu me trouveras heureux de l'amour de ma famille et du bien que je pourrai faire, et de celui plus grand que je pourrai rêver.

(1) Fille du roi, actuellement femme du prince Charles Bonaparte.
(2) Ile du grand lac de Mortefontaine.

Adieu, ma chère Julie; je t'embrasse bien tendrement. Dis à Zénaïde et à Charlotte (1) qu'elles trouveront ici des bateaux, des arbres; qu'elles amèneront avec elles leurs nourrices, leurs filleuls, leurs frères de lait, et tout ce qu'elles voudront de France. »

Jos. à Nap. Naples, 28 juillet 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté copie d'une lettre du général Reynier qui pourra l'intéresser.

On s'occupe déjà ici des préparatifs pour la construction de deux vaisseaux de 74.

J'attends avec impatience les conditions de la paix; les petites menées de la reine Caroline nous font fatiguer quelques soldats; les brigands réussissent quelquefois à surprendre quelques voyageurs et à brûler quelques maisons isolées.

Le roi d'Espagne vient de me faire compliment sur la découverte de la conjuration, et de m'en témoigner tout son plaisir, et son éloignement pour ses auteurs. »

Le général Reynier à Joseph. Monteleone, 20 juillet 1807.

« Sire, je reçois des nouvelles de Messine qui m'annoncent que le général Fox doit retourner en Angleterre, et le général Moor prendre le commandement de l'armée anglaise en Sicile. Ce dernier est parti, il y a quelques jours, pour aller à Palerme.

Le 20e régiment d'infanterie anglaise doit être

(1) Fille cadette de Joseph, mariée plus tard au fils aîné du roi Louis de Hollande.

embarqué sous peu pour l'Égypte, où les Anglais sont toujours fort mal, enfermés dans Alexandrie et le château d'Aboukir, et perdent beaucoup de monde par la peste.

Lord Paget, venant de Londres sur un vaisseau à trois ponts, et destiné pour ambassadeur à Constantinople, ou au moins pour essayer de renouer les négociations, a passé il y a huit jours à Messine, d'où il est parti pour joindre à Malte une flotte qui s'y réunit, et qu'on dit considérable, pour aller aux Dardanelles.

La flotte de Toulon a pris, il y a dix jours, sur les côtes de Sicile, près du cap de Passaro, une frégate et un brick anglais.

Philipstadt est parti hier matin de Messine sur une corvette, avec la garnison de Cotrone, sur les mêmes batiments qui l'ont transporté de Cotrone à Messine, avec environ 300 hommes de troupes et 500 brigands; il a mouillé au Faro, et devait aujourd'hui continuer sa route, si le gros temps qui l'a pris ne l'en empêche pas. Ils disaient tous aller faire un débarquement à Amantea; cela est peu probable; mais ils sont capables de faire de pareilles sottises. Il est plus probable qu'ils chercheront à jeter ces brigands sur quelques points de la côte pour s'en débarrasser, ou que Philipstadt enverra tout cela à Palerme. On parle aussi d'une autre expédition de brigands qui doivent être envoyés sur l'autre marine.

On forme en Sicile un régiment de brigands calabrois, sous le nom de Real-Carolina. Après ce régi-

ment, ils en veulent former encore un autre du reste des brigands calabrois et des galériens siciliens, qui portera le nom de Principe-Leopold. »

Jos. à Nap. Naples, 28 juillet 1807. « Sire, je n'ai ici qu'un constructeur français, nommé M. Grelin; c'est un jeune homme qui n'a jamais construit de 74. Je prie Votre Majesté de donner l'ordre à son ministre de la marine de m'envoyer un constructeur expérimenté, dont les succès passés garantissent les opérations qu'il doit entreprendre ici. La France est riche dans ce genre d'officiers, et je ne doute pas que Votre Majesté n'ait la bonté de m'envoyer un de ses meilleurs officiers, puisqu'il s'agit de créer ici une marine nouvelle. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 juillet 1807. « Mon frère, je ne puis qu'être mécontent que vous ayez envoyé dans mes armées des officiers napolitains, dont beaucoup sont encore attachés à l'ancienne cour, et parmi lesquels sont beaucoup de mauvais sujets chassés de mon armée d'Italie, auxquels vous avez eu la complaisance de donner des grades supérieurs (1). C'est une singulière politique que celle de mettre les armes à la main à nos ennemis. Je ne citerai qu'un colonel Alfan de Ribeira, qu'on avait envoyé en Dalmatie, et que j'ai fait arrêter et envoyer à Fénestrelles; un Blanco Gaetano, capitaine, qu'on a envoyé, je ne sais comment, à la grande-armée; un Debouge, parent du chevalier Micheroux; également, les nommés Pellegrini, Borgheggiani, Leoni, etc. Tous ceux-là sont des gens

(1) Voir plus loin la réponse de Joseph (lettre en date du 10 août.)

suspects. Il y en a d'autres, après, qui ont été chassés de mes bureaux topographiques en Italie pour affaires d'administration, ou autres sujets. J'attends que vous fassiez connaître ce que vous en voulez faire. Il suffit au premier venu de se présenter, pour que Dumas le décore d'un titre. Il y a de la folie à faire de tels sujets officiers. »

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 12 juillet de Kœnigsberg. J'ai donné l'ordre pour que les régiments napolitains qui sont en Italie soient payés par mon trésor; il sera nécessaire que les régiments italiens qui sont ici le soient par le royaume d'Italie. Jos. à Nap. Castellamare, 1er août 1807.

Pour réprimer le mouvement tenté ici par la reine Caroline, il a fallu beaucoup d'activité et de vigueur. Les troupes tombent malades dans cette saison après les moindres marches; les chefs et les agents de la conspiration ont dû être punis; ils étaient nombreux, et ils ont été fusillés ou pendus. Tout cela n'a pu se faire sans que le public de Naples fût instruit des raisons que j'avais de déployer tant de sévérité et de justice; il a fallu permettre à une feuille publique d'en dire quelque chose. Celles de France pourraient ne pas copier des articles qui n'intéressent que ce pays, et surtout ne pas inventer, comme a fait le *Journal de Paris* du 20 juillet, qui prétend qu'à Naples on *empale* encore les gens comme au bon vieux temps.

Depuis un mois j'ai beaucoup de malades; beaucoup de régiments de 1,800 hommes n'en ont pas 400 en état de marcher.

Ce pays a souvent besoin d'être éclairé pour se

bien conduire; je suis donc dans l'obligation de soutenir et de former quelquefois l'opinion par les journaux, qui sont envoyés dans toutes les communes.

Ces deux mois de juillet et août sont mortels pour les troupes en marche, par les transitions subites du chaud au froid. J'ai suspendu, autant que possible, tout mouvement.

Je désire bien connaître les dispositions du traité qui me concernent. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 2 août 1807.

« Mon frère, vous ne me faites pas connaître assez fréquemment la situation de votre armée. Envoyez-moi deux fois par mois des états de situation pareils à ceux que m'envoie le prince Eugène pour son armée; et portez une grande attention à ce qu'ils soient faits avec le plus grand soin. J'ai donné des ordres pour renforcer la garnison d'Ancône et de Civita-Vecchia; et je vais incessamment faire occuper Livourne, où les Anglais continuent à faire leur commerce impunément. »

Jos. à Nap. Castellamare, 2 août 1807.

« Sire, d'après les reconnaissances, les projets et les calculs qui ont été faits, il paraît démontré :

1° Qu'avec 3 millions on mettrait à l'abri de toute attaque la presqu'île du cap Orlando à Positano; que 10 mille hommes la défendraient contre 50 mille, que l'air y est bon, que le pays est fertile, et capable de produire tout ce qu'il faudrait pour la subsistance des troupes, fussent-elles au nombre de 20 mille hommes.

2° Pour rattacher Castellamare à cette presqu'île, il faudrait une vingtaine de millions; moyennant

cela, Castellamare pourrait contenir une escadre de trente vaisseaux; il faudrait calculer sur 5 ou 6 millions pour les ouvrages de mer. Ainsi, avec 30 millions et deux années de temps, on aurait une place et un port, tels que les a conçus Votre Majesté, capables de défendre, contre les forces de terre et de mer les plus formidables, l'armée et la flotte qui croiraient devoir s'y réfugier. Gaëte réparée, Capoue et les forts de Naples mis en état, l'ennemi ne pourrait entreprendre rien de sérieux contre la capitale; il pourrait être bien inquiété dans ses opérations par les sorties que ferait, avec avantage, le corps d'armée de la presqu'île, qui ne pourrait être bloqué que par une armée très-considérable. Elle ne pourrait à la fois être devant la presqu'île et devant Naples. Je pense donc qu'il faut s'arrêter à ce projet. Celui d'enceindre Naples exigerait plus de cent millions et beaucoup d'années; cette ville ne pourrait d'ailleurs être jamais assez approvisionnée si l'on n'était pas maître de la mer, ce qui est toujours une des suppositions du projet. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 24 juillet. Ce que vous me dites de l'armement de Tarente ne me satisfait pas. Les batteries qui avaient été armées, lorsque j'avais le projet d'envoyer une escadre dans cette rade, sont-elles armées? Faites-moi tracer un petit croquis qui me fasse connaître chaque batterie, et le nombre de canons qui la composent. Si ces anciennes batteries ont été armées, aucun effort humain ne peut les surmonter par mer. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 3 août 1807.

Jos. à Nap. Naples, 3 août 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté de Dresde du 18 juillet. La situation de mon trésor n'est effectivement pas bonne, et Votre Majesté conçoit qu'elle ne pouvait pas l'être : les dépenses dépassent tous les mois les recettes d'un tiers ; mais c'est la force des choses et des temps, et non la faute des hommes. Nous ne suivons ici aucune théorie exclusivement, et l'expérience nous prouve trop, tous les jours, qu'il n'en est aucune qui soit applicable à tous les cas et à tous les temps ; mes ministres partagent bien en cela ma manière de voir, et je puis assurer Votre Majesté qu'elle serait contente de leurs opérations.

Les changements que j'ai dû faire dans les finances se sont réduits à ceux qui étaient nécessités par la suppression de la féodalité, d'après laquelle on a dû imposer également tous les possesseurs de terre, et remplacer quelques impôts supprimés.

Il est ensuite beaucoup de gens qui se plaignent des finances, parce que, dans un pays où l'on ne paye pas exactement tout ce que l'on doit, la plainte est la plus facile des consolations.

Mais lorsque la paix générale permettra de réduire l'état militaire de ce pays à ce que ses forces comportent, et que la Sicile sera réunie, l'équilibre s'établira entre les recettes et les dépenses, et, avec lui, l'ordre et le contentement des créanciers de l'État, qui pourront être payés.

J'ai lu aujourd'hui, dans le *Moniteur*, le traité de paix ; et je ne doute pas que la reconnaissance de la Sicile ne soit comprise dans les articles secrets ; je

désirerais cependant que Votre Majesté voulût bien m'en dire quelque chose; en attendant, c'est ce que je fais dire pour tranquilliser les esprits.

L'officier russe parti de Tilsit est arrivé hier, et parti dans la nuit pour Otrante. Toutes les dispositions ont été faites pour l'exécution des ordres de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 4 août 1807.

« Mon frère, je vous ai écrit pour vous engager à faire mettre en construction deux vaisseaux de 80 et deux frégates; vous ne m'avez pas répondu là-dessus (1). »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 5 août 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 juillet, par laquelle vous m'instruisez que vous allez mettre deux vaisseaux et une frégate en construction. Cela est très-important. Ne pousseriez-vous cette année ces deux vaisseaux et cette frégate qu'aux six premiers vingt-quatrièmes, cela vous mettrait à même de les finir l'année prochaine. Prenez des mesures pour être promptement informé, et informez-moi promptement, de l'occupation des bouches de Cattaro et de Corfou. Je suis surpris que vous ne m'ayez pas encore parlé du passage de l'officier français et de l'officier russe qui sont partis, deux jours après la signature de la paix de Tilsit, pour se rendre à Cattaro; faites-moi connaître quand ils sont passés, et quand vous avez l'espoir d'avoir des notions là-dessus. »

(1) L'Empereur, lorsqu'il avait donné un ordre, était tellement impatient d'en connaître l'exécution, qu'il oubliait quelquefois les distances et les obstacles.

Jos. à Nap. Naples, 6 août 1807. « Sire, M. Tascher aura l'honneur de présenter à Votre Majesté mes félicitations sur l'heureuse arrivée de Votre Majesté dans sa capitale, mon compliment le jour de sa fête, jour auquel il espère arriver à Paris, et un tableau trouvé depuis peu à Pompeia, dans le palais occupé par le général romain. Ce tableau représente une aigle romaine parfaitement conservée, la seule que l'on ait trouvée jusqu'ici. J'ai pensé que Votre Majesté agréerait cet hommage, et qu'elle penserait que cette aigle serait digne d'être placée dans son palais, dans la salle des Maréchaux, ou dans toute autre pièce de son palais impérial.

M. Tascher commande une compagnie de chevau-légers, formée par des gentilshommes ayant tous une bonne éducation, n'ayant pas plus de vingt ans, et ayant de la fortune.

Cette compagnie est destinée à donner des officiers aux régiments napolitains à mesure de leur formation. Elle devait aller à la grande-armée, qui a fini ses opérations avant que j'aie pu connaître la volonté précise de Votre Majesté. Si elle veut lui donner en France une destination qui puisse donner à ces jeunes gens une instruction et surtout un esprit qu'ils prendront difficilement ici, je prie Votre Majesté de me faire connaître sa volonté, sûr que, connaissant mon but, elle voudra bien m'indiquer le moyen le plus sûr de l'atteindre. Votre Majesté trouvera peut-être juste de récompenser le zèle de M. Tascher, qui n'est pas encore nommé capitaine au service de France.

La conclusion de la paix rendant le voyage des régiments napolitains à la grande-armée inutile, je désire que Votre Majesté les appelle plutôt en France que de les laisser en Italie.

Les troupes napolitaines désirent avoir l'aigle sur leurs drapeaux. Si Votre Majesté le trouve bon, je pourrai leur donner l'aigle en repos, tel que M. Tascher le lui présentera.

Le pavillon pourrait être tricolore avec l'arme de Naples au milieu, ou le blanc avec la même arme. Je désire que Votre Majesté me fasse connaître ses intentions. »

« Je reçois la lettre de Votre Majesté, du 31 juillet. Il existe ici beaucoup d'aigreur de la part des officiers napolitains qui ont servi en France et en Italie, contre ceux qui ont servi dans ce royaume sous l'ancienne cour. Le colonel Olfan de Ribeira est surtout en butte à toutes les préventions. Cet officier a du talent, de l'esprit et de la finesse : comme je sais à ne pouvoir en douter qu'il a abandonné le parti de l'ancienne cour sans espoir de retour, j'ai toute confiance en lui, parce qu'il sait que la reine Caroline ne pardonne pas, et qu'il a assez de discernement pour sentir qu'il a embrassé le parti qui lui est et qui lui sera toujours le plus avantageux. Il m'a bien servi durant le siége de Gaëte, m'a communiqué tous les plans des ouvrages de la place, a entretenu des correspondances avec des officiers d'artillerie qui étaient renfermés dans la ville, en a fait déserter, ainsi que des canonniers. Depuis cette époque,

Jos. à Nap. Castellamare, 10 août 1807.

il m'a convaincu de sa bonne foi, a désiré cependant servir à la grande-armée, pour se soustraire aux préventions dont il était ici la victime; et comme il a servi l'ancienne cour dans plusieurs missions, qu'il était attaché à la reine Caroline, il n'a pas espéré d'être ici à l'abri du soupçon des gens qui jugent légèrement ou avec passion. Je dois dire à Votre Majesté, d'une manière affirmative, que si cet officier avait conservé des espérances de retour à son premier parti, je connaîtrais depuis six mois ses liaisons. Ainsi Votre Majesté peut s'en rapporter à moi, et croire que, quelle qu'ait été la conduite passée de cet officier, on peut compter sur lui. Cependant, à cause de l'esprit de parti qui règne encore ici, je voudrais que Votre Majesté voulût le faire employer en France ou en Italie; et je suis sûr que si elle a des rapports de gens impartiaux, on sera très-content de ses services.

M. Debourge, parent du chevalier Micheroux, n'est pas un homme sur lequel on ne puisse pas compter. Votre Majesté connaît trop les hommes et les choses pour ne pas concevoir que, dans un pays comme celui-ci, il n'est pas étonnant que non-seulement les parents, mais les enfants même du chevalier Micheroux, puissent être attachés de bonne foi à cette cause-ci.

Le prince Canosa, chef des assassins de la Sicile et des îles, a été deux ans dans les cachots pour son attachement aux Français, il y a dix ans.

Medici, ministre actuel du roi Ferdinand, a été le premier chef de la révolution de Naples à cette époque.

Le chef de la police de la reine Caroline, Lamanna, que j'ai trouvé ici, m'a servi avec un dévouement et une utilité dont on n'a pas d'idée.

En général, Sire, il n'est pas vrai que les gens de ce pays soient plus traîtres qu'ailleurs; ils sont plus faciles à enflammer, à entraîner; mais presque toujours ils sont de bonne foi dans le parti qu'ils ont embrassé aujourd'hui, et qu'ils peuvent, avec la même bonne foi, quitter demain. Mais rien ne fait craindre ce changement dans ceux qui se sont déclarés pour moi, puisque Votre Majesté a tellement consolidé nos affaires par ses triomphes, que tous sentent bien qu'ils doivent être fidèles, et que rien ne les enthousiasme en faveur de la reine Caroline.

Le général Dedon a écrit au général Sorbier ce qu'il croyait, et un peu plus, je pense, que ce qu'il croyait.

Le général Dedon est un artilleur entier; il est de Metz et de Strasbourg, et n'est pas encourageant pour ceux qui n'ont étudié qu'à Naples; il ne faut pas croire à la lettre tout ce qu'il écrit; il est, en général, dépréciateur des artilleurs de Naples. Le général Campredon est l'inverse: aussi l'un aura bientôt des ingénieurs napolitains aussi bons qu'il dit qu'ils sont, et l'autre ne formera peut-être que des artilleurs aussi peu recommandables qu'il les croit. Votre Majesté sait mieux que moi que, pour élever une nation avilie, il faut la supposer aujourd'hui ce qu'elle sera demain. Il est vrai que j'ai gardé ici, le plus que j'ai pu, des officiers napolitains ayant servi en France et en Italie, ceux qui n'étaient jamais

sortis du royaume de Naples; et je suis sûr que si Votre Majesté daigne les protéger, et ordonner qu'ils soient jugés sans partialité et traités comme des officiers français, elle sera bientôt informée qu'ils servent bien. C'est mon opinion, Sire; j'ai un peu d'expérience du caractère des gens de ce pays. Je n'ai pas trouvé un seul traître dans ceux que j'ai traités avec confiance. Au reste, je suis habitué à soumettre en tout mon opinion à celle de Votre Majesté (1). »

Jos. à Nap. Naples, 12 août 1807.

« Sire, dès que je reçus la lettre de Votre Majesté par laquelle elle me montrait le désir que je fisse construire deux 74, je donnai les ordres nécessaires. J'en rendis compte à Votre Majesté, et lui demandai même un ingénieur-constructeur d'une expérience éprouvée.

La lettre par laquelle Votre Majesté me marque aujourd'hui que je ne lui ai pas répondu, et m'engage à faire construire deux 80 et deux frégates, me prouve que ma lettre a été la chercher en Pologne, et que Votre Majesté va plus vite que ses estafettes. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 13 août 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le croquis de la rade de Tarente. Les ordres ont été donnés pour que les batteries fussent réarmées comme elles l'étaient autrefois; et cet ordre aura été exécuté lorsque Votre Majesté recevra ma lettre.

(1) On voit percer dans cette lettre la bienveillance, fond du caractère du roi Joseph; bienveillance que l'Empereur redoutait, craignant qu'elle n'allât jusqu'à la faiblesse.

L'armement de la batterie Saint-Paul, et les ouvrages qui ont été ajoutés depuis ceux qui ont été faits devant la porte de Leca, marqués sur le plan 9, rendent cette rade encore plus susceptible d'être défendue qu'elle n'était du temps du général Soult.

Le général Berthier me mande qu'il n'attendait qu'un dernier avis pour partir. »

« Mon frère, ni moi ni mes ministres ne recevons des nouvelles de mon armée de Naples. Je n'en ai aucun état de situation. Je vous avais demandé de me les envoyer tous les dix jours. Je n'ai point non plus de détail de l'exécution de mes ordres relativement à l'occupation de Corfou. Je vous ai fait connaître qu'il fallait envoyer 4 mille hommes. Ces troupes peuvent être bloquées dans cette île ; 1,500 hommes ne sont pas suffisants. Envoyez-moi l'état des régiments que vous y faites passer, avec les noms des officiers d'état-major, du génie et de l'artillerie. Ordonnez à votre chef d'état-major de correspondre fréquemment et longuement avec le ministre sur tout ce qui regarde l'armée, et de lui en envoyer la situation tous les cinq jours. Si cela continue ainsi, je serai obligé d'envoyer un chef d'état-major à Naples (1). » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 17 août 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 8. Les trou- Nap. à Jos.

(1) Voir plus haut les lettres de Joseph en date des 27 et 28 août, et celle du général Lamarque du 28 du même mois. Cette dernière justifie entièrement le roi du reproche qui lui est adressé ici par l'Empereur.

Saint-Cloud, 16 août 1807. pes napolitaines ne peuvent point porter d'aigles, puisque ce ne sont point les armes de votre royaume. Il ne faut point non plus prendre les couleurs tricolores françaises : les couleurs tricolores françaises ne sont point celles de Naples. A bien prendre, il est plus naturel que vos troupes portent les drapeaux aux armes de votre royaume. Je suis fâché de vous voir tant de troupes napolitaines. Vous sentez bien que pour moi ces troupes, ou rien, c'est la même chose. Il faut tant de temps pour former l'esprit et le moral d'une armée ! Si je suis obligé de vous donner de l'argent, il faut que je retire mon armée. Autant de régiments napolitains vous formerez, autant je serai obligé de diminuer les troupes françaises que vous avez ; alors c'est remplacer la bonne monnaie par de la fausse.

Partez bien du principe que mes dépenses sont immenses ; que celles de ma marine sont très-considérables surtout. J'ai tiré quelque avantage des Italiens à la grande-armée ; mais ce sont des troupes que j'ai organisées depuis six ans, et qui se sont formées au camp de Boulogne.

Si la compagnie de chevau-légers est composée de gens riches, je ne vois pas d'inconvénient que vous l'envoyiez en France ; je verrai à la faire former. »

Jos. à Nap. Naples, 16 août 1807. « Sire, le colonel Thomas se rend à Paris pour y arranger ses affaires et y prendre ses enfants, qui ont terminé leur éducation dans les lycées ; je le recommande à la bonté de Votre Majesté.

Le colonel Thomas (1) était chef d'escadron dans le 24e dragons; il est entré à mon service avec l'agrément de Votre Majesté; il commande un des forts de Naples : c'est un homme sûr et dévoué.

« Sire, je reçois la nouvelle de l'entrée du général Lauriston à Cattaro le 10 du courant. Votre Majesté en sera instruite directement. Nap. à Jos. Naples, 19 août 1807.

Le général César (2) n'attendait que l'avis de l'officier de l'état-major de la grande-armée qui a accompagné l'officier russe, pour mettre à la voile. »

« Sire, je me suis rendu ici avec plusieurs officiers pour revoir encore cette position, que je ne saurais assez bien connaître. Je suis bien aise aussi d'avoir l'opinion de tous les militaires qui ont de l'expérience, et l'habitude de combiner et de réfléchir. Il n'y a qu'une opinion : c'est qu'avec trois millions au plus, on rendra cette presqu'île inattaquable lorsque 10 mille hommes seulement s'y seront renfermés. Les deux marines de Sorrente et de Massa peuvent recevoir des vaisseaux une partie de l'année ; mais elles ne sont pas toujours sûres, elles sont ouvertes à presque tous les vents. Pour attacher Castellamare à la presqu'île dont elle est séparée, il faut beaucoup d'argent et de temps, peut-être 20 millions. Jos. à Nap. Castellamare, 20 août 1807.

La première partie du problème ainsi posée :

Trouver un camp où 30 mille hommes, 20, 10,

(1) C'est cet officier qui fut blessé au siége de Gaëte, pendant la visite du roi à la tranchée.

(2) César Berthier.

puissent être en sûreté pendant une année, est résolue affirmativement avec des moyens d'argent qui ne sont pas hors de ma portée.

La seconde partie, lier et protéger par ce corps de troupes un port dans lequel serait une escadre de 30 vaisseaux : il faut pour cela 20 à 25 millions; c'est hors de mes moyens.

J'ai amené ici le maréchal Jourdan, les généraux Reynier, Campredon, Dedon, Maurice Mathieu, Dumas, Saligny : tous ont la même opinion sur la bonté de cette position, ce qui ne devrait pas empêcher de jeter 3 à 4 millions pour rendre les forts de Naples capables de soutenir un siége en règle, durant lequel l'ennemi serait tourmenté par le climat, et harcelé par les troupes de la presqu'île. Dans ce cas, Capoue devrait être abandonnée. Il faut 20 millions pour fortifier Capoue, et 4 mille hommes pour la défendre; et peut-être six, lorsque d'autres ouvrages indispensables seront faits. »

Jos. à Nap. Castellamare, 21 août 1807.

« Sire, je reçois d'Otrante l'avis du débarquement de l'officier de l'état-major de la grande-armée, porteur de deux lettres, l'une du ministre plénipotentiaire de Russie, M. Mocenigo, et l'autre du président du sénat : ils annoncent qu'ils sont prêts à recevoir les troupes de Votre Majesté, et qu'ils les attendent. Elles étaient embarquées le 14; mais le général Berthier m'annonce que les vents ont été constamment contraires : il n'avait pas encore mis à la voile le 16; il espérait partir dans la nuit. L'officier d'état-major n'avait eu connaissance d'au-

cun bâtiment anglais. Il me tarde toutefois beaucoup de le savoir arrivé.

Cette première expédition n'est composée que de la moitié des troupes destinées à servir sous les ordres du général Berthier. Elles embarquent avec elles 50 mille rations de vivres.

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que je n'ai pas pu parvenir à former une bonne gendarmerie; elle est en grande partie formée de Napolitains, Polonais, et peu de Français : peu ont les qualités requises. Le général Radet a trop désiré de vite compléter ses cadres; il a pris, à la vérité, ce qu'il y avait de mieux; mais ce mieux n'est pas en général bon. Il faudrait que Votre Majesté voulût bien faire passer à mon service un escadron tout formé qui servirait de modèle aux autres, et servirait beaucoup à former l'esprit de cette arme. Le surcroît de dépense que cela m'occasionnerait pourrait être compensé par la suppression de la place d'inspecteur qu'occupe le général Radet, dont Votre Majesté pourrait disposer. Le colonel Gentili suffirait ici. Je n'ai toutefois aucun motif de mécontentement contre le général Radet; je dois, au contraire, rendre jnstice à son zèle et à son activité.

Je désirerais que Votre Majesté voulût bien régler, par un acte qui me serait communiqué ainsi qu'au vice-roi d'Italie, comment doivent être payées les troupes italiennes qui se trouvent dans le royaume de Naples, et les troupes napolitaines qui se trouvent dans le royaume d'Italie, et qui pourraient se trouver en France. Les intentions de Votre Ma-

jesté n'ayant point été connues uniformément dans ces deux royaumes, n'ont pu être remplies; c'est ce qui fait qu'il y a ici des régiments italiens qui n'ont pas reçu leur habillement depuis trois ans.

Le contingent demandé aux régiments français qui sont ici pour la garde impériale, montant à deux cents hommes, se réunit à Capoue; il en partira le 10 du mois prochain, et sera dirigé sur Turin. Si Votre Majesté jugeait de pouvoir se passer de ces hommes d'élite, ils pourraient être incorporés dans ma gendarmerie; mais, à moins d'une autorisation expresse de Votre Majesté, que je pourrais recevoir le 8 du mois prochain, ces deux cents hommes partiront sans faute pour leur destination le 10. »

Jos. à Nap. Naples, 23 août 1807.

« Sire, outre le 2e régiment de ligne, j'ai à Mantoue un corps composé de gens que l'on n'a pas trouvés assez coupables pour les faire fusiller. Ce corps est aujourd'hui réduit à 600 hommes; il est connu sous le nom de *dépôt de Mantoue.* Il déserte souvent des hommes de ce corps, qui viennent augmenter le nombre des brigands. Je viens prier Votre Majesté de faire sortir ce corps de l'Italie, et de l'envoyer dans un port de mer du nord de la France, d'où il pourrait, à la paix maritime, être envoyé aux colonies.

Le 1er régiment de ligne, le 2e *idem,* le 2e de chasseurs à cheval, sont en Italie; je voudrais que Votre Majesté voulût bien donner l'ordre de les faire servir en France; je crois qu'ils prendraient en France l'esprit que je désire qu'ils aient, et que, de

retour dans le royaume de Naples, ils pourraient être utiles après un séjour de deux ans en France (1).

M. Nardon, préfet à Parme, ayant quelques brouilleries avec le gouverneur général, désire passer à mon service, si j'en juge par une lettre qu'il écrit à un officier général. Si Votre Majesté pense qu'il aurait assez de talent et d'activité pour faire ici ce que M. Dubois, préfet, conseiller d'État, fait à Paris, je prie Votre Majesté de me l'accorder.

Il m'arrive tous les jours, de la Sicile et des États de Rome, des brigands épars qui se réunissent en bandes de 20, 50 et jusqu'à 100 hommes, et commettent beaucoup d'excès; je les fais poursuivre partout, mais ils nous donnent de l'occupation, à cause de la nature du pays, très-propre à cacher les brigands dans les montagnes.

Tous les rapports que je reçois portent que les Anglais ont été chassés d'Alexandrie, et que plusieurs des bâtiments qu'ils avaient dans ce port sont tombés au pouvoir de leurs ennemis.

Je reçois dans l'instant la nouvelle que la première expédition, forte de 1,500 hommes, partie d'Otrante le 17, est arrivée à Corfou le 20; elle a été bien reçue. Le général Berthier partait avec la seconde expédition, le 21, d'Otrante. »

« Sire, M. Ferrier, adjoint à l'état-major général de la grande-armée, est de retour de Corfou. Le général Berthier est parti d'Otrante avec la seconde expédition, et avait un très-bon vent le 22.

Jos. à Nap. Naples, 25 août 1807.

(1) C'est de corps napolitains qu'il est ici question.

Les Anglais ont reçu en Sicile un renfort de 3 mille hommes. Quelques rapports disent que le renfort vient d'Égypte; d'autres, de Gibraltar.

On assure aussi que le roi Ferdinand a cédé l'île aux Anglais, qu'il se retire en Espagne, la reine Caroline à Vienne (1).

Les Anglais sont au nombre de 8 mille en Sicile; ils ont pris à leur service tous les corps siciliens; ils forment de nouveaux corps; ils ont fait un appel à tous les brigands. Je reçois la lettre de Votre Majesté du 16. Je n'ai que quatre régiments d'infanterie et deux de cavalerie napolitains; la moitié de ces corps est hors du royaume. Je ne pouvais pas en avoir moins. Il y a ici une population habituée aux armes qui est contre si elle n'est pas pour. »

Jos. à Nap. Naples, 27 août 1807.

« Sire, je reçois la lettre par laquelle Votre Majesté se plaint de ce que ses ministres ne reçoivent pas les états de situation de l'armée : cependant ces états partent exactement, et désormais il y en aura un d'expédié tous les cinq jours.

Ce n'est pas un corps de 1,500 hommes que j'ai envoyé à Corfou, mais bien de 4,000 : le 6e de ligne, fort de 1,800 hommes, et le 5e italien, de 1,025, et toute l'artillerie et le génie ordonnés pour cette expédition.

Le colonel Dedon commande l'artillerie;

Le commandant Baudran, le génie (le colonel commandé s'étant trouvé malade au moment de partir);

(1) Ces nouvelles étaient dénuées de tout fondement.

Le général Cardenau;
L'adjudant-commandant Forestier;
Le commissaire des guerres Brice.

Je n'ai rien négligé pour cette expédition, ni soins, ni hommes, ni argent; elle a bien réussi. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la justification du chef de l'état-major, et les états que Votre Majesté désire. Jos. à Nap. Capo di Monte, 28 août 1807.

Les bureaux de la guerre de France n'envoyant jamais d'accusé de réception, Votre Majesté sent que, d'après cela, il est impossible de prouver autrement que les expéditions des états de situation ont été faites exactement tous les dix jours, selon l'ordre de Votre Majesté. Il est cependant dur de penser que Votre Majesté croit que l'on est ici en négligence complète.

Les ordres de Votre Majesté pour l'expédition de Corfou ont été exécutés avec la plus religieuse exactitude : généraux, officiers, troupes, approvisionnements, j'ai envoyé tout ce que j'ai cru plus propre à remplir le but de Votre Majesté, et plus près du point d'embarquement.

Je reçois l'avis que le général Berthier avait mis à la voile avec le reste de ses troupes le 22 au soir d'Otrante; que le temps était très-beau.

Votre Majesté remarquera que nous avons plus de 6 mille malades.

Les brigands se sont multipliés; ils se battent pour leur compte depuis quelques jours. Il y a parmi eux quelques émigrés français, envoyés par les

Anglais de la Sicile. Les corps siciliens dissous, les déserteurs de Mantoue et d'Alexandrie, les soldats de Philipstadt, ceux qui étaient réfugiés dans les États romains : voilà ce qui a augmenté le nombre depuis quelques semaines. Le général Moor forme dans ce moment deux corps ; il appelle tous les brigands, il promet beaucoup d'argent. Cet appel diminuera le brigandage, déjà bien atténué par les courses continuelles des troupes et des gardes nationales. »

Le général Lamarque à Joseph. Naples, 28 août 1807.

« Sire, ne sachant comment me justifier, et voulant cependant prouver que si Sa Majesté l'Empereur ne reçoit pas les états de situation, ce n'est pas ma faute, j'ai pris la déclaration ci-jointe du directeur de l'estafette, et j'en ai adressé une copie à Son Excellence le ministre de la guerre.

Votre Majesté y verra que, depuis trois mois, il est parti tous les dix jours un état de situation pour *Paris*, et un pour la grande-armée ; ce qui fait dix-huit états de situation que j'ai fournis.

J'ai été aussi exact dans mes autres rapports ; j'ai envoyé le journal détaillé des opérations de Philipstadt, le journal du siége de Cotrone, tous les mouvements de troupes ; et il ne s'est jamais rien passé d'intéressant que je n'en aie rendu compte.

Je prie Votre Majesté de vouloir bien envoyer directement le livret ci-joint (elle aura demain l'état de situation). Je lui adresse aussi un rapport sur l'état de situation de l'armée et du royaume, et un état des troupes que M. le général Berthier a ame-

nées à Corfou; j'y joins un relevé de toutes celles qui ont quitté l'armée de Naples (1).

Sire, je puis me tromper, mais je ne manquerai jamais de zèle, d'activité, ni de dévouement. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté copie des états que, par le même courrier, le chef d'état-major envoie au ministre de la guerre. Nous sommes fort affligés de ce que Votre Majesté croit avoir à se plaindre du silence de l'état-major de l'armée de Naples; et afin que Votre Majesté ne puisse plus avoir pareille idée de nous, elle trouvera bon que je lui envoie le double de tous les états et rapports qui sont adressés au ministre de la guerre tous les dix jours, selon l'ordre de Votre Majesté. » Jos. à Nap. Naples, 29 août 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 2 août. Je ne crois pas que M. Nardon puisse remplir les fonctions de préfet de police à Naples, parce qu'il faudrait pour cette place un homme qui eût travaillé pendant plusieurs mois dans la préfecture; que le métier de préfet de police ne s'apprend qu'en exerçant; que rien de ce qui est écrit sur cette matière ne donne une idée claire de ce qu'il y a à faire. M. Nardon (2), d'ailleurs, est difficile à vivre, et a une grande ambition; il y a du zèle, mais de la légèreté, dans sa manière de voir : du, reste il a quelque mérite. Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er sept. 1807.

(1) Note D.

(2) M. Nardon, fort attaché à Joseph, lui avait rendu d'importants services de police pendant la tournée du prince dans le nord, en 1804. Il fut tué par les guérillas espagnols à Guadalaxara, où il était administrateur des manufactures.

J'ai donné ordre qu'on passât la revue des régiments napolitains qui sont en Italie, et, sur le rapport qui m'en sera fait, je verrai ce que je dois en faire.

Écrivez à Ali-Pacha pour qu'il facilite les approvisionnements des îles de Corfou. J'ai appris avec le plus grand intérêt que mes troupes y étaient enfin arrivées. J'attends avec une grande impatience d'apprendre que le général César Berthier y est arrivé. Je vous réitère de compléter la garnison de cette île, de manière qu'il y ait 4 à 5 mille hommes, et le nombre d'officiers d'artillerie et du génie nécessaires, afin de mettre la place dans le meilleur état de défense. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er sept. 1807.

« Mon frère, j'ai reçu l'état de situation de l'armée de Naples au 15 août. Je vois que la division de Corfou n'est composée que de deux bataillons du 6e de ligne, forts de 1,500 hommes, d'un bataillon du 5e italien, de 900 hommes, et de 130 canonniers. Cela n'est pas suffisant. Je donne ordre qu'on fasse partir pour Ancône des détachements du 6e de ligne français et du 5e de ligne italien, pour porter ces corps au grand complet.

Indépendamment de ce renfort, je désire que vous fassiez partir un bataillon d'infanterie légère de 740 hommes.

Je suppose que vous aurez envoyé un général de brigade avec le général Berthier (1). »

(1) On avait envoyé le général Cardenau.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint la lettre que j'écris à votre femme. Le temps s'est considérablement rafraîchi ici. Je désire donc qu'elle parte le 15. — Nap. à Jos. Saint-Cloud, 2 sept. 1807.

Ci-joint une note sur le prince Pignatelli. Y a-t-il de l'inconvénient à le laisser en France, et à lui permettre de demeurer à Paris ? »

« Ma sœur et belle-sœur, je désire que vous partiez pour Naples. La saison actuelle est la meilleure. Je pense donc que vous devez partir le 15 septembre, afin d'arriver le 23 ou le 24 à Milan, et d'être rendue à Naples du 1er au 10 octobre. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, ma sœur et belle-sœur, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. » — Napoléon à la reine de Naples. Saint-Cloud, 2 sept. 1807.

« Sire, je reçois de Calabre la nouvelle du départ du roi Ferdinand et de sa famille, qui se sont embarqués à bord d'un vaisseau anglais dans les derniers jours du mois passé (1). — Jos. à Nap. Naples, 2 sept. 1807.

Les Anglais se fortifient tant qu'ils peuvent en Sicile, où ils paraissent vouloir concentrer toutes les forces qu'ils ont dans la Méditerranée.

Je n'ai pas encore la nouvelle de l'arrivée du général César Berthier à Corfou; cependant je n'augure pas mal de ce silence. On n'a eu aucune connaissance de bâtiments anglais dans la mer Ionienne depuis longtemps.

Votre Majesté ne m'a pas encore fait connaître si elle agréerait un ambassadeur extraordinaire, qui

(1) Cette nouvelle était fausse.

pourrait devenir ordinaire s'il lui était agréable. Le prince de Bisignano ou de Monte-Melito conviendrait à cette mission. J'attends de connaître les intentions de Votre Majesté. »

Jos. à Nap. Naples, 3 sept. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que le général César Berthier me mande de Corfou, du 24 août, qu'il y était arrivé la veille avec tout son monde, moins une barque sur laquelle était embarqué le colonel du 6e avec 100 hommes; elle a été prise par l'ennemi, qui s'est présenté avec cinq bâtiments de guerre, et a menacé le second passage. Un vaisseau, une frégate, deux corvettes et un brick anglais auraient pu faire plus de mal; on n'avait pas nouvelle de leur existence au moment du départ du général Berthier.

Dès que j'aurai de nouveaux détails, je m'empresserai de les porter à la connaissance de Votre Majesté.

Les habitants ont bien reçu les troupes de Votre Majesté. Le ministre anglais s'est retiré à Zante.

J'ai donné l'ordre pour qu'on envoie des munitions de guerre et de bouche à Corfou. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 27 août. Par cette lettre, je ne vois pas que mes troupes soient entrées à Corfou. Mes ministres ne le savent pas davantage; de sorte que l'on est ici dans une ignorance parfaite de ce qui se passe à Naples (1).

(1) Le résultat de cette expédition envoyée à Corfou ne pouvait être encore connu à Paris. Napoléon avait souvent une impatience telle, qu'elle devançait les événements.

Les lettres que vous m'écrivez sont de simples billets, c'est tout simple; mais votre chef d'état-major doit écrire longuement et en détail au ministre. Les deux convois sont-ils entrés à Corfou? A-t-on pris possession de la citadelle? Dans quel état l'a-t-on trouvée? Que deviennent les Russes? où sont-ils? On ne sait rien ici de tout cela. Les îles de Corfou ne font pas partie de notre royaume; mais, en attendant, mon intention est que les troupes qui sont dans ce pays fassent partie de votre armée, et que vous preniez toutes les mesures nécessaires pour le payement de ces troupes et celui des munitions de guerre et de bouche. Je vous ai mandé que je trouvais que vous y aviez envoyé trop peu de canonniers. Recommandez au général César Berthier de bien traiter les habitants, de s'en faire aimer, de leur laisser leur constitution quant à présent, d'être le moins qu'il pourra à charge au pays, et de mettre le plus tôt possible la place de Corfou en état de défense. Faites-y passer des vivres autant que vous pourrez. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, vous m'avez envoyé un petit état de situation du 28 août, où sont portés dans une même colonne les hommes détachés et aux hôpitaux. Il y a une trop grande différence entre les hommes détachés et aux hôpitaux, pour les confondre dans la même colonne. Par exemple, le 52ᵉ est porté comme ayant 898 hommes présents, et 1,000 hommes aux hôpitaux et détachés. Au moyen de cette confusion, cet état ne me sert à rien, et je ne puis avoir une

idée de la situation de mon armée. Mon intention est que vous fassiez passer à Corfou les 1,400 hommes du 14e d'infanterie légère, et que vous portiez la garnison à 5 mille hommes. Faites-y passer le général de brigade Donzelot, pour commander en second sous les ordres du général César Berthier. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 août, par laquelle vous m'instruisez que le général César Berthier est parti; mais vous ne m'apprenez pas s'il est arrivé. Si les Russes débarquent chez vous, il faut les bien traiter et les diriger sur Bologne, où le vice-roi leur donnera une destination ultérieure. J'approuve fort ce que Salicetti propose, que vous fassiez passer 10 mille quintaux de blé à Corfou.

Je vous ai fait connaître que, quoique les îles de Corfou ne fissent pas partie de votre royaume, elles sont cependant sous vos ordres pour le civil et le militaire, comme commandant en chef de mon armée de Naples. En système général, je désire que vous laissiez subsister le plus possible la constitution du pays, et qu'on traite bien les habitants. L'empereur Alexandre, qui en est l'auteur, la croit très-bonne. Faites bien connaître au général César Berthier que mon intention est que les habitants de ces îles n'aient qu'à se louer d'être passés sous ma domination; qu'en le choisissant, j'ai compté sur sa probité, et sur les soins qu'il mettra à faire aimer son administration. L'idée d'établir des bateaux de correspondance est très-sensée. Mes troupes sont en-

trées en possession de Cattaro. Les Anglais assiégent Copenhague, qui se défend toujours. »

« Mon frère, indépendamment des îles de Corfou, je dois avoir sur le continent de l'Albanie des possessions qui étaient, je crois, occupées par les Russes, et que possédaient les Vénitiens : faites-moi un rapport sur cet objet. Il sera convenable de préparer des projets pour l'établissement des fortifications de campagne, qui me rendent constamment maître de ces points de la terre ferme. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 29 août, avec les états qui y étaient joints. Le 6e de ligne en partant de Naples était de 1,600 hommes; en arrivant à Otrante il n'aura plus été que de 1,500 hommes, et dans ce moment il ne doit être que de 1,300. Il faut donc que les hommes de ce régiment sortant des hôpitaux aillent au dépôt d'Otrante, pour en partir bien armés et bien habillés pour Corfou. J'ai ordonné au vice-roi de faire partir d'Ancône 1,200 hommes du 6e et des 7e et 5e régiments italiens, afin de tenir ces régiments au grand complet. Je conçois que l'époque actuelle est l'époque critique de mon armée de Naples; mais la saison des pluies venant en novembre, mes troupes reprendront leurs forces. Il est bien nécessaire alors que vous vous empariez de Reggio et de Scylla : il est honteux que les Anglais aient un pied sur ce continent; je ne saurais le souffrir. Prenez vos dispositions en conséquence. » Nap. à Jos. Rambouillet, 7 sept. 1807.

Nap. à Jos. Rambouillet, 7 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 août que m'apporte un officier, qui me donne des détails sur la situation de Corfou. Je vous prie d'envoyer assez d'argent à Corfou pour que les troupes aient toujours trois mois de solde d'avance. Mon intention est d'accorder au général César Berthier un traitement convenable. Je n'ai pas besoin d'envoyer à Corfou toutes espèces de munitions de guerre et de bouche. Je suppose qu'il vous est impossible d'y faire passer quelques corvettes armées. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 10 sept. 1807.

« Mon frère, je vois, dans le dernier état de situation de mon armée que vous m'avez envoyé, que vous n'y comprenez pas les troupes qui sont à Corfou. Il faut cependant les y porter, puisqu'elles font partie de l'armée de Naples. Je pensais que c'était le 28ᵉ. Une colonne de 1,400 hommes appartenant à l'armée de Naples se trouve à Ancône. Je vois que vous portez le 29ᵉ régiment de dragons comme étant à Naples. Je viens d'ordonner qu'une colonne de 3 mille hommes se réunisse à Ancône. Aussitôt que ce que j'ai l'intention de faire à Ancône sera fait, ces 3 mille hommes se mettront en marche pour renforcer votre armée; car mon intention est de porter vos bataillons à 1,260 hommes à l'effectif. Votre cavalerie est très-faible. Faites-moi un rapport sur vos remontes. Vos dépôts sont aussi faibles en cavalerie. Je viens d'ordonner que les 250 chevaux qui s'y trouvent en partent pour renforcer vos régiments. »

Nap. à Jos. Rambouillet,

« Mon frère, je vois, par votre lettre du 2 septembre, que Ferdinand est parti de la Sicile. J'attends

les renseignements ultérieurs qui confirmeront cette nouvelle (1). » 11 sept. 1807.

« Mon frère, mes relations avec la Russie conti- Nap. à Jos. nuent à être sur le meilleur pied. Le Danemark a Rambouillet, déclaré la guerre à l'Angleterre depuis le 16 août. 14 sept. 1807. Copenhague est bloqué par terre et par mer; mais l'armée de terre anglaise est elle-même bloquée entre la place et un corps de troupes danoises, qui est maître du plat pays dans l'île de Séland. Au 28 août, date des dernières nouvelles que j'ai reçues de Copenhague, les affaires des Anglais paraissaient y aller mal, et on avait l'espoir qu'ils échoueraient et seraient forcés de se rembarquer. L'escadre russe qui était à Ténédos a reçu ordre de se rendre à Cadix ou dans un de mes ports. J'ai envoyé partout des ordres pour qu'ils fussent parfaitement reçus : cependant, s'il arrivait que vous eussiez moyen de communiquer avec ladite escadre, vous ne manqueriez pas de faire instruire l'amiral qui la commande des affaires de Copenhague, de la crainte que j'ai que les Anglais ne cherchent à intercepter l'escadre russe, et du conseil que je lui ai fait adresser à Cadix, et que je lui réitère par votre moyen, de se réfugier dans un de mes ports jusqu'à ce que tout ceci soit éclairci. Indépendamment de la grande escadre russe, il y en a une dans l'Adriatique; le vice-roi m'apprend qu'elle est arrivée en Istrie. Il est à désirer que vous puissiez communiquer sans trop

(1) Le roi Joseph avait été induit en erreur par de faux rapports ; Ferdinand ne quitta pas la Sicile.

d'éclat, à l'officier russe qui commande cette escadre, les nouvelles de Copenhague; lui recommander de naviguer avec prudence, parce qu'il serait possible que les Anglais cherchassent à enlever son escadre; et l'avertir que, dans le cas où cette crainte serait fondée, il peut se réfugier à Ancône, ou dans ceux de vos ports les plus sûrs. Mettez à toutes ces communications de la prudence, car il m'est avantageux que les Anglais laissent encore naviguer librement les Russes. Si les vaisseaux russes entrent dans vos ports, donnez des ordres pour qu'il leur soit fourni tout ce dont ils auraient besoin, et que toutes les mesures soient prises pour qu'ils y soient à l'abri de toutes craintes des Anglais.

J'ai vu avec grande peine que le colonel et probablement les grenadiers du 6e régiment, avaient été pris. Le général César Berthier a mis trop de lenteur dans cette expédition (1). Si des officiers supérieurs russes venaient à Naples, je vous prie de les recevoir à votre cour avec une distinction particulière, en faisant connaître que c'est ma volonté. »

J.s. à Nap. Naples, 14 sept. 1807.

« Sire, ma femme me mande qu'elle a reçu la lettre de Votre Majesté, et qu'elle allait se mettre en route. Il paraît que sa santé n'était pas encore bien raffermie. Je lui envoie le général Blaniac (2), qui l'accompagnera.

(1) Les vents contraires n'avaient pas permis au général César Berthier de mettre plus tôt à la voile.

(2) Gouverneur de Madrid après le général Belliard, et mort commandant en Corse; il fut longtemps attaché à la personne du roi Joseph.

J'espère que le voyage de ma femme précédera celui de Votre Majesté; je fais toutes mes dispositions pour vous recevoir le mieux possible. Il n'y a pas de pays qui mérite mieux d'être visité par Votre Majesté, tant la nature est prodigue envers lui; et j'espère que Votre Majesté sentira qu'il n'y en a pas où elle doive être reçue avec plus d'affection.

J'enverrai tout ce que je pourrai à Corfou; il faut faire envoyer, des dépôts des régiments qui sont en Italie, de quoi m'indemniser des pertes en hommes que je fais par l'occupation des îles Ioniennes; je demande au moins un renfort de 3 mille hommes sur-le-champ. »

Joseph au général Reynier. Naples, 14 sept. 1807.

« Général, je ferai escorter les 2 pièces de 24 par une division de canonniers, qui aura ordre de se tenir sur les côtes de la Calabre pour en protéger le commerce de cabotage; mais il est indispensable qu'elle puisse trouver à Sapri, et sur un point de la Calabre ultérieure, des batteries qui puissent la protéger contre des forces supérieures.

Je désire qu'à votre arrivée à Castrovillari, vous vous occupiez de la confection d'un chemin provisoire jusqu'à Nicastro, sur le tracé de la route définitive. Le plan a été rédigé par les officiers du génie, et je donne l'ordre au ministère de l'intérieur d'envoyer au commissaire général Reynier tous les plans et projets qui ont été faits pour cet objet.

Il est aussi autorisé à faire tenir à votre disposition la somme de 20 mille ducats, à prélever sur les impôts arriérés de 1806. Je vous envoie deux man-

dats, dont l'un servira pour les premières dépenses de cette route, et le second pour vos dépenses extraordinaires. Vous sentez comme moi le besoin de presser le plus possible l'ouverture de cette trace provisoire. Mon but sera atteint si elle peut servir à l'artillerie, et n'être point perdue pour la confection définitive de la grande route. »

Jos. à Nap. Naples, 15 sept. 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 7.

J'ai donné les ordres pour l'établissement des bateaux de correspondance de Corfou à Otrante.

On envoie des approvisionnements de toute espèce. J'attends encore l'état de tous les besoins de Corfou.

Je ne rends pas compte en détail à Votre Majesté de ce qui se passe dans cette île, parce qu'on ne m'écrit pas. Je viens d'envoyer au général César l'ordre de me rendre compte, d'après les nouvelles dispositions de Votre Majesté, qui veulent que les troupes détachées dans les îles Ioniennes fassent partie de son armée de Naples. »

Jos. à Nap. Naples, 16 sept. 1807.

« Sire, par l'état de situation que j'adresse à Votre Majesté, elle verra que je n'ai pas plus de 20 mille hommes d'infanterie. Le 14e léger garnit deux provinces qu'il importe de conserver tranquilles pour pouvoir communiquer avec Otrante. Je vais être obligé d'envoyer en Calabre, pour prendre Reggio et Scylla, un régiment de plus. Cinq régiments ne donnent pas plus de 5 mille hommes réellement sous le

drapeau; et, devant ouvrir la tranchée à Scylla et y transporter du canon, il ne faut pas qu'ils puissent en être chassés par des forces ennemies supérieures, qui peuvent se jeter en une nuit sur cette côte. Il faut donc 5 régiments au général Reynier dans la Calabre ultérieure; il en faut un dans la citérieure, pour assurer les communications; il sera plus facile de se passer du 14e après les chaleurs et l'occupation de Scylla. Je prie Votre Majesté d'observer que les îles vont avoir, avec les renforts d'Ancône (1,200 hommes) et les malades qui s'embarquent à Otrante rétablis (300), 1,500 hommes, qui, réunis avec les 3,287 qui sont dans les Sept-Iles, vont porter la garnison à 4,787, ce qui est à peu près le nombre fixé dernièrement par Votre Majesté, moins 213 qui pourraient être envoyés des dépôts d'Italie; et de cette manière je ne me priverai pas d'un troisième corps qui est le mieux acclimaté, le plus sage, et le meilleur marcheur que j'aie ici. La plupart de ses qualités seraient perdues dans les îles.

Le général Cardenau est arrivé à Corfou avec la première expédition. Cet officier a commandé longtemps et bien les îles d'Ischia et de Procida. Si Votre Majesté insiste pour que le général Donzelot aille dans les îles Ioniennes, Votre Majesté veut-elle que le général Cardenau y reste aussi? Le général Donzelot commande la division de la Pouille: doux, probe et éclairé, c'est un homme que je ne remplacerai pas ici.

J'ai fait établir des bateaux de correspondance, envoyé l'ordre au général Berthier de correspondre

avec moi; lui ai demandé l'état de ses besoins, lui ai fait envoyer 10 mille quintaux de blé.

Les deux corps qui sont à Corfou sont au courant; ceux qui sont ici sont en arrière de 5 à 6 mois. Je ne puis pas faire mieux : sans commerce, sans la Sicile, et sans moyen de défense sur nos côtes, sans cesse attaquées et pillées sans pouvoir être averti à temps, ce pays, en payant ce qu'il paye, fait plus qu'il ne peut. Votre Majesté envoie 500 mille francs par mois; mais les arriérés dus aux corps partis de Naples depuis un an, qu'on retient en France, absorbent une grande partie de cette ressource.

Il y a à Corfou tout le personnel d'artillerie que Votre Majesté m'a ordonné d'y envoyer. »

Jos. à Nap. Naples, 18 sept. 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les seules nouvelles que j'aie de Corfou (1). Je ne doute pas que le général Berthier ne m'en donne bientôt, dès qu'il aura reçu la lettre par laquelle je lui communique les intentions de Votre Majesté pour qu'il me rende compte de tout ce qui intéresse Votre Majesté.

Je me dispose à faire enlever Scylla après les chaleurs, qui sont depuis deux jours plus étouffantes que jamais. »

(1) Sans importance.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

NOTES

DU TROISIÈME VOLUME.

NOTE A (page 57).

ARTICLE PREMIER.

Demande.	*Réponse.*
La sainte religion catholique, apostolique et romaine sera conservée et respectée.	Accordé.

ARTICLE II.

Demande.	*Réponse.*
La garnison s'embarquera avec armes et bagages, vivres, et toute l'artillerie de campagne dans la place.	Attendu la valeureuse défense de la garnison, il lui est permis de s'embarquer avec armes, bagages, huit canons de campagne et les vivres pour huit jours, sous la condition expresse de ne point servir contre la France, ses alliés et le roi Joseph Napoléon, pendant un an et un jour, soit sur le continent, soit dans les îles. Le reste de l'artillerie de campagne et celle de la place de toute espèce, les magasins de vivres, munitions, et autres effets militaires, seront consignés fidèlement à l'armée française, sans qu'on puisse en distraire la moindre des choses.

ARTICLE III.

Demande.	*Réponse.*
Les blessés et les malades qui resteront dans la place jouiront	Accordé.

de tous les droits de l'hospitalité, et il leur sera fourni par l'armée française tout ce qu'il leur revient suivant leurs grades.

ARTICLE IV.

Demande.	*Réponse.*
Tous les employés royaux, tels que gouverneur politique, auditeur de l'armée, économe des fonds du roi, et toute la cour du petit tribnnal, seront respectés dans leurs personnes, propriétés et familles. Tout individn qui voudrait changer de pays, et sortir de la place, ne sera contrarié en rien sur cet objet, soit lui, soit sa famille; et il lui sera fourni les passe-ports nécessaires.	Accordé.

ARTICLE V.

Demande.	*Réponse.*
Les troupes françaises ne pourront entrer dans la place que vingt-quatre heures après la ratification de la présente capitulation, pendant lequel temps la garnison s'embarquera; et un officier d'artillerie de la place fera à un officier d'artillerie français la remise des bouches à fen, des munitions et autres objets.	Le 19 juillet, à cinq heures précises du matin, la porte principale de la place, et la poterne du bastion de la Breccia, débouchant dans la fausse braie S.-Andrea, seront remises aux Français; personne ne pourra entrer dans la place, que les seuls officiers et commissaires chargés de recevoir l'artillerie et les magasins. A huit heures du soir, toute la garnison devra être embarquée; et la place, ses fronts de terre et de mer, la citadelle, etc., tout sera occupé par les tronpes impériales et royales.

Fait et convenu entre nous, pour la garnison de Gaëte,

MM. Louis BARDET, lieutenant-colonel du génie, et Gaëtan BARONE, capitaine commandant le premier corps franc, munis de pleins pouvoirs par le colonel François HOLZ, commandant la place, et gouverneur par intérim.

Et pour l'armée de siége, M. le général de brigade FRANCESCHI, commandant de la Légion d'honneur, chef d'état-major général du premier corps de l'armée française dans le royaume de Naples, muni également de pleins pouvoirs par M. le maréchal de l'empire Masséna, commandant le siége.

Le 18 juillet 1806, à 11 heures du soir.

Signé :

Louis BARDET, Gaëtan BARONE,
le général FRANCESCHI.

Approuvé et ratifié par nous, colonel commandant la place de Gaete,

François HOLTZ, et M. le maréchal de l'empire MASSÉNA.

NOTE B (page 59).

État des troupes qui ont été employées au siége de Gaëte, indiquant le nom, la force et l'emplacement des corps, ainsi que la date de leur arrivée et de leur départ.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux.	*Aides de camp.*
Masséna, maréchal de l'empire, commandant le 1er corps d'armée et le siége, arrivé le 28 juin.	Franceschi, colonel. Sibué, chef d'escadron. Roossi, chef d'escadron. Pini, chef de bataillon. Pellé, lieutenant.

Généraux.	*Aides de camp.*
Gardanne, général de division, commandant le siége avant l'arrivée du maréchal, arrivé le 17 mai.	Gaillard, lieutenant colonel. Plique, capitaine. Gardanne, capitaine.
Franceschi, général de brigade, chef de l'état-major du 1er corps d'armée, venu plusieurs fois pour visiter les travaux.	
Donzelot, général de brigade, arrivé le 21 mai.	Bardon, lieutenant.
Lacour, général de brigade, commandant le siége avant le général Gardanne, arrivé le 13 février, parti le 18 mai, revenu le 28 juin.	Varsomval, capitaine.
Valentin, général de brigade, détaché d'abord dans les montagnes, arrivé au camp le 2 avril.	Marin, capitaine.
Lamarque, général de brigade, arrivé le 12 juin.	Briges, capitaine. Perise, lieutenant. Blanco, Napolitain, lieutenant.
Lanchantin, général de brigade, arrivé le 13 juillet.	Pera, capitaine. Lanchantin, capitaine.
Carracciolo, général de brigade napolitain, arrivé le 10 juillet.	Bonsano, Napolitain, capitaine.

Adjudants-commandants.

Fournier, colonel, arrivé le 6 juillet.

Dumaret, chef d'escadron et de l'état-major de l'armée de siége, arrivé le 17 mai.

Aimé, lieutenant-colonel, arrivé le 4 juillet.

Officiers supérieurs attachés à l'état-major.

Formi, chef d'escadron de gendarmerie, arrivé le 24 juin.

Deboùillé, chef d'escadron, arrivé le 4 juillet.

Lamare, chef d'escadron, arrivé le 4 juillet.

Adjoints à l'état-major.

Montigny, capitaine, arrivé le 14 juin.

Grange, capitaine, arrivé le 3 juillet.

Auclaire, capitaine, arrivé le 4 juillet.

Durivoir, capitaine, arrivé le 6 juillet.

Léon Almeyda, Napolitain, ancien adjudant-commandant de Naples, arrivé le 24 juin.

Costa, Napolitain, arrivé le ...

Milonas, sous-lieutenant, arrivé le 16 juin.

Sicardi, Napolitain, sous-lieutenant, arrivé le 19 juin.

Palombi, Napolitain, officier de correspondance, arrivé le ...

Total des généraux et officiers de l'état-major : 41.

ARTILLERIE.

Généraux.	*Aides de camp.*
Dulauloy, général de division, commandant en chef son arme à l'armée de Naples, venu plusieurs fois pour visiter les travaux.	
Salva, général de brigade, commandant son arme au siége, arrivé le 26 février, mort de maladie le 3 mars.	Augé, capitaine.
Dedon, général de brigade, commandant son arme au siége, arrivé le 8 avril, parti le 26 du même mois, et revenu le 27 mai.	Tiran Bury, capitaine. Nicolan, capitaine.
Mossel, général de brigade, arrivé le 10 juillet.	

Officiers supérieurs.

Deyssautier, colonel, arrivé le 12 juin.

Prost, colonel du 1er régiment à cheval, arrivé le 1er juin.

Sapel, chef de bataillon du 4e régiment à pied, arrivé le 8 mars, parti le 12 avril, revenu le 26 du même mois et reparti le 28 mai, a commandé son arme avant l'arrivée et après la mort du général Salva, et pendant l'absence du général Dedon.

Rouget, chef de bataillon du 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.

Sezèlle, chef d'escadron du 4e régiment à cheval, arrivé le 16 juin.

Corda, chef de bataillon, directeur du parc de siége, arrivé le 8 mars.

Verrier, chef de bataillon au 4e régiment à pied, arrivé le 10 mars.

Alphonce, chef de bataillon napolitain, arrivé en mars.

Viola, chef de bataillon, arrivé en juin.

Officiers.

Berthier, capitaine au 2e régiment à pied, arrivé le 24 février.

Jacquot, capitaine, arrivé le 20 mars.

Detruiseux, capitaine, arrivé le 12 mars.

Souply, capitaine, arrivé le 27 février.

Beurlot, capitaine, arrivé le 11 mars.

Muller, capitaine, arrivé le 4 mars.

Valuel, capitaine, arrivé le 11 mars

Legrand, capitaine, arrivé le 27 février.

Meunier, capitaine, arrivé le 20 mars.

Nicolau, capitaine, arrivé le 12 mars.

Bailly, capitaine, arrivé le 8 mars, parti le 12 avril, revenu le 16 du même mois, reparti le 28 mai.

Avril, revenu le 16 du même mois, reparti le 28 mai.

Mantelet, capitaine au 2e régiment à pied, arrivé le 26 avril, parti le 23 mai.

Augé, capitaine, arrivé en mai, employé au parc.

Lacoste, capitaine au 4e régiment à pied, arrivé le 13 février.

Lebeau, capitaine, arrivé en avril, employé au parc.

Colin, capitaine, arrivé en avril, employé au parc.

Lanus, capitaine au 2e bataillon de pontonniers, arrivé le 27 février.

Andrieux, capitaine, arrivé le 11 mars, employé au parc.

Bailly, capitaine, arrivé en juin

Thomas, capitaine de la 15e compagnie d'ouvriers.

Cardeau, capitaine du 7e bataillon principal du train.

Bellinger, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 27 février.

Lambert, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 4 mars.

Lafond, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 24 février.

Vingarlner, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 4 juillet.

Bourgeois, lieutenant au 2e régiment a pied, arrivé en juin.

Adenot, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.

Ondry, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 20 mars.

Saint-Michel, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 20 mars.

Bourceret, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 27 février.

Boileau, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.

Abeille, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.

Lapaillon, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 24 février.

Legrand, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 10 mars.

Clermont-Tonnerre, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 4 juillet.

Noffret, lieutenant au 1er régiment à cheval, arrivé en mars.

Thomassin, lieutenant au 2e bataillon de pontonniers, arrivé en février.

Carminel, lieutenant au 4e bataillon principal du train.

Colomier, lieutenant au 4e bataillon principal du train.

Feliker, sous-lieutenant au 4e bataillon *bis* du train.

Pommier, lieutenant au 6e bataillon *bis* du train.
Fidelle, lieutenant au 6e bataillon *bis* du train.
Mounier, lieutenant au 6e bataillon *bis* du train.
Opignières, lieutenant au 7e bataillon *bis* du train.
Niderlauder, lieutenant au 7e bataillon *bis* du train.
Touchon, lieutenant au 7e bataillon *bis* du train.

Total des généraux et officiers d'artillerie : 60.

GÉNIE.

Généraux.	*Aides de camp.*
Campredon, général de brigade, commandant son arme à l'armée de Naples, venu diriger les attaques après la mort du général Vallongue.	Thionville, lieutenant.
Chambarlhiac, général de brigade, arrivé le 26 juin.	Pontet.
Vallongue, général de brigade, arrivé le 16 mars, commandant son arme devant Gaëte, mort le 18 juin.	Castillon.

Officiers supérieurs.

Lazawsky, colonel, commandant son arme devant Gaëte jusqu'à l'arrivée du général Vallongue, ensuite directeur des travaux, arrivé le 18 février.
Lacoste, lieutenant-colonel, arrivé le 17 juin.
Costanzo, lieutenant-colonel, Napolitain, arrivé le 27 juin.

Officiers.

Lesage, capitaine, chef de l'état-major du génie devant Gaëte à dater du 15 mai, arrivé le 10 mars.
Nempde, capitaine, chef d'état-major du génie devant Gaëte jusqu'au 15 mai, qu'il fut fait prisonnier, arrivé le 13 février.
Baudrand, capitaine, arrivé le 13 avril.
Isoard, capitaine, arrivé le 25 février.
Victor Martin, capitaine, arrivé le 12 avril.
Laforcade, capitaine de la 1re compagnie de mineurs, arrivé le 17 février.
Merdier, capitaine de la 1re compagnie du 3e bataillon de sapeurs, arrivé le 30 février.
Paulin, capitaine du génie, arrivé le 27 février.
Maillard, capitaine, arrivé le 24 février, parti le 15 avril.

TROUPES FRANÇAISES.	NOMBRE de soldats.	TROUPES ÉTRANGÈRES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part..........	711	*De l'autre part*..........	2,323
4e bataillon *bis* du train, arrivé dans le mois de mars.			
6e bataillon principal du train.			
4e et 6e compagnies, arrivées dans le mois de juin.			
6e bataillon *bis* du train.			
2e, 3e et 5e compagnies, arrivées dans le mois de juin.			
7e bataillon principal du train, arrivé le			
Ouvriers.			
15e comp., arrivée le ... mars....	36		
Total des hommes de l'artillerie................ 747			
GÉNIE.			
Mineurs.			
1re compagnie, arrivée le 17 février.	22		
3e bataillon de sapeurs.			
1re comp., arrivée le 30 février, recrues le 21 mai..............	82		
3e comp., arrivée le 25 février, recrues le 21 mai................	78		
5e comp., recrues arrivés le 21 mai..	31		
7e comp., recrues arrivés le 21 mai..	25		
Total des hommes du génie. 238			
INFANTERIE.			
Garde royale.			
Grenadiers, arrivés le 17 mai, restés au Garigliano, 140 partis le 7 juillet pour la garde de M. le maréchal à Mola. 9 officiers et......	300		
32e régiment d'infanterie légère.			
1er bataillon, arrivé le 1er juillet, M. Ruffini, colonel, 25 officiers, et	481		
6e régiment de ligne, arrivé le 11 février, parti le 18, revenu les 27 mai, 8 et 10 juin.			
	1,766		2,323

TROUPES FRANÇAISES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part..........	1,766
MM. Dufour, colonel; Mielet, chef de bataillon; Lucas, chef de bataillon, 29 officiers et..........	1,245
10ᵉ régiment de ligne, arrivé le 10 mars. MM. Soulier, colonel; Cousoumy, chef de bataillon; Thomas, chef de bataillon, major de la tranchée, 53 officiers et..	1,357
62ᵉ régiment de ligne, arrivé le 18 février, réduit de quatre bataillons à deux à la fin du mois de mai. MM. Castelonne, major; Thierry, chef de bataillon, 42 officiers et............................	1,513
101ᵉ régiment de ligne, arrivé les 18 mai, 14 et 22 juin, 50 hommes détachés au Garigliano depuis le 6 juillet. MM. Cadeneau, colonel; Espert, major; Julien, chef de bataillon, 56 officiers et.......	1,313
Garnison de Naples, détachements arrivés le 4 juillet, 6 officiers et.	150
Légion corse, bataillon d'élite (dissous dans la suite, remplacé par le 1ᵉʳ), arrivé le 27 février, parti pour Capoue et le Garigliano le 28 mai, quitté ce dernier endroit le 6 juillet pour se réunir à Capoue.	
2ᵉ bataillon, arrivé le 21 mai, resté au Garigliano jusqu'au 6 juillet, de là à Capoue.	
3ᵉ bataillon, arrivé le 21 mai, détaché à Fondi, Itri, Terracine et Rocca-Gulielmo. MM. Giovani, colonel; Gentili, chef de bataillon, 41 officiers et.............	697
1ᵉʳ bataillon des noirs arrivé les 16 avril, 22 juin et 13 juillet.	
M. Goyard, colonel, 38 officiers et.	509
Total des hommes d'infanterie............. 7,565	
	8,550

TROUPES ÉTRANGÈRES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part..........	2,323
	2,323

TROUPES FRANÇAISES.	NOMBRE de soldats.	TROUPES ÉTRANGÈRES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part..........	8,560	*De l'autre part*..........	2,323
CAVALERIE.			
4e régiment de chasseurs, détachement arrivé les 1er et 6 juillet, posté au Garigliano. 3 officiers et	79		
14e régiment de chasseurs arrivé le 11 juin, posté au Garigliano et à Castellone, réuni dans ce dernier endroit le 16 juillet, M. Sachs, colonel, 11 officiers et..........	115		
25e régiment de chasseurs, détachement arrivé le 6 juillet, resté au Garigliano. 1 officier et.....	10		
24e régiment de dragons, détachement arrivé le 2 juillet et resté au Garigliano. 1 officier et.....	22		
28e régiment de dragons, arrivé le ... posté au Garigliano et à Mondragone. 8 officiers et..........	259		
30e régiment de dragons, arrivé le 28 février et le ... août, détaché du camp à Castellone, Garigliano, Itri et Fondi. MM. Dupre, colonel; Tharbooriech, chef d'escadron; 22 officiers et......	250		
48 hommes partis le 7 juillet pour Capoue.			
Total des hommes de cavalerie.............. 735			
Total des troupes françaises.	9,285	Total des troupes étrangères.	2,323

Récapitulation des troupes employées pour le siége de Gaëte, soit aux attaques, soit dans les postes voisins, formant l'armée d'observation.

Généraux français	15
Généraux étrangers	1
Officiers français de toutes armes	463
Officiers étrangers de toutes armes	105
Troupes françaises de toutes armes	9,285
Troupes étrangères de toutes armes	2,323
Total général	12,192

N. B. 1° Tous les corps sont portés dans cet état à leur maximum de forces; mais par l'effet des déplacements, du feu de l'ennemi et des maladies, il n'y a jamais eu plus de 10 mille hommes à la fois dans l'ensemble de tous les postes. Les troupes qui étaient au camp furent divisées en cinq brigades, commandées par les généraux Donzelot, Lacour, Valentin, Lamarque et Lanchantin.

2° Plusieurs officiers d'artillerie, du génie et d'infanterie, ainsi que plusieurs compagnies de ces deux armes et des autres corps, ont tour à tour été détachés dans les bois de Fondi pour travailler aux fascines et gabions.

État des troupes de la garnison de Gaëte, indiquant le nom et la force des corps, ainsi que la date de leur arrivée et de leur départ.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux.	*Aides de camp.*
M. le prince de Hesse-Philipstadt, lieutenant général chargé de la défense de Gaëte, dont il était gouverneur depuis sept ans.	Andea Angelotti, capitaine. Giovanino Borelli, lieuteuant.
Officiers supérieurs.	*Officiers.*
M. Cornet, colonel, lieutenant du roi, commandant en second la place. Félice Lerig, major de la place (1).	Giuseppe Ferrara, capitaine, adjudant de la place. Christoforo Simeone, lieutenant, adjudant de la place. Frédéric Esbaldocheim, capitaine adjudant secrétaire de place.

(1) Le grade de major est au-dessous de celui de lieutenant-colonel.

ARTILLERIE.

Officiers supérieurs.	*Officiers.*
Ferdinando Landini, major, commandant son arme.	Valenza, capitaine, nommé major pendant le siége. Carlo Rossi, capitaine. Arcangelo Gannelli, lieutenant. Frederico la Torre, lieutenant provisoire.

GÉNIE.

Officiers supérieurs.	*Officiers.*
Luigi Bardet, lieutenant-colonel, commandant son arme.	Michel-Angelo Roberto, capitaine. Domenico Avallone, lieutenant. Diego Alfandarivera, adjoint.

ARTILLERIE.	NOMBRE de soldats.
Canonniers en garnison dans la place avant et pendant le siége	140
Idem, arrivés dès le commencement	27
Idem, arrivés le 11 avril	54
Total de l'artillerie, 221	
GÉNIE.	
Sapeurs arrivés le 11 avril dans la place	20
INFANTERIE.	
Régiment Carolina, troisième bataillon, en garnison dans la place avant et pendant le siége	850
Régiment Principe, troisième bataillon, en garnison dans la place avant et pendant le siége	600
Régiment Presidie, troisième bataillon, en garnison avant et pendant le siége (colonel, M. Hotz)	990
Chasseurs Appoli, un bataillon, replié dans la place à l'arrivée des Français	310
Régiment Val-di-Mazara, arrivé dans la place le 10 juin	600
Régiment de Val-Demone, détachement arrivé le 11 avril	100
Régiment de Val-Dinotto, détachement arrivé le 11 avril	100
Camisciotti, arrivés dans la place le 3 juillet	400
Corps franc, composé de galériens mis en liberté, envoyé dans la place à l'approche des Français	2,000
Total de l'infanterie, 5,450	
	6,191

CAVALERIE.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part.......	6,191
Régiment.........détachement en garnison dans la place avant et pendant le siége..............................	16
Total général des troupes........	6,207

N. B. On avait formé des compagnies auxiliaires d'artillerie qui eurent le temps de s'exercer et de se former pendant les travaux préparatoires de l'assiégeant ; il y avait aussi quelques compagnies de milice.

Bouches à feu employées dans l'attaque.

Batterie *a*, armée le 21 mars de six mortiers ; désarmée le même jour ; laissé seulement deux mortiers jusqu'au 5 avril ; armée de nouveau le 5 juillet de deux mortiers de 9 pouces.

Batterie *b*, armée le 7 juillet de neuf canons de 24, de quatre de 16, de sept de 33, et de deux de 16.

Batterie *c*; cette batterie, ainsi que celle *b*, fut désarmée au fur et à mesure qu'on armait celles en avant.

Batterie *d*, armée le 21 mars de six pièces de 24 ; réduite à trois, puis désarmée le 5 juillet.

Batterie *e*, armée le 5 avril d'une pièce de 16 et d'un obusier de 6 pouces retiré le 12, et la pièce le 27 ; armée ce jour-là de deux pièces de 24.

Batterie *f*, armée le 5 avril de deux pièces de 24 et d'un mortier de 9 pouces ; désarmée le même jour ; armée de nouveau le 7 juillet d'un canon de 33 et d'un de 24.

Batterie *g*, armée le 27 avril d'une pièce de 24 ; ajouté une seconde le 7 ; réduite à une le 7 juillet.

Batterie *h*, armée le 12 mai d'une pièce de 12, remplacée le 14 par une de 16 ; ajouté le 24 une seconde de 16 ; conservée le 7 juillet.

Batterie *i*, armée du 25 au 30 mai de deux pièces de 33 ; conservé cet armement le 7 juillet.

Batteries *k*, *l*, *m*, *n*, armées le 7 juillet de deux mortiers de 9 pouces, trois canons de 16 et deux mortiers de 12 pouces, deux mortiers de 13 pouces un quart, trois mortiers de 9 pouces.

Batterie *o*, armée le 10 juillet de deux obusiers de 6 pouces, dont l'un en remplacement d'une pièce hors de service.

Batterie *p*, armée le 7 juillet de six pièces de 24.

Batterie *q*, armée le 7 juillet de neuf pièces de 24; les 14 et 15, remplacé cinq pièces de 24 par cinq pièces de 33.

Batterie *r*, armée le 8 juillet de deux pièces de 24; le 10, ajouté un mortier de 9 pouces; le 14, changé les deux pièces de 24 et le mortier pour trois pièces de 33; le 18, ajouté une quatrième pièce de 33 qui n'a pas fait feu.

Batterie *s*, armée le 7 juillet de trois mortiers de 12 pouces, et de trois de 9 pouces.

Batterie *t*, armée le 7 juillet de quatre canons de 24, un obusier de 5 pouces et demi; le 14, retiré une pièce de 24.

Batterie *u*, armée le 7 juillet d'un canon de 36 et un de 33.

Batterie *v*, armée le 7 juillet de trois canons de 33.

Batteries de la plage, du faubourg de Gaëte à Mola, armées pendant la durée du siége de dix pièces de 33, deux de 24, quatre de 12 de bataille.

Batteries du Garigliano, armées le 30 avril d'un obusier de 6 pouces, puis de deux canons de 12 et de deux obusiers de 6 pouces.

Un parc, cinq pièces de 36, huit de 24 hors de service, trois de 16, cinq de 12 (mauvaises pièces de marine), une de 3, quatre obusiers de 6 pouces, un de 13 pouces et demi, un de 9 pouces.

Total général des bouches à feu : 134.

Bouches à feu en batterie à Gaëte.

Batterie de *Transilvania*, une pièce de 33, deux de 24.

Bastion *di Secco*, deux de 24, deux de 16.

Batterie *delle Tri Crocce*, deux de 16, un mortier de 12 pouces.

Batterie *Cinque Piani*, quatre canons de 16.

Bastion *Piatta Forma*, trois canons de 16.

Bastiou *della Breccia et dépendances*, quatre canons de 24, trois de 16.

Batterie *de la Reine*, huit pièces de 36, trois de 24, deux de 12, quatre mortiers de 7 pouces.

Batterie de *mortiers Saint-Andréa*, quatre de 24, cinq de 16.

Fausse braie, composant la demi-lune *Saint-Andréa* et la contre-garde *Saint-Giaccomo*, deux canons de 12, deux de 6, un pierrier.

Bastion *Saint-Giaccomo*, deux pièces de 24, deux de 16, deux de 12, un obusier de 6 pouces, un pierrier de 15 pouces.

Batterie *del Fuco*, trois canons de 24.

Batterie *di Conca*, trois canons de 24, 10 mortiers de 12 pouces.

Batterie *Capelleti*, deux canons de 18.

Citadelle et ses flancs, une pièce de 36, deux de 24, six de 16.

Bastion de la citadelle, un canon de 12.

Bastion de la porte de terre, quatre canons de 12, un de 6, un obusier de 6 pouces, un de 5 pouces et 1/2, deux pierriers de 15 pouces.
Batterie *Saint-Antonio*, trois pièces de 36, deux de 24.
Batterie *della Nunziata*, une pièce de 24, une de 16.
Batterie *della Favorita*, trois pièces de 24.
Batterie *del Vico*, trois pièces de 36.
Batterie intérieure de *Sainte-Marie*, deux pièces de 36.
Batterie extérieure de *Sainte-Marie*, dix pièces de 24.
Batterie *Saint-Matteo*, un mortier de 8 pouces.
A l'arsenal, trois pièces de 36, trois de 30, neuf de 24, cinq de 16 neuf de 11, deux de 6, sept de 4, une de 3 et 1/2, une de 2 et 1/2, une de 1 1/2, six obusiers de 6 pouces, deux mortiers de 12 pouces, deux de 9 pouces, un de 6 pouces et 1/2.

Total général, 178 bouches à feu.

En entrant dans la place, on trouva sur les remparts 58 bouches à feu hors de service.

NOTE C (page 59).

On ne sera pas fâché de trouver ici un mot sur le siége fait par les Autrichiens au commencement du dix-huitième siècle; il a avec celui-ci des rapports d'autant plus étonnants, que les Français n'en ont eu que fort tard l'historique, et que leur conduite, le choix et le tracé des attaques, ont été entièrement dégagés de l'influence de ce qui avait été fait avant eux.

En 1707, les Espagnols occupaient Gaëte; il y avait cent vingt-six bouches à feu et dix galères armées, et la garnison était de trois mille cent cinquante hommes.

Les Autrichiens s'approchèrent de la place le 14 juillet, et la bloquèrent du côté de terre; ils s'en tinrent à cette mesure, en attendant, pour faire le siége, que l'hiver privât la garnison de l'avantage de la mer. Cependant on s'occupa des approvisionnements, de fascines et autres objets; on fit quelques batteries sur la plage pour écarter les galères, et

l'on essaya sans succès de bombarder la ville avec deux mortiers placés dans le jardin des Augustins.

Pendant ce temps-là il arriva au camp de nouvelles troupes; elles furent portées à sept mille, et la garnison reçut de Sicile des munitions de bouche et de guerre.

Le 30 août, on ouvrit la tranchée en débouchant par les jardins et par le faubourg, et l'on fit la première parallèle sur le revers de Montesecco. On établit après deux batteries à droite dans les jardins, quatre sur Montesecco, une sur le plateau le Tralina, une aux Augustins, et une à l'extrémité du faubourg. Elles furent armées de quarante-deux canons et de quatre mortiers; elles tirèrent toutes ensemble le 12 septembre, et ouvrirent la place au bastion Saint-Andréa (aujourd'hui la Breccia). On poussa les cheminements par la droite et par la gauche jusqu'à l'extrémité avancée du Montesecco, que l'on couronna par une seconde parallèle; ce fut de là que le maréchal Dann fit sortir les deux colonnes qui donnèrent l'assaut le 30.

Les troupes arrivèrent au sommet de la brèche, malgré un feu très-vif de mitraille; elles s'emparèrent du retranchement de la gorge, descendirent aux ouvrages de la porte de terre, introduisirent leurs camarades, et pénétrèrent ensuite dans la ville, où elles rencontrèrent M. le gouverneur Virgiliano, qui accourait avec sa réserve. Le choc fut terrible et soutenu, mais la garnison fut forcée de plier; elle se retira dans le château, et elle y capitula.

Même nombre de troupes attaquantes, même situation par rapport à la mer, mêmes tentatives infructueuses avant de commencer le siége, même direction des attaques, même emplacement de batteries; enfin, même brèche. Ces rapprochements sont nombreux, mais l'avantage est pour nous; nous avons ouvert la place en deux endroits en moins de temps, et nous avions affaire à une garnison deux fois plus nombreuse, protégée par de nouveaux ouvrages.

NOTE D (page 433).

Situation de la division sous les ordres du général de division César Berthier, au 28 août 1807.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux.	*Aides de camp.*
Berthier (César), général de division, commandant.	Lastonr, capitaine. Ganctti, id.
Forestier, adjudant-commandant, chef d'état-major.	Aucler, chef de bataillon, adjoint. Sornay, lieutenant, adjoint.
Cardenau, général de brigade.	Lavareille, capitaine.

ARTILLERIE.

Officiers supérieurs.	*Officiers.*
Dedon, colonel, commandant en chef.	Mennier, capitaine. Goguely, id. Morel, id.

GÉNIE.

Baudrand, chef de bataillon, commandant en chef.	Léon, capitaine, Montval id. Angoyat, lieutenant. Logerot, officier napolitain. Chelli, id. Pascasio, id.
Brisse, commissaire des guerres.	Desougeons, adjoint.

6ᵉ de ligne, 1ʳᵉ compagnie, 2ᵉ bataillon. Devilliers, colonel, 55 officiers, 1,587 hommes de troupe.

5ᵉ de ligne italien, 1ᵉʳ bataillon. Lachaise, commandant, 29 officiers, 997 hommes de troupe.

2ᵉ d'artillerie à pied, 11ᵉ compagnie. Dufresnoy, capitaine, 4 officiers, 63 hommes de troupe.

— — 15ᵉ compagnie. Mautelin, capitaine, 3 officiers, 70 hommes de troupe.

3ᵉ bataillon de sapeurs, 1ʳᵉ compagnie, 2 officiers, 60 hommes de troupe.

1ᵉʳ bataillon de sapeurs italien, 2ᵉ compagnie, 2 officiers, 66 hommes de troupe.

Cavalerie polonaise, 1ᵉʳ bataillon, 2ᵉ compagnie, 3ᵉ escadron.

Rozemnski commandant, 586 hommes, 490 chevaux. Parti le 4 février pour la grande-armée.

1er d'artillerie à cheval italien, 1re et 2e compagnies, 134 hommes, 166 chevaux. Parti le 5 février.

2e de ligne italien, cadre du 2e bataillon, 183 hommes. Parti le 23 février.

3e de ligne italien, cadre du 2e bataillon, 194 hommes. Parti le 23 février.

5e de ligne italien, cadre du 2e bataillon, 220 hommes. Parti le 23 février.

42e de ligne, 1er et 2e bataillons, Huart commandant, 1,004 hommes, 20 chevaux. Parti le 10 mars.

1er de ligne, 1er et 2e bataillons, Bourgeois commandant, 952 hommes, 19 chevaux. Parti le 10 mars.

32e léger, 1er bataillon, Rufini commandant, 419 hommes, 7 chevaux. Parti le 10 mai.

1er d'infanterie polonaise, 1er bataillon. 445 hommes, 7 chevaux. Parti le 22 mai.

2e de chasseurs à cheval napolitain, 1er, 2e, 3e et 4e escadrons, Zenardy commandant, 641 hommes, 350 chevaux. Parti le 24 juillet.

1er de ligne napolitain, 1er, 2e et 3e bataillons, Bigarré commandant, 1,740 hommes, 19 chevaux. Parti le 25 juillet.

6e bataillon *bis* du train, 1er, 2e et 3e bataillons, 523 hommes, 445 chevaux. Parti le 28 juin.

6e de ligne, 1er et 2e bataillons, Devilliers commandant, 1,042 hommes, 13 chevaux.

5e de ligne italien, 1er bataillon, Lachaise commandant, 1,026 hommes, 5 chevaux.

2e d'artillerie à pied, 11e et 15e compagnies, 140 hommes, 10 chevaux.

3e bataillon de sapeurs, 1re compagnie, 62 hommes.

1er bataillon de sapeurs italien, 2e compagnie, 68 hommes.

} Embarqués à Otrante pour Corfou.

81e de ligne, détachement, Rolland capitaine, 293 hommes, 10 chevaux. Doit partir le 1er septembre.

Total, 10,272 hommes, 1,544 chevaux.

Forces anglaises en Sicile au mois de septembre 180".

Gardes royales, en garnison dans les places de Syracuse, Catona,

Taormine, et le chemin qui conduit jusqu'à la porte de Ciaera de la place de Messine vers le sud sud-ouest.

Total,,7,000 hommes.

Les généraux sont :

MM. Fox, général en chef.
Moor, commandant la place.
Coal, commandant la citadelle.
Hoxen, quartier-maitre général.
Cambesl, adesti. (On ne connaît point ce terme.)
Babry, id.

Tous commandant dans Messine; on ignore le nom des autres généraux qui commaudent à Melazzo et la côte méridionale de l'île.

GARNISON DE MALTE.

Deux régiments maltais, dont un est une espèce de garde civique nationale; l'autre, désigné comme régiment royal de ligne, est engagé pour dix ans, et avec condition d'être envoyé partout où besoin sera.

Deux bataillons anglais, dont un bataillou du régiment de Dillon, et le second, du 27e régiment.

Ces quatre régiments forment environ 4,000 hommes.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

1er régiment de volontaires siciliens.
— suisse du Roll.
— chasseurs britanniques.
Un — n° 78.
— — n° 35.
— — n° 35 *bis*.

Plus, un petit escadron du 20e régiment de dragons.

Ces six régiments forment environ 6,000 hommes, commandés par MM. Flescher, général en chef.
Meade.
Colonel Lesy, quartier-maitre général

2e EXPÉDITION.

Deux régiments anglais, et un bataillon du régiment Walvil.

Le 21e et 62e, s'élevant à 3,000 hommes et au-dessous, commandés par le général Merid aun.

3e EXPÉDITION.

Les dépôts des deux premières expéditions avec quelqnes compagnies des autres régiments quà sont actuellement dans l'île, et lo

reste du corps des Dalmatiens qui était venu de Malte, montant à environ 1,500 hommes, conduits par le colonel Robertson.

Le général Ball est gouverneur de Malte; le commandant politique et militaire était Villet, qui est parti pour l'Angleterre, pour prendre, à ce qu'on dit, le commandement de la légion hanovrienne, à la place du général Stuart.

NOTE E (page 394).

Procès d'Agostino Mosca.

Le 13 juin 1807, M. Monglas, inspecteur de police à Castellamare, instruit de l'apparition, sur la montagne de Piemonte, d'un homme vêtu de l'uniforme des troupes de la Sicile, portant la cocarde rouge et armé d'un fusil, se présenta à lui, et l'arrêta. Cet homme déclara se nommer Agostino Mosca, ci-devant meunier, actuellement *colonel* au service de la reine Caroline. On trouva sur lui deux lettres, *un bracelet de cheveux*. Son fusil était chargé. Il avoua être débarqué l'avant-veille avec deux hommes armés comme lui, ayant le titre de capitaines. Effrayé par les menaces de M. Monglas, il s'engagea à les faire trouver. En effet, après une marche pénible à travers la montagne de Massa, cet inspecteur de police découvrit les deux brigands. Ils tentèrent de fuir, on tira sur eux; un resta mort sur la place; l'autre, blessé, parvint à s'échapper. Après d'assez longues recherches, on découvrit dans une grotte une liasse de papiers, beaucoup de lettres relatives à la mission de Mosca sur le continent, et parmi ces lettres une écrite tout entière de la main de la reine Caroline.

Dans le premier interrogatoire qu'il subit le 15 juin, il déclara être natif de Gragnano, âgé de quarante-deux ans; il dit qu'il était venu avec deux hommes, l'un de Procida, nommé Raphaël; l'autre de la commune de Massa, Lysan-

dro di Majo; qu'il avait su à Capri que S. M. (que Dieu garde!) était dans son fief à Castellamare, d'où elle allait souvent à l'ermitage sur la montagne de San-Angelo; qu'il voulait se présenter au roi avec ses deux compagnons pour demander sa grâce et entrer à son service; qu'étant arrivé sur la montagne au point du jour, après avoir attendu trois ou quatre heures, il vit venir un homme avec un nombreux cortége; qu'il demanda au garde des forêts royales, nommé Pascal, qu'il connaissait depuis neuf ans, si cet homme était le roi; que Pascal lui répondit que c'était le général du génie; qu'alors le général demanda quel était cet homme à Pascal, qui répondit: C'est un de nos gens; que le général passa outre, sans faire d'autres questions. — Interrogé s'il était alors armé ainsi que ses compagnons, il répond affirmativement. — Pourquoi ses compagnons avaient pris la fuite en voyant le général? il répond que c'est parce qu'ils étaient poursuivis pour homicide, ou peut-être pour aller chercher leurs effets.

Il déclare que les lettres trouvées sur lui étaient écrites par l'abbé Scaliotti, résidant à Capri et à Ventottene; qu'il a (lui Mosca) fait croire à Caroline qu'il avait beaucoup de gens prêts à faire pour elle une révolution; qu'alors le prince de Canosa l'a envoyé pour cet objet; que la reine lui avait promis de vive voix, mais seulement sur sa parole d'honneur, la solde de colonel, arriérée depuis tant de mois; que le prince lui donna, au nom de la reine, *un bracelet des cheveux de cette souveraine, peu de jours avant son départ pour le continent; qu'il avait en outre un billet écrit de la main de la reine,* dont il exprime la teneur; que ce billet et d'autres papiers sont portés par ses compagnons.

Dans le second interrogatoire, subi le 16 juin, Mosca dénonce le capitaine Filangieri, gouverneur de San-Severino, comme étant en correspondance avec le prince de Canosa à Capri, qui lui écrivit dernièrement en présence du prévenu, pour le charger de réunir des gens armés en faveur du roi Ferdinand; que lui Mosca fut chargé de remettre cette lettre dont le prince lui avait fait lecture, et qu'il l'envoya au même

gouverneur de San-Severino par son capitaine affidé Gaetano Gallo.

Il dénonce plusieurs particuliers qui se montraient amis du gouvernement actuel et des employés qui correspondaient avec le prince de Canosa ou sir Hudson Lowe à Capri, qui allaient dans cette île ou à Palerme, parmi lesquels le duc de San-Valentino; qu'un commissaire de police, celui du quartier de Chiaja, est en correspondance continuelle avec le marquis de Tranzo en Sicile, avec le chanoine Macchia de Naples qui s'était enfui dans cette île; que le même commissaire Vollaro écrivit à la reine Caroline qu'il était sur le point de susciter une révolution à Naples; que le commissaire de police de Salerne et le secrétaire de l'intendant de la province de ce nom sont aussi en correspondance avec le prince de Canosa; que des barques facilitent cette correspondance en portant à Capri diverses denrées.

Dans le troisième interrogatoire du même jour 16 juin 1807, il déclare qu'il s'est trompé relativement au commissaire de police du quartier de Chiaja; que Vincenzo Vollaro est conseiller du grand conseil, et non commissaire de police; il ajoute les noms d'autres personnes qu'il devait, en cas de révolte, protéger et défendre, en outre de celles déjà désignées.

Dans le quatrième interrogatoire, subi devant M. le colonel Peretti, commandant du château de l'Œuf, à Naples, Mosca déclare que le prince de Canosa, prévenu par une lettre de M. Gaspard Vitai, trésorier royal à Castellamare, que le roi Joseph devait aller au mont San-Angelo, donna l'ordre au capitaine Gaëtano Gallo, au service du roi Ferdinand, d'aller sur-le-champ, avec six hommes armés, à San-Severino, d'y remettre une lettre au gouverneur de cette ville, et d'y réunir de la force armée pour se rendre au pont de la Persigna, où le roi Joseph devait passer en retournant de Castellamare à Naples, et là *l'assassiner;* qu'aussitôt lui Mosca partit vingt-quatre heures à l'avance, avec ses deux compagnons, avant l'embarquement du capitaine Gallo, pour prévenir le roi Joseph de la trahison projetée.

Dans le cinquième interrogatoire, devant le même colonel Peretti, Mosca répond ainsi à la question suivante :

— En quel temps et pour quelle cause est-il parti de Naples pour passer à l'ennemi?

— Après la prise de Gaëte, il était à Naples pour négocier des farines; il apprit que dans son moulin à Castellamare on avait arrêté un moine envoyé par Salvatore Bruno avec plusieurs lettres adressées à différentes personnes; que pour le même motif on avait arrêté ses deux fils: alors il se résolut à fuir; il s'embarqua sur un petit bâtiment commandé par le capitaine Gallo, armé en course, et se rendit à Capri.

La marquise Tranzo était partie quatre mois auparavant, accompagnée du chanoine Macchia; elle demeura longtemps cachée à Massa chez le conseiller Vincenzo Vollaro; elle passa ensuite à Capri, où il la vit, et d'où elle s'embarqua pour la Sicile; qu'il sait qu'elle a écrit plusieurs fois à ce conseiller; que, dans la lettre adressée par le trésorier royal Avitaja, on donnait avis de l'arrivée du roi à Castellamare, de la défaite de Philipstadt dans la Calabre : il disait qu'il avait été imprudent de faire un seul débarquement en Calabre; que l'on aurait dû en opérer d'autres en même temps à Vico, à Castellamare; que les Français n'auraient alors pu courir en Calabre, ou que, divisés, ils auraient été détruits. Il ajoute que Scalioti est un Piémontais au service du roi de Sardaigne, ami de la marquise Tranzo et favorisé par la reine Caroline; qu'il fut envoyé par la reine, à l'insinuation de la marquise, pour l'assister de ses conseils, lui Mosca.

La nommée Maria-Giuseppa Cavaliere, interrogée le 16 juin par M. Monglas et M. Oberhoff, commandant de la gendarmerie de l'arrondissement de Castellamare, devant le capitaine de garde civique Martino, déclare que le 13 juin, sur la montagne de Piemonte, Mosca parut devant elle, vêtu en colonel, l'appela par son nom, lui dit qu'il voulait lui faire présent d'une montre en or et d'un *laccettino con capelli* qu'il avait reçus de la reine Caroline, et 800 ducats; mais qu'elle refusa ces offres, ne voulant pas condescendre à ses désirs. Que Mosca lui dit qu'il attendait sur cette montagne

avec deux capitaines le roi Joseph, pour le tuer quand il irait à Foggito; que ses deux compagnons avaient des armes et cinquante cartouches.

A la suite de ce cinquième interrogatoire étaient jointes aux pièces du procès deux lettres en italien, l'une toute de la main de la reine Caroline, l'autre de la marquise Tranzo.

La lettre de la reine Caroline était un billet pour accréditer Mosca auprès de ses agents secrets. Elle lui disait de faire avec zèle et activité pour son service tout ce qu'il avait promis, et que sa protection lui était acquise.

L'autre lettre, de la marquise Tranzo, était aussi une lettre pour accréditer Mosca et lui faire des promesses.

Les autres pièces jointes au procès étaient un reçu, signé du capitaine Antonio Gamardella, de fusils et de cartouches dont il rendra compte au colonel Mosca, devant armer un bâtiment en course, suivant les divers secrets à lui confiés par la reine. Ce reçu est daté de Messine le 20 avril 1807;

Une liste de dix-sept individus, dont le premier est l'abbé Vincenzo Scaliotti, le second le colonel commandant Agostino Mosca; les autres, dont un major, l'autre capitaine, sont nommés avec des observations qui indiquent si chacun d'eux est armé d'un fusil de la cour ou du sien.

Une déclaration signée Vincenzo Scaliotti, portant que les munitions de guerre que le colonel Mosca avait sur le chebeck et sur la barque sont demeurées au pouvoir de cet abbé (cette déclaration est datée de Capri le 11 juin 1807);

Une pièce par laquelle Mosca, reçu *colonel* par la reine, était encouragé dans ses entreprises;

Un laisser-passer de Palerme, pour aider à l'exécution des ordres secrets donnés à Mosca;

Une liste de quinze individus devant partir par le chebeck-corsaire du capitaine Albano;

Un passe-port pour le brigadier Colaganni, directeur des secrétaireries d'État de guerre et de marine, passe-port visé par Sidney Smith.

FIN DES NOTES DU TROISIÈME VOLUME.

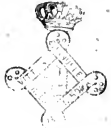


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

NAPLES.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE QUATRIÈME.

Le prince de Hesse-Philipstadt, gouverneur de Gaëte, refuse de reconnaître le traité fait par la régence. — Le général Lacour prend le commandement des troupes de siége. — Reconnaissance de la place. — On espère l'intimider par un bombardement (6 mars). — Le prince Joseph se rend au camp devant Gaëte (18 mars). — Le feu commence le 21. — Le bombardement est inefficace. — Ouverture de la tranchée (nuit du 9 au 10 mars). — La place reçoit par mer des renforts et des approvisionnemeuts (du 10 au 11 avril). — Sortie des assiégés (25 avril). — Une escadre anglaise approvisionne de nouveau Gaëte (4 mai). — Nouvelles sorties (13 et 15 mai). — Le général Gardanne prend le commandement des troupes (17 mai). — Le maréchal Masséna vient visiter les travaux. — On se décide à pousser vigoureusement les travaux du siége (premiers jours de juin). — Plusieurs généraux français arrivent ponr y prendre part. — Le fen de la place devient plus sérieux. — Les batteries des attaques sont armées. — Mort du général Valongue (11 juin). — Opérations des flottilles ennemies. — Le maréchal Masséna prend la direction dn siége (28 juin). — Le roi se rend de nouveau au camp. — Une nouvelle impulsion est donnée. — Le feu est onvert le 7 juillet, à trois henres du matin, en présence du roi. — Il dure jnsqu'au 18, à midi. — Capitulation de Gaëte. — Réflexions sur ce siége mémorable.

Pages.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUIÈME.

Masséna en Calabre. — Retour de Joseph à Naples. — Succès du maréchal. — Résumé de son expédition. — Le roi s'occupe activement de l'organisation intérieure de ses États. — Organisation municipale; — judiciaire. — Impôts. — Caisses de rentes; — d'amortissement. — Banque. — Contributions. — Terres communales. — Instruction populaire. — Contrôle exercé par Joseph. — Conseil d'État. — Petites rivalités. — Loi de finance. — Séances des 15 et 16 décembre. — Réorganisation de l'université. — École des arts et métiers et des sourds et muets. — Suppression de certains bénéfices accordés par l'ancienne cour; abolition de différents abus. — Travaux d'utilité publique. — Assassinat du colonel Bruyère, aide de camp de Joseph, le 23 octobre. — Masséna quitte le royaume de Naples. — Blocus continental.

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE SIXIÈME.

Succès de la grande-armée. — Leur retentissement à Naples (20 janvier). — Embarras financiers. — Demande adressée par Joseph à Napoléon. — Fixation des pensions de retraite. — Création d'un hôtel des invalides à Naples. — Mission du frère du général Reynier dans les Calabres. — Reddition d'Amantea. — Expédition du général Merlin contre l'île de Capri (3 mars). — Trahison d'un magistrat; — bonté du roi. — Loi sur les ordres religieux (13 février). — Création d'hospices. — Abolition des *fidéicommis* (16 mars). — Fondation d'une académie d'histoire et d'antiquités. — Voyage du roi dans les provinces de la Pouille (du 21 mars au 12 avril). — Son départ de Naples le 21 mars. — Mesures justes et sévères de Joseph à l'égard de plusieurs fonctionnaires publics. — Différentes mesures prises par le roi pendant son voyage. — Il se rend à Tarente. — Son retour à Naples (12

FIN DE LA TABLE.

